LE DEVOIR

fais ce que dois

LES VOYAGES hone HONE
Permis: 50178
1460 avenue Union
Montréal H3A-2B8 Qué.
845-8221
TEMPÉRATURE
AU Québec 14 - Si vous étiez à Nassau 28

Vol. LXIX - No 92 | Nuageux. Maximum 14 | Montréal, samedi 23 avril 1977 | Saint Georges | 25 CENTS

Les conséquences de la séparation

Les économistes donnent leur langue au chat

par Michel Vastel

Il est prématuré d'espérer obtenir aujourd'hui, dans l'état actuel des connaissances, une réponse satisfaisante à la question: quelles seraient les conséquences économiques de l'indépendance du Québec?

Les 450 membres de l'Association des économistes québécois — dont les deux tiers sont fonctionnaires — se sont interrogés pendant deux jours sur cette question et, à l'issue de leurs débats, c'est en quelque sorte un "cri d'alarme" qu'ils ont voulu lancer à la collectivité québécoise.

"Les Québécois ne doivent absolument pas se satisfaire des réponses qui circulent actuellement", d'affirmer le président de l'ASDEQ en guise de conclusion. "Nos débats font ressortir toute la complexité de la question et il faut prendre à leur juste valeur les escarmouches actuelles sur les comptes nationaux".

Des six ateliers, qui, avec des experts réputés de l'économie, se sont interrogés sur les incidences économiques de l'indépendance sur la politique commerciale, la monnaie, les politiques de stabilisation, les transports, l'énergie et l'économie canadienne dans son ensemble, aucun n'a finalement pu apporter de réponse formelle.

Les responsables de l'Association reconnaissent honnêtement que certains de leurs membres, en raison de leurs engagements personnels, sont déjà prêts à donner des réponses dans un sens ou dans l'autre. Mais les chercheurs indépendants qui participaient aux débats furent unanimes à reconnaître que l'indépendance du Québec pose beaucoup trop d'inconnues pour qu'ils soient en mesure, aujourd'hui, d'aider les citoyens à se faire une opinion.

Le nombre de recherches à entreprendre apparaît considérable et, privément, nombreux sont les économistes québécois qui s'inquiètent de voir que le gouvernement du Parti québécois, à si peu de temps du référendum, n'a encore entrepris aucune recherche profonde. On sait que le ministre, M. Bernard Landry, a confié à M. Bernard Bonin la tâche de diriger un comité sur le modèle économique, et la forme d'association, qui seront proposés aux Québécois. Mais, selon ces mêmes économistes, dont certains occupent des postes importants dans la fonction publique, les recherches n'ont pas encore sérieusement commencé.

De plus, comme il a été souligné par

Voir page 6: Les économistes

au sommaire

- La commission reste sceptique devant les arguments des agents de la SQ — page 2
- Claude Morin loue l'initiative du groupe d'intellectuels du Canada anglais — page 3
- Vers une politique de l'habitation: un éditorial de Jean-Claude Leclerc
- Pour une Charte du français recevable et praticable: une réflexion de Gérard Bergeron — page 4



Le premier ministre Trudeau a paru satisfait d'une première réunion des représentants du monde ouvrier et du patronat canadiens. M. Trudeau s'entretient ici avec le président du Congrès du travail du Canada, M. Joe Morris, et le président du Conseil d'administration de Bell Canada, M. Jean de Grandpré. (Téléphoto CP)

L'après-contrôle

La rencontre tripartite a fait un "long chemin" mais n'a rien conclu

par Claude Papineau

OTTAWA (PC) — Les représentants du gouvernement fédéral, du mouvement syndical et du milieu des affaires ont tenu hier à Ottawa une première rencontre "tripartite" officielle pour discuter du processus de suppression des contrôles des prix et des revenus et de la société canadienne d'après les contrôles.

Le premier ministre Trudeau a déclaré, à la suite de cette rencontre qui a duré plus de trois heures, que même si les parties avaient parcouru ensemble "un long chemin", elles n'en étaient venues à aucun accord définitif.

Il a qualifié la discussion d'extrêmement positive, en ce sens qu'elle contribuera à la rédaction du "livre vert" que le ministre des Finances, M. Donald Macdonald, doit soumettre d'ici un mois pour exposer la position du gouvernement fédéral sur les modalités de suppression des contrôles, en vigueur depuis le 145 octobre 197, et dont l'échéance a été initialement prévue pour la fin de 1978.

Dans son budget du 31 mai dernier, M. Macdonald avait affirmé qu'il n'est pas souhaitable que l'on supprime les contrôles avant octobre prochain, à moins toutefois que les principaux agents économiques en viennent à un consensus pour s'engager dans un programme de restriction volontaire afin d'éviter une résurgence de l'inflation.

Le porte-parole des milieux d'affaires, M. Ian A. Barclay, président-directeur général de B. C. Forest Products, a par ailleurs déclaré à la presse qu'un sous-comité formé de représentants de l'industrie et des syndicats allait se rencontrer mardi pour tenter d'en arriver à une proposition commune à soumettre au gouvernement, de préférence avant la présentation du livre vert.

De son côté, le président du Congrès du travail du Canada, M. Joe Morris, a déclaré que la discussion d'hier avait permis d'établir une base suffisante pour continuer les consultations entre les parties.

Nous nous sommes tous mis d'accord pour une nouvelle rencontre tripartite, a-t-il dit, bien qu'aucune date n'ait été fixée.

M. Morris a par ailleurs dit qu'il fera rapport aux instances représentatives de la centrale, mais qu'il ne sollicitera aucun mandat pour continuer la discussion avec le gouvernement, conjointement avec les milieux d'affaires, afin de conserver le plus de souplesse possible, a-t-il expliqué.

MM. Morris et Barclay ont de part et d'autre souligné l'urgence d'une concertation pour corriger l'actuelle situation économique au pays, soit un taux record de chômage, une inflation toujours menaçante et une productivité qui ne peut donner son plein rendement.

C'est à la demande conjointe des représentants du CTC et du monde des affaires que le gouvernement fédéral a convoqué cette première réunion tripartite.

Du côté du gouvernement, on notait notamment la présence des ministres des Finances, M. Donald Macdonald; de l'Industrie et du Commerce, Jean Chrétien, du Travail, John Munro; de la Main d'oeuvre et Immigration, Bud Cullen; et du président du Conseil du Trésor, M. Robert Andras.

Parmi la quinzaine d'hommes d'affaires, on remarquait par ailleurs MM. Rodrigue Bilodeau, président d'Honeywell, Paul Desmarais, président de Power Corporation, A.J. de Grandpré, prési-

Voir page 6: L'après-contrôle

Les calculs du fédéral sont "arbitraires et tendancieux"

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, a affirmé hier que les chiffres avancés par le gouvernement canadien dans sa réplique aux comptes économiques du Québec sont "arbitraires et tendancieux" parce qu'obtenus à partir d'une méthodologie inacceptable à ceux qui confectionnent ces comptes.

Voilà ce qui ressort d'un long document à caractère technique et politique que M. Tremblay a remis hier aux journalistes à l'occasion d'une conférence de presse visant à faire le point sur cette invraisemblable guerre de chiffres qu'a amorcée le Québec à la fin du mois de mars dernier en publiant ses comptes économiques.

On se souviendra que ce texte de plus 200 pages, que le gouvernement québécois avait rendu public avec tout un fatras publicitaire, concluait que, de 1961 à 1975, le gouvernement fédéral avait perçu au Québec $4.3 milliards de plus qu'il n'y avait dépensé.

Ce dernier ne pouvait évidemment passer l'affaire sous silence et répliquait le 6 avril dernier, par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean Chrétien, que l'analyse québécoise était truffée d'erreurs, ne tenait pas compte de certaines dépenses effectuées par Ottawa pour le compte du Québec et surtout qu'elle surestimait de $45.2 milliards les revenus qu'Ottawa avait puisés durant quinze années de la poche des contribuables.

Au début de la semaine, c'était au tour du gouvernement de l'Ontario d'emboîter le pas et d'affirmer, par la voie de son ministre des Finances M. Darcy McKeough, que, loin d'être déficitaire, le

Voir page 6: Les calculs

La guerre civile menace le Pakistan

ISLAMABAD (d'après AFP et Reuter) — Le Pakistan a oscillé au bord de la guerre civile hier, au cours d'une journée d'une extrême violence qui a vu plusieurs centaines de milliers de personnes défiler dans les rues.

Le bilan confirmé des victimes s'établissait à 34 morts. Certains bilans officieux faisaient état de près de soixante personnes tuées. Et en un mois la crise provoquée par le refus de l'opposition d'accepter le résultat, selon elle "truqué", des élections générales du 7 mars dernier, a amené l'économie du pays à la paralysie quasi-totale, entraîné la mort d'environ 20 personnes et forcé l'armée à intervenir pour éviter le pire.

Le parti du peuple pakistanais (PPP) a réaffirmé hier soir son soutien "indéfectible" à M. Bhutto. Le premier ministre semble par ailleurs prêt à laisser les rênes libres à l'armée pour faire régner l'ordre.

Le ministre fédéral de l'Information, M. Tahir Mohammad Khan, a affirmé devant la presse que la question d'une démission éventuelle du premier ministre n'a jamais été évoquée au cours de la réunion. Sur les 218 parlementaires membres du PPP, quelque 190 d'entre eux ont assisté à cette réunion au cours de laquelle, a assuré le ministre, l'unanimité a été complète. M. Bhutto a pris part lui-même aux débats.

Voir page 6: Le Pakistan

Le Portugal se penche sur sa révolution

2) Les hommes du président

par MARCEL NIEDERGANG
envoyé spécial du Monde

LISBONNE — Coquelicots, colchiques, olatas aux tons mauves: un printemps somptueux éclate sur les longues plaines de l'Alentejo. Entre Braga et Guarda, où les travailleurs émigrés retour de France construisent des pavillons de banlieue "style maison", le Nord "profond" est une symphonie de verts. A Lisbonne, les touffes de palmiers s'échappent de la cascade des toits de tuiles brunes.

Pour le voyageur pressé, le Portugal n'a jamais paru aussi paisible depuis trois ans. "La seule oasis de paix dans une Europe troublée", a dit la semaine dernière M. Mario Soares avec son optimisme coutumier. Qui regarde encore les murs, toujours maculés de slogans contradictoires, de fresques géantes à la gloire du parti communiste, ou dédiées au général Eanes par les militants du M.R.P.P. (1)? Certainement pas les Portugais, lassés par deux années de campagne électorale: pour la constituante d'avril 1975, les législatives d'avril 1976, la présidentielle de juin 1976 et les municipales de décembre 1976. Pas davantage les dizaines de milliers de vacanciers, en grande majorité espagnols, qui ont déferlé à Pâques, prenant les autorités complètement au dépourvu, mais laissant espérer une spectaculaire reprise du tourisme de masse pour l'été.

Malgré plusieurs campagnes officielles de "nettoyage", la fureur de donner la parole aux palissades ou aux façades de banques n'est pas complètement calmée. Il reste beaucoup à déchiffrer: les affichettes "sages" annonçant le prochain congrès des Jeunesses communistes, un cri nouveau: "Os Ricos, que paguem a crise" (Que les riches paient la crise), un appel délavé au coin de la place du Commerce: "Tous au Rossio, contre le social-fascisme". C'était il y a quelques mois seulement. Un siècle... Parfois, à force de gratter et de laver les murs surchargés, les vieilles affiches réapparaissent: par exemple, près du Ritz, ce poster de propagande du régime Caetano: "Mozambique, plages de rêve..."

Derrière la façade tranquille, les "signes" de malaise, d'inquiétude, d'expectative se multiplient. La hausse spectaculaire du coût de la vie est, dans tous les milieux, le sujet de conversation numéro un. Les boatos (les rumeurs) n'ont certes pas l'ampleur qu'ils avaient en 1975. Pourtant, la classe politique continue de spéculer, d'envisager, "bien que le contexte ne soit pas favorable), un coup militaire de droite, de déplorer l'apathie évidente de la majorité de la population, fruit du désenchantement, du repliement sur soi après la fièvre, de la saudade (2) si portugaise...

Rumeurs: plusieurs généraux se seraient réunis en secret, mécontents de la nomination par le chef de l'État au poste-clé de chef d'état-major général adjoint des forces armées du colonel Loureiro dos Santos, promu d'un coup général à quatre étoiles. On répond, dans l'entourage du général Eanes: "Le chef de l'État a reçu les généraux, leur a expliqué ses raisons et les a convaincus..." Plusieurs membres du Conseil de la révolution ont menacé, à la fin mars, de démissionner avec éclat pour protester contre la prochaine comparution en conseil de discipline d'une trentaine d'officiers "révolutionnaires",

Voir page 2: Le Portugal



Payez moins d'impôt
Lisez Vivre avec l'impôt
de Robert Poulliot
300 pages — $8.95
Les éditions Quinze
3465 chemin de la Côte-des-Neiges,
bur. 50, Montréal, Qué. H3H 1T7
(514) 933-6841

Stanké
Un éditeur décidément pas comme les autres
Ni autobiographie.
Ni notice nécrologique.

Père Marcel-Marie
DESMARAIS
Au crépuscule de ma vie



Le Portugal: les hommes du président

Suite de la première page

camarades "du 25 avril", dont le commandant Otelo de Carvalho, accusés d'avoir manqué à "l'éthique militaire". Le commandant Melo Antunes, membre du Conseil et président de la commission constitutionnelle, les en a dissuadés: "La meilleure façon de se battre est de rester présent..."

Coïncidences: des agents connus de l'ancienne PIDE, la politique de Salazar, réputée pour le raffinement et l'efficacité de ses tortures, sont libérés ou condamnés à des peines légères. Il est vrai que certains d'entre eux sont demeurés trois ans en prison sans être jugés et que le Portugais ne cultive décidément ni la haine ni l'esprit de revanche gratuit. "Il ne faut rien exagérer, affirme le général Galvao de Melo, homme de "droite", sans doute, mais qui avait refusé une promotion en 1966 par hostilité à Salazar. Il faut distinguer l'appareil de la PIDE et les hommes qui la servaient..." Des libéraux, dont le passé antifasciste est sans tache, ajoutent: "Nous avons trop attendu. Ce qui aurait été possible, compréhensible dans le climat de la libération, il y a trois ans, ne l'est plus. Il faut bien régler ce problème..." Mais cette mansuétude relative intervient au moment où des "hommes du 25 avril" sont en passe de comparaître devant un conseil de discipline, et l'opinion ne peut manquer de faire le rapprochement. "Précisément, répond avec flamme M. Francisco Souza Tavares, socialiste, directeur du quotidien A Capital, et membre de la commission chargée d'enquêter sur les "sévices" exercés après septembre 1974. Les officiers impliqués ont toléré ou permis ces sévices. Et, pour certains d'entre eux, ils l'ont admis, faisant valoir qu'ils obéissaient simplement à des ordres supérieurs. Des Portugais arrêtés arbitrairement, en vertu de mandats signés en blanc, sont restés de longs mois en prison, oubliés, sans être jugés. C'est inadmissible. La démocratie est difficile au Portugal. La droite a pu dire: vous faites comme la dictature que vous avez chassée au nom de la liberté. Être ferme, dénoncer les abus de la révolution, c'est défendre la gauche et la révolution..."

Malaise: à Beja, capitale du bas Alentejo, trois personnes ont été arrêtées à la veille de Pâques et transférées à Lisbonne sans que leurs proches en soient informés. "Comme avant", soupire avec amertume un avocat de la ville, ancien secrétaire d'État d'un gouvernement provisoire. Un procès a été instruit contre un maçon, puis contre un magistrat, coupables tous deux d'avoir publiquement que "la police actuelle se comportait comme la PIDE...". Le 6 avril, à Lisbonne, dans l'indifférence générale, une centaine de personnes sans ressources ont été expulsées manu militari d'un petit palais vétuste, occupé l'année dernière et appartenant à la vicomtesse d'Asseca. "L'affaire du commandant Mota Freitas" a troublé les libéraux. Impliqué dans un réseau terroriste d'extrême droite responsable de plusieurs attentats à la bombe, cet officier, ancien chef adjoint de la police de Porto, a pu aisément, semble-t-il, "ignorer" le mandat d'arrêt lancé contre lui en raison des protections efficaces dont il paraissait bénéficier.

Bavures? Certes, et mineures, mais qui contribuent à entretenir le "triomphalisme" d'une certaine droite et la morosité d'une gauche désabusée. Il y a seulement douze mois , les références, aujourd'hui fréquentes dans les milieux politiques, au "précédent" de 1928 auraient été tout bonnement impensables. On sait ce qui s'est alors passé: les militaires, vainqueurs deux ans plus tôt d'une république affaiblie par le désordre, confièrent au docteur Salazar le soin de remettre la maison en état. L'expérience a duré un demi-siècle... "Tout péril de dictature n'a pas disparu. Si je devais disparaître, je vous charge de défendre la démocratie...": cette confidence du général Eanes au président de l'Assemblée de la République au début avril, peut-être "dramatisée" par son destinataire, a fait rebondir certaines spéculations.

Candidat commun du P.S., du P.S.D. (ex-P.P.D.) et du C.D.S. (les trois principales formations politiques), le général Eanes, vainqueur du scrutin présidentiel du 27 juin 1976 avec 60,79% des suffrages, est bien "l'élu de la nation". Mais la Constitution de 1976, "la plus socialiste" de l'Europe occidentale, reflet des tensions socio-politiques existant à l'époque de sa rédaction, permet aussi plusieurs interprétations des pouvoirs présidentiels.

Pour M. Soares, qui décrit ses rapports avec le président de la République comme "excellents", le système portugais est "para-présidentiel" M. Freitas do Amaral, leader du C.D.S. (Centre démocratique et social), l'homme "qui monte", affirme que l'"on va de toute évidence vers le présidentialisme". M. Sa Carneiro, dirigeant d'un P.S.D. (parti social-démocrate, ex-P.P.D.), dont les succès impressionnants au cours de récentes élections syndicales ont sigulièrement renforcé la position, considère de son côté que le régime "est déjà présidentiel". Ces nuances traduisent bien l'ambiguïté de la Constitution sur ce point.

Certitude: le palais rococo de Belem aux murs roses redevient un centre essentiel de décision politique. Le général Eanes, qui s'entretient régulièrement avec le premier ministre, reçoit aussi en tête à tête, de plus en plus fréquemment, chefs de partis, dignitaires de l'Église et responsables de l'économie. Avec M. Cunhal, secrétaire général du P.C.P., les conversations "sont franches, mais dures". "Rien de ce qui touche au monde du travail n'est indifférent au président", affirment ses proches collaborateurs (un cabinet composé de douze militaires et civils), déjà appelés par la presse "les hommes du président". Projets de révision de la réforme agraire, grève des pêcheurs ou des employés de l'hôtellerie, marche de la Bourse, questions posées par les indemnisations des actionnaires spoliés: le général consulte les experts, convoque les chefs de l'armée et les responsables du maintien de l'ordre, inspire les décisions du gouvernement. Selon ses conseillers, il a suivi de très près le congrès des syndicats, en janvier dernier, et le thème du "pacte social" évidemment lié au plan de lutte contre la crise économique et financière est l'une de ses préoccupations prioritaires.

"Il faut, confie volontiers le chef de l'État, dépasser le formalisme institutionnel". Le dernier remaniement ministériel, décidé à la fin mars de concert avec M. Mario Soares, porte de toute évidence sa griffe. L'homogénéité du cabinet socialiste a été rompue, "premier pas" vers d'autres remaniements que la classe politique, dans son ensemble, considère comme "inévitables". "Le président, commentent les conseillers de Belem, estime qu'il a "sacrifié" M. Mota Pinto, professeur de droit à l'université de Coimbra, membre de la commission constitutionnelle, en le nommant ministre du commerce. Mais ce "sacrifice" était indispensable afin de placer un homme particulièrement compétent et très apprécié du général à un poste-clé dans la conjoncture actuelle".

M. Nobre da Costa, un "technocrate", expert en questions pétrolières, ex-collaborateur du groupe Champalimaud, a été nommé ministre de l'industrie. Son secrétaire d'Etat à l'énergie, M. Bayao Horta, est le frère de l'un des principaux dirigeants du C.D.S. En bref, le nouveau cabinet est déjà moins "politique" et plus "technocratique".

M. Freitas do Amaral, professeur de droit, a été nommé président d'une commission de réforme administrative chargée de "dynamiser" une administration publique dont tout le monde, chef de l'Etat compris, critique "les faiblesses et l'inefficacité". Le président a "la plus grande estime" pour le dirigeant du C.D.S., qui a consulté son parti avant d'accepter une nomination offerte par le premier ministre. "J'ai dit oui, déclare M. do Amaral, à la condition de dépendre directement du chef de l'Etat". Condition acceptée.

Un visage aigu et pâle, une expression concentrée, méditative, le sourire bref et rare, sachant écouter et interroger: le général Eanes est un homme que ses proches dépeignent comme "foncièrement austère, sincèrement démocrate". "Un humaniste, disent-ils, très préoccupé par la défense des droits de l'homme." "Il est conscient, ajoutent-ils, qu'un sentiment de frustration existe dans la population, provoqué par les erreurs et les déceptions intervenues depuis le 25 avril. Cette frustration, ce mécontentement diffus, pourraient effectivement favoriser les visées de la droite nostalgique; il convient donc de lui couper l'herbe sous le pied en redressant au plus tôt la situation économique et en étant intransigeant sur le chapitre de l'honneur militaire."

Le président de la République a lui-même demandé que la commission d'enquête sur les "sévices" constituée au début de 1976 publie enfin son rapport. Il estimerait que les "accusations de sévices sont bien plus graves que les manquements proprement dits à la discipline militaire", qui figurent également dans les notes d'accusation transmises à certains officiers.

Le général Eanes regrette, semble-t-il, que le Portugal "ait adopté, lui aussi, le style de la société de consommation, encouragé par une publicité agressive". Des salaires, "dans le secteur industriel, ont été excessivement augmentés, provoquant des déséquilibres". "Chaque Portugais, à la campagne comme à la ville, devrait pouvoir décider librement de ce qui lui convient le mieux": cette "idée force" inspire, selon ses intimes, sa recherche de solutions. Dans l'Alentejo, "où les partis enrôlent aisément les travailleurs", comme dans les usines, "où les ouvriers ont une conscience politique plus affirmée".

"Je suis timide, déclare souvent le général Eanes. Je préfère travailler dans la discrétion." Comment douter que ce "timide" sache parfaitement aujourd'hui ce qu'il souhaite, pour lui et pour le Portugal?

(1) M.R.P.P., Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat, maoïste, est passé d'un "gauchisme" violemment anticommuniste à une alliance "objective" avec les partis centristes. Ayant perdu son influence dans les milieux universitaires, il qualifie maintenant le parti socialiste de "social-marxiste".

(2) La saudade portugaise, qu'on peut seulement comparer à la Sehnsucht allemande, c'est la mélancolie vague, les regrets informulés à la suite d'une déception.

Prochain article: correction des "erreurs" ou "récupération capitaliste"?

Neuf ministres du PQ préfèrent l'école privée

Une enquêtedu journal Montreal Star montre que neuf ministres québécois envoient leurs enfants à l'école privée, fréquentée par seulement 7.5 pour cent de la population scolaire.

Des 24 ministres du cabinet Lévesque, 18 ont des enfants d'âge scolaire ou qui ont terminé leurs études et six ont des enfants trop jeunes ou n'en ont pas du tout.

Malgré les appels du PQ pour limiter les subventions gouvernementales au seul secteur public, le dernier budget prévoyait des subventions de $138.5 millions au secteur privé, une hausse de 8.4 pour cent sur l'année scolaire 1976-77.

Le collège Stanislas, financé par les gouvernements français et québécois, est le choix de quatre ministres péquistes.

Lui-même ancien élève de Stanislas, le ministre de l'Éducation Jacques-Yvan Morin a pris la décision d'y envoyer ses deux fils. L'un d'eux, cependant, s'est retiré et il fréquente maintenant l'école publique.

Un autre ancien de Stanislas, le ministre des Finances Jacques Parizeau, y a envoyé son fils avant ses études universitaires. Sa fille fréquente l'école privée Marie-de-France.

Le ministre des Consommateurs Lise Payette a envoyé son fils à Stanislas, mais ses deux filles à l'époque publique.

Le ministre d'État au développement économique Bernard Landry envoie également ses trois enfants à Stanislas.

Le collège Jean-de-Brébeuf a été le choix de deux ministres. C'est ce collège qu'ont fréquenté le premier ministre Trudeau, l'ex-premier ministre Robert Bourassa, le président de Bell Canada Jean de Grandpré et le maire de Québec Gilles Lamontagne.

Le premier ministre Lévesque y a envoyé ses trois enfants, de même que le ministre des Affaires sociales Denis Lazure.

La commission reste sceptique devant les arguments des policiers de la SQ

QUEBEC (PC) — La commission parlementaire de la Justice entendra mardi les représentations que fera la Sûreté du Québec en rapport avec le conflit qui l'oppose à l'Association de ses 4,200 membres.

Convoquée par le ministre de la Justice, Marc-André Bédard, pour faire le point sur ce conflit, la commission aura consacré ses trois premières séances de travail à entendre les porte-parole de l'Association des policiers provinciaux du Québec, notamment son président, M. Raymond Richard.

L'APPQ, dont l'objectif essentiel est d'obtenir de la Sûreté qu'elle autorise ses patrouilleurs à opérer par équipe de deux 24 heures sur 24, a produit un volumineux mémoire assorti de nombreux témoignages oraux et écrits qui tendaient à démontrer statistiquement le danger qu'encourt le policier qui seul, même le jour, effectue ses opérations de patrouille et répond aux appels des contribuables.

La majorité péquiste, par la voix de deux représentants, Jean-Pierre Charbonneau et Pierre-Marc Johnson, respectivement députés de Verchères et d'Anjou, a mis en doute la valeur scientifique des chiffres — notamment le taux de danger de 6.1 pour cent — avancé par l'association et amené les porte-parole du groupe syndical à reconnaître que les cas cités ne représentent rien de plus que des "cas factuels" témoignant d'une certaine réalité mais pas en eux-mêmes concluants

Il semble évident, des propos tenus en commission, que le gouvernement favorisera l'octroi de la norme 2 par patrouille pour les relèves de soir et de nuit, mais qu'il ne cèdera pas en ce qui a trait à la relève de jour.

Le gouvernement péquiste favorise plutôt l'établissement d'"un grille d'interventions" fixant les circonstances dans lesquelles les policiers pourront, le jour, être autorisés à opérer par patrouille de deux hommes.

Les cas prévus dans la grille de la partie patronale sont: vols qualifiés et tentatives, le blocage de route, l'opération 100, les "troubles de famille", la signification des mandats d'arrestation et de perquisition, le contrôle de foules et les descentes policières.

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

(cours collégial)

- Collège reconnu d'intérêt public
- Collège mixte - résidence pour étudiants seulement
- Bourses d'études possibles

PROGRAMME:

Le cours collégial (diplôme d'études collégiales — secteur général).

COURS PRÉPARANT À TOUS LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES:

PROGRAMMES OUVERTS:

1- Sciences de la Santé
2- Sciences Pures et Appliquées
3- Arts Plastiques (programme exhaustif) et Communications
4- Lettres, langues modernes et théâtre.

ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1977

Date limite: **1er mai 1977**

RENSEIGNEMENTS:

BUREAU DES ADMISSIONS
Cours collégial
3200, chemin Ste-Catherine
Montréal H3T 1C1
Tél.: 342-1320 poste 337 ou 262

(Le Collège offre aussi un cours secondaire complet de cinq ans)

UNIVERSITÉ LAVAL

sciences sociales

MAÎTRISE en ANALYSE DES POLITIQUES

Ce nouveau programme de maîtrise est accessible à tous les étudiants qui possèdent un diplôme universitaire de 1er cycle.

Il a pour objectif l'étude des politiques gouvernementales et plus généralement l'étude des politiques des organisations à caractère public ou parapublic.

La maîtrise en analyse des politiques est acquise au terme d'une scolarité de quatre trimestres. Les deux premiers trimestres permettent à l'étudiant d'acquérir ou de consolider les disciplines de base nécessaires à l'analyse des politiques. Les deux derniers trimestres sont organisés autour des séminaires de recherche, portant sur divers secteurs de politiques.

Pour tout renseignement supplémentaire sur le programme, on peut s'adresser au directeur du programme:

Vincent Lemieux
Département de science politique
Université Laval
Québec, Canada
GiK 7P4
Tél.: (418) 656-3879.

QUÉBEC, CANADA

VOTRE VIE EST-ELLE EN JEU... À CAUSE DES MATHÉMATIQUES?

- Cours élémentaire
- Cours secondaire
- Cours pré-universitaires

L'enseignement à distance (cours par corresponsance) compte au-delà de six millions d'étudiants à travers le monde. Cette forme d'enseignement moderne est reconnue au Québec et pratiquée avec succès au niveau de l'enseignement secondaire, collégial et universitaire.

À condition de respecter des principes pédagogiques sûrs, une qualité impeccable dans la matière enseignée, l'enseignement à distance s'avère une des meilleures formes d'enseignement qui soit.

Il existe des milliers d'adultes au Québec que seules les mathématiques empêchent de poursuivre une carrière qui répondrait à la fois à leurs capacités et à leurs aspirations.

De même chaque année un nombre incroyable d'étudiantes et d'étudiants se voit refuser l'entrée au C.E.G.E.P. ou à l'Université dans une discipline de leur choix à cause d'une carence en mathématiques.

Nous avons depuis longtemps fait la preuve que nous pouvons de façon certaine aider les uns et les autres à résoudre leurs problèmes d'ordre mathématique.

Tous nos auteurs sont des professeurs universitaires de réputation et dont plusieurs se sont distingués par leurs travaux de recherches et de publication tant au Québec qu'à l'étranger.

Un service pédagogique sans aucun frais tant pour les adultes que pour les étudiants du secondaire ou du collégial.

Nous vous offrons la garantie écrite d'un recyclage complet conforme aux normes du Ministère de l'Éducation du Québec.

Un service de correction par des universitaires compétents.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE MATHÉMATIQUES

NOM .....
PRÉNOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
No TÉL. .....
CODE POSTAL .....

10 St-Jacques, suite 809 Montréal, Québec H2Y 1L3

La CSN au sommet économique: la décision sera prise par le congrès

par Louis-Gilles Francoeur

Coincé une seconde fois entre deux logiques irréconciliables, le conseil confédéral de la CSN a refilé à son prochain congrès d'orientation la décision sur la participation de cette centrale au sommet économique.

Comme le congrès d'orientation, qui débute le 19 mai, se terminera quelques heures à peine avant l'ouverture du sommet, les dirigeants de la CSN ainsi que les autorités gouvernementales ne sauront donc définitivement s'ils se rencontreront autour de la même table avec les autres centrales, le patronat, et le gouvernement qu'à la toute dernière minute.

La décision de passer la balle au congrès d'orientation a été prise au tout début du débat sur le sommet, hier après-midi. Une résolution, adoptée rapidement, a transformé en effet toute prise de position du conseil confédéral en une simple "recommandation" au congrès.

Le conseil confédéral, étant la plus haute instance entre les congrès, aurait pu prendre sur lui de trancher la question quitte à ce qu'elle soit renversée par le congrès. C'est d'ailleurs la deuxième fois que le conseil confédéral évite de prendre une décision, contrairement à l'exécutif de la centrale, qui s'est branché en faveur d'une présence de la CSN au sommet, pour mieux y faire valoir ses thèses sur les problèmes ouvriers. La dernière fois, le conseil confédéral avait remis le débat sur le sommet à sa réunion d'hier.

La nature exacte de la "recommandation" qui sera émise au congrès n'était pas encore connue tard hier soir.

Une chose était cependant certaine: les délégués ont rejeté dans une proportion des deux tiers, sinon des trois quarts, un amendement qui condamnait le tripartisme sous toutes ses formes et qui refusait à l'exécutif de représenter la CSN au sommet organisé par le gouvernement provincial.

Mais au moment où les délégués s'apprêtaient à entamer le débat, sinon le vote, sur la proposition principale favorisant la participation au sommet, deux autres amendements-fleuve étaient présentés, ce qui a retardé d'autant la décision finale. L'un proposait essentiellement d'entamer un grand débat à l'intérieur des structures à l'aide de documents d'étude sur les problèmes économiques du Québec. L'autre invitait la centrale à émettre une série de conditions à sa participation au sommet.

Tout au long des débats, qui rappelaient moins les anciens conseils de la CSN que certains jours houleux de l'Assemblée nationale où la virulence des invectives prend le pas sur la valeur des arguments, le conseil central de Montréal et son président, M. Michel Chartrand, ont fait feu de tout bois pour empêcher la participation de la CSN au sommet.

La position des radicaux se base sur le fait que le récent budget ainsi que le projet sur l'assurance-automobile constituent des "trahisons" de la classe ouvrière québécoise. Et la liste des griefs contre le gouvernement s'allonge: les "scabs" sont toujours là, les injonctions neutralisent toujours le droit de grève, etc.

L'exécutif de la CSN ne réfute pas ces faits. Au contraire. Cependant, il insiste pour que la centrale aille défendre ses objectifs sur place, pour y faire le procès du "préjugé favorable" aux travailleurs.

De toute évidence, la majorité des délégués syndicaux appuient cette stratégie mais le filibuster des radicaux, du "gang de Montréal" comme on l'a désigné, ne semble pas prêt de se terminer. Il reprendra de toute évidence sur le plancher du prochain congrès. Ce qui a fait dire à un observateur quelque peu désabusé que la CSN avait une chance, un jour, de décider par une résolution adoptée en bonne et due forme, qu'elle aurait dû peut-être assister ou non à ce fameux sommet...

M. Morin sera reçu en audience par M. Valéry Giscard d'Estaing

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Voyage qu'on présente à Québec comme étant de nature essentiellement politique, le court séjour qu'effectuera la semaine prochaine à Paris, M. Claude Morin, ministre des Affaires intergouvernementales, vise principalement à sonder les reins et les coeurs et à mesurer jusqu'où ira la sympathie du gouvernement français à l'endroit de son tapageur cousin indépendantiste.

Jusqu'ici, la France, qui, depuis fort longtemps n'en est plus aux amitiés particulières de l'époque du Général de Gaulle, s'est montrée fort discrète et fort prudente devant l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement du Parti québécois. En visite à Québec peu après l'élection du 15 novembre, le ministre français André Rossi y était allé de quelques couplets passablement neutres sur la façon dont son gouvernement entendait traiter ses nouveaux interlocuteurs québécois.

Par contre il avait discrètement transmis à M. Claude Morin, une invitation officielle à se rendre en France afin de prendre contact et de connaître un peu mieux ces bardes de la souveraineté du Québec.

C'est en réponse à cette invitation que M. Morin se retrouvera dans la capitale française à compter du 27 avril prochain. Il y demeurera trois jours pendant lesquels il rencontrera le président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing.

De mémoire, c'est la première fois qu'un président français accorde une audience à un ministre québécois qui n'ait pas rang de vice-premier ministre. Jusqu'ici, les ministres Jean-Guy Cardinal et Gérard-D. Lévesque avaient été reçus respectivement par le Général de Gaulle et par le président Pompidou mais tous deux avaient rang de vice-premier ministre.

Cette audience qu'accordera M. Giscard d'Estaing au ministre québécois n'a été annoncée qu'in extremis hier puisqu'on affirmait à Québec, il y a encore quelques jours, qu'il n'était pas question que M. Morin ait accès au faste de l'Élysée.

Ainsi donc, celui qui fut en quelque sorte l'architecte des relations directes et privilégiées entre la France et le Québec au moment où il était sous-ministre, sera le premier ministre du gouvernement québécois à se rendre officiellement à Paris.

Il déclarait plus tôt cette semaine, dans une entrevue accordée à l'agence France-Presse, que son voyage visait uniquement à présenter le nouveau gouvernement péquiste à ses interlocuteurs français et non pas à rechercher l'appui de la France à la cause indépendantiste.

En fait, il n'en est rien, et s'il est vrai que les communiqués officiels qui seront émis à l'issue de toutes les rencontres qu'aura M. Morin avec divers dirigeants politiques français ne feront pas état de cette question, il n'en reste pas moins que ce que le Québec recherche en premier lieu, c'est l'appui discret mais non moins réel d'une puissance internationale non pas tant dans la poursuite de ses objectifs intérieurs que dans le nouveau rôle qu'il entend jouer au sein de la communauté mondiale.

On sait que le gouvernement québécois cherche actuellement à intensifier sa présence en tant que gouvernement autonome dans tous les organismes internationaux dont il fait partie par l'intermédiaire du Canada. Pour atteindre cet objectif, qui lui apparaît capital, il lui faut absolument l'appui discret d'un pays dont l'influence s'étend sur un certain nombre d'autres États. La France pourrait, si elle le veut bien, jouer ce rôle.

Plus important encore, le Québec a absolument besoin, de l'avis des juristes spécialisés en cette matière, d'un pays d'une certaine importance qui pourrait, le cas échéant, reconnaître l'accession de cette province à sa souveraineté politique et le traiter comme tel au niveau des relations internationales. A défaut d'une telle reconnaissance, estiment les spécialistes, cette souveraineté ne pourrait être qu'une indépendance de papier. Là encore, la France apparaît comme le pays le plus susceptible de remplir cette fin.

C'est donc un peu tout ça que M. Morin ira mesurer la semaine prochaine dans la capitale française. En plus bien sûr de préparer la visite que doit éventuellement y faire le premier ministre, M. René Lévesque à l'automne.

En plus de M. Giscard d'Estaing, M. Morin rencontrera le premier ministre français, M. Raymond Barre, ainsi que les ministres, Alain Peyrefitte, Louis de Guiringaud, André Rossi et Pierre-Christian Taitinger. Il sera également reçu par le nouveau maire de Paris et éventuel candidat à la présidence de la République, M. Jacques Chirac.

Soulignons enfin que M. Morin, qui ne sera accompagné que de quelques personnes, aura plusieurs entretiens avec des journalistes influents de la presse française et européenne.

M. Morin loue l'initiative de l'élite du Canada anglais

QUÉBEC — Contrairement à ce que certains establishments politiques voudraient faire croire, il y a au Canada anglais des éléments qui, sans être d'accord avec les positions du gouvernement québécois, ne sont pas bornés et qui réagissent positivement à l'élection du Parti québécois.

C'est ce qu'a soutenu à l'Assemblée nationale hier matin le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, qui voit notamment dans la suggestion d'un groupe d'intellectuels du Canada anglais de créer une commission constitutionnelle une initiative positive.

M. Morin était alors interrogé par l'opposition qui ne manque jamais une occasion d'interroger et de contre-interroger les membres du gouvernement sur leurs intentions en matière constitutionnelle.

Ainsi M. Morin a affirmé que l'initiative de ce groupe était intéressante et méritait d'être suivie, ne serait-ce que parce qu'une telle initiative démontre qu'il y a au Canada anglais des éléments qui ne sont pas aussi bornés, du moins comparativement à l'impression que certains establishments politiques voudraient donner à propos du Canada anglais. Il s'agit de "réactions plus positives à la suite de notre élection que certaines réactions hystériques qu'on a pu voir à Saskatoon de la part, malheureusement, du premier ministre du Canada", a-t-il dit encore.

Par la suite, M. Morin devait ajouter à propos de la récente déclaration du premier ministre ontarien qui a rejetté l'idée d'une association économique avec le Québec, qu'il ne qualifiait pas l'attitude de M. William Davis de bornée. Il explique les propos du premier ministre de la province voisine par "des conjonctures politiques partielles, temporaires, éphémères", faisant allusion par là à la possibilité d'élections prochaines en Ontario.

De son côté, le premier ministre, M. René Lévesque, a profité des questions de l'opposition pour dénoncer "un assaut de propagande qui n'a rien à voir avec la réalité" dont est victime le Québec présentement. Il faisait référence aux dernières déclarations du premier ministre Trudeau comme à celles du premier ministre Davis, comme aux "invraisemblables propos" du ministre fédéral aux Affaires urbaines, M. André Ouellet, au sujet de Radio-Canada.

Me Byer écope de six ans de prison

par Bernard Morrier

Déjà condamné à quatre ans de pénitencier par le juge Stephen Cuddihy après avoir corrompu un fonctionnaire de l'Immigration pour faire entrer ou demeurer illégalement des étrangers au Canada, l'avocat montréalais Stephen Byer a écopé hier d'une nouvelle peine d'emprisonnement de six ans.

C'est au moment où sa première peine, réduite à un an par la Cour d'appel, allait prendre fin, que Byer, déjà radié du Barreau pour une période de cinq ans, a été trouvé coupable d'avoir obtenu diverses sommes d'argent de personnes qui désiraient demeurer illégalement au Canada, en plus d'avoir fraudé des clients par faux prétextes en leur laissant croire qu'il pouvait les représenter en cour, malgré sa radiation. Byer s'était d'autre part reconnu coupable d'avoir fait défaut de remettre à un propriétaire des loyers perçus en son nom de certains locataires.

Au total, l'ex-avocat a été reconnu coupable de 145 accusations et si les peines auxquelles il a été condamné devaient s'ajouter aux autres, c'est 28 ans et six mois qu'il devrait demeurer emprisonné. Comme plusieurs sont purgées concurremment, l'emprisonnement est donc réduit à six ans.

En prononçant ces sentences hier, le juge Luc Trudel, de la Cour des sessions, a dit à Byer qu'il était un criminel depuis 1973 et que, même en témoignant pour sa défense, il a tenté d'induire le tribunal en erreur.

"Je pense que vous vous êtes parjuré, lui a dit le magistrat, ce qui ne me permet pas de me montrer plus sévère à votre endroit parce que je n'ai pas à vous juger sur ce fait, mais cela me permet quand même de découvrir votre attitude et votre personnalité dont je dois tenir compte dans l'imposition de votre sentence. Dans votre témoignage, vous avez nié des faits que vous avez, par la suite, implicitement admis en vous reconnaissant coupable de certaines des accusations portées contre vous. Vous êtes un inconscient. Vous n'avez pas, non plus, le courage ni l'honnêteté de vos responsabilités."

Byer, qui est âgé de 37 ans, était représenté par Me Auguste Choquette, à qui s'est joint par la suite Me Fernand Lévesque. Après le prononcé de la sentence de six ans, les procureurs de la Couronne mandatés dans ce dossier, dont Me Guy Dupré, ont reconnu que le juge Trudel avait rendu un excellent jugement et prononcé une bonne sentence. En fin de journée hier, il ne semblait pas que l'affaire pourrait être portée en appel.



Mme Margaret Trudeau, vêtue d'un pantalon blanc et d'une chemise à carreaux, attire sur son passage en France une meute de photographes et de journalistes. Mme Trudeau est arrivée à Paris jeudi et y demeurerait jusqu'à dimanche pour y effectuer des reportages photographiques. (Téléphoto AP)

Mme Margaret Trudeau en reportage à Paris

PARIS (d'après AFP) — Où qu'elle se déplace dans le monde, Mme Margaret Trudeau traîne avec elle une cohorte de photographes et de journalistes qui ne semblent guère se lasser de suivre les faits et gestes de leur "consoeur" d'occasion.

Mme Margaret Trudeau séjourne actuellement à Paris où elle effectue des reportages photographiques. Arrivée jeudi dans la capitale française, Mme Margaret Trudeau s'est envolée le lendemain pour Nîmes à bord d'une Caravelle appartenant à une compagnie privée.

L'épouse du premier ministre canadien, apparemment très détendue, a visité à Vergèze les établissements d'une compagnie d'eau minérale française; puis elle a assisté à un déjeuner offert par cette firme et enfin elle a regagné Paris.

L'Agence France-presse rapporte que le passage de Mme Trudeau au Bourget a donné lieu à des attroupements de même qu'à son arrivée au "Grand Hôtel" de Paris où elle loge. À son arrivée à l'hôtel un "gorille" parlant l'anglais l'a aidée à se frayer un chemin à travers la meute de photographes et de journalistes. Elle a immédiatement gagné sa chambre et fait dire à la direction de l'hôtel qu'elle n'accorderait aucune entrevue.

On croit savoir que Mme Trudeau demeurera en France jusqu'au 24 avril.

Interrogée vendredi soir sur les déplacements de Mme Trudeau, l'ambassade du Canada, à Paris, déclarait ne posséder aucun renseignement. Un porte-parole a précisé que l'ambassade était sans nouvelle de l'épouse du premier ministre depuis les quatre jours de vacances pascales qu'elle a passés à Boston chez des parents, en compagnie de ses trois enfants.

Depuis le voyage de Mme Trudeau à Toronto, au début de mars, où elle assistait à un concert du groupe des Rolling Stones, la vie du couple Trudeau a défrayé la manchette des journaux, au Canada et ailleurs dans le monde.

Mme Margaret Trudeau, âgée de 28 ans, se propose d'exercer son métier de photographe de presse. Un récent reportage aux États-Unis a incité l'ambassade américaine à Ottawa à entreprendre de discrètes démarches auprès du premier ministre afin de lui rappeler que les règlements américains obligent les étrangers à détenir un permis de travail.

week-end

SAMEDI

À 9 h à la polyvalente Alexandre-Taché, à Hull, troisième colloque annuel de l'Association des professeurs de sciences du Québec. Thème: "L'interdisciplinaire".

●

À 9 h au Holliday Inn de Place Dupuis, journée d'étude sur les solutions à apporter à l'aménagement de la région de Montréal. Invités: M. Jacques Léonard, ministre d'État à l'aménagement, et M. Guy Tardif, ministre des Affaires municipales.

●

Au Holliday Inn de Longueuil, la Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs tient aujourd'hui et demain son congrès annuel. M. Marcel Léger, ministre délégué à l'Environnement, est le conférencier aujourd'hui à 18 h.

●

À 9 h 30 au Centre municipal des congrès, à Québec, le juge Robert Cliche s'adresse aux Principaux des écoles publiques françaises du Québec.

●

Au Quality Inn de Montréal se tient aujourd'hui et demain le congrès annuel de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec.

Au 216, rue Laval, à Sainte-Rose, se tient aujourd'hui et demain le congrès régional du Parti québécois pour la région de Laval. M. Bernard Landry, ministre d'État au Développement économique, y prononcera l'allocution d'ouverture.

●

Le 17e congrès national du Mouvement Couple et Famille se poursuit au Cégep Edouard-Montpetit, chemin Chambly, à Longueuil.

●

Le congrès de l'Association nationale des camionneurs artisans se poursuit au Québec-Hilton.

●

DIMANCHE

À l'école Dominique Racine, 985, rue Bégin, à Chicoutimi, le Parti libéral du Québec tient son colloque régional du Saguenay-Lac Saint-Jean.

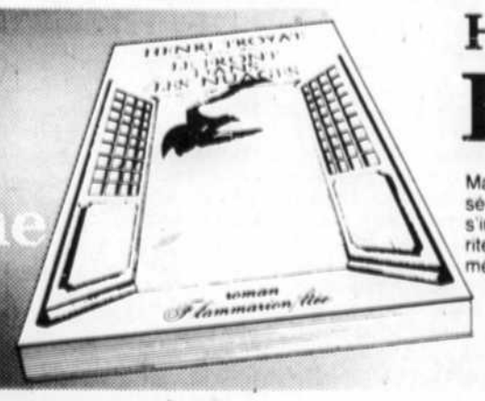
●

À 20 h au Centre ukrainien de Montréal, 3260 est, rue Beaubien, M. Camille Laurin, ministre d'État au Développement culturel, rencontre la Fédération des groupes ethniques du Québec.

TOUT L'HOMME EN SANTÉ
par Louis Turgeon
290 pages expliquant des centaines de troubles et de malaises
357 pages de correctifs alimentaires de santé éprouvés
Pour la première fois l'auteur d'un livre de santé donne toutes ses recettes au public. 40 années d'expérimentations valables (l'auteur à 74 ans)
Nul besoin de consulter l'auteur Tout est dans son livre
$20.00 dans les bonnes librairies
Éditeur:
Les Études de la Nature Humaine
165, Grande Allée est
Québec (418) 523-3259

ARMOIRIES
Cadeaux uniques
500,000 noms, toutes nationalités ou selon votre description. Faites à la main sur plaque acajou. Aussi chevalières gravées, épées, cartes historiques. Joaillerie écossaise.
Maison Heraldic
Hôtel Sheraton Mt-Royal 288-4164
et Place Bonaventure:
Montréal 861-2989

LA COMMUNAUTÉ ARMÉNIENNE DE MONTRÉAL COMMÉMORE AUJOURD'HUI LE SOUVENIR DE SES DEUX MILLIONS DE MARTYRS, TOMBÉS EN 1915 EN TURQUIE, VICTIMES DU PREMIER GÉNOCIDE DE NOTRE SIÈCLE.
Comité de commémoration
Église arménienne
St-Grégoire l'Illuminateur

Quand un charmant jeune homme vient bouleverser la vie d'une vieille fille rangée...

Henri Troyat
Le front dans les nuages
Marguerite Cossoyeur partage son existence parfaitement organisée avec Germaine Taff, amie et locataire depuis 17 ans. Puis s'installe Paul Lecapellet. Insouciant et farfelu, il entraîne Marguerite dans son jeu. L'innocence est-elle plus redoutable que la méchanceté?
Dans ce roman tout de délicatesse et de fantaisie flotte comme une odeur de soufre.
Ce livre broché est en vente au prix de $7.25 dans toute bonne librairie du Québec.
flammarion

éditorial

Vers une politique de l'habitation

On ne peut encore vraiment parler d'une politique de l'habitation pour le Québec puisque le "document de travail" dont les lignes directrices, révélées par Le Devoir, ont été endossées hier par le ministre des Affaires municipales, n'a pas encore été inscrit par le gouvernement dans les lois, les crédits et les programmes nécessaires à son implantation. Il n'en reste pas moins qu'une étape fort importante vient d'être franchie par M. Guy Tardif et par le comité de huit membres qu'il avait chargé d'établir en un mois, à partir des matériaux déjà disponibles, "les lignes directrices d'une politique québécoise d'habitation".

Là où la confusion ou la pusillanimité pouvaient mettre des centaines de pages à patauger dans les problèmes et les "programmes" toujours insuffisants et souvent contradictoires de l'État, en un rapport clair et net de moins de trente pages, le comité d'étude a fait la synthèse qu'il manquait au gouvernement québécois.

Ainsi que les auteurs du rapport le signalent à M. Tardif, le court délai qui leur était imparti ne leur permettait pas d'approfondir "les aspects budgétaires et législatifs" de la nouvelle politique qu'ils proposent. Leur document de travail fournit néanmoins au ministre et au gouvernement ce qui manquait jusqu'à maintenant pour que les lois et les budgets fassent autre chose que de masquer l'aggravation de la situation. Car voilà à n'en point douter une remarquable proposition de politique.

•

Pour que des programmes gouvernementaux, en matière d'habitation comme en d'autres domaines, ne se contredisent pas et n'annulent pas réciproquement leurs effets bénéfiques, il faut qu'une politique unique et cohérente en soit l'assise. On ne pourra parler de politique intégrée du logement au Québec aussi longtemps qu'un seul gouvernement n'en aura pas la responsabilité ou, à tout le moins, tant que les politiques fédérales et provinciales n'auront pas été harmonisées. Le gouvernement de Québec, quant à lui, ne pouvait opter pour des "lignes directrices" sans qu'un diagnostic le plus réaliste possible soit posé sur la nature de la crise du logement et sur ses causes.

Sans charge inutilement polémique contre le gouvernement central ou l'entreprise privée qui fut le principal maître d'oeuvre de la production du logement au Québec comme dans le reste du pays, le comité constate d'abord l'incapacité de l'entreprise à but lucratif de répondre aux besoins sociaux essentiels, et l'absence de "leadership proprement québécois" en ce domaine pourtant vital du développement social et de l'aménagement du territoire. On pourra discuter cette analyse: les faits qu'elle cite ne souffrent malheureusement pas grande contradiction.

Le comité ne recommande pas au gouvernement d'évincer de l'habitation ceux qui n'y oeuvrent qu'en vue du profit. Le ministre, du reste, s'était déjà engagé publiquement, dans son entrevue avec LE DEVOIR, à tenir compte de trois grands intervenants dans ce domaine, dont l'entreprise privée. Contrairement au gouvernement fédéral, toutefois, le Québec ne ferait plus des entrepreneurs à but lucratif son partenaire, mais jetterait plutôt tout le poids de ses moyens législatifs et budgétaires du côté des municipalités et de ces autres organismes contrôlés par les citoyens et les usagers que sont, en principe du moins, les coopératives et les sociétés à but non lucratif.

Peut-être, dans cinq ou dix ans, les nouveaux partenaires de l'État se révéleront-ils aussi décevants que celui du "marché libre". D'ici là, et à la lumière des expériences déjà faites au Québec, c'est à bon droit que le gouvernement opterait plutôt pour les organismes communautaires cités plus haut. On a, par exemple, souligné parfois la déconfiture de certaines expériences de coopératives d'habitation, comme si de plus retentissantes faillites, économiques ou sociales, n'étaient pas survenues chez les partenaires à but lucratif de la Société centrale d'hypothèques et de logement. En réalité, si les premières eussent bénéficié de l'appui massif accordé aux seconds, le domaine de l'habitation serait peut-être l'un des mieux pourvus et des plus avancés au pays, ce qu'il n'est visiblement pas, notamment au Québec.

Plutôt que de tenter de combler ces retards par le recours à une société d'État qui serait forcément centralisée et autoritaire, le comité recommande la mise en place d'une Société de l'habitation largement décentralisée et associée à des partenaires locaux considérés comme les premiers maîtres d'oeuvre. Ces lignes directrices sont foncièrement saines, non seulement pour relancer le bâtiment en mobilisant les premiers intéressés, mais pour éviter l'édification à Québec d'une technocratie aussi peu acceptable que celle d'Ottawa.

Entre ces lignes directrices et les stratégies concrètes mises en oeuvre pour fournir aux Québécois non seulement des logements décents à prix raisonnable mais, comme le dit le rapport, "la maîtrise collective et le meilleur usage possible de leur habitat", de sérieuses déviations restent possibles et sont même prévisibles contre lesquelles on ne saurait trop se prémunir.

Ainsi, le document de travail note avec raison que sous le régime actuel, des ménages sans enfants ont le droit de s'installer dans de fort grands logements, alors que des familles doivent s'entasser dans de petits logis: une politique visant à protéger le droit d'occupation des locataires, fort sociale en apparence, consacre le privilège des premiers et la promiscuité misérable des seconds. De même, la priorité qu'à bon droit le gouvernement se sent obligé d'accorder aux plus défavorisés et en particulier aux personnes âgées, si elle ne s'accompagne d'une philosophie plus humaine de la participation sociale, risque d'aboutir à une ségrégation dorée, non moins oppressive que les taudis.

De plus, le comité d'étude n'a pu trouver ou, en tout cas, n'a pas recommandé d'organisme local ou régional cohérent qui puisse, grâce à une connaissance de plus en plus approfondie de son territoire, établir les programmes de relogement, de réparation, de rénovation, de construction, de financement, de mobilisation populaire et professionnelle qui éviteraient les interventions conflictuelles dans un même quartier, dans une même région. Plusieurs des municipalités et des caisses populaires, deux exemples d'institutions fortement établies qui pourraient faire davantage, sont loin d'offrir, dans l'habitation, la base opérationnelle que suppose la politique intégrée et dynamique proposée.

En outre, même si le gouvernement accepte de fournir des garanties qui déjà enlèvent à peu près tout risque aux prêteurs, il n'aura pas l'assurance que des fonds seront effectivement disponibles là où ils seront requis. D'autres sources de financement nettement orientées vers l'habitation devraient être mises à contribution, par exemple ces caisses de retraite dont les capitaux peuvent servir actuellement autant à démolir de bons logements qu'à financer des appartements de luxe, ou encore ces fondations qui ont commencé d'être constituées et dont le rôle pourrait être élargi et activé à la fois.

Enfin, Québec devra une bonne fois se décider à nettoyer l'industrie de la construction des éléments criminels, entrepreneurs sans scrupules ou agents d'affaires syndicaux véreux, dont les abus, extorsions, gaspillages contribuent encore, sous les yeux de la police et du législateur, à augmenter les coûts de l'habitation, et en conséquence à rendre inévitables ces allocations-logement proposées dont les fonds seraient plus utiles dans la rénovation et la production de nouveaux logis.

•

Bref, et sans même qu'on ait encore abordé les problèmes de négociations entre la SCHL fédérale et Québec, rien n'est à l'avance résolu des difficultés considérables qui vont se poser sur le terrain où le gouvernement, s'il accepte la politique de M. Tardif, va engager l'une des plus importantes batailles sociales des prochaines années. Mais à tout le moins, il disposera désormais d'un plan général à la fois réaliste, ambitieux, et intégré à la politique de l'aménagement urbain dont les grandes lignes commencent d'être esquissées.

Reste à espérer que les moyens seront à la mesure du plan et que le gouvernement aura le courage de faire de ce peuple de locataires des citoyens "maîtres chez eux".

Jean-Claude LECLERC

Pour une Charte du français recevable et praticable

par GÉRARD BERGERON

Le premier mérite du Livre blanc sur la langue est d'exister. Si le gouvernement avait vraiment eu les noirs desseins qu'on lui prête en certains milieux il n'aurait pas soumis un pareil texte à la discussion publique. Il aurait lancé le projet de législation à un moment peu propice au débat, ou l'aurait fait précéder d'une campagne de propagande intense. Si l'on trouve que le Livre blanc a la pédagogie lourde qu'on songe à l'assez peu joyeux tintamarre qui se serait produit si le gouvernement avait tablé plutôt sur l'effet de surprise d'une législation toute prête, à exécuter en douce, par exemple, avant les grandes vacances. (Quel symbole c'eût été entre les fêtes du 24 juin et du 1er juillet!)

Le gouvernement s'est mis à découvert. Il a invité au dialogue et en fournit les moyens. Il sollicite des réactions de même ouverture sur un sujet spécialement inflammatoire. Il est aux écoutes. Il enregistre. Les réactions passionnées sont presque toujours dignes malgré certaine inflation verbale difficilement évitable. Après la législation canadienne sur les langues officielles qui fut "mal comprise" selon M. Trudeau, après la Loi 22 qui subit le même funeste sort selon M. Bourassa, nous sommes à nouveau en plein sujet **passionnant**, c'est-à-dire qui passionne.

•

À part les anglophones, très peu de gens (dont M. Michel Brunet avec insistance) avaient vu la portée de la reconnaissance du principe du français comme "langue officielle" dans la Loi 22. La quelque centaine des exceptions et dérogations, qui suivait, en atténuait considérablement l'application. Mais le principe général de la Loi 22 était l'indispensable appui pour la programmatique d'ensemble du Livre blanc. Il l'expose avec clarté et conviction, dominant avec aise l'apparence tout au moins de certaines contradictions.

C'est par un implacable diagnostic de carence que débute le Livre blanc. Pour d'aucuns, cette démonstration est exagérément pessimiste, inutilement alarmiste. Peut-être faut-il laisser passer dès lors que, par d'autres perceptions, on aboutit à un jugement global assez identique. Par quelque bout qu'on prenne la question, qu'une majorité linguistique de 80% doive recourir à une législation organique pour protéger, puis promouvoir, sa propre langue, c'est bien la preuve que quelque chose ne va pas depuis longtemps, qu'il y avait tout au moins manque d'adaptation à l'environnement. Cela reste vrai même si l'analyse est quelque peu rapide, court-circuitant ici et là dans une trame remarquablement serrée.

Une majorité s'est trouvée, par l'influence séculaire de la géographie et de l'histoire, en processus d'être **minorisée** chez elle pour quelques-uns des actes les plus importants de la vie collective. Elle n'avait pas les moyens d'intégrer la plus grande partie de ses immigrants qui allaient gonfler le groupe minoritaire. Son visage extérieur était devenu une contrefaçon des signes normaux de présence et d'identification d'une collectivité francophone. D'un mot, cette majorité s'**ajustait** à la minorité en force dominante sans forcément l'intention, ni même la simple conscience, de la domination. Le Livre blanc propose une totale inversion de ces ajustements comme nouvelle norme fondamentale.

A un monde qui, linguistiquement, acceptait de marcher sur la tête, il est proposé d'avancer comme il est d'usage. Faire cesser la situation objective d'**absurdité**, c'est la grande finalité du vaste projet. Il insiste pour que cela s'accomplisse avec le moins de **dramatique** au niveau subjectif des consciences, mais cela ne peut aller sans soubresauts ni contrecoups.

•

Les parrains de la future Charte pourront honorer la plus grande partie du Livre blanc en délestant la prochaine législation des entraves ou "gaffes" dont je parlais dans un précédent article. Car je suis de ceux qui se refusent de voir dans la Charte un instrument de la lutte pour l'indépendance avec quelque intention obscure de créer un **fait accompli** culturel. Comme corollaire, je crois encore qu'il faut prendre en compte l'appartenance jusqu'à nouvel ordre à l'ordre constitutionnel canadien. On peut y voir le minimum pour une politique "civilisée". Elle s'impose d'autant plus étant donné la hauteur du projet global, qui a trop tardé jusqu'ici, d'un Québec enfin authentiquement français.

Ce n'est pas ce que la législation annoncée aura d'explicite dans l'obligation, d'éventuellement tracassier dans l'application, ou même d'impératif jusqu'à la coercition, qui la rend a priori contestable ou détestable. C'est plutôt le tour parfois maladroit dans la prescription des moyens qui laisse déjà craindre des règles législatives d'une applicabilité douteuse. Je ne fais pas appel au classique "sens du compromis", mais bien à cette faculté du discernement politique pour rendre l'essentiel de la loi recevable à moindre mal et le plus possible praticable.

L'autre tentation du législateur de la Charte est d'essayer de tout y mettre d'un coup. Ou de croire que certains retraits ou modifications vont affaiblir l'ensemble. On ne légifère pas pour toujours. Une législation doit permettre des amorces pour des révisions, des compléments. L'imposition de force d'une mesure particulière spécialement inopportune, même très partielle, peut mettre en péril l'efficacité de la loi en sa totalité. Il faut y penser à temps. C'est le beau risque démocratique d'un Livre blanc de permettre, en sondant les divers publics, d'aménager des replis, de susciter des corrections, d'accueillir des ajouts.

On a pu être tenté de faire du forcing en annonçant plus (ou faire craindre plus) pour se satisfaire de moins à l'heure de la décision législative ou réglementaire. Il s'agit de voir les limites objectives de la logique d'un "Québec essentiellement français" qui ne pourra se concrétiser que dans un univers de réalité se vivant. Les gains réels de la francisation effective ne sont pas fonction étroite de ce qui est enlevé "aux Anglais", mais de ce qui peut être francisé de pratiques anglophones sans nécessité ou devenues proprement abusives par la force de la routine incontrôlée.

Aussi, convient-il de penser aux moyens administratifs d'affiner les modalités d'une législation qui doit faire une large part à ce que les pédagogues appellent les "processus d'apprentissage". La loi ne saurait être plaisante pour tous; mais elle devra fournir les moyens gradués de sa propre applicabilité.

Pourquoi tomber dans la gaucherie, ressentie comme odieuse, de sembler accorder moins de droits linguistiques aux anglophones du Québec que n'en ont déjà, au moins sur le papier, les francophones de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick? Pour quel résultat pratique? Habitués à la domination linguistique inconsciente et allant de soi, les anglophones québécois ont beaucoup appris depuis la Loi 22.

Nous leur demandons d'admettre cette "inversion des ajustements" en quelques semaines, alors que notre incurie (ou notre aliénation culturelle) nous faisait accepter depuis des générations cette "situation d'absurdité", dont il a été également question plus haut. Le Livre blanc aura dit, avec l'insistance qu'il convenait, qu'il n'était pas sain pour une société mixte de fonctionner à l'inverse de sa proportionnalité linguistique. Il ne faut pas que les contraintes de l'environnement l'emportent sur l'épanouissement du milieu d'authenticité. Aucune société consciente d'elle-même ne le permet.

Tous, anglophones comme francophones, nous devons secouer nos complexes linguistiques. Entre l'apothéose, masochiste, du joual et le purisme, risible, qui faisait badigeonner le STOP des panneaux de signalisation routière, pour ne laisser subsister que l'ARRÊT (inconnu de la francophonie mondiale) nous avons l'occasion de prendre une meilleure mesure de notre langue comme "milieu de vie".

Par ailleurs, nos amis anglophones devront se dépouiller de leur complexe naissant de **huguenots linguistiques** malgré, il faut en convenir, certaines apparences de Révocation d'Edit de Nantes dans le Livre blanc. Charles Taylor a eu cette phrase qui résume l'essentiel dans les circonstances: "Il faut se parler sans la rhétorique des persécutés et des idéalisations". Une autre phrase que je trouve admirable est celle d'un correspondant de Châteauguay qui écrit à un journal de Montréal: "Having spoken both languages all my life, I am not about to be told two is one too many."

•

Je me rends compte que j'aurai écrit un autre article que celui que j'avais en tête, au début, en semblant me porter à la défense de la plus forte minorité linguistique des pays d'Occident... Au lieu d'y aller de certaines suggestions en rapport à telle ou telle mesure (relations de travail, toponymie, etc...), je n'aurai traité que de l'économie générale du Livre blanc. L'indépendance peut ne pas pouvoir se produire. Mais l'opération francisation, vitale, doit réussir. Une circonstance aussi favorable risque de n'être plus répétable.

Il faut que le gouvernement ne perde pas cette première manche du Livre blanc dans l'opinion d'ici les prochaines semaines. Ce serait d'un mauvais calcul que de se satisfaire par avance de savoir qu'on pourra enlever à l'arraché la législation avec ses mesures les plus discutables qui ne sont pas essentielles.

Il y a suffisamment de raisons d'incertitude hors cette question dans notre société à l'heure actuelle. Les fautes d'appréciation et les erreurs tactiques se paient souvent longtemps après, en "stratégie" justement.

la parole du jour

"Que tous soient un" — Jean 17,21.

"Il n'y a qu'un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous, par tous et en tous" — Ephésiens 4,6.

"Il y a plusieurs membres, et cependant un seul corps. L'oeil ne peut donc dire à la main: Je n'ai pas besoin de toi; ni la tête à son tour dire aux pieds: Je n'ai pas besoin de vous" — 1 Corinthiens 12,20-21.

L'ancien et le nouveau

TROIS RÊVES

par JEAN MARTUCCI

Sur le lac, j'ai vu dans la nuit une barque pleine de pêcheurs qui commençaient à désespérer parce qu'ils n'avaient encore rien pris. Du rivage, quelqu'un s'inquiéta d'eux: "Les enfants, avez-vous du poisson?", dit Jésus. Et il leur lança un conseil qu'ils écoutèrent. Leurs filets furent bientôt remplis à tout rompre de poissons de toutes sortes et l'un des hommes, tout à sa joie, sauta dans l'eau avant même que la barque eût fini d'accoster... Alors j'ai rêvé que tout homme désespéré entendait quelqu'un qui s'inquiétait de lui, qu'il prenait le risque d'écouter une voix dans la nuit, qu'il était comblé au-delà de toute attente et qu'il criait son bonheur avant même d'avoir touché terre. Et j'ai cru entendre le mot "Évangile".

Au bord du lac, j'ai vu un homme qui grillait du poisson sur un feu de braise et le présentait, avec du pain, à des pêcheurs fatigués de la nuit: "Venez déjeuner", disait Jésus. Et tout le monde comprit, sans même poser de questions, que c'était bien lui. Alors j'ai rêvé que tout homme fatigué apprenait à fêter avec bien peu de chose, découvrant qu'un simple geste parle plus que bien des mots et répond d'avance à plus d'une question. Et j'ai cru entendre le mot "Eucharistie".

Sur le rivage, j'ai vu deux hommes que tout séparait. Comment pouvait-il, celui-là, se fier à cet autre qui l'avait renié trois fois? Comment allait-il, celui-là, rassembler les brebis que cet autre avait lâchement désertées? Puis Jésus parla trois fois d'amour et trois fois d'unité, et j'ai vu l'autre le suivre jusqu'au bout, là même où il ne voulait pas aller... Alors j'ai rêvé d'une poignée d'hommes et de femmes, coupables de faiblesse, il est vrai, mais capables d'amour, devenant pour le monde, en dépit de leurs reniements, les serviteurs d'un rassemblement qui les dépasse. Et j'ai cru entendre le mot "Église".

(Inspiré de Jean 21,1-19)

"Une erreur que je me reprocherai toujours"

Des excuses et des explications

par ROBERT GUY SCULLY

■ La reproduction dans le Star de samedi dernier d'un texte de Robert Guy Scully qui avait d'abord fait l'objet d'une communication à Washington a valu à l'auteur une avalanche de protestations. Elle a aussi valu à M. Scully un net désaveu du rédacteur en chef du DEVOIR, Michel Roy. Dans ce texte qu'il nous communique de Portland, où il séjourne présentement, M. Scully présente "des excuses et des explications".

A cause de la blessure que j'ai ouverte, et que je voudrais à tout prix panser, je veux d'abord mettre de côté mes explications pour m'excuser.

Mes excuses s'adressent à ceux qui ont vraiment cru qu'un écrivain montréalais est allé à Washington pour dénigrer les siens, et qui se sont sentis offensés et méprisés. C'est à eux également que j'adresse mes explications.

Je veux leur dire, s'ils peuvent me croire, que le tort qui a été fait n'est pas celui qu'on a dit. Il est impardonnable pour un écrivain d'écrire par méchanceté, ou pour blesser, ou par mépris. Il ferait mieux de cesser d'écrire. Ce n'est pas ce que j'ai fait, mais c'est ce qui a été compris. Par conséquent, j'ai fait mal à une foule de Québécois, et voilà le vrai tort. La haine, la discorde, le mépris sont des choses affreuses, et d'y avoir contribué, même involontairement, je me sens tout aussi coupable et chargé de remords que si j'avais véritablement voulu faire mal.

Le résultat en pratique est le même, et je regretterai toujours amèrement d'avoir écrit ce que j'ai écrit. Mais il faut en même temps que je m'explique, puisque c'est le seul moyen que j'ai à ma disposition pour commencer à réparer les dégâts.

L'article en question n'est pas un article mais un discours, prononcé le 30 mars à Washington devant un public d'Américains et de Canadiens anglais. Il a été reproduit par le journal principal de la capitale américaine, pour faire pendant à l'article écrit quelques semaines auparavant, contre l'indépendance, par M. Eric Kierans.

Ce texte visait très directement le public de Washington. C'est entièrement à mon insu et sans mon approbation que le **Post** l'a mis à la disposition des autres journaux de sa chaîne.

J'ai protesté très vigoureusement auprès des responsables de ce journal, qui m'ont assuré que de toute manière seul le **Star** de Montréal leur avait manifesté de vive voix l'intention de le reproduire, et qu'il était douteux que des journaux de par le monde s'intéressent à un texte si long et si personnel. Ceux qui ont parlé de "millions de lecteurs" et de "centaines" de journaux ont été injustes, ils n'ont fait que jeter de l'huile sur le feu et augmenter l'humiliation des lecteurs offensés.

Je viens aussi d'apprendre (puisque avant de rencontrer les journalistes de Radio-Canada ici je n'avais pas vu le **Star**) que le **Post** a également enlevé, à mon insu et sans mon approbation, un paragraphe extrêmement important du début, qui donnait le ton à tout le texte. Je disais: "I care only for my people", je ne tiens qu'à mon peuple, et j'expliquais que je devrais dire des choses très douloureuses pour moi et les miens. Dès le départ, mes auditeurs étaient avertis que ma solidarité était avec mes origines, et que mon ton serait pessimiste, mais fraternel.

C'est seulement si ma solidarité avait été avec ces auditeurs — pour mieux rire, ou me moquer — qu'il y aurait eu méprise, ou caricature. (Mais croit-on vraiment qu'un auditoire, même américain, aurait accepté qu'un étranger vienne chez eux rire de son peuple?) Néanmoins, amputé de la sorte, le texte a un caractère brutal que je n'ai jamais voulu lui donner. Et aucun Américain qui me l'a entendu prononcer ce soir-là n'a eu à son égard et à notre égard que des sentiments chaleureux: plusieurs sont venus le dire le soir même.

Mon intention était de briser, violemment si nécessaire, le mur d'indifférence qui sépare le Québec des États-Unis. J'ai été obligé d'assumer, il y a quelques années, mon bilinguisme indéracinable, que je n'ai ni choisi ni même voulu. J'ai été obligé d'accepter que j'aurais toujours un pied dans une culture et un pied dans l'autre. A partir de ce moment-là, mon seul rêve a été de rapprocher les deux peuples, d'écrire en anglais et en français, et de faire connaître les Québécois, les Métis, les Cajuns au reste de notre continent. C'est la seule contribution que je peux faire. (Les Français sont les plus grands oubliés d'Amérique après les Indiens.)

J'ai vu à la télévision, comme tout le monde, René Lévesque parler à New York. Je l'ai vu prononcer un discours courtois et modéré, auquel plusieurs personnes avaient collaboré. Il a fait la liste de nos réalisations et de nos aspirations. Quand j'ai senti l'indifférence de son auditoire, qui après tout cela a préféré poser des questions au gouverneur de l'État de New York, j'ai compris que nous n'existons pas aux yeux des Américains, et que la politesse et la modération n'y peuvent rien. Et je me suis juré que ça n'arriverait pas à Washington.

Pour briser le mur de l'indifférence j'ai fait un choix que je regrette maintenant du fond du coeur: il a peut-être été efficace sur le coup, mais il ne valait pas la peine que j'ai infligée.

J'ai choisi de ne dire que le plus douloureux, le plus désespérant, j'ai voulu montrer à ces gens le pire qui peut arriver lorsqu'un peuple est laissé pour compte pendant deux cents ans, derrière un mur, luttant pour s'aimer et pour s'assumer lui-même, mais ne recevant aucun amour de l'extérieur.

Même si j'ai préféré ne pas en parler, j'avais en tête le suicide d'Hubert Aquin, qui me paraît le signe le plus malheureux et le plus évident de la vie collective en vase clos.

J'ai choisi le terme "infirme" parce qu'un infirme est privé de quelque chose auquel il a droit, qu'il n'est pas responsable de sa blessure, et qu'il en portera toujours la marque. Je n'ai pas été tendre pour la France, parce que c'est elle qui nous a d'abord laissé tomber, préférant appuyer une cause bien plus prestigieuse, la révolution américaine. J'aurais pu mentionner également que l'on a assassiné la race métis, empêchant que l'Amérique du Nord ne devienne un continent vraiment bilingue. Quoi qu'il en soit, nous sommes condamnés à une lutte incroyablement inégale et injuste: je ne suis pas le premier à l'écrire.

Si j'avais montré l'autre côté de la médaille, si j'avais parlé "objectivement" de choses positives, si j'avais fait, bref, comme le **National Geographic**, mes auditeurs auraient agi exactement comme tout le monde à Washington, de George McGovern à James Reston, avait agi jusque là: ils auraient conclu que, dans le fond, nos problèmes ne sont pas si graves que cela, et on nous aurait replongés dans l'obscurité où nous sommes tenus.

Je n'ai pas dit que les Québécois n'avaient pas d'appartenance. J'ai dit qu'ils s'appartenaient, mais qu'ils n'avaient pas leur juste place au sein des autres peuples. Je n'ai pas dit qu'ils "s'applatissent". J'ai dit qu'ils s'attendent à recevoir des coups par derrière et que dans ces cas-là, on se replie contre le choc. Je n'ai pas dit qu'il fallait agir comme les Juifs ou les Italiens. J'ai dit avec ironie que ces groupes-là avaient été "vifs" et s'étaient jetés sur l'anglais dès leur arrivée en Amérique.

Ceux qui veulent faire la preuve de leur patriotisme sur le dos de ce texte vont simplement attirer l'attention sur eux-mêmes, sur le texte et sur moi, ajoutant à la peine de ceux qui ont été offensés. Qu'est-ce que cela donne de bon? J'admets avec eux mon tort, et je leur assure que je le paye. Je viens de vivre les pires journées de ma vie, que je n'oublierai jamais.

Le choix de ne montrer qu'un côté de la médaille s'est avéré, par la publication du texte à Montréal, une erreur que je me reprocherai toujours. La semaine qui se termine a été un calvaire d'attentes angoissées, et de conversations téléphoniques où j'ai appris les noms d'innombrables connaissances et amis blessés.

Je veux dire en terminant que je connais très bien les éléments "positifs" que j'ai tus cette fois, et que c'est la première fois que je les ai tus à dessein, et la dernière. En cinq ans, j'ai écrit trois articles en anglais (je suis fier des deux autres) et des dizaines de textes en français où j'ai dit mon admiration fervente pour des Québécois tels Pierre Perreault, Gabrielle Roy, Jacques Ferron, Pierre Vadeboncoeur, Fernand Dumont, Gratien Gélinas, Marcel Dubé, Denys Arcand, Victor-Lévy Beaulieu, Réjean Ducharme et tant d'autres. Ironie du sort, en ce qui me concerne, une revue et un éditeur québécois publient au même moment un texte sur **Maria Chapdelaine** et une traduction de René Lévesque où je pense avoir agi correctement, et la radio diffuse une émission où je cherche à faire aimer la musique de nos frères de Louisiane. J'ai préparé avec vingt-cinq auteurs un livre sur Montréal qui doit paraître, et où j'ai dit tout mon amour pour cette ville et particulièrement pour Hochelaga-Maisonneuve, le lieu auquel je suis le plus profondément attaché. Enfin, le livre pour lequel on m'a accordé un congé est également porteur d'espoir et d'amour, sans quoi il ne servirait à rien de l'écrire.

Je remercie mes collègues et mes amis qui m'ont manifesté de l'indulgence, parce qu'ils savaient ces choses. Ils auraient bien pu n'en avoir aucune.

Portland, Maine, le 22 avril 1977.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Rédacteur en chef: Michel Roy

Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny

Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Laignon

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $55 par année; six mois: $30. À l'étranger: $60 par année; six mois: $33; trois mois: $21. Éditions du samedi: $15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées **des événements** **des hommes**

Un "conflit irréconciliable" autour du Livre blanc

"La minorité de langue anglaise n'acceptera jamais une définition de son avenir qui prévoit son élimination"

—75 personnalités anglophones

■ Dans la déclaration la plus représentative qui ait émané jusqu'à ce jour de la communauté anglophone québécoise au sujet du Livre blanc sur la langue française, un groupe d'environ 75 personnalités québécoises — presque toutes de langue anglaise — ont porté hier un jugement très sévère sur la philosophie qui a présidé à la rédaction du document dont M. Camille Laurin s'est fait le parrain. Le groupe affirme entre autres que la minorité anglophone n'acceptera jamais une vision de son avenir qui prévoit à toutes fins utiles son extinction progressive. Il voit dans plusieurs dispositions du Livre blanc des sources de "conflits irréconciliables". Étant donné l'importance de ce document, nous le publions en entier, ainsi que la liste complète des signataires. Ce premier document doit être suivi ces jours prochains de deux autres textes sur la langue d'enseignement et la langue des affaires et des milieux de travail.

Au Québec, nous sommes chez nous. Nous tous, signataires de cette déclaration, sommes résidents de cette province. Certains d'entre nous sont issus de familles qui vivent ici depuis les générations; d'autres sont arrivés au Québec après leur naissance. Nous voulons tous que nos enfants puissent faire souche au Québec et fassent partie intégrante de son avenir.

En tant que Québécois, nous aspirons ardemment à voir se développer chez nous une société prospère et douée de vitalité, une société aussi où chaque citoyen peut continuer à se sentir chez lui au même titre que n'importe quel autre citoyen. Nous trouvons normal que le français soit la langue principale. Nous reconnaissons que le français est la langue de la majorité et qu'il constitue la langue commune de la société québécoise. Nous convenons que les Québécois d'expression française devraient être en mesure d'assumer intégralement en français tous les aspects de leur vie. Les Québécois d'expression anglaise ont l'obligation très nette de parler français s'ils désirent participer à la vie du Québec avec la majorité d'expression française.

Nous ne pouvons donc qu'adhérer aux principes suivants énoncés par le Livre blanc:

1) chaque Québécois devrait avoir la possibilité d'apprendre le français et de s'exprimer dans cette langue;

2) chaque francophone devrait être en mesure de travailler en français au Québec;

3) les entreprises d'une certaine envergure devraient avoir la capacité de traiter leurs affaires en français;

4) tous les individus devraient avoir le choix de communiquer avec les corps publics en français ou en anglais et de recevoir des corps publics des communications dans la langue de leur choix;

5) les droits, les langues et les cultures des minorités devraient être protégés;

6) l'enseignement du français ou de l'anglais langue seconde devrait être une partie intégrante de la formation de tous les étudiants du Québec et il faudrait promouvoir l'enseignement d'autres langues.

Nous sommes heureux de constater que le Livre blanc affirme: "Le gouvernement reconnaît que, dans le Québec, il existe une population et une culture anglaises" et que "cette population, cette culture constituent une composante irréductible de notre société." On pourrait en conclure que la politique du gouvernement devra consister à accepter la langue et la culture anglaises comme une réalité du Québec et à promouvoir des relations biculturelles dans un esprit de respect mutuel et de tolérance. Toutefois, le Livre blanc doit être envisagé comme un tout. Il est inconcevable que certains passages de ce document doivent être pris au sérieux, d'autres à la légère. Or, envisagé comme un tout, le Livre blanc est un document qui donne l'impression que la minorité anglophone peut et doit être éliminée.

La philosophie du Livre blanc

A notre avis, on doit bâtir un Québec fort et doué de vitalité avec la participation active de la minorité. Selon une idée qui a joui d'une certaine vogue au Québec, la langue et la culture françaises seront toujours sapées à la base tant qu'il existera une minorité anglophone florissante; l'on doit donc inciter cette minorité à émigrer ou à se laisser assimiler dans l'intérêt de la survie de la majorité. Il faut, par conséquent, permettre aux Anglais de s'exprimer le moins possible en public et réduire la collectivité anglophone en nombre.

Nous répudions sans ambages cette philosophie. En effet, elle reflète d'abord un manque de confiance sans fondement envers la vitalité du Québec francophone. En dépit d'une présence anglaise qui n'a subi aucune entrave au Québec, et en dépit de toutes les influences exercées par le reste du Canada et les États-Unis et auxquelles sont exposés les Québécois, la position de la langue et de la culture françaises n'a jamais été plus forte.

Nous craignons par ailleurs qu'une telle attitude ne crée une politique de repli sur soi et d'isolement, une politique visant à isoler le Québec de toutes les influences que le gouvernement juge contagieuses, une politique qui, en fait, assimile à des menaces toutes les influences extérieures. Dans une société qui poursuivrait une telle politique, l'atmosphère ne tarderait pas à devenir irrespirable non seulement pour les minorités dont on bafoue les droits, mais pour tout le monde et même pour la majorité. La situation finirait par étouffer tout développement sain.

Enfin, une telle philosophie n'offre absolument aucune base de collaboration entre majorité et minorité pour réaliser une vision commune du Québec. La minorité anglophone n'acceptera jamais une définition de son avenir prévoyant son élimination. C'est là que réside un conflit irréconciliable.

Cette philosophie, il est vrai, n'est nulle part prônée dans les déclarations générales de principe du Livre blanc. En fait, elle est répudiée de manière explicite par le deuxième des quatre principes d'une politique de la langue exposés au chapitre II, à savoir que l'on doit respecter les minorités, leurs langues et leurs cultures. Or, après avoir été posé, ce principe est violé dans certaines dispositions de la Charte que présente le Livre blanc. En effet, quelle autre interprétation peut-on donner à des mesures telles que la suppression du bilinguisme devant les tribunaux, l'interdiction des enseignes publiques en anglais, l'obligation faite aux municipalités et aux commissions scolaires desservant des circonscriptions d'expression anglaise de rédiger leurs ordres du jour et procès-verbaux entièrement en français, l'imposition d'amendes et de dénonciations en public aux entreprises dont les programmes de francisation ne sont pas satisfaisants pour le gouvernement et les conditions proposées pour l'inscription dans les écoles anglaises, et qui devront inévitablement ramener le nombre de ces écoles à une fraction de ce qu'il représentait auparavant?

Le Livre blanc exprime de la sollicitude à l'égard de la survivance de la minorité anglophone, mais le message adressé à cette minorité par l'ensemble du document est clair. La collectivité anglophone a une place au Québec sous réserve qu'elle soit invisible et silencieuse et qu'elle se réduise en nombre progressivement.

Il s'agit là d'une ligne politique catastrophique, non pas uniquement pour la minorité anglophone, mais encore pour le Québec. En effet, comme le reconnaît le Livre blanc, la vie d'une collectivité ne se limite pas au "droit pour chaque individu de s'exprimer (dans son) idiome quand il s'adresse aux organismes gouvernementaux, aux administrations scolaires, à sa femme ou à ses enfants". La minorité anglophone a fondé des écoles, des hôpitaux et des universités. Ces établissements desservent toutes les couches de la population et ils ont apporté une contribution considérable à la vie du Québec. Ils continueront à apporter une contribution considérable s'ils conservent leur vitalité. Nous relevons avec satisfaction que les hôpitaux et les universités ne feront pas partie de l'administration publique au chapitre de la législation linguistique. Il n'en reste pas moins que ces établissements ne sont pas appelés à prospérer et à se développer si la collectivité qui les a fondés et appuyés est vouée au dépérissement. Le fait de les sacrifier en les condamnant à l'atrophie constituerait une erreur tragique. Quel bénéfice en retirerait la société québécoise? Comment aiderait-on la langue et la culture françaises à s'épanouir si ces écoles, ces hôpitaux et ces universités étaient incapables d'apporter leur contribution comme ils l'ont fait dans le passé?

Un Québec unilingue?

Le Livre blanc déclare qu'il "ne sera... plus question d'un Québec bilingue". Quelle est la portée de cette déclaration? La population du Québec est-elle appelée à être unilingue? Dans l'affirmative, francophones et anglophones pourraient subir des conséquences nettement préjudiciables. Comme nous l'avons dit, nous sommes attachés au caractère biculturel et bilingue de notre province. Nous nous opposerions fermement à toute tentative de modification de cet aspect éminemment particulier du Québec.

Le bilinguisme que nous prônons ne signifie nullement l'obligation imposée à quiconque de parler les deux langues. Il signifie plutôt que l'on garantisse la liberté de chaque individu de parler sa propre langue sans imposer aucune discrimination ou restriction officielle.

L'énoncé du Livre blanc à ce sujet fait table rase non seulement des deux langues officielles du Canada, mais aussi de la nécessité pour le Québec d'entretenir des rapports avec l'Amérique du Nord et les autres pays du monde. Le bilinguisme est un impératif économique. Son exclusion compromettra l'avenir de la population même que la Charte vise à protéger.

Nous sommes partisans du bilinguisme non seulement au Québec mais dans chacune des autres provinces du Canada. Nous engageons tous les gouvernements provinciaux à poursuivre l'application des mesures déjà prises à ce chapitre et à en prendre de nouvelles partout où peu d'efforts ont été consacrés pour permettre aux Francophones de se sentir à l'aise lorsqu'ils se servent de leur propre langue. Les mesures adoptées par notre gouvernement pour encourager le bilinguisme ne manqueront pas de provoquer une réaction favorable et de se traduire par une politique plus efficace dans toutes les régions du Canada.

La langue des affaires

Nous appuyons le droit de la majorité à assurer l'épanouissement suivi de la langue et de la culture françaises. Dans cet esprit, nous réitérons notre acceptation du français comme langue prédominante des affaires. Si nous ignorions le progrès considérable et suivi réalisé à ce chapitre au cours des quinze dernières années, nous pourrions peut-être comprendre la solution punitive prônée par le Livre blanc par la législation de la langue dans l'entreprise. Mais nous nous demandons si l'expérience acquise ces derniers temps par les entreprises qui ont collaboré avec la Régie de la langue française pour implanter des programmes de francisation indique vraiment la nécessité d'une telle solution. Nous sommes nettement d'avis que tel n'est pas le cas.

En fait, en se basant sur des renseignements périmés, le Livre blanc brosse un tableau inexact de la situation réelle des personnes d'expression française au sein de l'entreprise au Québec d'aujourd'hui. Il passe sous silence les progrès fantastiques réalisés dans la promotion des francophones dans l'industrie privée et le fait que la vaste majorité de ceux-ci au Québec se servent du français comme langue exclusive ou prépondérante du travail. Le Livre blanc cite erronément le rapport de la Commission Gendron en affirmant: "L'anglais prédomine nettement dans les communications générales de travail: 82% du total des communications se font en anglais..." En fait, le chiffre de 82% tiré du rapport Gendron **s'applique uniquement aux anglophones.** Ce document établit que 64% de tous les travailleurs francophones se servent exclusivement du français, alors que 32% d'entre eux se servent aussi bien du français que de l'anglais et 3% se servent uniquement de l'anglais. Il a été établi que les 32% qui travaillent dans les deux langues se servaient de leur langue maternelle au cours de la majeure partie de leurs heures de travail; 71% des rapports soumis par ces employés étaient rédigés en français. Au total, a conclu la Commission Gendron, les francophones se servent de leur langue maternelle pendant 87% de leurs heures de travail. Ce chiffre ne laisse guère entendre que bilinguisme est synonyme d'assimilation par les Anglais.

Les statistiques du Livre blanc sur la position relative des francophones dans l'économie du Québec datent de 1961; elles omettent donc de faire ressortir les progrès importants réalisés au cours des seize dernières années. Il est pénible de voir ce document propager le vieux cliché de minorité anglophone monolithique, riche et puissante et celui de majorité francophone pauvre et déshéritée. Il est évidemment facile de se baser sur un tel cliché pour justifier l'abrogation des droits et des positions des anglophones au bénéfice de la population francophone. Toutefois, le vieux cliché ne tient plus lorsqu'on l'examine de près.

Il n'y a pas de doute que, à la lumière des changements importants survenus au Québec depuis 1961, l'image des anglophones privilégiés d'il y a seize ans manque totalement de réalisme. Où est donc la justification de la solution punitive préconisée pour la langue des affaires?

Quant aux conséquences de cette solution punitive, assortie de sanctions et de mesures de surveillance linguistique, il est évident qu'elles ne pourront être que désastreuses pour l'économie du Québec.

Si les dispositions du Livre blanc sont implantées telles quelles, elles feront sortir le Québec du courant de l'économie nord-américaine et ce à une époque où non seulement le chômage atteint des proportions désastreuses mais aussi où il n'y a aucun indice que les Québécois, qu'il s'agisse d'ouvriers, de membres des professions libérales, de technocrates ou de fonctionnaires soient disposés à sacrifier leur niveau de vie ou à accepter un niveau inférieur à celui de la moyenne en Amérique du nord. En tout cas, les déclarations des chefs ouvriers et les conventions collectives n'indiquent nullement que les travailleurs accepteront de compromettre les progrès réalisés au cours des dernières années.

Nous devons nous garder de transformer le Québec en un milieu économique caractérisé par des filiales. Évidemment, il y aura toujours des entreprises pour desservir le marché du Québec. La très grande majorité de ces entreprises exercent d'ores et déjà leurs activités entièrement en français. Mais le type d'emplois dont le Québec a désespérément besoin pour les diplômes de ses universités et écoles techniques, déjà aux prises avec un marché du travail morose, se retrouve souvent au sein d'entreprises qui desservent un marché bien plus vaste que le Québec. C'est ainsi que les sièges sociaux, les services de recherche et de développement et nombre d'entreprises de fabrication secondaire qui existent au Québec ne sont qu'une partie d'une exploitation à l'échelle canadienne. Ils se tournent vers l'extérieur du Québec pour leurs opérations quotidiennes et peuvent fort bien exercer celles-ci à partir de Toronto, Halifax, Calgary ou Vancouver. En fait, le choix du Québec leur a souvent été dicté par la dualité des langues et les horizons qu'ouvre cette dualité. Les emplois offerts par ces entreprises sont généralement ceux qui sont les plus intéressants et qui posent le plus de défis. La raison d'être des entreprises en question n'est pas de desservir le marché des succursales. Et pourtant, ce sont ces entreprises que menace le plus le Livre blanc. Tout en acceptant, et tout en favorisant dans certains cas, un climat de bilinguisme et d'intégration au sein de la société québécoise, elles ne peuvent vivre dans un milieu francophone unilingue.

Il semble qu'une hypothèse tacite circule dans certains milieux nationalistes, à savoir que si les anglophones occupant ces emplois étaient incités à émigrer, il y aurait des postes vacants que les francophones pourraient occuper. L'ennui, c'est que ce n'est pas la personne qui disparaît mais plutôt l'emploi. Ce sont tous les Québécois, anglophones ou francophones, qui souffriront de cet état de chose.

Il n'est pas nécessaire de monter une telle tragédie. Les employeurs qui ont bâti leurs entreprises au Québec tiennent à rester au Québec. Les chefs d'entreprises ont déjà favorisé un degré élevé de francisation des grandes sociétés et ils ont affirmé leur désir de mener à bien ce processus. S'il faut prendre des mesures qui ne soient pas déjà appliquées, il suffit d'établir un dialogue entre le Gouvernement et ceux qui sont responsables du succès de l'entreprise.

La communication présentée par le Comité sur la langue des affaires, contient un certain nombre de points qui méritent l'attention du gouvernement. Nous appuyons les recommandations visant l'étude, par un comité de travail, des règlements concernant la francisation des entreprises. Ce comité serait composé de représentants du gouvernement, des syndicats et de l'entreprise privée. Il aurait

Suite à la page 6

Les signataires

— Geoffrey Adams, Université Concordia;
— Brian Ash, Champlain Regional College;
— Edward Ballon, Dirigeant d'entreprise;
— Clarence Bayne, Black Community Central Administration of Quebec;
— John Beech, Touche, Ross & Co.;
— Dr Robert E. Bell, Université McGill;
— John Bennett, Avocat et courtier;
— Robert Benson, C.R. Avocat;
— Peter Blaikie, Avocat;
— Jack Bordan, Université Concordia;
— David Bourke, Université McGill;
— Anna Mary Breen, Directeur général, Marianapolis College;
— Robert Burns, John Abott College;
— Gretta Chambers, Journaliste;
— Egan Chambers, Homme d'affaires;
— Carlos Champalimaud, Homme d'affaires;
— Sandar Climan,
— Peter Cohen, Président, Allis-Chalmers Canada Ltd.;
— John Colby, Homme d'affaires;
— D.O. Corr, Quebec Fed. Home and School; Windermere Elementary and High School;
— Bernard G. Côté, Dirigeant d'entreprise;
— Ileana Cusiac, Secrétaire exécutive, Research Institute of the Montreal Children's Hospital;
— Danielle Debbo, Radio-Canada;
— Rev. Kenneth Des Roches, Marianapolis College;
— Robert Dobie, Secrétaire général, Provincial Association of Catholic Teachers (5,400 membres);
— Joan Dougherty, Vice-président, Protestant School Board of Greater Montreal;
—M. R. Fox, Association des directeurs généraux des Commissions scolaires protestantes;
— R. J.M. Gold, Chercheur scientifique en médecine, U. McGill;
— Sheila Goldbloom, Travailleuse sociale;
— Hy Goldman, Université McGill;
— Ruth Goldsmith,
— Dr. Robert Gordon, Dawson College;
— Barbara Guard, Pour et au nom du Comité central des Parents, Protestant School Board of Greater Montreal;
— Harvey Guyda, Université McGill;
— John Hallward, Administrateur;
— H.G. Hallward, Argo Construction Ltd.;
—Chris Hampson, C.I.L.;
— Thomas J. Hayden, Adjoint exécutif, Provincial Association of Catholic Teachers;
— Dr L. Hechtman, Université McGill;
— Peter Hechtman, Montreal Childrens' Hospital et Université McGill;
— Roy Heenan, Johnston, Heenan and Blaikie;
— Basil Holland, Premier vice-président Provincial Ass. of Catholic Teachers;
— N.S. Hopkins, président, Lakeshore School Board;
— Feige Kaplan, Université McGill;
— Bob Keaton, conseiller municipal, Montréal;
— H.S. Ladd, cadre à l'ALCAN;
— G.A. Lancaster, Université McGill;
— A.D. Lang, Premier vice-président, Quebec Association of Protestant School Boards;
— R.E. Lavery, directeur général adjoint, CECM;
— Paul Lowenstein, President, Association of Canadian Venture Capital Companies;
— John Lynch-Staunton, président de compagnie;
— Bruce McAusland, directeur général, John Abbott College;
— Storrs McCall, Université McGill;
— D.C. MacCallum, maire de Westmount;
— Reford MacDougall, Courtier en valeurs, McLeod, Young & Weir;
— William J. Miller, conseiller juridique et ancien président, Quebec Federation of Home and School Associations;
— Fazi Mohyrddin, Université McGill;
— Ken J. Morrison, Président du Conseil, John Abbott College;
— Robert N. Morrison, Management Institute, U. McGill;
— William Munroe, Assoc. des directeurs généraux des Protestant School Boards;
— Deane Nesbitt, chef d'entreprise;
— Christopher Nicholl, Université Bishop's;
— Douglas Noon-Ward, Adjoint exécutif, PACT;
— J.W. O'Brien, Université Concordia;
— Elizabeth O'Connell, Présidente, Quebec Federation of Home and School Associations;
— Paul Paré, président, IMASCO Ltd;
— Alex K. Paterson, Avocat;
— L.P. Patterson, Ancien président, PSBGM;
— Alex Pathy, Consultant;
— Steve Pavelko, Q.A.C.S.A. President (au nom de l'association);
— Donald Peacock, Président, Provincial Association of Protestant Teachers;
— Maximilien Polak, Avocat, C.P.C., P.S.B.G.M.;
— Blaikie Purvis, President, Calvin Bullock Investment Advisers Ltd.;
— Peggy Purvis, Parent;
— Peter Quinlan, Courtier en valeurs, Greenshields et Cie;
— Theresa Reade, Université McGill;
— Catherine Richards, Vice-présidente d'une association bénévole;
— Joyce Roberts, Marianapolis College;
— Douglas Robertson, Avocat;
— Jonathan Robinson, Professeur d'université;
— Hebert Salmon, Président du Conseil; Primary Schools Inc;
— Cecile, St. Yves, parent;
— A. Schlutz, Quebec Association of School Administrators;
— Jean Scott, Président QAIS; — Charles Scriver, Université McGill;
— John Simms, Président, P.S.B.G.M.;
— W.T. Sparkes, Président, Association of Directors General of Protestant School Boards;
— Linda Stirk, Université McGill;
— F. Suter, Association of Directors of English Schools;
— Donat J. Taddeo, Commissaire CECM;
— Charles Taylor, Université McGill;
— Harriet Tenenhouse, Montreal Childrens' Hospital;
— Thomas Thompson, C.P.C., P.S.B.G.M.;
— D.C. Wadsworth, Directeur exécutif, QAPSB;
— Lorne Webster, Prenor Group;
— Carl Whittaker, Black Community Central Administration of Quebec;
— Amy Williams, Présidente d'une association bénévole;
— Harvey Yarosky, Avocat;
— Julius D. Metrakos, McGill University, Human Genetics, professeur en génétique, U. McGill;
— Jim Tremain, Ciments Lafarge Ltée;
— Evelyn Koury, C.C.A.C.E.

CE SOIR à 20 heures

PORTUGAL

CÉLÉBRATION DU 25 AVRIL

Exposé suivi de discussion sur le thème suivant: "syndicalisme et situation actuelle au Portugal" avec la participation de Mario Ventura Henriques, membre du secrétariat de la CGTP - Intersyndicale.

Date: samedi, 23 avril
20 heures

Endroit: University Settlement
3553 St-Urbain

Cette soirée est organisée par le Mouvement démocratique portugais et la CSN.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

COURS D'ÉTÉ INTERNATIONAUX 1977

Le Service d'Éducation Permanente offrira les programmes suivants: (avec crédit)

FRANCE:	Piano à Perpignan 15 juillet au 5 août — $1,170.00
ISRAËL:	Études Bibliques en Israël et Grèce 30 juin au 14 juillet — $1,570.00
PÉROU:	Musicologie à Cuzco 8 juin au 8 juillet — $1,120.00
AFRIQUE:	Développement International 1 juillet au 30 juillet — $1,470.00

Activités socio-culturelles et excursions sont incluses dans ces programmes.

Pour tous renseignements complémentaires:

Service d'Éducation Permanente
5, rue Osgoode
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario
K1N 6N5
Tél.: (613) 231-4263

INSTITUT DE COOPÉRATION INTERNATIONALE
INSTITUTE FOR INTERNATIONAL CO-OPERATION

CONFÉRENCE INAUGURALE

9ième Colloque international de l'I.C.I.

LE DÉVELOPPEMENT RURAL EN AFRIQUE: PRIORITÉS, PROBLÈMES ET PERSPECTIVES

par

Monsieur Michel DOO KINGUE

Sous-secrétaire général des Nations Unies
Directeur régional pour l'Afrique
Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

MARDI, le 26 avril 1977 à 20 heures

Au Salon Bleu du Pavillon Marchand
245, rue Nicholas

ENTRÉE LIBRE

UNIVERSITÉ D'OTTAWA — UNIVERSITY OF OTTAWA

Une solution que les anglophones n'accepteront jamais

Suite de la page 5

pour mandat de recommander des directives sur le développement des programmes de francisation. Pendant que le comité met la dernière main à ses travaux, nous pressons le Gouvernement de suspendre les mesures punitives proposées par le Livre blanc et espérons qu'il accueillera des propositions de rechange basées sur des encouragements au lieu de sanctions.

Enfin, nous voudrions exprimer notre inquiétude sur le sort du travailleur anglophone unilingue. S'il est vrai que l'homologue francophone de celui-ci ne pourra être rétrogradé ou congédié uniquement parce qu'il ne parle pas une langue autre que le français, le Livre blanc n'offre point la même protection au travailleur anglophone. Bien que des assurances publiques aient été données qu'aucun anglophone n'est appelé à perdre son emploi parce qu'il ne peut s'exprimer en français, on dissiperait les inquiétudes de ceux qui se sentent menacés en sanctionnant ce principe dans la loi.

La langue de l'enseignement

L'approche de base du Livre blanc s'appuie sur la crainte que la baisse du taux de natalité chez les francophones et la propension des immigrants à opter pour les écoles anglophones ne provoque un renversement de situation qui verrait, à la longue, les francophones devenir minoritaires à Montréal. Il ne faut cependant pas oublier que le taux de natalité a baissé dans une même proportion chez les anglophones.

Au chapitre du choix de la langue chez les immigrants, le français est devenu aujourd'hui suffisamment important comme langue de travail et suffisamment essentiel au succès de nombreuses carrières au Québec pour motiver les immigrants à se diriger vers des écoles françaises. Ils désirent également que leurs enfants reçoivent un bon enseignement d'une seconde langue. Qu'ils acquièrent ainsi la mobilité que permet la connaissance de la langue anglaise en Amérique du nord ne semble que simple justice.

Nous sommes, dans tous les cas, fermement opposés à toute restriction qui interdirait l'accès des écoles anglaises aux enfants des citoyens canadiens venant d'autres provinces, ainsi qu'à ceux des résidents non-francophones du Québec et des anglophones venant d'autres pays. La distinction établie pour la première catégorie s'appuie sur le postulat d'un Québec déjà distinct du reste du Canada, ce que nous ne pouvons admettre. Les enfants des autres parties du Canada doivent clairement avoir droit d'accès aux écoles anglaises. De même, nous trouvons anormal de refuser ce droit aux enfants de tout pays anglophone, puisque l'anglais est légalement une langue d'enseignement public au Québec. Les dispositions du Livre blanc, concernant les enfants anglophones venant de l'extérieur du Québec, ne peuvent qu'être considérées comme une menace directe et délibérée vis-à-vis de l'existence d'une communauté anglophone dans cette province. Il est bien connu que la population anglophone du Québec est comparativement mobile. Ses effectifs sont restés pratiquement constants au cours des années, même si les personnes ont changé. Si des obstacles ou des mesures de dissuasion sont appliqués à la libre migration des individus entre le Québec et les autres pays, la communauté anglophone se réduira inévitablement. Personne ne nous fera admettre de consentir à notre propre extinction.

Ces principes étant posés, nous tenons à affirmer très clairement notre désir de voir les étudiants des écoles anglaises acquérir une excellente connaissance du français. De plus, nous sommes certains de parler au nom de la quasi-totalité des anglophones du Québec lorsque nous l'affirmons. Il est évident, pour tout observateur lucide et objectif que la communauté anglophone a fait des efforts énergiques au cours des dernières années pour améliorer l'enseignement du français dans ses propres écoles. Ce mouvement est essentiellement le résultat des pressions exercées par les parents anglophones pour que leurs enfants puissent devenir bilingues. Pour ne citer qu'un exemple, la participation des étudiants anglophones aux cours d'immersion en français, au niveau des écoles maternelles de la Commission scolaire protestante de la Rive sud, est passée de 2% en 1965 à 50% en 1976. Nous pourrions encore citer les écoles protestantes du Grand Montréal où 45% des élèves de 7e année sont actuellement inscrits aux cours d'immersion en français. On peut donc constater que le français est enseigné à tous les niveaux, dans toutes les écoles anglaises, et que la plupart des parents réclament à grands cris un enseignement plus étoffé et de meilleure qualité en ce domaine, qui est essentiellement limité par l'insuffisance des ressources accordées par le ministère de l'Éducation du Québec pour l'enseignement de la langue seconde.

En bref, on peut donc affirmer qu'il y a eu un revirement complet d'attitude de la part des anglophones du Québec vis-à-vis des problèmes de langue. On ne mentionne cependant nulle part dans le Livre blanc que les anglophones ont le désir de parler français ou une quelconque sympathie pour les aspirations des francophones. La vieille légende d'un Québec opiniâtrement unilingue anglais, insulaire et assimilateur, s'y retrouve. Les francophones mettent avec orgueil l'accent sur l'évolution qui s'est produite dans leur communauté depuis la révolution tranquille. Pourquoi ne pas faire la part de l'évolution réfléchie qui s'est manifestée au sein de la communauté anglophone et élargir les dispositions du Livre blanc pour donner, à tous les enfants dont la langue maternelle est l'anglais, accès à des écoles anglaises, tout en prenant des dispositions précises pour accroître l'enseignement du français dans les écoles anglaises. Ce serait, pour le gouvernement, un moyen infaillible de s'assurer la collaboration très active de la communauté anglophone à sa politique de promotion de la langue française.

La langue des tribunaux

Il est indubitable que le français est déjà la langue prédominante des tribunaux du Québec et, dans la pratique, l'avocat anglophone plaide invariablement en français devant les juges francophones. Pourquoi alors introduire des lois dans un domaine où elles ne sont pas nécessaires, en particulier lorsque leur constitutionnalité est douteuse? Pourquoi demander à un avocat anglophone plaidant devant un juge anglophone de communiquer avec ce dernier de façon totalement artificielle en français?

Bien que le Livre blanc laisse aux particuliers la possibilité de s'adresser aux tribunaux en anglais, les personnes morales (les entreprises) devront plaider en français. Cette disposition semble ignorer que des milliers de petites entreprises au Québec sont en fait représentées par une seule personne et qu'il n'y a aucune raison ou nécessité pour restreindre leurs droits, plus que ceux de tout autre individu.

À quelques rares exceptions près, bien que le français prédomine dans la pratique, l'anglais est utilisé lorsque l'équité et la décence y invitent. Pourquoi vouloir imposer en ce domaine une loi qui n'est pas nécessaire et ne fera que provoquer des contestations inutiles sur le plan constitutionnel?

La loi qui verra le jour, inspirée du Livre blanc et du débat actuel aura des répercussions très sensibles sur la forme que prendra notre société au cours des prochaines années. Pour cette raison, la philosophie qui préside à son élaboration est plus importante que le détail de ses dispositions. Si nous consentons à ce que la survivance de la culture de la majorité ne puisse être garantie qu'au prix de la disparition de celle de la minorité, nous aurons alors pris une décision fatale.

Nous désirons un Québec ouvert au progrès et au dynamisme, dans lequel tous les éléments de la société contribueront de leur plein gré au bien commun. Il nous faudra donc pouvoir collaborer, volontairement, à l'adoption de mesures positives destinées à mettre en valeur le statut du français et la sécurité de la culture d'une majorité francophone. Les non-francophones sont prêts à faire leur part. Ils ne pourront agir en ce sens qu'en tant que membres libres et égaux, au sein de la société québécoise.

Nous demandons instamment au gouvernement d'adopter la voie de la stimulation et de la collaboration plutôt que celle de l'autoritarisme, et de reconnaître que l'évolution de l'attitude des anglophones au Québec, au cours des 10 à 15 dernières années, a été positive et a porté ses fruits. En encourageant une participation volontaire pour assurer la primauté du français comme langue de travail, en maintenant les droits des écoles anglaises, et en assurant la promotion de l'enseignement d'une langue seconde, le gouvernement peut compter sur le soutien de centaines de milliers de non-francophones qui croient en l'avenir du Québec.

suites de la première page

LES ÉCONOMISTES

l'atelier sur l'économie canadienne, il est important d'entreprendre les recherches dans deux perspectives: l'une sur un Québec cinq ans après l'indépendance, et l'autre sur un Québec vingt ans après l'indépendance. Selon eux en effet, les résultats peuvent être considérablement différents.

Ce même atelier met en garde les dirigeants québécois de trop se référer au modèle européen. Le modèle de la Communauté économique européenne serait peut-être encore plus "fédéraliste" que ne l'est le système canadien! En effet, le marché commun tend à développer la libre circulation du travail, des services et des établissements, et il tend à uniformiser les politiques fiscales. Or, dans le système canadien actuel, il n'y a pas réellement de mobilité de la main-d'oeuvre canadienne-française, principalement pour des raisons d'ordre socio-culturel, il n'y a pas d'harmonie fiscale et l'existence des corporations professionnelles tend peut-être à réduire la libre circulation des services.

Il n'est par ailleurs pas sûr que le reste du Canada ait intérêt à développer une union douanière avec le Québec. Il faut en effet distinguer entre l'Ontario qui, lui, peut y voir un certain intérêt, et le reste du Canada, notamment l'Alberta, et tout l'Ouest finalement, qui auraient à souffrir de cette union douanière.

M. Watkins, qui participait à ce débat, déplorait par ailleurs l'espèce de surenchère qui s'est développée entre le Québec et le Canada à devenir "une succursale des États-Unis". M. Watkins, bien connu pour ses sentiments nationalistes, déplorait ainsi le ton courtisan des discours, à New York pour M. Lévesque, et à Washington pour M. Trudeau.

L'atelier sur la monnaie, pour sa part, semble assez unanime à proposer que, dans un premier temps, le Québec conserve la même monnaie que le reste du Canada, ne serait-ce que pour éviter l'instabilité de sa propre devise, et surtout rassurer les individus. Excluant quasiment la possibilité de créer un "dollar" québécois, les panelistes ont souligné que les individus réagiraient mal à un taux de change probablement inférieur. Par ailleurs, tout en considérant l'établissement d'une monnaie commune souhaitable, ils ajoutent qu'elle serait fort compliquée à gérer. Les divergences ne tarderaient probablement pas entre le Québec et le reste du Canada sur les orientations souhaitables de leur politique monétaire commune.

Dans cet atelier, comme dans tous les autres, les économistes ont posé comme hypothèse que le système économique actuel ne serait pas changé. Il se peut donc qu'ils aient sous-estimé, ou surévalué, l'impact qu'aurait réellement le rapatriement des pouvoirs sur tous les leviers fiscaux et toutes les dépenses publiques.

L'atelier sur les politiques commerciales présente les mêmes ambiguïtés que tous les autres. Les participants ont en effet constaté que la National Policy est largement responsable du marasme qui prévaut actuellement au Québec, mais ils ajoutent qu'elle a également apporté des gains. Il est donc important d'évaluer tout cela d'une façon plus serrée.

Advenant une déclaration unilatérale de l'independance par le Québec, cet atelier affirme que les probabilités sont très fortes que le Québec conclue des accords commerciaux avec le reste du Canada. Mais ils ne sont pas tout à fait catégoriques pour affirmer que le "marché commun" pan-canadien existera. Ils voudraient en effet qu'on évalue la possibilité que le "reste du Canada" conclue des accords avec les États-Unis, ou que le Québec obtienne, de la Communauté économique européenne, le statut privilégié dont jouissent les anciennes colonies françaises.

L'atelier estime toutefois qu'une association, "reste du Canada"-États-Unis, semble peu probable: pour que les Canadiens ne perdent pas au change, il faudrait en effet que les États-Unis consentent, à leur nouvel État, des avantages qu'ils ne consentent pas aux autres États américains.

Enfin, l'atelier sur l'énergie, à l'instar de M. Bernard Landry, a instruit le procès de la "ligne Borden" et des politiques canadiennes du pétrole et du gaz. Ils reconnaissent que, depuis 1974, la tendance s'est renversée mais ils jugent ce phénomène tout à fait provisoire puisque d'ici 1980, le Canada aura rejoint le prix mondial du pétrole. La question des prix des produits pétroliers est, selon eux, de toute façon indifférente étant donné que le Québec, séparé ou non, devra s'aligner sur les prix mondiaux. Ils ajoutent toutefois que les perspectives dans le domaine de l'énergie exigeront des changements radicaux d'attitude des Canadiens et des Québécois: "un gouvernement plus près de la population serait davantage en mesure de faire accepter de tels changements".

Sans doute sans le vouloir, le débat sur "les conséquences économiques de l'indépendance" pose plus de questions qu'il n'apporte de réponses et, surtout, dans l'état actuel des études objectives sur la question, il finit par donner raison à l'un des leurs, M. André Raynauld, qui affirmait jeudi que "au mieux, l'indépendance confirmerait les avantages, et les désavantages, du système actuel. Et au pire, elle se révélera un inutile gâchis"...

Conscient de la gravité de la question, le président de l'Association a invité ses confrères à sortir de leur "tour d'ivoire" et à s'intéresser aux problèmes de "Monsieur Tout-Le-Monde". Il est important, pour M. René Fortin, que "l'économiste offre à la société la possibilité d'établir des choix collectifs et individuels sur une base scientifique et de montrer clairement les conséquences de ces choix".

Qu'il le veuille ou non, Monsieur Tout-le-Monde risque de se voir poser très prochainement la question de l'indépendance et de ses conséquences économiques. Consciente de l'urgence, l'ASDEQ étudiera cette année le statut possible d'un organisme de recherches strictement indépendant, et libéré de tous liens "incestueux" avec les pouvoirs politiques et économiques, du secteur privé autant que du secteur public...

LES CALCULS

Québec avait enregistré au cours des dix dernières années, un surplus de $6 milliards au seul chapitre de la péréquation pendant que, de son côté, l'Ontario devait dépenser $26 milliards pour maintenir le fédéralisme.

Jusqu'ici le Québec n'avait que très peu répondu à ces diverses répliques, le premier ministre René Lévesque se contentant d'affirmer que l'argumentation fédérale ne pouvait être prise au sérieux parce qu'elle était le fruit du travail d'un groupe de propagande politique rattaché au bureau de M. Trudeau.

Or hier, M. Rodrigue Tremblay s'est amené mieux préparé devant les journalistes, leur remettant un document qu'il veut être une réponse à chacun des éléments soulevés dans le texte du groupe de coordination du Bureau des relations fédérales-provinciales, dirigé par M. Paul Tellier.

Il en ressort pour l'essentiel, que l'analyse de M. Tellier est fondée sur des règles qui n'ont pas été retenues par le comité fédéral-provincial chargé de fixer la méthodologie devant servir à la confection de ces comptes économiques, et, en conséquence, qu'elle ne saurait être retenue sérieusement.

Cependant, M. Tremblay se montre prudent et ne va pas jusqu'à dire que les chiffres avancés par le gouvernement canadien sont sans rapport avec la réalité. Tout ce qu'il affirme, c'est qu'il y a des réalités que les comptes économiques, pour des raisons de méthodologie, ne peuvent pas comptabiliser.

La plus belle illustration de ce phénomène réside sans doute au chapitre des taxes indirectes (taxes de vente, droits de douane, taxes d'accise) que le gouvernement fédéral perçoit au Québec et qui sont comptabilisées comme telles dans les comptes économiques.

C'est d'ailleurs ce chapitre qui constitue le noeud de l'argumentation fédérale puisqu'Ottawa soutient que le Québec a très mal évalué la véritable incidence fiscale de ces taxes.

Selon le document Tellier, une partie de ces taxes, évaluée à $4.2 milliards, a été réellement payée non pas par des Québécois mais bien par des consommateurs de d'autres provinces qui ont acheté en définitive les biens importés ou produits par des sociétés québécoises.

Pour bien se faire comprendre, M. Chrétien avait utilisé l'exemple d'une automobile européenne achetée par un Ontarien mais qui entre au Canada par le port de Montréal. En réalité, avait-il alors expliqué, les droits de douane, bien que perçus au Québec, seront payés en bout de ligne par cet Ontarien si bien qu'il devient inexact de comptabiliser la totalité de ces taxes indirectes comme étant des taxes payées par les Québécois au gouvernement fédéral.

M. Tremblay a admis hier que ce raisonnement contient sa part de véracité mais ajoute que le comité fédéral-provincial n'en a pas tenu compte au moment d'établir la méthodologie devant servir à la confection des comptes économiques parce qu'il est impossible de savoir dans quelle mesure les entreprises reportent sur le consommateur le coût des taxes indirectes qu'elles doivent payer aux divers niveaux de gouvernement.

S'appuyant sur l'analyse que ses fonctionnaires ont faite de cette question, le ministre québécois explique que pour en faire le calcul exact, il faudrait connaître avec précision ce qui se passe pour chacun des produits et qu'il est en définitive impossible d'établir des règles générales comme l'a fait le groupe Tellier.

De plus, souligne-t-il, les Québécois paient eux aussi des taxes au gouvernement fédéral sur des produits importés de l'Ontario et ces taxes ne sont pas inscrites dans les comptes économiques du Québec, mais bien dans ceux de l'Ontario.

Si bien, conclut-il, qu'on ne peut rien affirmer de certain à ce niveau et qu'il vaut mieux s'en tenir aux comptes économiques qui constituent à ses yeux "le document le plus scientifique et le plus impartial pour évaluer les revenus et dépenses des agents économiques qui résident ou opèrent au Québec", plutôt qu'aux hypothèses avancées par le gouvernement canadien.

Autre exemple de "l'arbitraire du document Tellier": les dépenses du gouvernement fédéral à l'étranger, dépenses qui ne sont pas incluses dans les comptes économiques.

À cet égard, il faut se rappeler que le texte fédéral soutenait qu'en 1973, par exemple, le gouvernement canadien avait dépensé $600 millions à l'étranger dont 25% soit $150 millions devraient être imputées à titre de dépenses faites au nom du Québec et devraient être donc incluses dans les comptes économiques.

M. Tremblay soutient sous ce chapitre que rien n'est moins vrai parce qu'il est impossible de dégager de cette somme ce qui a vraiment profité au Québec. Il se demande par exemple quel est le nombre de fonctionnaires et de militaires canadiens vivant à l'étranger et dont la résidence est au Québec? Ou encore dans quelle mesure les fonctionnaires fédéraux à l'étranger ont fait la promotion des produits québécois?

Quant à savoir si un Québec indépendant devrait assumer de telles dépenses, le ministre québécois affirme qu'une province qui compte 10% de chômeurs devrait d'abord songer à ses propres priorités avant de s'engager dans des programmes d'aide à l'étranger.

Voilà pourquoi, selon lui, les fonctionnaires du comité fédéral-provincial n'ont pas choisi de retenir ce type de dépenses au moment d'établir les méthodes de calcul.

Il rappelle que ces méthodes ont fait l'objet d'un consensus de la part de tous les gouvernements provinciaux et du gouvernement canadien et il ne comprend pas pourquoi le gouvernement canadien cherche aujourd'hui à modifier ces règles.

Selon lui, la réplique fédérale n'a fait que jeter de la confusion en substituant différentes analyses d'incidences fiscales aux techniques de répartition normalement utilisées dans les comptes nationaux.

M. Tremblay rappelle enfin, comme il l'avait fait au moment de la présentation initiale des comptes économiques du Québec, que ces derniers ne présentent pas une image complète des effets économiques du fédéralisme canadien. Ils n'en offrent, selon lui, qu'une vision comptable et scientifiquement mesurable.

Pour le reste, ajoute-t-il, il faudrait dresser un bilan, "fondé sur des hypothèses qui demeureront toujours contestables", des effets de toutes les politiques fédérales, comme la politique des transports ou encore la ligne Borden. Son gouvernement, dit-il, est à établir ce bilan mais il prévient immédiatement que ses résultats pourront être contestés à partir des hypothèses que chacun préférera retenir.

Quant aux chiffres avancés mardi dernier par l'Ontario, le ministre québécois souligne qu'ils ne tiennent compte que du seul élément de la péréquation et que les comptes économiques démontrent bien qu'en dépit de la péréquation, le Québec est demeuré perdant dans ses échanges fiscaux avec le gouvernement fédéral au cours des quinze dernières années.

Voilà donc maintenant où en est le débat. La prochaine étape pourrait survenir d'ici environ un mois alors que ce fameux comité fédéral-provincial se propose de publier de son chef les chiffres pour l'ensemble des provinces. Ces chiffres indiqueront les surplus et déficits enregistrés par chacune des provinces dans ses relations économiques avec Ottawa.

Pour l'instant, indiquait-on hier, deux provinces, qu'on a toutefois refusé d'identifier, s'objectent à une telle publication mais on espère à Québec qu'elles lèveront bientôt leur veto.

Super-Loto 2031557: $1,500,000

Les tirages de la super-loto et de la mini-loto ont eu lieu hier. Voici les résultats:

Super-Loto

Le premier numéro complet 2031557 gagne $1,500,000 dont $10,000 sur-le-champ et $100,000 payables le jour anniversaire du tirage des 14 années subséquentes. Tous les billets se terminant par 31557 gagnent $2,000. Les billets se terminant par 557 gagnent $100.

Le deuxième numéro complet 1567458 gagne $200,000. Les billets se terminant par 67458 gagnent $2,000. Les billets se terminant par 458 gagnent $100.

Le troisième numéro complet 1799018 gagne $100,000. Les billets se terminant par 99018 gagnent $2,000. Les billets se terminant par 018 gagnent $100.

Le quatrième numéro complet 1827681 gagne $50,000. Les billets se terminant par 27681 gagnent $2,000. Les billets se terminant par 681 gagnent $100.

Le cinquième numéro complet 1761912 gagne $50,000. Les billets se terminant par 61912 gagnent $2,000. Les billets se terminant par 61912 gagnent $2,00. Les billets se terminant par 912 gagnent $100.

Le sixième numéro complet 1750872 gagne $10,000. Les billets se terminant par 50872 gagne $2,000. Les billets se terminant par 872 gagnent $100.

Le septième numéro complet 1440244 gagne $10,000. Les billets se terminant par 40244 gagnent $2,000. Les billets se terminant par 244 gagnent $100.

Le huitième numéro complet 1444467 gagne $2,000. Les billets se terminant par 44467 gagnent $2,000. Les billets se terminant par 467 gagnent $100.

MIni-loto

Le détenteur du premier numéro de série 21 et du premier numéro gagnant 59541 gagne $50,000. Les détenteurs du numéro 59541 parmi toutes les autres séries gagnent $1,000. Les détenteurs du numéro se terminant par 541 de toutes les séries gagnent $25.

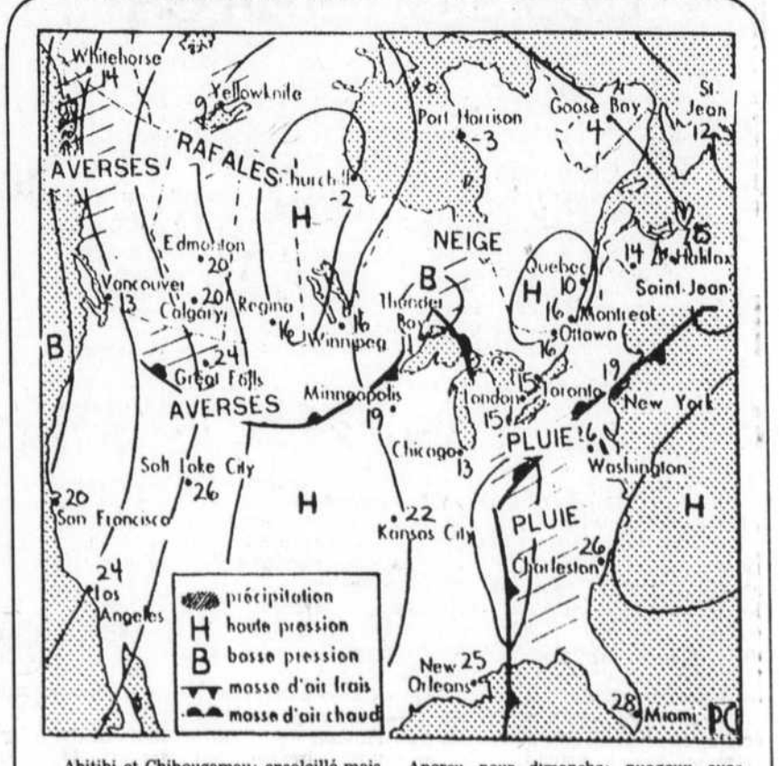
Le détenteur du premier numéro de série 5 et du premier numéro gagnant 87934 gagne $50,000. Les détenteurs du numéro 87934 parmi toutes les autres séries gagnent $1,000. Les détenteurs du numéro se terminant par 934 de toutes les séries gagnent $25.

Le détenteur du premier numéro de série 8 et du premier numéro gagnant 57088 gagne $50,000. Les détenteurs du numéro 57088 parmi toutes les autres séries gagnent $1,000. Les détenteurs du numéro se terminant par 088 de toutes les séries gagnent $25.

Le détenteur du premier numéro de série 15 et du premier numéro gagnant 23053 gagne $50,000. Les détenteurs du numéro 23053 parmi toutes les autres séries gagnent $1,000. Les détenteurs du numéro se terminant par 088 de toutes les séries gagnent $25.

Voici enfin le résultat de la loto-perfecta: 5-17-23-30-31-36. Le numéro complémentaire: 12.

la météo



Abitibi et Chibougamau: ensoleillé mais ennuagement en fin de journée. Maximum, près de 10. Aperçu pour dimanche: dégagement.

●

Pontiac, Témiscamingue, Haute-Mauricie et Lac Saint-Jean: ensoleillé avec passages nuageux en après-midi. Maximum, 10. Aperçu pour dimanche: ciel variable.

●

Laurentides et Outaouais: nuageux. Maximum, 14. Aperçu pour dimanche: nuageux et averses.

●

Montréal: nuageux. Maximum 14. Aperçu pour dimanche: nuageux avec averses.

●

Québec et Trois-Rivières: dégagement partiel. Maximu, 10. Aperçu pour dimanche: nuageux.

●

Cantons de l'Est: nuageux avec averses. Maximum 14. Aperçu pour dimanche: nuageux et pluie intermittente.

●

Baie-Comeau, Sept-Iles, Rimouski et Gaspésie: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 9. Aperçu pour dimanche: beau.

le" fait l'objet de discussions depuis plusieurs mois, mais ce n'est qu'en mai dernier, à l'occasion du budget, que le gouvernement fédéral a fait part de sa préférence entre les diverses possibilités envisagées.

Il s'agirait d'un décontrôle graduel opéré en fonction de l'échéance des conventions salariales et des exercices financiers.

La création d'un organisme de surveillance des prix et des revenus est en outre proposée pour la période de l'après-contrôle.

C'est dans son livre vert que le gouvernement fera connaître les détails de sa proposition, qui comprendra en outre des modifications de structure au chapitre des relations ouvrières-patronales et de la politique de rémunération du secteur public.

De plus le livre vert proposera des modes de consultation entre le gouvernement fédéral, les provinces, les entreprises, le mouvement ouvrier, ainsi que d'autres groupes intéressés, telles notamment les associations de consommateurs.

L'APRÈS-CONTRÔLE

dent de Bell Canada, et R.F. Bennett, président de Ford du Canada.

Du côté syndical, assistaient à la rencontre MM. Julien Major, vice-président du Congrès du travail, L. M. Lorrain, du Syndicat canadien des travailleurs du papier, M. Mahoney, des Métallos unis d'Amérique, et K. Rose, de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité.

La question du processus de "décontrô-

LE PAKISTAN

Du côté de l'Alliance nationale pakistanaise (PNA), regroupement de dix-neuf partis d'opposition, on note la même détermination.

Les désordres se sont généralisés en effet hier, affectant plus d'une trentaine de villes, les plus importantes du pays. Le pays a, semble-t-il, répondu massivement à l'appel à la grève générale lancé par l'opposition. Les trois plus grandes villes du pays, Karachi, Hyderabad et Lahoré, sont paralysées par le couvre-feu et la loi martiale.

Depuis le milieu de l'après-midi, les incidents extrêmement violents entre forces de l'ordre et manifestants de l'opposition n'ont cessé d'être signalés.

Le plus grave s'est déroulé à Karachi au cours de la période de quatre heures durant laquelle les autorités ont levé le couvre-feu. L'armée a, selon des renseignements de bonne source, ouvert le feu sur quelque cinq cents étudiants qui s'étaient rassemblés devant une permanence du parti d'opposition de l'Alliance nationale pakistanaise (PNA). Le bilan officieux, obtenu de bonne source était de onze morts, d'autres chiffres faisant état de 22 personnes tuées.

Dans le Pendjab, des incidents violents entre groupes opposés se sont produits dans au moins neuf villes. Sept personnes ont été tuées dans une ville du nord de cette région, Daskaa, apprend-on de bonne source. Selon l'opposition, cependant, le bilan approcherait la trentaine de morts dans cette seule ville.

À Rawalpindi, enfin, on compte au moins douze blessés, dont un grave, après que deux manifestations rivales eurent parcouru la ville, cherchant à s'affronter. En début de soirée, l'armée pourchassait dans les rues jonchées de débris les derniers manifestants et l'on redoute de nouveaux incidents.

La plupart des grandes villes pakistanaises semblent maintenant en rebellion ouverte contre le gouvernement de M. Zulfikar Ali Bhutto, premier ministre.

DÉCÈS

JOLICOEUR, Soeur Eugénie. — À Pierrefonds, le 21 avril 1977 à l'âge de 89 ans, est décédée, Soeur Eugénie Jolicoeur. Les funérailles auront lieu le 25 avril à la chapelle de la maison-mère des petites soeurs de St-Joseph 17225 ouest boul. Gouin; et de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



BOUTHILLIER, Ernest. — À Milan, le 21 avril 1977 à l'âge de 67 ans, est décédé, M. Ernest Bouthillier président de Lavo Limitée, époux de Marie-Jeanne Deslauriers, père de Louise (Mme Guy Turcotte), Guy (époux de Michelle Tremblay), Jeanine (Mme Benoit Lévesque), Marthe (Mme Jean-Pierre Nepveu), Paul (époux de Marie Elisabeth Cloutier. Il laisse aussi dans le deuil ses frères Laurent, le Révérend Père Antoine Bouthillier (Montfortain), ses soeurs Malvina Bouthillier, Marguerite (Mme Hervé Goyette) ses beaux-frères J.-Rémi Deslauriesr (Gisèle) et Fernand Allard (Victoire), ses belles-soeurs Mme Louis Bouthillier et Mme Isidore Bouthillier ainsi que 5 petits enfants. Avis de funérailles plus tard.

Les forces zaïroises aux portes de Kapanga

KINSHASA (d'après Reuter et AFP) — Les forces zaïro-marocaines sont "aux portes" de deux villes de la province du Shaba encore tenues par les rebelles, a indiqué hier soir un porte-parole du gouvernement zaïrois à Kinshasa.

Mais Kapanga, l'une des trois premières villes tombées aux mains des rebelles lors de leur offensive dans le sud-ouest du Shaba il y a un mois et demi, n'a pas encore été reprise par les forces gouvernementales, a indiqué le porte-parole.

La reprise de l'agglomération, qui est située à une quarantaine de kilomètres de la frontière angolaise, avait été annoncée dans la journée par des informations en provenance de Brazzaville citant Radio-Kinshasa.

Le porte-parole zaïrois a déclaré au cours d'une conférence de presse que les troupes zaïro-marocaines procédaient actuellement au déminage des abords de Kapanga et de Mutshatsha, la plus importante localité occupée par les rebelles

Le président Mobutu Sese Seko a affirmé dans une interview, recueillie par Radio-Luxembourg, que les troupes "ennemies" au Shaba sont en "débandade". "Depuis jeudi matin, a déclaré le chef d'Etat zaïrois, les envahisseurs se débarrassent de leurs tenues militaires pour se mettre en civil. Ils s'enfuient, nous les pourchassons", a-t-il souligné.

Arrivé inopinément hier dans la capitale zaïroise, le maréchal Idi Amine Dada s'est dit prêt à mettre l'armée ougandaise à la disposition du président Mobutu Sese Seko, si ce dernier estimait "que la situation est très sérieuse et qu'il ne peut la contrôler". Au cours d'une conférence de presse, il a estimé que s'il était démontré que les "envahisseurs" venaient d'Angola, le pays du président Agostinho Neto se serait conduit "comme l'impérialisme". Il n'a toutefois pas dit que pareille démonstration avait été faite.

Le chef de l'État ougandais a par ailleurs fait état d'informations sur une éventuelle nouvelle incursion au Shaba par d'autres forces qui "viendraient de Tanzanie par le lac Tanganyka pour capturer Kalemie, ex-Albertville," si l'invasion échouait.

À Washington, le président Carter s'est déclaré tout à fait hostile à l'envoi de chars au Zaïre. Sa mise au point fait suite à la déclaration faite la veille par le secrétaire d'État adjoint, Mme Lucy Benson. Selon cette dernière, l'administration démocrate entendait accorder au Zaïre l'an prochain des crédits spéciaux de trente millions de dollars pour l'acquisition de chars M-60 et de transports de troupes. Au cours d'une conférence de presse, M. Carter a déclaré: "Je n'ai pris aucune décision sur l'envoi de chars au Zaïre et je pense qu'il est tout à fait improbable que je prenne pareille décision".

Le chef de l'exécutif a fait d'autre part remarquer que la situation au Shaba paraissait s'être stabilisée. "Selon les meilleurs renseignements dont nous disposons, les Katangais au Zaïre ont été entraînés par des Cubains", a déclaré le président. Précisant que les États-Unis n'avaient pas d'observateurs sur place, il a ajouté, "nous n'avons aucune preuve directe de la présence de Cubains au Zaïre".

Les États-Unis prendront en considération la situation des droits de l'homme au Zaïre avant d'accorder toute aide supplémentaire au gouvernement de Kinshasa, a indiqué en outre le département d'État.

Le porte-parole, M. Hodding Carter, a souligné qu'il ne faisait que réintérer la position américaine et que celle-ci n'avait pas changé depuis le début des combats dans l'ancien Katanga il y a six semaines.

On note cependant que c'est la première fois depuis le déclenchement de l'invasion venue d'Angola que l'administration Carter lie publiquement l'octroi d'une aide supplémentaire au Zaïre au respect des droits de l'homme dans ce pays. La déclaration du département d'État survient alors que la menace qui planait sur Kolwezi, important centre de mines de cuivre, a été levée par l'offensive zaïro-marocaine en cours.

Nouvelles fusillades à l'université de Rome

ROME (d'après Reuter et AFP) — Pour la deuxième journée consécutive, des fusillades ont éclaté hier soir aux abords de l'université de Rome, lorsque cent cinquante étudiants du groupe "autonome" (extrême gauche) ont attaqué une section de quartier du Parti communiste.

Une première bagarre avait éclaté en fin d'apres-midi entre un groupe d'étudiants autonomes et des militants du Parti communiste. Après ces premiers incidents, cent cinquante étudiants se sont rendus en cortège devant les locaux de la section du Parti communiste, et ont tenté de le prendre d'assaut.

Alertés, de nombreux militants communistes se sont opposés aux manifestants, qui ont lancé un cocktail Molotov. La police est intervenue rapidement, et a dispersé la foule à coup de grenades lacrymogènes. On ne signale pas de blessés pour l'instant.

Les heurts entre ces étudiants arrivés de l'université toute proche et les militants communistes ont été très violents, rapportent les témoins. Le calme est cependant revenu dans la soirée. Mais des engins blindés de la police patrouillent toujours dans le quartier, indique l'agence ANSA.

Plusieurs incidents ont ajouté encore à la tension provoquée par les sanglants affrontements de jeudi soir entre étudiants armés et policiers, qui ont fait un mort et un blessé grave dans les rangs des forces de l'ordre.

Dans un autobus de Rome, un militant de droite a tiré des coups de feu en direction de deux sympathisants de gauche qu'il a blessés. Ces derniers l'avaient insulté et avaient tenté de le frapper, a déclaré la police.

Une bombe a explosé devant un commissariat de police Piazza del Popolo, dans le centre historique de Rome. Les riverains en ont été quitte pour la peur.

Sur le campus de l'université de Rome, les étudiants ont adopté non sans quelques bousculades une résolution condamnant les menées visant à détourner leur mouvement de son objectif. Bien que rédigée en termes vagues, elle constitue une condamnation des affrontements de la veille.

D'autre part on signale une certaine tension dans plusieurs grandes villes italiennes à Bologne notamment où de violents incidents avaient eu lieu en mars dernier et où les étudiants occupent à nouveau l'université.

Enfin à Milan, depuis hier matin, l'université est elle aussi à nouveau occupée par les étudiants, les étudiants communistes et socialistes, hostiles à l'occupation, s'étant trouvés minoritaires en assemblée générale.

Toute manifestation de rue a été interdite, à Rome, jusqu'au 31 mai prochain. La décision, annoncée en fin d'après-midi par le préfet de police de Rome, avait été prise dans la matinée, en conseil des ministres, par le gouvernement sur proposition du ministre de l'Intérieur, M. Francesco Cossiga.

Carter défend sa taxe sur l'essence

WASHINGTON (Reuter) — Le président Jimmy Carter a fait savoir hier qu'il est résolu à se battre jusqu'au bout pour faire adopter son projet controversé de taxe sur l'essence, l'un des principaux chapitres de son nouveau programme énergétique.

"Je suis profondément attaché à la taxe sur l'essence et je me battrai au Congrès jusqu'au dernier scrutin", a affirmé le chef de l'exécutif américain au cours d'une conférence de presse télévisée.

Contestant que ce projet de taxe serve de monnaie d'échange dans le cadre d'un marchandage avec le Congrès, M. Carter a dit que cet impôt favoriserait les familles qui économisent l'essence en achetant des modèles de petite cylindrée. Le produit de ce prélèvement (estimé à six milliards de dollars par an) sera restitué sous forme d'allègements fiscaux et de crédits d'assistance aux familles les plus déshéritées.

M. Carter se propose d'instituer une taxe de cinq cents par gallon d'essence à partir de 1979, si, au cours de l'année 1978, la consommation d'essence dépasse de plus de un pour cent le chiffre prévu pour cette année.

Le président Carter estime que son projet permettra de créer des emplois et stimulera la croissance économique, tout en réduisant la dangereuse dépendance à l'égard du pétrole importé.

Cette conférence de presse, qui fait suite à son allocution télévisée de lundi et à son intervention également télévisée de mercredi devant les deux chambres du Congrès, montre le désir du président de s'assurer un soutien populaire maximum pour faire pression sur les membres du Congrès qui répugnent à approuver son programme sans modifications.

M. Carter a donné l'assurance que le rationnement de l'essence ne sera envisagé qu'en cas d'urgence, "si j'estime à un moment quelconque que la sécurité de la nation est en danger".

À la fin de la conférence de presse, le président s'est dit convaincu qu'il avait "consolidé la confiance du peuple américain en moi-même et dans mon administration".

ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'INFORMATION

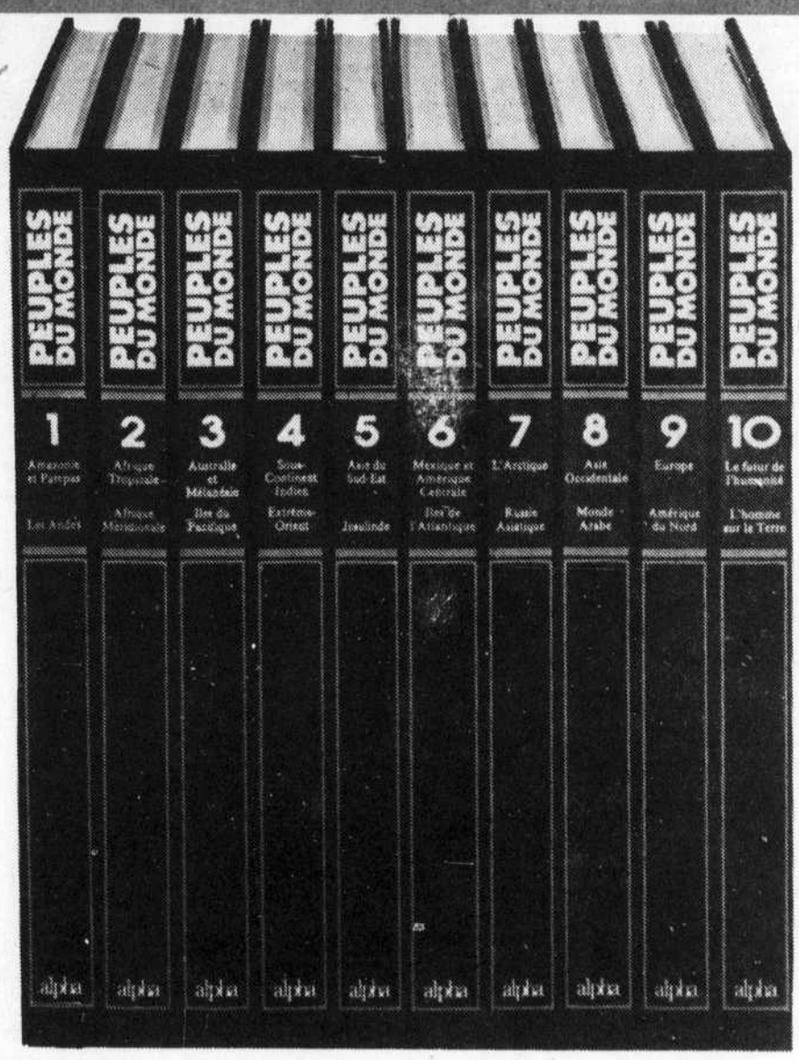
CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

MERCREDI SOIR LE 25 MAI 1977 A 20 HEURES

AUDITORIUM
CENTRE HOSPITALIER HOTEL-DIEU
3840 RUE ST-URBAIN (entrée Pavillon Jeanne-Mance)

BIENVENUE À TOUS

ENCYCLOPÉDIE ALPHA DES
PEUPLES
DU MONDE ENTIER
Races, rites et coutumes des hommes.



10 volumes 2.460 pages
4.000 illustrations en couleurs

200 cartes géographiques et ethnographiques

Réalisée avec la collaboration de:
Robert Ardrey: auteur de la *Genèse africaine*, de l'*Impératif territorial*, etc.
Robert J. Braidwood: professeur à l'Institut oriental de l'Université de Chicago, auteur de: *Les Hommes préhistoriques*
Robin Fox: professeur à l'Université de Rutgers, USA, auteur de *Pueblo Ethnology*.
Thor Heyerdahl: chef des expéditions du Kon-Tiki et du Rä, auteur de *Aku-Aku: Les Secrets de l'Ile de Pâques*.
Edmund Leach: du King's College, Cambridge, auteur de *Repenser l'Anthropologie*.
L.S.B. Leakey: professeur à l'Université de Cornell, USA, auteur de: *Les Coutumes de l'Âge de la Pierre au Kenya*, etc.
Desmond Morris: conservateur du Département des mammifères, Société zoologique de Londres (1959-1967), auteur de: *Le Singe nu*, etc.
Jacques Soustelle: spécialiste des civilisations précolombiennes, auteur de: *Les Anciennes Civilisations du Mexique*, etc.

SOMMAIRE

VOLUME 1
Ce volume est placé sous la direction du Dr Peter Rivière, Professeur d'anthropologie sociale à l'Université d'Oxford.

AMAZONIE ET PAMPA

3-5	Introduction	Sir Edward Evans-Pritchard, Professeur d'anthropologie sociale à l'Université d'Oxford. 1946-1970, Rédacteur en chef de l'ouvrage.
6-9	Populations des basses terres sud-américaines	Peter Rivière, Professeur d'anthropologie sociale à l'Universit d'Oxford.
10-17	Les Yanomami — Brésil et Venezuela	Napoléon Chagnon, Département d'anthropologie de l'Université de Pennsylvanie.
18-25	Les Xingu — Brésil	Kenneth S. Brecher, Institut d'anthropologie sociale, Oxford
26-29	Le Parc national du Xingu — Brésil	Robin Hanbury-Tenison, Directeur de Survival International
30-33	Les Jivaro — Pérou et Équateur	Peter Rivière, Professeur d'anthropologie sociale à l'Université d'Oxford.
34-39	Les Amahuaca — Pérou et Brésil	X. de Crespigny
40-49	Les Xikrin — Brésil	W.H. Crocker
50-57	Le macumba et les rites afro-brésiliens — Brésil	Colin Henfrey, Université de Liverpool
58-59	Les Krenakrore — Brésil	Kenneth S. Brecher
60-69	Les vaqueiros — Brésil	R.F. Colson, New College, Oxford
70-77	Les pêcheurs jangada — Brésil	Christopher Derrick
78-81	L'élite blanche — Basses terres sud-américaines	R.F. Colson, Département d'histoire, Université de Southampton
82-87	Villageois du Rio Sao Francisco — Brésil	R. Kennedy Skipton
88-95	L'exploitation de la région de l'Amazone	Christopher Derrick
96-107	Les villes des basses terres sud-américaines	Michael Ivens
108-113	Les Guarani — Paraguay	Egon Schaden, Université de Sao Paulo
114-117	Le Carnaval — Brésil	Colin Henfrey, Université de Liverpool
118-125	Les favelas de Rio de Janeiro — Brésil	Lourenço da Silva

LES ANDES

126-129	Population des hautes terres sud-américaines	Peter Rivière, Professeur d'anthropologie sociale, Oxford.
130-139	Les Guajiro — Colombie	Andrew Baring, Licencié en philosophie et lettres
140-147	Les Cayapa — Équateur	Milton Altschuler, Université de Southern, Illinois.
148-153	Les Kogi — Colombie	G. Reichel-Dolmatoff
154-163	Les Campa du Gran Pajonal — Pérou	John Elick, Département de sociologie et d'anthropologie de l'Université de Loma Linda, Californie.
164-175	Les Quechua — Pérou et Bolivie	R. Kennedy Skipton
176-183	Les Otavalo — Équateur	Kathleen M. Klupp, Département d'anthropologie de l'Université d'Illinois.
184-189	Les Chipaya — Bolivie	Tony Morrison
190-199	Les Aymara — — Pérou et Bolivie	R. Kennedy Skipton
200-207	Le lac Titicaca et les civilisations préinca — Pérou et Bolivie	R. Kennedy Skipton
208-219	Les villes des hautes terres sud-américaines	X. de Crespigny
220-225	Mines d'étain et mineurs — Bolivie	Christopher Derrick
226-235	Les habitants de la Terre de Feu — Chili et Argentine	X. de Crespigny
236-239	Les Yahgan — Chili et Argentine	X. de Crespigny
240-244	Les Gallois de Patagonie — Argentine	Christopher Derrick

"10 VOLUMES DONT 4 DÉJÀ PARUS" (PUBLICATION À VENIR: 1 VOLUME À TOUS LES QUATRE MOIS. PRIX DE SOUSCRIPTION VALABLE JUSQU'À COMPLÈTE PARUTION DES 10 VOLUMES: $295.00)

Une exclusivité des
encyclopédies populaires inc.
6596 boul. St-Laurent, Montréal, H2S 3C6 — Tél.: 270-4347

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte $2.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée: 11:00 a.m. pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte $4.20 le pouce
- L'heure de tombée: 11:00 a.m. pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 9

ACHATS

ACHATS de volumes canadiens. Tél.: 677-3861 2-5-77

DÉSIRONS ACHETER livres anciens et modernes sur les arts, architecture, bibliographies. Canadiana, histoire, livres illustrés, etc. Aussi peintures et oeuvres graphiques d'artistes canadiens et européens. Tél.: 727-7390 25-4-77

AIDES DOMESTIQUES DEMANDEES

JEUNE COUPLE venant d'avoir un second enfant, recherche personne pouvant seconder la mère. Ile des Soeurs. Tél.: 767-6162 27-4-77

CHICAGO
ILLINOIS

Une aide domestique au pair, jeune, expériementée pour 2 enfants en âge scolaire, belle maison. Excellent salaire. Envoyez: Age, photo, expérience, références. **Écrire à dossier 306, Le Devoir, CP, 6033, Montréal H3C 3C9.**

28-4-77

AMEUBLEMENT À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien Est. Tél.: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 J.N.O.

ANIMAUX

DANOIS, mâle, bringe, 10 mois, enregistré, inoculé. Tél: 458-5652 après 4 heures 25-4-77

ANTIQUITES A VENDRE

MEUBLES QUEBECOIS, collection privée, soufflet de forge, poêle à deux ponts, armoires, vaisseliers, coffres. Tél: 467-9235 25-4-77

POUR COLLECTIONNEUR seulement, ensemble de salle à diner en noyer avec desserte plus porte chapeau avec chaise. Tél: 272-0295 25-4-77

MEUBLES en pin, armoires, buffet 2 corps vitré, buffet faux 2 corps, commodes, coffres, huches, tables et autres. Tél.: 659-2651. 28-4-77

ANTIQUITÉS À VENDRE, 2 armoires en pin, 3 grandes tables, coffres, berceuses et quelques autres articles. Belzile à Lachute. Tél: 526-6983 25-4-77

Louis-Paul ROLET
ANTIQUAIRE
Chemin Adamsville, Bromont, Québec
Bromont 1-534-2337
(Sortie 68, autoroute des Cantons de l'Est)
25-4-77

APPARTEMENTS A LOUER

OUTREMONT: 2½, sous-location immédiatement. Tél.: 733-3007 26-4-77

OUTREMONT, à louer, 4½ chauffé, $200. 610 Champagneur app. 1. 25-4-77

CENTRE VILLE: studio à sous-louer du 1er juin au 30 septembre 1977, 21ème étage, piscine, sauna, $165. Tél: 849-5173 25-4-77

PARC LAFONTAINE. Grand appartement, vieux style québécois, entièrement meublé, 7 pièces. Lave-vaillelle, laveuse, sécheuse $450. par mois. A louer pour 1 an. 282-4978 ou 522-5851 25-4-77

APPARTEMENTS A LOUER

CENTRE VILLE: appartement 3½ à sous-louer, libre 1er mai, $195. 3465 Hutchison près de Sherbrooke. Appelez 845-6093 25-4-77

ILE DES SOEURS: sous-location, 1er mai, grand 3½, avec garage, $232. Tél.: 769-0745 ou 482-6077 25-4-77

N.D.G. Grand 4½, chauffé, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur, balcon, 1er juillet $265. Garage: $30. 3½: $205. Tél.: 488-9723 25-4-77

ILE DES SOEURS, 5½, rez-de-chaussée, patio, 3 chambres, 2 salles de bains, libre 1er mai. $294. $316 en septembre. Très propre. Tél: 767-4354 25-4-77

PARC LAFONTAINE 3680, 1½ spacieux, 13x35, moderne, face parc, coin Cherrier, meublé si désiré, garage, vue sur parc, $160. chauffage électricité, taxe inclue. 27-4-77

APPARTEMENTS A LOUER

CHEMIN CÔTE-DES-NEIGES

Près Ridgewood, pas de côte à monter. Edifice bien aménagé, avec piscine, saunas, etc. Appartements de luxe 2½, 3½ et 4½ (2 salles de bains et lave-vaisselle) à partir de $235.

ALTITUDE 500
4760 chemin Côte-des-Neiges
739-5533
25-4-77

Meublé ou non, un des appartements prestigieux de Montréal

HADDON ARMS

1½, 2½, 3½ et 4½
Tarifs hebdomadaires, Mensuels ou annuels.

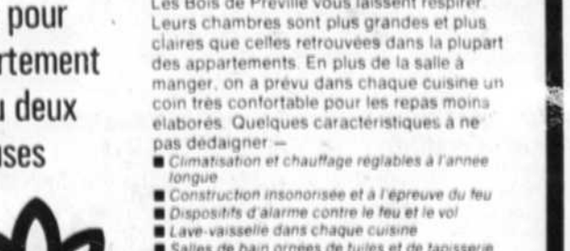
- À l'air climatisé
- Piscine, saunas
- Toit-jardin

2170 AV. LINCOLN
Près du Métro et Forum
935-9224
25-4-77

BUREAUX A LOUER

POUR PROFESSIONNELS OU HOMMES D'AFFAIRES

Dans secteur recherché
880 EST, RUE ROY
(près métro Sherbrooke)



- 6,000 pi.ca. ou moins, occupation immédiate
- Immeuble à l'épreuve du feu, climatisation
- Bureaux fermés et complètement décorés
- Stationnement gratuit
- Taux de location très raisonnable

Tél.: **527-7111**
25-4-77

APPARTEMENTS A LOUER

CENTRE VILLE, sur Simpsons, au coin MacGregor, Grand, moderne, sous-location 4½, réfrigérateur, poêle, laveuse vaisselle, piscine, sauna, balcon, pour 1er juin. Tél.: 365-2284 ou 935-9192 25-4-77

LAVAL

Nouvel immeuble d'appartement 3½, 4½, 5½. Un mois gratuit. 3100 rue Alton Goldbloom, à la fin du boul. Notre-Dame est.

Tél: **687-5555**
389-8444
2-5-77

6280 DÉCARIE

et Van horne
complètement meublé
1½, 2½ et 3½
à partir de $180.
Bail court ou long
piscine, saunas, etc.
Castel blanc
342-0300
25-4-77

APPARTEMENT À PARTAGER

OUTREMONT: appartement à partager, téléphonez après 6 heures à 271-3952 25-4-77

ARTICLES À VENDRE

LIQUIDATION d'ameublements de maison entière, cause décès, 9 pièces et sous-sol, 39 Courcelette, Outremont 25-4-77

ARTICLES A VENDRE, cause départ, deux perruches, cage incluse. Des commodes et bureaux, chambre d'enfant, un canapé-lit. Voir dimanche 24 après 10 heures 4843 Cedar Crescent. Tél.: 486-6195 25-4-77

ASSOCIÉS DEMANDÉS

NOUS RECHERCHONS un associé muni de fonds pour restaurant végétarien, nous garantissons un travail d'abeille, des idées lumineuses et une clientèle assurée. Tél.: 523-6366 25-4-77

ASSURANCES

A. AHAGGAR ASSURANCES, vie-feu, autos, motos. V2C. Tél.: 342-0965 ou 733-9523. 28-4-77

APPARTEMENTS À VENDRE

il en reste peu!

Il ne reste que très peu des superbes copropriétés à vendre au Ridgecliff. Il y en a sûrement une qui vous plaira. Hâtez-vous! De 13 h à 17 h, du lundi au vendredi. En soirée et en fin de semaine: sur rendez-vous seulement.

Le Ridgecliffe
Avenue Bonavista
489-1585 ou 487-5575
25-4-77

AUTOS À VENDRE

AUDI 100 LS, 74, achetée neuve en 75, standard, 4 portes, 20,000 milles, très bon état. Tél.: 731-8392 25-4-77

CHALETS À LOUER

VAL MORIN: face à Belle Neige, foyer, 3 chambres, de mai à octobre. Soir: 672-8072 27-4-77

LUXUEUX CHALETS SUISSES à louer dans les Laurentides, à la semaine ou au mois. Court de tennis, plage privée, piscine chauffée. Site idéal pour repos, voyage de noces. Tél.: 430-0430 J.N.O.

DOMAINE STE-AGATHE. Vacances-repos. Luxueux Bavarois, foyer pierre, meubles Thibault. Saison, semaine, fin de semaine (été: piscine chauffée, terrain de jeux) Tél: 256-6825 ou 1-819-326-5836 1-5-77

LANORAIE chalets meublés, très propres, commodités, 5 et 6 pièces, près fleuve, près village, grande terrasse ombragée, aménagée, proximité golf tennis. Odilon DesRosiers 1-887-2240 24-4-77

MAISON à louer, de juin à novembre, meublée, foyer naturel, 4 chambres à coucher, située à Brébeuf, 8 milles de St-Jovite. $350. par mois. 613-745-3702 soir. 25-4-77

ST-SAUVEUR-DES-MONTS

Mois de mai. Charmante maison entourée de pins, située à 5 minutes de marche du village. Idéal pour gens aimant le calme. Séjour avec foyer, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, cuisine. Pour visiter fin de semaine du 23-24 avril. 46 Chartier, St-Sauveur.

Tél: 1-227-5318
ou 1-227-3371
25-4-77

CHALETS À VENDRE

PETIT LAC MAGOG, rive est, Val-Joli, 2 miles de Katevale, chalet meublé, 6 pièces, 3 chambres. Terrain paysager 160 x 125, haie de cèdre 737-4868 25-4-77

LA SUISSE AU CHANTECLAIR

Exclusif au Canada, déjà **200 chalets Suisses et Bavarois,** de conception architecturale authentique, construits et en construction.

Centre d'été et d'hiver: plage sablonneuse privée - court de tennis - adjacent à des pentes de ski.

Pour choisir votre plan exclusif ou recevoir des photos de chalets, appeler

844-8342 ou
430-0430
26-4-77

DEMANDES D'EMPLOI

IMPORTATEUR d'automobiles recherche instructeur technique, bilingue, pouvant voyager. Faire parvenir le résumé au DEVOIR, Dossier 304, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9. 25-4-77

DÉMÉNAGEMENTS

ROUSSILE TRANSPORT: Déménagement local, longue distance, service d'entreposage. Tél.: 725-2421 25-4-77

ENTRETIEN-RÉPARATIONS

MENUISIER, particulier, ferait réparation générale, cuisine, sous-sol. Tél.: 521-9180 après 5 heures 25-4-77

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

ATOMIC équipement de bureau neuf et usagé, chaises, tables, filières, nouveaux bureaux révolutionnairement bas. Prix d'escompte. 4532 St-Denis, 845-8463 26-4-77

ÉQUITATION

MANEIGE ST-MARC: cours d'équitation et randonnées équestres lorsqu'on est devenu suffisamment maître de son cheval. Pour inscriptions: 584-3384 31-4-77

ÉDUCATION

PROFESSEURS

Collège privé requiert les services de professeurs francophones et bilingues pour septembre 1977 en sciences/mathématiques, mathématiques.
Les candidats devront être enthousiastes, flexibles et capables d'enseigner au secondaire I et II. Salaire, fonds de pension et charge d'enseignement tels qu'établis dans l'entente provinciale.
Faire demande par écrit en envoyant son curriculum vitae à:

T.D. Davies, dir.
West Island College
851 Tecumseh
Dollard des Ormeaux
H9S 4R7
24-4-77

PROFESSEUR DE FRANÇAIS

langue seconde aux adultes

- Région de Gatineau
- Logement et prime d'auto fournis
- Entrée en fonction dès que possible.

Exigences:
— Solide expérience dans l'enseignement du français aux adultes,
— Parfaite connaissance de L.S.I.
— Capacité d'élaborer et de poursuivre des programmes à un niveau avancé.
— Doit posséder une voiture.

Veuillez téléphoner à:
849-6236
24-4-77

FERMES À VENDRE

80 ACRES, Huntingdon rénové, maison, foyer en pierre, aile à deux étages, avec possibilité d'autres pièces. 2 petites granges, étang. Tracteur et petit camion "pick up". Prix: $48,500. Tél.: 1-264-4209 25-4-76

GARDERIES

VOUDRAIS garder enfant, Outremont seulement. Entre 6 heures et 7 heures. Tél.: 272-1332 25-4-77

FERME DE VACANCES, région Sutton, pour enfants de 6 à 12 ans, vie familiale, 15 ans d'expérience et références monitrices. Céramique professionnelle. Tél.: 514-538-5962. A partir du 1er mai. 24-4-77

INSTRUMENTS - MUSIQUE

PIANO BALDWIN, acajou, style directoire, parfait état. Prix: $1,200. Tél.: 341-3629 25-4-77

LOGEMENTS DEMANDÉS

ARTISTE PEINTRE cherche studio en campagne ou en ville. Écrire à Dossier 301, Le Devoir CP. 6033, Montréal H3C 3C9 25-4-77

LOGEMENTS À LOUER

C.D.N.P. bas duplex, 5 pièces, libre 1er mai, chauffé, eau chaude, $275. par mois. Tél.: 733-0431 25-4-77

LOGEMENTS À LOUER

4 pièces, meublées, à sous-louer, 1er mai ou 1er septembre, près de l'Université de Montréal, Tél.: 737-4704 25-4-77

OUTREMONT: 7½, haut de duplex chauffé, garage, foyer, frigidaire et cuisinière fournis. $575 par mois. Appelez 737-5376 25-4-77

2467 BOLD: haut de duplex, 7½ pièces, chauffage électrique $325. Garage inclus. Décoration luxueuse. Ville St-Laurent 667-2260, 744-0845 9-5-77

COTE STE-CATHERINE: près Université de Montréal, Bachelor 2½, chauffé, meublé, éclairé, literie, laveuse, télé, $200. par mois. Tél.: 341-7480 ou 663-3818 25-4-77

VOISIN de l'U. de M. Bas de duplex, grand 5½, poêle, réfrigérateur, chauffé, eau chaude, garage, $400. Tél.: 342-5807 après 5 heures 26-4-77

OUTREMONT, haut de duplex près Université. Luxueux 8½, très grandes pièces, boiseries chêne, tapis mur à mur, 2 salles de bains, sortie pour lessiveuse et sécheuse, balcon, garage, disponible 1er juillet. $800. S'adresser à dossier 302, Le Devoir, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9 25-4-77

À louer le 1er juin, appartement chauffé, grand duplex 5½, situé dans le chic quartier de Normandie, dans le Vieux Longueuil à $300 par mois.
— parterre — haie — arbustes — remise
Escaliers avant et arrière intérieurs, stationnement double. Près autobus métro. **Tél.: 679-1832** après 6 heures sur semaine ou à toute heure la fin de semaine.
25-4-77

MAISONS A LOUER

WESTMOUNT, spacieux bas de duplex, air climatisé, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, magnifique cusine, garage, service d'entretien inclus. Tél.: 487-7171 ou 937-7751 25-4-77

ILE BIZARD, maison uni-familiale à louer, 6 pièces, peinture fraîche, magnifique terrain paysagé, piscine, garage double, 5 minutes du lac des Deux Montagnes. $475. par mois. Occupation immédiate. Tél.: 728-8591 26-4-77

MOTOS À VENDRE

VELO SOLEX, excellente condition, $150 après 5 heures. Tél: 272-6263 25-4-77

HONDA CB 360T: 1,500 milles, équipement et extra, trop long à décrire, faut voir, vrai bijou, prix: $1,250. Téléphonez le soir de 8 heures à 10 heures à 384-8436 25-4-77

OFFRES D'EMPLOIS

ECOLE PRIVEE, juive (élémentaire et secondaire) demande professeur pour coordonner les études séculières, bilingue, de langue maternelle française. Dossier 305 Le Devoir, C.P. 6033 Montréal, H3C 3C9 27-4-77

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Expérience juridique, dictaphone et sténo. Étude Place Ville-Marie.

Tél: 879-1353
30-4-77

OFFRES D'EMPLOIS

HORLOGER

Avons présentement besoin d'un réparateur
— Bon salaire
— Avenir assuré
2 magasins.

Appelez à la Maison d'Or
1-(613) 632-9422
5-5-77

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE
$10,000 et plus
WESTMOUNT

Cabinet immobilier, travail versatile, administration correspondance, vente, développement. Considérant aussi un(e) jeune secrétaire parfaitement bilingue avec compétence et initiative, possibilité d'avancement.

CANDEV Corp.
Tél: 484-8477
25-4-77

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b. pédagogie, b. philosophie, licence ès lettres. Tél.: 524-3852. Hull: 777-2865, Sherbrooke: 565-7598. J.N.O.

PERSONNEL

ETRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.

Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses.
Dépliant gratuit sur demande.

Tél.: **282-0058**
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M.
lundi au vendredi

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine
suite 108, Montréal J.N.O.

REMORQUES-ROULOTTES

MAISON MOBILE Paramount 1975, 14 x 62, très propre avec ou sans lot. Près de montagne Orford. Prix à discuter. Information 819-839-2466 25-4-77

ROULOTTE: 25 pieds, tandem, bain, fournaise avec souffleuse, réservoir à eau chaude, évier double, poêle à 4 bruleurs, 2 couchettes pliantes. Peut coucher 7 personnes, excellente condition. Prix fixe $4,800. Tél.: 695-4733 26-4-77

SERVICES DIVERS

IMPRESSION de T-Shirst de tous genres, chandails de sport, d'autocollants et d'affiches en sérigraphie. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu à 484-3479 ou 343-7790. Le T-Shirt fait un cadeau original. J.N.O.

TERRAINS À VENDRE

DORVAL: bord de l'eau, 3,457 p.c. Pas d'agent. Tél.: 332-5014 25-4-77

TERRAIN DE COIN, 190 x 138, égout servi, rue Orford à Magog, $3,500. Tél.: 819-839-2466 25-4-77

AUX ABORDS DU PARC D'OKA, grand terrain d'un acre cadastré, avec vieille bâtisse. Prix: 40c le p.c. Oka; 1-479-8074 1-5-77

ST-LAMBERT: près métro, vue panoramique sur Montréal, paysagé, arbres matures, zoné résidentiel unifamilial, 8,300 p.c., services, taxes raisonnables, particulier. Jour: 873-2730. Soir: 465-1953. 26-4-77

CARIGNAN
Terrain 122 x 5754
Mini-ferme, quelques minutes du Pont Champlain. MLS
Mme Mendivil 670-2039.
IMMEUBLES A.E. LePAGE & WESTMOUNT INC.
courtiers
25-4-77

TERRES À VENDRE

TERRE 70 acres, $23,500. Iles, 15 acres, $6,500, 6 milles de Sherbrooke. Soir: 819-562-1896 ou R.R.1. Ascot Corner J0B 1A0 30-4-77

ST-PAUL DE CHESTER: terres à vendre, possibilité de 50 à 60 acres, paysage montagneux, proximité rivière, forêt, ski de fond. Prix: $15,000. Tél: 514-622-4550 ou 819-382-2306 23-4-77

TRANSPORT

A BAS PRIX accepterais petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872 J.N.O.

VÊTEMENTS

MANTEAU DE VISON Lutetia (gris moyen) de choix très belle qualité peut porter 14-16 ans. $1,000. Tél.: 387-4699 25-4-77

GRANDE OUVERTURE

1re phase d'un complexe d'appartements les plus somptueux sur la rive sud...



Les Bois de Préville
Chemin Riverside Drive & Boul. Simard., St-Lambert

Louez maintenant pour juillet, votre appartement climatisé d'une ou deux chambres spacieuses

Les Bois de Préville vous laissent respirer. Leurs chambres sont plus grandes et plus claires que celles retrouvées dans la plupart des appartements. En plus de la salle à manger, on a prévu dans chaque cuisine un coin très confortable pour les repas moins élaborés. Quelques caractéristiques à ne pas dédaigner —

- *Climatisation et chauffage réglables à l'année longue*
- *Construction insonorisée et à l'épreuve du feu*
- *Dispositifs d'alarme contre le feu et le vol*
- *Lave-vaisselle dans chaque cuisine*
- *Salles de bain ornées de tuiles et de tapisserie*
- *Espace vaste d'entreposage et grands placards*
- *Électricité et taxes comprises au loyer*

Les Bois de Préville sont situés entre les ponts Victoria et Champlain sur un domaine privé. Pour vous y rendre, prenez la voie rapide du bord de l'eau (Route 132) et tournez à la sortie du boul. Simard où vous verrez notre emblème.

Bureau de location: 671-3862
25-4-77

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

CAISSIÈRE COMPTABLE

Une Firme de Courtiers en Valeur Mobilières
En affaire depuis 1939

Est à la recherche d'une candidate d'expérience, pouvant assumer la responsabilité entière de la comptabilité, de la manipulation des valeurs (Actions - Obligations) et aussi pouvoir participer à la mise en opération et à la surveillance d'un système d'informatique.

De plus, une excellente connaissance du français, de l'anglais et de la dactylographie est absolument nécessaire.

Les personnes âgées d'au moins trente (30) ans, croyant avoir les compétences nécessaires pour occuper ce poste, devront faire parvenir leur lettre d'apllication accompagnée de leur curriculum vitae à:

RENÉ DESJARDINS, PRÉSIDENT
Suite 1915, 500 Place d'Armes, Montréal.

Application et entrevue traitées confidentiellement
25-4-77

Université de Calgary

DIRECTEUR DU CENTRE FRANÇAIS

Le Centre Français de l'Université de Calgary existe depuis un an. Il offre un milieu francophone et des activités ayant pour but d'améliorer les connaissances en français des participants et de développer une conscience accrue du fait français au Canada. Parmi ces activités sont des cours, des groupes de discussion, des stages, des activités culturelles, etc.

Le Directeur est responsable de l'organisation du Centre. Il assure la liaison avec les autres secteurs de l'Université et le développement de nouveaux programmes d'enseignement et de recherche.

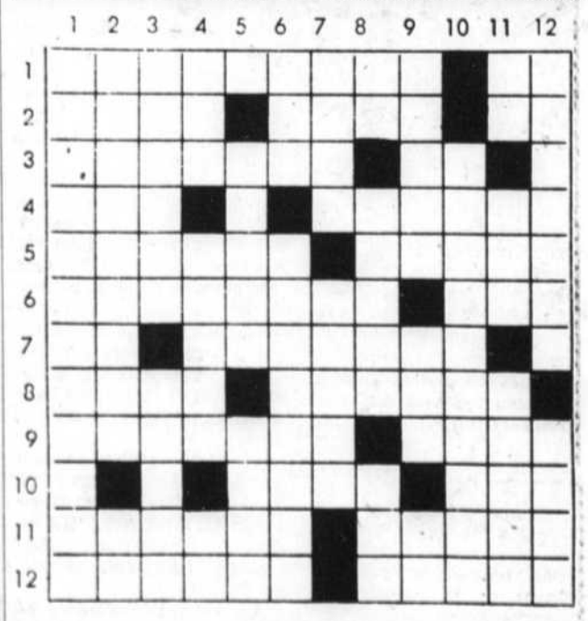
Les candidats doivent parler un bon anglais et un français parfait, et posséder un diplôme supérieur dans l'enseignement des langues secondes ou une discipline connexe. Des compétences administratives sont essentielles et de l'expérience dans l'enseignement est préférée.

Le Salaire sera établi en fonction des compétences et de l'expérience du candidat.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, avec les noms de trois répondants à **Dr. J. Woods, Dean, Faculty of Humanities, The University of Calgary, Calgary, Alberta, T2N 1N4.**
25-4-77

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1—Personne qui écrit. — Charpente du corps humain.
2—Entendre. — Vase d'ornement. — Nouvelle-Calédonie.
3—Produire un ulcère. — Germanium.
4—Attacha. — Supprime entre deux sèves les bourgeons qui ont poussé sur un arbre.
5—Fait une innovation. — Ce que le maître donne à apprendre.
6—Relatif aux Gaëls. — Principale difficulté d'une affaire.
7—Nickel. — Qui n'est point usité.
8—Anneau de cordage. — Qui hait quelqu'un.
9—Homicide volontaire. — Fit des vers.
10—Palmier. — Argile rouge ou jaune.
11—Ouverture du nez. — Os de certains poissons.
12—Saillie du côté externe de la paume de la main. — Insecte hyménoptère.

Verticalement

1—Action de souligner.
2—Relatif à la cuisine. — Interjection.
3—Rit. — Saccharose.
4—Colère. — Fondateur de la compagnie des prêtres de St-Sulpice. — Préfixe privatif.
5—Lit creusé par une ravine. — Lac d'Éthiopie.
6—Ôte la vie. — Disposer une pièce de bois suivant un certain équerrage.
7—Se trompe. — Lichen filamenteux.
8—Seul. — Tout à fait rempli. — Événement fortuit.
9—Mode de gestion d'un service public. — Trois fois. — D'un verbe gai.
10—Envelopper d'une chemise protectrice.
11—Pronom indéfini. — Calme et tranquille. — Reproduit exactement.
12—Ensemble des connaissances humaines sur la nature, la société et la pensée, acquises par la découverte des lois objectives des phénomènes, et leur explication. — Abréviation d'Alexandre.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	L	L	E	S	■	R	E	L	E	V	E
2	Q	U	A	L	I	F	I	C	A	T	I	F
3	U	T	I	L	E	■	S	U	C	E	■	F
4	A	T	T	I	C	I	S	M	E	■	A	L
5	R	E	■	P	L	I	O	I	R	■	M	O
6	R	U	S	S	E	■	L	O	I	S	I	R
7	I	S	E	E	■	G	E	N	E	T	■	A
8	S	E	P	■	G	A	R	S	■	R	O	I
9	S	■	T	R	E	M	A	■	M	I	■	S
10	O	B	I	■	N	A	■	C	A	C	A	O
11	I	A	M	B	E	■	F	O	R	T	I	N
12	R	I	E	U	S	E	■	L	I	E	R	■

L'avenir de la FPJQ: un "leader" dans le domaine de l'information

Le neuvième congrès annuel de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec s'ouvre ce matin au motel Quality Inn de Montréal sous la présidence de Mme Paule Beaugrand-Champagne.

Association de caractère professionnel qui regroupe la presque totalité des journalistes syndiqués, la FPJQ a inscrit à l'ordre du jour de son week-end l'examen du problème que pose l'information diffusée par la radio privée, la présumée discrimination à l'égard des femmes dans certaines entreprises de presse, l'étude des moyens propres à empêcher la concentration de la propriété des entreprises de presse, l'enquête du CRTC à Radio-Canada, la situation du Conseil de presse du Québec (dont le financement est difficile et qui n'a pas de président depuis cinq mois) et d'autres dossiers que Mme Beaugrand-Champagne se propose de soumettre à la réflexion des membres.

Dans son rapport moral, celle-ci compte proposer aux délégués "divers moyens de faire de la Fédération un leader dans le domaine de l'information, sur le plan de la critique et de l'autocritique de l'information transmise par les médias et sur le plan de certaines réclamations urgentes à faire auprès du gouvernement du Québec".

A la veille de ce congrès, la FPJQ a pris publiquement position sur deux problèmes qui la préoccupent. Solidairement avec une quarantaine d'organismes canadiens et provinciaux, anglophones et francophones, elle a dénoncé l'enquête que mène présentement le CRTC sur Radio-Canada, en particulier sur les services d'information de la Société. Les signataires de la protestation estiment que la Loi sur la radiodiffusion reconnaît Radio-Canada comme responsable des émissions qu'elle diffuse, "donc de son autocritique interne".

Ils affirment en outre que l'enquête en cours "est en soi entachée de partialité" puisque le CRTC est un organisme du gouvernement et que ses membres sont nommés par le Conseil des ministres, lequel a précisément réclamé l'enquête. Les signataires concluent que l'enquête "ne saurait par conséquent être menée en toute objectivité", qu'elle "risque d'attaquer la liberté d'expression et la liberté d'opinion".

En conséquence, la FPJQ et les 40 signataires "ne reconnaissent pas l'enquête menée par le CRTC (et) désavouent à l'avance les conclusions, quelles qu'elles soient".

La FPJQ se prononce en outre sur la vocation et l'avenir de Radio-Québec. Elle rappelle que l'ancien gouvernement avait été saisi par l'Office de radiotélédiffusion du Québec d'un plan triennal de développement et souhaite vivement que le gouvernement péquiste avise à ce sujet.

La FPJQ estime, quant à elle, qu'il est devenu nécessaire d'élargir le mandat de télévision éducative de Radio-Québec en raison de la "place grandissante" qu'elle est appelée à prendre. "Son rôle doit être de promouvoir les valeurs culturelles, sociales et économiques de tous les Québécois. Elle doit également devenir un instrument d'évolution de milieu tout en étant un facteur de démocratisation."

La FPJQ, sans le dire explicitement, exprime l'espoir que Radio-Québec s'engage dans l'information. "Elle doit rendre compte de la réalité quotidienne québécoise à tous les niveaux." A cette fin, dit encore la présidente, Radio-Québec doit décentraliser sa production et diversifier sa programmation. "L'implantation régionale doit être la priorité de son développement" dont la première étape serait d'ériger les émetteurs dans les différentes régions.

La police réfléchit

La police n'a encore pris aucune décision quant à une poursuite possible contre le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, qui aurait enfreint le code de conduite routière en ne portant pas ses verres, le soir du 6 février dernier lorsqu'il fut impliqué dans un accident mortel.

Un porte-parole du service de police de la Communauté urbaine de Montréal a dit mardi que les avocats étudiaient toujours les circonstances de l'accident avant de décider s'il y avait lieu ou pas de porter une accusation, suite à l'annonce d'une fenquête juridique le 28 février dernier.

Le coroner Maurice Laniel avait décidé qu'il n'y avait aucune responsabilité criminelle dans le cas du décès de M. Edgar Trottier, un clochard de 62 ans décédé après avoir été frappé par une voiture que conduisait M. Lévesque.

Ottawa n'a pas de leçon à recevoir (Mme Sauvé)

OTTAWA (PC) — Dans une lettre adressée au ministre des Communications du Québec, M. Louis O'Neill, le ministre fédéral des Communications, Mme Jeanne Sauvé, affirme que le gouvernement canadien n'a pas de leçon à recevoir en ce qui regarde le respect de la liberté d'expression des citoyens.

La lettre datée du 21 avril et rendue publique hier constitue la réplique de Mme Sauvé à une lettre que le ministre des Communications du Québec lui a fait parvenir le 4 avril. M. O'Neill y exposait certaines critiques et certaines réserves à propos du projet de loi sur les télécommunications.

M. O'Neill affirmait notamment que l'article 9 du projet de loi, qui permet au gouverneur en conseil d'adresser à la CRTC des instructions en vue d'assurer la réalisation des objectifs d'une politique nationale des communications, l'article 11, qui permet au gouverneur en conseil d'annuler ou de renvoyer les décisions de la CRTC et l'article 3, qui permet au gouvernement en cas d'urgence d'ordonner la diffusion de messages d'intérêt public, mettent en question la liberté d'expression.

Mme Sauvé affirme tout d'abord que "le gouvernement actuel et tous ceux qui l'ont précédé n'ont pas de leçon à recevoir de quiconque pour le plus strict respect de la liberté d'expression de ses concitoyens", ajoutant que le pouvoir d'intervention en cas d'urgence "que vous retrouverez sans doute dans la législation nationale de la plupart des pays, n'a jamais à ma connaissance été utilisé."

Quant au pouvoir de révision des décisions de la CRTC, Mme Sauvé souligne qu'il n'a été utilisé qu'a deux reprises au cours des dernières années, sur une augmentation de tarif de Bell Canada en 1973 et, à la demande du Manitoba, sur une décision de la CRTC concernant des entreprises de câblodistribution de cette province, et que par conséquent "je vois mal en quoi ces interventions auraient pu brimer la liberté d'expression".

Par ailleurs, Mme Sauvé réfute les inquiétudes de M. O'Neill en ce qui a trait à la télévision éducative "puisqu'il ne saurait être question d'intervention dans un domaine de compétence provinciale."

Enfin, Mme Sauvé soutient que les commentaires de son homologue québécois ne rendent pas justice au processus de consultation dans lequel le gouvernement fédéral s'est engagé.

Rappelant les consultations qui ont eu lieu depuis le dépôt du livre vert en 1973, Mme Sauvé énumère les différentes rencontres fédérales-provinciales qui se sont tenues à ce sujet pour réfuter les arguments du Québec qui prétend que le fédéral recherche la "confrontation."

Mme Sauvé rappelle à la fin de sa lettre que M. O'Neill a refusé de participer récemment à une conférence fédérale-provinciale sur les communications à Edmonton et conclut: "Je ne voudrais pas tirer pour ma part aucune conclusion définitive de cet échange puisque, comme l'ont compris nos collègues des autres provinces, je reste disposée et disponible pour entreprendre toute discussion susceptible de porter fruit.

Entente au Trust général à Québec

QUÉBEC (PC) — Après 1 mois de grève, une entente de principe est intervenue dans le conflit opposant la succursale de Sillery du Trust général du Canada à ses employés.

Le secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux, M. Jean Thibault, a annoncé hier que le comité restreint de négociations, composé de deux représentants de chacune des parties, avait accepté, la veille, une solution proposée par le conciliateur du ministère québécois du Travail, M. Raymond Désilets.

Cet accord, dont les termes n'ont pas été dévoilés, devait faire l'objet d'une étude des négociateurs syndicaux avant d'être soumis à l'assemblée générale des employés lundi.

Advenant une acceptation, le retour au travail pourrait s'effectuer le 2 mai.

Ce dénouement survient quatre mois après la reprise des négociations sous l'impulsion du ministère du Travail.

Les 452 employés du Trust général, membres d'un syndicat affilié à la Fédération du commerce, ont déclenché la grève le 28 janvier 1976 pour appuyer leurs revendications en vue de la signature d'une première convention collective.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte $2.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée: 11:00 a.m. pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte $4.20 le pouce
- L'heure de tombée: 11:00 A.M. pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations

Voir autres annonces classées, en page 8

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Une maison hors pair à BROSSARD

Maisons modèles de 3 et 4 chambres à coucher. Construites par la compagnie Richard M. Brown à Asterville, la localité résidentielle de choix dans Brossard.

Prix, à partir de $52,990
HYPOTHÈQUE 10¼%

On peut la visiter les fins de semaine entre 13h et 18h, sur semaine entre 17h 30 et 20h 30, ou sur rendez-vous.

BUREAU DES VENTES:
7625 Boul. Milan • 489-0233

Traversez le pont Champlain, prenez la sortie Brossard No. 9 jusqu'au boul. Milan puis tournez à gauche. Vous verrez nos enseignes. 25-4-77

Soleil du Sud — RICHARD M. BROWN CONSTRUCTION LTD.

A.E. LePAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES COURTIER

VUE SUPERBE SUR LA VILLE

Ce magnifique "penthouse condo" offre une terrasse et un assenceur privés. 15 grandes pièces dont, 6 chambres à coucher. Quartier pour domestiques, 7 salles de bains, 2 cheminées. Belles cuisines. 7 appartements peut aussi être séparé en deux résidences. **Pour plus de détails veuillez appeler Françoise Bibaud 935-8541 ou rés: 482-1143.** 25-4-77

ST-JÉRÔME

Belle propriété située à St-Jérôme, coin du Palais et Melançon, terrain de 35,000 pieds tout paysagé, piscine extérieure chauffée, 20 x 45, 6 chambres à coucher, une buanderie, 4 salles de bains, un grand salon double, une salle de séjour, une salle à manger, une très grande cuisine, un bureau (sur 2 étages plus sous-sol) Site idéal pour professionnel ou homme d'affaires, ou petite communauté (pas d'agent). Tél: **lundi au vendredi** de 10 à 5h30: Montréal 849-2407, **samedi** de 10h à 2 heures 849-2407 ou **le soir** après 7 heures à St-Jérôme 436-5287. 25-4-77

CHAMBLY: Joli split, 5 chambres, très bien paysagé, endroit paisible. Près de tous les services. M.L.S. Jacques Martel 655-3060 ou 658-1562 Probitec courtiers 25-4-77

CHAMBLY, cottage alcan, 5 chambres, terrain 20,500 pieds carrés. Secteur commercial si désiré. M.L.S. Jacques Martel 655-3060 ou 658-1562. Probitec courtiers 25-4-77

WESTMOUNT: duplex avec 3½ appartements, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, jolies cuisines, garages. Site idéal. Bons revenus, permettant possiblement le financement de l'achat... Privée. Tél.: 487-7171 ou 937-7751 25-4-77

LAURENTIDES
Chanteclair Ste-Adèle
A VENDRE

Très belle résidence moderne, idéale pour famille, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, boudoir, en parfait état. A quelques pas du Chanteclair, ski, golf, tennis, natation, appareils ménagers modenres inclus (broyeur à déchets compris). Vue superbe du salon et du bacon. Un excellent achat Sérieusement à vendre. Prix demandé: $85,000.

À LOUER

Prestigieuse résidence moderne 5 chambres à coucher, 2½ salles de bains, garage double. Golf, équitation, tennis, natation à proximité. Mai à octobre: 800 par mois. **Mme D.H. Lewis, 430-4011 ou 731-6817.**

FRANK A. NORMAN & CO LTD.
courtiers
25-4-77

OUVERT AUX VISITEURS
82 Sunnyside - Westmount
Dimande 14h à 16hres

Niché au sommet. Cottage 6 pièces, 3 chambres, 2 salles de bains. Le solarium domine une vue infinie. Prix: $82,500. Agent **John Joubert 842-8366 ou 932-6748.**

WESTMOUNT

Charmante petite maison attachée, tout près du métro et Carré Westmount, 4 chambres à coucher, cuisine modernisée, jardin avec patio. En excellent état, idéal pour jeune famille ou couple. Prix d'approche: $79,500. **Mlle Alice Kennedy 842-8366 ou 935-9046.**

ST-HUBERT ET DULUTH - TRIPLEX

Occupation immédiate. 10½ grandes pièces, dont 7 chambres à coucher, 8½ loué jusqu'en septembre 1978. 9½ loué jusqu'en juillet 1977. 6 garages plus hangar de rangement près des garages. On demande dans les 60. Négociable. Exclusif **Mme Marianne Schofield 842-8366 ou 342-5010.**

CROWN TRUST
courtiers licenciés
25-4-77

OUTREMONT

375 Querbes. Cottage imposant, 4 chambres, très belles boiseries et lustres, garage, prix raisonnable. **Jean Maisonneuve 271-6855 ou 739-3265.**

TRUST GÉNÉRAL
courtiers
25-4-77

STE-JULIE DES HAUTS BOIS

Bungalow, site enchanteur en montagne. Intérieur très fonctionnel. Foyer. Faut voir. **Louise Brault 653-5796.**

FIDUCIE DU QUÉBEC
courtiers
25-4-77

REPENTIGNY

Architecture exclusive, charme raffiné, somptueux cottage pierre, 7 pièces, garage double, séjour avec foyer. Possibilité bureau professionnel. MLS **Lise D. Ferland 354-2950 ou 581-3790.**

IMMEUBLES DES ROSIERS
courtiers
25-4-77

Trust Royal Courtier

VISITE LIBRE
ST-BRUNO
au 2016 et 2018 de Boucherville

Grand split-level unique, terrain 10,200 p.c. secteur établi.

2016 Boucherville, grand ranch bungalow, foyer, salle à manger, grand terrain, prix négociable.

Direction: Prendre la route 116 jusqu'au boul. Boucherville, un mille après feu de circulation, tourner à gauche.

Vos hôtes: Réjaunne Lith, Bob Terreault et Daniel Vêtu.

Tél: **653-2496**
25-4-77

SNOWDON: Domar, 5½ et 6½, cuisine moderne, salle de jeu, $65,000. Tél.: 737-3071 25-4-77

PARTICULIER, grande maison victorienne à St-Lambert. Tél: 672-6889 24-4-77

ST-ANDRÉ, près de Cherrier, maison avec trois logements de 8 à 9 pièces, revenu $10,000. Prix: $45,000. Tél.: 525-4272 25-4-77

OUTREMONT: duplex 6½ plus 2½ au sous-sol, haut 7½, garages, secteur résidentiel près parc, 2 logements, libres à l'acheteur 733-8161 28-4-77

CHAMBLY: maisons 2 étages, 3 chambres, sous-sol semi-fini. Très propre. $24,000. Hypothèque 6½%. Tél.: 733-7877 25-4-77

BROSSARD, $48,000. Bungalow pierre et brique. Foyer en pierre. 3 chambres à coucher, 2 salles de bains. Sous-sol fini. Garage. Quartier et paysage matures, tranquillité. Près des écoles, transport et magasinage, récréation. Beaucoup d'extras. Hypothèque 6¼%, 15 minutes du centre-ville. Vente privée. Tél: 678-0546 25-4-77

ST-BRUNO

12,000 p.c., Beau terrain boisé avec tous les services. **Louise Brault 653-5796.**

FIDUCIE DU QUÉBEC
courtiers
25-4-77

C.D.N.

Près Université, joli duplex détaché en pierre, 2-7 pièces, 2 salles de bains sous-sol fini, garages, occupation des 2 logements possible. **Yvonne Leblanc 733-8713 ou 739-3265.**

TRUST GÉNÉRAL
courtiers
25-4-77

OUTREMONT

Cottage de 10 pièces, tout à fait rénové, modernisé; l'ensemble des boiseries, certains murs de pierres sont au naturel.

De la cave (grande salle-cave à vin) au grenier aménagé (chambre, salle de bain, storage). Le rez-de-chaussée (grand vivoir 27 x 12 avec cheminée, salle à dîner avec vue sur le Mont-Royal, cuisine bien planifiée). La chambre principale "double" avec petit salon et foyer. Un grand jardin privé, boisé, en "pleine nature" avec piscine (27 x 12) et grande terrasse.

TRUST GÉNÉRAL,
courtiers
André B. Thomas 866-9641 (b) 731-6307 (r)
25-4-77

CÔTE-DES-NEIGES

4890 Grosvenor, 7½, 8½, 2½ demande $67,000. **doit être vendu.**

6790 Légaré, 5½, 6½, 2½, décoré professionnellement, demande $75,000.

Près de Université et Hôpital Ste-Justine, 5½, 6½, 2½, en bonne condition.

Circle Road, bungalow, split-level, 5 chambres à coucher, décoration magnifique.

St-Laurent, Bardet, 5½, 6½, 2½, $79,000.

St-Aubin, 5½, 6½, 2½, $75,000.

HAMPSTEAD: 7½, 7½ et 3½, nouvelle construction, rue Harrow, prix raisonnable, occupation 1er juillet.

LES IMMEUBLES S. DERKSON
courtiers
Tél: 484-1233

PROPRIÉTÉS À VENDRE

CENTRE VILLE, à vendre petite maison en condition excellente, très près nord de Sherbrooke et de l'Université. S'il vous plaît pas d'agent. Appelez le matin 845-2096 ou 1-243-6228 25-4-77

ST-HILAIRE: Bungalow brique. Hypothèque fixe à 6¾%. Très propre quartier résidentiel, service d'autobus, paysager et très grand terrain, 3 grandes chambres et sous-sol prêt à finir, prix avantageux et taxes raisonnables. MLS Pierrette Couillard 656-7750 ou 678-1226. Immeubles Triton (1976) courtiers 25-4-77

LONGUEUIL
16 logements

Belle propriété, chauffage électrique, payé par locataires. Revenu actuel $34,620. Exclusif. **Mme Mendivil 670-2039 ou 465-2510.**

IMMEUBLES A.E. LePAGE & WESTMOUNT INC.
courtiers
25-4-77

OUVERT AUX VISITEURS
le 24 avril de 14h à 16h.
LACHINE - 4775 Victoria

Pierre et aluminium, grossse cheminée de pierre et foyer. Spacieux vivoir, salle à manger, en noyer, plafond avec poutres apparentes, parquets chêne et noyer, 3 chambres et une salle de séjour, buanderie, 2½ salles toilette, garage 2 places. Air conditionné et filtré électroniquement. $63,700. M.L.S. **Edward Farba 631-9738 ou 697-5110.**

TRUST NATIONAL
courtiers
25-4-77

Trust Royal Courtier

OUVERT AUX VISITEURS
Dimanche 2 à 4 h p.m.
CENTRE OUEST
27 Place Redpath

Maison de ville, 3 chambres à coucher, foyer, tout à fait rénové. Entretien facile. M.L.S. $102,000. **Dorothy Raich 932-1112 ou 931-7190.**
25-4-77

CHAMBLY: Camp d'été isolé, 2 chambres, terrain 7,200 pieds boisé. On demande $13,500 M.L.S. Jacques Martel 655-3060 ou 658-1562 Probitec courtiers 25-4-77

DUVERNAY: bungalow pierre et brique, terrain 65 x 108, garage, sous-sol fini, tapis partout, piscine en béton 34 x 20. Patio: pas d'agent, $65,000. Tél.: 667-8828 25-4-77

N.D.G. SUPERBE DUPLEX près Villa Maria et métro 1979. Les deux logements disponibles. Entièrement rénové. Cuisine design. Sous-sol aménagé. Garages, Foyers, plusieurs extras, $75,900. Pas d'agent. Tél.:482-6253 2-5-77

ST-LAMBERT: Terrasse Neufchatel, luxueuse maison de ville en condominium, 9 pièces, beau foyer de brique, garage, piscine chauffée. Aucun entretien extérieur. Vente directe par propriétaire. Tél.: 672-5013 ou 844-9157 25-4-77

OUTREMONT: 732 Wilder à 2 pas du parc Joyce, cottage semi-détaché avec garage, 5 chambres à coucher, sous-sol fini, foyer, boiseries, cuisine, tout juste refaite, unique avec mur de brique, îlot de travail. 1er juillet $92,500. Tél: 733-1642 ou 875-2160 local 239. Pas d'agent. 28-4-77

ST-BASILE

Proximité Richelieu, maison de campagne en bon état, 3 chambres, planchers chêne, 10,000 pi.ca. Option pour 46,000 pieds. **Daniel Vêtu 653-2496.**

MONTRÉAL TRUST
courtiers
25-4-77

CÔTE DES NEIGES

Rue Fendall, près Université de Montréal et future station de métro. Duplex semi-détaché pierre et brique. Bas 6½, sous-sol luxueux, avec cave froide, lavoir, 2 garde-robe en cèdre. Haut: 6½, grande véranda, 2 garages. Pour information:

731-3607
pas d'agent
25-4-77

Trust Royal Courtier

MONTRÉAL OUEST

Split level, bungalow en parfaite condition, 3 chambres à coucher, salle de jeux avec panneaux. Garage. **Nancy Sutherland 481-6991 ou 487-3400.**

NDG OUEST

2-3, 2 salles de bains, salle de jeux, buanderie, garage, jardin. **Gloria Gauthier, 488-4922, Marie Desforges 484-2465, bureau 487-3400.**

courtier en immeuble
25-4-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-LAMBERT, Cottage détaché 3 chambres à coucher, 1½ salle de bains, salle familiale avec foyer, beau terrain. Tél.: 671-7127 après 6 heures. 25-4-77

ST-LAURENT: secteur Chameran. Duplex 2-5½ semi-détaché, pierre et brique, sous-sol fini, garage double. Bas libre à l'acheteur. Tél.: 331-2339 26-4-77

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES À VENDRE

12 UNITÉS, Motel à Niagara Falls à vendre. Prix $160,000 comptant ou hypothèque. Tél.: 1-416-358-5148 30-4-77

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

CANTONS DE L'EST, 65 milles de Montréal, maison centenaire, 9 pièces, cuisine d'été, chauffage central, 3 arpents avec 1,000 plants de framboise. Prix demandé: $29,000. Tél.: 1-819-858-2302 25-4-77

LAC CHAMPLAIN, 45 minutes de Montréal, résidence moderne, construction récente, climatisée, accessoires électriques modernes. Ameublement récent, tapis mur à mur, 3 chambres à coucher. Salon avec cheminée pierre, salle à manger, 2 salles de bains, piscine intérieure, patio, arbres adultes, potager, haie, quai ciment, bateau avec support. Renseignements: Dossier 302, Le Devoir, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9. 2-5-77

A.E. LePAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES COURTIER

HAMPSTEAD
OUVERT AUX VISITEURS
Dimanche 2 à 4 heures p.m.

12 chemin Minden, sérieusement à vendre, cottage en pierre des champs de 4 chambres à coucher, décor super moderne, sud de Fleet, extérieur design. Très réduit. **Shirley Cohen 935-8541 rés: 489-1968.**

ST-LAMBERT
OUVERT AUX VISITEURS
Dimanche 24 avril 1977 de 2 à 4 heures p.m.

Magnifique split-level en brique et aluminium. Aucun entretien extérieur. 8 pièces. 4 chambres à coucher, 2 salles de bains. Garage et foyer. Terrain prive. Beaucoup d'arbres. Taxes basses. Occupation immédiate. Prix demandé: $59,000. Faites une offre. Information: **Lisette Courtemanche, tél: 671-8560 ou 672-0321.**

WESTMOUNT
OUVERT AUX VISITEURS
Dimanche 2 à 4 heures p.m.

4292 Dorchester. Très réduit $73,000. Cottage de pierre semi-détaché, modernisé. Face parc. Stationnement 3 autos. **Mme U. Clabon 935-8541 rés: 733-6745.**

C.D.N.

Duplex détaché près Université de Montréal. Excellent revenu et condition. Occupation du haut. 4 x 4 chambres à coucher, salon et salle à manger séparés. Appartements au sous-sol. $110,000. **Herb Bourgeois 935-8541, rés: 484-0605.**

HAMPSTEAD

Split-level détaché avec façade en pierre. 4 ou 5 chambres à coucher, garage double, salle de jeux, 3 salles de bains équipé. **Herb Bourgeois 935-8541, rés: 484-0605.**

N.D.G.

Cottage 4 chambres à coucher. Grand salon et salle à manger, foyer, garage. En excellente condition. **Herb Bourgeois 935-8541, rés: 484-0605.**

QUARTIER MONT-ROYAL

Charmante villa en pierre, condition impeccable, 6 pièces, 3 chambres à coucher, 2½ salles de bains, garage. $89,500. M.L.S. **Mme G. Tremblay 935-8541 ou rés.: 937-6597.**

ST-LAMBERT

Une vraie maison de famille, cottage brique et "stelco", salle à manger séparée, foyer, 1½ salle de bains, sous-sol fini, garage, beau terrain. MLS $72,600. **André Ferland 671-6224 ou 465-2510.**

WESTMOUNT

Jolie maison de ville en brique moderne. Construit en 1967. Condition impeccable. Garage 2 autos. Jardin. Occupation juillet 1977. **Mme U. Clabon 935-8541 ou rés: 733-6745.**

CENTRE OUEST

Doit être vendu. Maison de ville élégante. 8 pièces. OFP. Sauna, en excellente condition. **Mme U. Clabon, 935-8541, rés: 733-6745.**

WESTMOUNT

Maison très élégante, 5 chambres à coucher, 3 cheminées naturelles, 2½ salles de bains, sous-sol fini pin, garage double, jardin. M.L.S. $89,000. **Mme G. Tremblay 935-8541, rés: 937-6597.** 25-4-77

L'immeuble, c'est notre affaire.

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

ROUGEMONT
(village)

30 minutes de Montréal, maison bonne condition, 7½ pièces, système de chauffage, garage, arbres, haie, clôture, asphalte, taxes basses. $28,000. **Madeleine Bessette, 1-469-3078.**

IMMEUBLES LEBEAU INC.
courtiers
25-4-77

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

MONTREAL: Si vous avez $200,000 et désirez investir, j'ai ce qu'il vous faut: Bloc béton armé 106 unités, 2 assenceurs, 12 étages. Près de tout. Daniel Brissette 651-5710 ou 679-8061 Immeubles Beaudry Inc. courtiers 25-4-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE À L'ÉTRANGER

FLORIDE

Fort Lauderdale, condominium $29,500 meublés. 1,000 pieds de la mer, près boutiques. Vente ou location. **Annette Lanoue Tél: 334-8336**
CANADA PERMANENT
courtier 25-4-77

toronto

Baisse des industriels

La cote a fléchi et l'activité a diminué hier à la Bourse de Toronto.

L'indice 300 a régressé de 3.27 et est tombé à 1,003.80. Ses quatre compartiments les plus importants perdent du terrain: les produits industriels baissent de 10.16 et tombent à 906.11, les métaux et minéraux, de 6.19 et tombent à 1,118.93, le pétrole et le gaz, de 2.83 et tombent à 1,110.34 et les services financiers, de 1.30 et tombent à 874.99.

Parmi les dix autres compartiments de cet indice, on trouve six perdants, le plus grand étant celui des pâtes et papiers, et quatre gagnants, ceux de l'or, des services publics, des pipelines et des grands magasins.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 196 gains, 216 pertes et 238 inchangées, contre 196 gains, 193 pertes et 243 inchangées la veille.

Le volume a été de 1.76 million d'actions d'une valeur totale de $16.52 millions, contre 2.09 millions d'actions d'une valeur totale de $19.09 millions jeudi.

Sur le marché des options, 110 contrats ont été négociés, contre 78 jeudi.

Wainoco Oil a fléchi de 1 3-4 et est tombé à $7 1-8 et Alberta Natural Gas a monté de 1 et atteint $33 1-2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	5700	$10¼	10⅛	10¼	+ ⅛
Abitbi 10	450	$55½	55	55½	+ ½
Acklands	200	$11½	11½	11½	
Advocate	1200	355	345	355	+ 5
Agnico E	2600	$6⅜	6½	6⅜	+ ¼
Ahed M	1300	180	151	151	−49
Albany	77500	43	36½	43	+ 5
Alt East G	1200	$15	14¾	15	− ⅛
Alt Energy	2965	$13¾	13¼	13⅜	
Alta Gas A	17502	$13⅜	13⅛	13¼	+ ⅛
Alta G F	430	$28¼	28⅛	28¼	+ ¼
Alta G 9.76	950	$28½	28¼	28½	+ ⅜
Alta Nat	1200	$33½	33½	33½	+ 1
Alcan	7019	$29	28⅝	28¾	− ¼
Alcan pr	150	$28	28	28	−1⅛
Algo Cent	500	$12½	12⅜	12½	+ ¼
Algoma St	1384	$15½	15¼	15⅜	− ⅛
AStel p	2000	$25⅛	25	25	
All-Can B	600	310	310	310	
Allarco Dv	3100	$14⅜	14	14¼	+ ¼
Alliance B	250	360	360	360	
Alminex	3600	$8¼	8⅛	8¼	+ ⅛
Am Bonza	7700	$11¼	11	11¼	+ ⅛
Am Eagle	14000	45	39	45	+ 6
Ang CT 4½	z50	$24⅞	24⅞	24⅞	
Ang CT 315	625	$35	34⅜	35	
Ang U Dev	1500	78	78	78	+ 2
Aquitaine	9972	$15⅛	14¾	15⅛	+ ¼
Argus	100	$28½	28½	28½	
Args 260 p	100	$31	31	31	+ ½
Argus B pr	120	$31¼	31¼	31¼	− ¾
Argus C pr	900	$11¾	11⅝	11⅜	− ⅜
Asamera	4800	$13¼	13	13	− ¼
Asbestos	835	$23½	23⅛	23¼	+ ⅛
Ashland C	400	$11¼	11⅛	11¼	+ ⅛
Asoc Porc	3900	120	119	120	+ 2
Atco A	9050	$17	16⅜	17	+ ¼
Auric Res	3999	22	21	22	− 2
BC Sugar A	100	$25	25	25	
BP Can	31156	$11⅞	11⅜	11¾	+ ⅜
Banister C	2300	$11¼	11⅛	11⅛	− ½
Bank BC	1100	$22	21¾	22	+ ½
Bank Mtl	11714	$14¼	14⅛	14¼	+ ⅛
Bank N S	7371	$19¼	18⅞	18⅞	− ⅜
Bankeno	3000	150	142	150	+ 5
B Cdn Nat	10200	$13⅞	13⅜	13⅜	− ¼
Bartaco	500	171	170	170	+ 5
Bary Expl	3000	79	76	79	+ 7
Bathrst p	100	$11½	11½	11½	+ ¼
Bay Mills	100	$10	10	10	+ ½
Becker B p	325	$5¾	5¾	5¾	− ⅜
Bell Canad	14007	$49	48¾	49	+ ⅛
Bell A pr	z26	$48½	48¼	48¼	
Bell C pr	200	$27½	27½	27½	+ ¼
Bell D pr	650	$51¾	51⅜	51¾	+ ¼
Bell 2.28	4050	$27⅛	26⅞	27⅛	
Bell 1.80	550	$21½	21½	21½	
Bell Can W	7560	310	300	310	+10
Beth Cop A	809	$12¼	12¼	12¼	
Big Nama	5110	23	22	23	
Biltmore I	1385	240	225	240	+25
Blakwod A	1000	325	325	325	
Block Bros	600	$5½	5½	5½	
Bombdier	100	$5½	5½	5½	
Border C	1000	220	220	220	
Bow Valy	9070	$17⅜	17	17⅜	+ ⅜
Bowater	158	330	330	330	−30
Bralor Res	1438	365	350	350	−10
Bramalea	502	$6⅜	6¼	6⅜	
Brameda	500	133	130	133	+ 3
Brascan A	6379	$11½	11⅜	11½	
Brscn 8½	1100	$25	25	25	+ ⅛
Brenda M	2400	10	10	10	
Bridger	5650	$8⅜	8¼	8¼	
BCFP	900	$24¾	24½	24½	− ⅜
BCFP pr	850	$36⅛	35⅞	35⅞	+ ⅞
BC Phone	2865	$13	12¾	13	+ ¼
BCPh 4¾ p	z10	$46¾	46¾	46¾	
BCPh 4½ p	z50	$48¾	48¾	48¾	
BCPh 1956	z15	$52	51½	51½	
BCPh 4.84	100	$14⅞	14⅞	14⅞	+ ¼
BCPh 5.15	250	$57	57	57	
BCPh 5¾ p	200	$64	64	64	
BCPh 6.80	475	$20⅜	20⅜	20⅜	
BCP 7.04 p	850	$21⅛	20⅞	21⅛	
BCP 10.16 p	700	$29	29	29	
BCP 2.32 p	600	$28	28	28	
Brunswk	410	$5⅛	5⅛	5⅛	
Budd Auto	1900	$7⅛	7	7	− ⅛
Burns Fds	150	$10	10	10	− ⅜
CAE A	5000	$8⅛	8⅛	8⅛	− ¼
CFCN	100	$10⅞	10⅞	10⅞	− ⅛
Cad Frv	9850	$9⅞	9¾	9¾	− ¼
Cal Pow A	3380	$32⅛	32	32	− ¼
Cal P 10 p	2565	$112	110	110	
Cal P 2.36	750	$28¼	27⅞	27⅞	− ¼
Calvrt Dle	1000	240	240	240	
Calvert	1500	12	12	12	+ 2
Cam Mine	9500	44	43	44	− 1
Camflo	670	$12	11⅞	12	+ ⅛
C Chib A	1400	400	400	400	
Camp RL	225	$28	28	28	+ ½
Campau A	200	395	395	395	
Campau 7p	400	$7¾	7¾	7¾	
Can Cem A	620	$8⅛	8	8	− ¼
CCe Cp	400	$14⅜	14½	14½	− ⅛
CDC pr B	794	$103¼	103	103¼	+ ¼
Can Malt A	z40	$20⅜	20⅜	20⅜	
C Nor West	1850	$6½	6⅜	6⅜	− ¼
C Pakrs C	600	$17⅜	17⅜	17⅜	
Can Perm	358	$17½	17½	17½	+ ⅛
CPerm 6¾	1600	$25	24⅞	25	+ ⅛
CS Pete	14085	270	265	265	− 5
Can Trust A	1700	$23¼	22⅞	22⅞	− ⅛
C Trust 7¼	300	$19½	19¼	19¼	− ⅜
C Trust 7¾	1560	$21½	21½	21½	+ ¼
C Tung	3600	$10½	10¼	10¼	− ¼
C Cablesy	100	$13	13	13	
C Cable w	1700	100	100	100	− 2
Cdn Cel	2150	$7½	7⅜	7½	
CC Man A	100	$22½	22½	22½	− ¼
CGE	300	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
C Hidrogas	100	151	151	151	
C Homestd	3900	$6¼	6⅛	6⅛	− ⅛
C Hydro	2200	$8⅜	8⅜	8⅜	− ¼
CIL	1200	$18	17¾	18	+ ¼
CIL pr	z80	$40¾	40¾	40¾	
Cl Powr A	1024	$21⅛	21⅛	21⅛	
CLI Pete	1000	36	36	36	−3½
C Marconi	1100	385	375	375	−15
C Merrill	10900	$15¼	14¾	14¾	
CNat R	1000	425	400	425	
C Ocdntl p	200	$28	28	28	− ¼
CP Inve	5775	$18⅜	18⅛	18¼	
CP Inve pr	500	$36	36	36	
CP Ltd	18195	$17½	17¼	17¼	− ⅛
CPL A p	200	$9¾	9¾	9¾	
CPL 4 p	500	$7	7	7	+ ½
CPL UK p	500	$5⅞	5⅞	5⅞	− ⅜
C Reserve	1000	$5⅞	5¾	5¾	
Cdn Sup O	1381	$45¼	45	45¼	− ⅛
Cdn Tire	495	$35¼	35¼	35¼	+ ¼
Cdn Tire A	750	$36½	36⅜	36½	
C Uilties	1600	$13	12⅞	13	
CU 10¼	3430	$29¾	29¾	29¾	+ ¼
C Util 9.24	275	$27⅜	27⅜	27⅜	+ ⅜
C Util w	1900	400	380	400	+25
C Vickers	z39	$17⅞	17⅞	17⅞	
CWN G 4 pr	950	$9	8¾	9	
Canbra	100	330	330	330	
Canray	1000	95	95	95	+ 1
Canron	3300	$20¾	20⅜	20⅜	− ¼
Caron é pr	700	$83	83	83	+ 3
Capit Div	1000	27	27	27	
Cara	200	$7	7	7	
Carl OK	21295	280	271	276	− 6
Carl A p	z20	$23½	23½	23½	
Carl B p	150	$27¾	27¾	27¾	
Carma A	11400	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Cassiar	5637	$8⅜	8½	8½	
Cassidy L	400	400	400	400	
Celanese	3950	360	355	360	
Celan 175 p	100	$17½	17½	17½	+ ¼
Ctl Fund A	2600	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Charter Oi	200	325	325	325	
Chib Kay	5000	10	10	10	− ½
Chib M	z450	25	25	25	
Chieftan D	400	$11⅞	11⅜	11¾	− ¼
Chieftain p	200	$55	54⅞	55	+ ⅜
Chimo	1500	85	84	84	− 1
Chromaco	200	195	195	195	− 5
Chrysler	4500	$18	17⅞	17⅞	− ⅛
CHUM B	500	$8¼	8¼	8¼	
C S 10¾	200	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ¼
Claiborne	1000	32½	32½	32½	−2½
Coch Will	1000	38	38	38	+ 2
Coles Book	200	$9½	9½	9½	− ½
Comb Met	3000	10	9	9	− ½
Cominco	765	$36¼	36¼	36¼	− ⅛
Cominco A	1700	$27	26¾	27	+ ⅛
CC Tr p	100	$11½	11½	11½	+ ¼
C Holiday I	2735	385	375	385	
CHIns A p	500	$20¾	20¾	20¾	+ ½
Computel	200	$5⅛	5⅛	5⅛	− ⅜
Con Chm A	400	$7¾	7¾	7¾	
Con Bath A	4157	$27½	26¾	27	− ¼
Con Bath p	z12	$16¾	16¾	16¾	
Con Bldg	2500	270	267	270	+ 3
Con Fardy	20000	355	345	355	+10
C Durham	1000	71	71	71	− 1
C Marben	5500	75	71	71	− 4
C Morisn	4200	150	145	150	+ 5
C Rexspar	4000	85	80	85	+ 2
Con Textle	300	195	195	195	− 3
Con Distrb	56996	345	305	320	+15
Cons Gas	14038	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ¼
Control F	100	245	245	245	+10
Conwest	900	335	330	330	+ 5
Cooper C	400	$5	5	5	
Copeland	z100	60	60	60	
Cop Fields	300	230	230	230	
Corby vt	200	$18¾	18¾	18¾	
Corby B	100	$17	17	17	
Cornat Ind	7960	$5½	5	5½	
Corp Food	100	$13	13	13	− ½
Coseka R	14050	455	440	445	− 5
Costain R	3000	$11	11	11	+ ⅛
Costin R w	400	400	400	400	+30
Craigmt	3200	$5⅞	5¾	5¾	
Crain R L	525	$8⅜	8½	8½	− ¼
Crestbrk	800	400	390	390	−10
Crwn Life	226	$47	47	47	
C Zeirba A	500	$18½	18½	18½	− ⅛
Crush Intl	3400	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Cuvier M	500	67	67	67	− 1
Cyprus	4400	$10⅜	10⅜	10⅜	− ⅛
DRG Ltd A	500	$5⅛	5	5	− ⅛
Dale-R pr	200	$6½	6½	6½	
Daon Dev	2600	$13	12¾	12¾	
Daon A	3400	$6¾	6¾	6⅝	− ⅛
Debhld B p	z25	$63½	63½	63½	
Decca R	1000	$6⅜	6¼	6¼	
D Eldona	4000	58	58	58	
Delhi Pac	2000	17	17	17	+ 2
Denison	3715	$50½	49½	49½	
Dicknsn	900	450	435	450	+15
Discovry	z200	43	43	43	
Domain I	6250	$5⅜	5⅛	5¼	− ⅛
Dome	300	$49½	49½	49½	
Dome Pete	4038	$43¼	42⅜	42⅞	+ ⅜
D Bridge	2400	$19¼	19	19	− ½
Dofasco A	340	$25½	25½	25½	− ⅜
Dom Store	2500	$14⅜	14¾	14¾	+ ⅛
D Textie A	2250	$7⅜	7⅜	7⅜	− ⅜
Domtar	6228	$15	14⅞	15	− ⅛
Domtar pr	500	$11½	11⅛	11½	
Donlee M	150	$10½	10½	10½	
Douglas L	100	240	240	240	+10
Dr Mc C A	300	$12⅞	12¾	12¾	
Du Pont	z120	$13	12⅜	12⅜	
E-L Fin	8300	$7¾	7	7½	+ ½
E-L Fin w	12875	50	44	50	+10
East Mal	720	228	228	228	+ 3
East Sul A	z200	92	91	91	
Estn Prov	6500	290	290	290	+25
Ego Mines	37800	81	78	79	− 2
Electro A	800	255	251	255	+ 5
Electro p	100	$36	36	36	−4½
Elks Stors	1000	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Emco	700	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Emco w	200	115	115	115	
Extndcar	3700	$8½	8⅜	8½	+ ⅛
Extd wt	300	325	320	325	+10
Falcon C	3583	$5⅞	5⅜	5⅜	
Falcon	285	$35½	35	35	− ½
Fed Ind A	320	$5⅜	5½	5½	− ⅛
Fed Pion	100	$25	25	25	+ ¼
Finning T	250	$15	15	15	
Foodcrp Lt	200	$5⅜	5⅜	5⅜	
Foodex S	1100	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Ford Cnda	z20	$93½	93½	93½	
Francana	1500	$6⅞	6¾	6¾	
Fraser A	351	$26¼	26¼	26¼	− ¾
G M Res	2125	365	350	360	+10
GSW Cl A	500	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
GSW Cl B	1100	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Galt Mal A	600	$7¼	7	7¼	+ ¼
Gaz Metr	500	$6¼	6¼	6¼	
Gen Baker	100	410	410	410	− 5
GMC	246	$69¾	69¾	69¾	− ½
Genstar L	4330	$23¼	23⅛	23a1	− ⅛
Gnstar L w	1200	$7	7	7	+ ¼
Giant Yk	800	$7⅜	7½	7⅜	+ ½
Gibraltar	3645	$6⅜	6⅛	6¼	+ ⅛
Glendale	200	115	115	115	+ 5
Goldund M	4400	25	25	25	+ 1
Goodyear	z1	$13	13	13	
Gt Oil Sds	718	$7½	7⅜	7½	+ ¼
G L Nickl	z10	69	69	69	
GL Paper	4100	$28	27¾	27¾	+ ½
GL Pap w	200	$6	6	6	
Gt W Life	z64	$51	50¾	50¾	
Gt West S	100	260	260	260	−10
Greyhnd	100	$16⅛	16⅛	16⅛	− ⅛
Guar Trst	1177	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Gulf Can	3601	$27¼	27	27¼	
Gulfstrem	6500	32	32	32	+ 2
Hambro C	7150	405	400	405	+ 5
H Group A	100	261	261	261	− 4
Ham Tr	100	$16⅜	16⅜	16⅜	− ¼
Hard Crp A	800	350	345	350	
Hard Crp C	z12	340	340	340	
Harlequin	5300	$15	14⅜	15	+ ½
Hawker A	2950	460	455	460	
Hawker pr	200	$57½	57½	57½	−2½
Hayes D A	800	$5⅜	5⅜	5⅜	− ⅛
Hedway A	1800	355	355	355	+ 5
Highmont	1000	135	135	135	+ 1
Holinger A	250	$30⅜	30⅜	30⅜	− ¼
Homco A	900	36	36	36	− 9
Home A	10980	$28¾	28⅜	28½	− ¼
Home B	850	$25½	25½	25½	− ⅜
Howdn DH	150	$7¼	7¼	7¼	− ¼
Hud Bay A	3595	$17⅜	17	17	− ½
H Bay Co	2540	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅛
HB Oil Gas	1325	$35¼	35	35	− ¼
Husky Oil	17184	$27⅞	27⅛	27⅜	− ⅜
Husky A pr	z40	$35½	35½	35½	
Husky E w	5300	$9⅛	8¾	9	− ⅜
IAC	3590	$15¼	15	15¼	− ⅛
ITL Ind	600	110	105	105	− 5
IU Intl	4721	$12¾	12⅜	12⅜	
IWC Com	100	130	130	130	− 4
Imasco A	950	$26	26	26	
Imasco A p	550	345	340	345	+10
Imp Oil A	14133	$21	20⅝	20⅞	− ⅛
Imp Oil B	z10	$20¾	20¾	20¾	
INCO A	8495	$31½	31¼	31¼	− ⅛
INCO B	100	$31½	31½	31½	
Indal	13948	$16	15⅞	16	+ ¼
Inland Gas	10687	$10⅜	10¼	10⅜	
Inland G p	z50	$11¾	11¾	11¾	
Inter-City	12300	$7⅜	7⅛	7⅜	+ ⅛
Inter C B w	6150	440	430	430	− 5
Intrmetco	600	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
IBM	87	$275	273	273	− 2
Int Mogul	261	235	235	235	− 5
Interpool	500	$17	17	17	− ¼
Int Pipe A	5300	$14½	14¼	14¼	− ¼
Ipsco	990	$14⅛	14	14⅛	
Inv Group	200	$6½	6½	6½	− ¼
Inv Grp A	1700	$6⅜	6½	6½	
Inv Grp B	100	$6⅜	6⅜	6⅜	
Inv Grp 5 p	200	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅛
Irwin T A	100	225	225	225	
Island Tel	300	$12⅜	12⅜	12⅜	
ISO	2800	136	135	135	+ 2
Ivaco A	200	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ¼
Jannock	100	$8	8	8	
Jannock A	100	$13¾	13¾	13¾	
Jannock B	200	$13⅜	13¼	13¼	− ⅛
Jannock D	600	$8⅛	8	8	
Jelex	2000	7½	7½	7½	+1½
Joutel	10000	13½	13½	13½	− ½
Kaiser Re	9225	$15¼	14⅞	15⅛	− ⅛
Kam Kotia	700	61	61	61	
Kaps Tran	3100	73	72	72	− 2
Keen Ind	1000	60	60	60	
Kelly D A	475	$5⅜	5⅜	5⅜	− ⅛
Kenting	370	$22½	22	22	− ½
Kerr A A	1283	$14¾	14½	14⅜	− ⅛
Koffler A	9700	$5¼	5	5	− ⅛
Koffler A p	300	$8	8	8	
Labatt A	2600	$17½	17¼	17½	+ ⅛
Labatt A p	100	$17⅜	17⅜	17⅜	− ⅛
Lab Min	215	$32¼	32½	32½	− ⅜
Lacana	2650	420	415	420	
Laidlaw A	300	$7	7	7	+ ¼
Ldl 9¾	700	$10¾	10¾	10¾	
LOnt Cem	1400	340	335	340	+ 5
Lakehead	z250	15	15	15	
Laurasia	24250	61	60	60	− 1
Lau Fin	600	$7	7	7	
Lau Fn 140	100	$17¼	17¼	17¼	
Lau F 2.00	z25	$22¾	22¾	22¾	
Leigh Inst	3500	305	300	300	−10
Liberian	4565	$15	14¾	15	+ ¼
LL Lac	875	135	135	135	+ 7
Lob Co A	700	325	325	325	+ 5
Lob Co pr	140	$23⅜	23⅜	23⅜	− ⅛
Lochiel	150	147	147	147	− 3
Loeb M	1375	400	390	390	−10
Lost River	2300	200	190	198	+13
MDS Helth	1200	255	250	250	
MEPC	3800	$9½	9⅜	9⅜	
Maclarn A	100	$31⅜	31⅜	31⅜	+ ¼
MB Ltd	2710	$22¾	22½	22½	− ⅜
Madeline	z575	96	92	96	
Madsen	3000	53	53	53	
Magna Int	z9	$14¾	14¾	14¾	
Magnason	1500	215	201	201	−14
Magnetcs	3000	59	58	59	+ 1
Majstc Wil	1500	240	238	238	− 4
Man Bar	1000	98	97	97	
M Lf Mills	216	$33¾	33¾	33¾	+ ½
Maritime	z40	$19⅜	19⅜	19⅜	
Martim A p	100	$8¾	8¾	8¾	
Mar T 860	150	$10¼	10¼	10¼	
Mass Fer	3113	$22⅛	21⅝	21¾	− ½
Mas F A	1400	28	27¾	27¾	− ⅛
Mas F B	1280	$28	27⅞	28	
McGraw H	400	$6	5¾	6	
Mc Intyre	250	$33¾	32½	32½	−1½
McLaghln	800	$5½	5½	5½	− ⅛
Melcor	6800	$5⅛	5⅛	5⅛	− ⅛
Mentor	1387	274	271	274	− 1
Mercantil	3350	$13	12¾	12⅞	− ⅛
Merland E	11150	420	410	420	+10
Met Stor A	500	$9½	9⅛	9½	
Midcon	900	135	135	135	− 5
Mindamr	z368	16	12	16	
Mindustrl	600	$6	6	6	
Minrl Res	1580	155	154	155	+10
Molson A	4600	$17⅜	17¼	17¼	− ⅛
Monenco A	1200	$8	8	8	
Mtl Trust	100	$12½	12½	12½	+ ½
Moore	23880	$32¾	32¼	32⅜	− ¼
Multi Acc	100	260	260	260	− 5
Murphy	5100	$8⅜	8⅜	8½	
Mymar M	6111	70	65	70	+ 4
N B Cook	2900	105	100	100	+20
NRD Min	500	22	22	22	− 2
NSI Mark	1700	22	22	22	− 1
NaChrs I	1500	$5⅜	5	5	− ⅜
Nabrs Dig	900	$15	15	15	
Nat Drug	460	$5⅝	5⅝	5⅝	
Nat Pete	7800	32	30	31	
Nat Sea A	z50	$10	10	10	
Nat Trust	220	$17½	17½	17½	− ½
Nemco	1800	195	195	195	
Neonex	3095	220	217	217	− 1
NB Tel	540	$17¾	17¾	17¾	
NB Tel 1.85	300	$21½	21¼	21½	+ ½
N Dimens	12300	97	95	96	
N Goldvue	11000	11	10	10	− 1
N York Oil	1250	123	120	120	
Newco Fin	z59	$21	20	21	
Nfld LP A	1625	$12⅞	12¾	12¾	
Nfld Tel	7200	$7¼	7¼	7¼	
Nfld Te 975	275	$20½	20½	20½	+ ¼
Noble M	2000	48	48	48	− 1
Noma A	700	$5¼	5	5¼	+ ¾
Noranda A	3467	$31¼	30¾	30¾	− ½
Norcen	10304	$11⅝	11⅜	11½	
Norcn 150	380	$19½	19⅛	19½	+ ⅛
Norcen w	12000	7	7	7	
Nordair A	200	235	235	235	+10
Norlex	1000	8	8	8	− 2
Normick P	1500	320	310	310	−10
NC Oils	3500	$9	8¾	8¾	− ⅛
Nor Ct 260p	255	$30	30	30	+ ¾
Nor Tel	1770	$32⅛	32	32	− ⅜
Northgat	3300	490	485	490	− 5
Northld	1000	9½	9½	9½	
NW Util p	175	$47	47	47	
NS Sav 10¼	300	$22	22	22	
Nowsco W	4150	$23	22½	23	− ¼
Nu-Wst A	6850	$11⅜	11¼	11⅜	+ ⅜
Nufort Res	1199	21	21	21	
Numac	4900	$11⅛	11	11⅛	
OPI A	400	$6	6	6	− ⅛
OSF Ind	600	270	265	270	
Oakwood P	4171	125	122	125	+ 1
Obrien	9000	125	122	125	+ 2
Ocelot A	460	$8⅜	8½	8⅜	+ ¼
Ocelot B	9400	$8½	8⅜	8⅜	− ⅛
Orchan A	900	235	235	235	+ 5
Orlando	100	$11	11	11	− ¼
Oshawa A	2800	380	370	375	− 5
Osisko	29100	33	30	32	+ 3
Oxford A	2500	$12⅜	12⅜	12½	− ⅛
Pac Coper	1600	120	120	120	− 5
Pac Nth G	100	320	320	320	
Pac Pete	2615	$28⅜	28½	28½	
Page Pet	1500	270	265	270	
Paloma P	z76	240	240	240	
Pamour A	1600	365	365	365	+ 5
Pan Centr	1033	67	66	67	− 3
Pancana I	400	101	100	100	− 7
PanCan P	200	$26½	26½	26½	− ⅛
Patino N V	z10	$17¼	17¼	17¼	
Paulin A	500	350	350	350	
Pe Ben O	2500	365	360	365	
Pembina	850	400	400	400	
P Dept S	4100	$

Entrevue avec Jacques Attali

Le développement des services collectifs peut résoudre la crise économique actuelle

par Michel Nadeau

"Les politiques actuelles ne parviennent pas à résoudre les problèmes de chômage et d'inflation. Il faut changer les outils, orienter les investissements vers les créneaux industriels moteurs".

Pour Jacques Attali, économiste et conseiller de M. François Mitterrand au Parti socialiste français, "La boîte à outils de la politique économique libérale est vide. Il faut modifier les causes structurelles de la dégradation des facteurs".

"Les progrès de productivité qui déterminent la puissance et le bien-être dans vingt ans, passent par des investissements dans les services collectifs (santé, éducation, contrôle de l'environnement) et dans les biens d'équipement (machines-outils, moteurs, transport...)" Il ajoute un troisième facteur "moteur" celui de l'informatisation pour éviter la multiplication des bureaucrates.

Le jeune économiste de 33 ans croit beaucoup à la force des marchés publics pour stimuler le développement industriel d'un pays. Les connaissances technologiques ainsi acquises peuvent par la suite permettre au pays en question d'exporter ses biens d'équipements. L'avenir est "aux machines qui produisent d'autres machines".

Mais présentement il n'est pas possible de canaliser l'épargne vers ces secteurs productifs parce que les détenteurs de rente de situation, "les spéculateurs fonciers entre autres" et les entreprises industrielles "dépassées" monopolisent toutes les ressources disponibles.

Pour développer cette offre nouvelle, "Le crédit devenu public doit offrir des taux d'intérêt très bas, des coefficients d'amortissements sélectifs et une politique de prix".

Invité cette semaine par l'Association des économistes québécois, M. Attali rappelle sa conviction qu'un modèle de croissance assez nouveau s'esquisse actuellement, un modèle fondé sur la consommation de services, appuyé sur des réseaux automatisés".

Pour tirer l'économie actuelle de son "demi-sommeil" et retrouver les conditions de plein-emploi, il faut mettre fin à ces "pseudo-réformes" qui ne sont qu'une "succession dérisoire de paris perdus".

Présentement les gouvernements tentent de contrôler la demande publique et privée.

Mais on se trompe, selon Jacques Attali, en croyant qu'une diminution du taux d'inflation sera suffisante pour amorcer un processus d'anticipations à la baisse des prix.

"Les comportements ne s'ajustent sur les anticipations que s'il existe un consensus sur l'avenir entre les groupes sociaux. À des disparités de situations présentes, correspondent des disparités de comportements à l'égard de l'avenir."

"Dans la situation actuelle du financement de l'investissement industriel et d'inégalité des revenus, si les taux d'intérêt se stabilisent, certaines entreprises voudront augmenter leur autofinancement parce que le coût réel de l'endettement augmentera. Certains ménages consommeront plus parce que la valeur réelle de leur avoir augmente."

"En anticipant une baisse de l'inflation, les comportements aggravent les causes profondes du malaise."

La réaction des milieux d'affaires est de bloquer l'expansion des dépenses collectives.

"Ce blocage freine la demande dans les secteurs nouveaux, très dépendants des marchés publics et la maintient dans les secteurs traditionnels, freinant également les évolutions".

"Le blocage des salaires protège la marge des entreprises les plus mûres sans améliorer la compétitivité des entreprises de pointe. Le blocage du crédit pousse les entreprises à s'endetter à l'étranger et alourdit l'inflation par la hausse des taux d'intérêt."

Et au moment où le nombre des demandeurs d'emploi en France passe le cap du million, "toute cette politique ne résoud nullement le chômage puisqu'elle ne s'en préoccupe pas vraiment."

M. Attali utilise souvent l'exemple allemand pour montrer les effets d'une politique plus audacieuse.

"Les pays où l'inflation est la plus faible sont ceux dont la structure industrielle est la mieux équilibrée et où la structure de financement des secteurs de croissance la moins fragile. Ce ne sont pas les pays où le taux de salaire est le plus bas ou le crédit est le plus strictement contrôlé."

"Les pays où la croissance est la plus forte sont ceux où la demande à long terme est la mieux orientée et non ceux où le taux de profit moyen est le plus élevé. L'équilibre industriel détermine la puissance relative des nations, leur niveau d'emploi et leur pouvoir d'achat international."

"Plutôt que de chercher des plans de sauvetage pour les textiles, construisons des machines qui rendront plus concurrentielles les entreprises des pays occidentaux aux prises avec la concurrence des pays à main-d'oeuvre peu coûteuse".

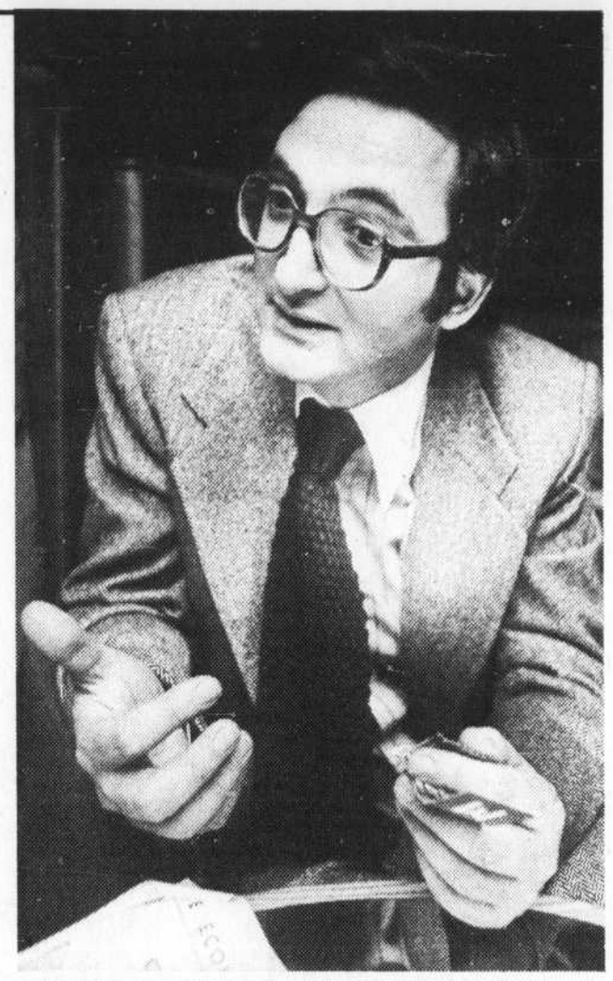
Quant à la situation économique et industrielle du Québec, M. Attali n'ose se prononcer. "L'Europe n'a que peu de matières premières, de ressources énergétiques. Il faut alors privilégier une industrie très poussée, à forte concentration technologique. Dans le cas du Québec, le problème peut être un peu différent. Mais la problématique demeure la même".

Évidemment, l'économiste français croit que la nationalisation des grandes entreprises est nécessaire en tant que moyen pour parvenir à cette politique qui vise avant tout à assurer un développement stable et des objectifs sociaux plus larges.

Le Programme commun de la gauche en France prévoit la prise de contrôle par l'État d'un grand nombre d'entreprises. Présentement, on discute sur la possibilité d'ajouter à cette liste les secteurs de la sidérurgie et l'automobile.

Communistes et socialistes ne s'entendent pas également sur le mode d'indemnisation des actionnaires. M. Attali est partisan de l'émission à ces actionnaires de "titres nouveaux, non amortissables, participatifs, à revenus indexé, librement échangés à la Bourse" en échange de leurs actions.

Si l'État doit s'approprier le contrôle des grandes sociétés, il ne doit pas cependant empêcher le développement de la petite et moyenne entreprise. M. Attali insiste pour souligner le rôle créateur et innovateur de la PME dans le processus industriel.



L'échec des plans de relance et des efforts de redressement de l'économie montre clairement qu'il faut changer d'outils, selon Jacques Attali, professeur d'économie et conseiller de M. François Mitterand.

Deux tiers des placements sont des titres du secteur public

La Caisse de dépôt gère maintenant $5.3 milliards

La Caisse de dépôt et placement du Québec administrait à la fin de l'an dernier des biens d'une valeur totale de $5.3 milliards, indique le rapport annuel de cet organisme rendu public hier à Québec.

Le taux de rendement obtenu sur les dépôts a touché un niveau record de 8.62%, une hausse de ½ de 1% sur l'an dernier.

Les titres du secteur public représentent 66.8% des placements par rapport à 61.9% en 1974.

Dans son rapport, le président et directeur général, M. Marcel Cazavan explique les interventions de la Caisse en faveur de la "stabilisation" des valeurs du Québec et de l'Hydro-Québec sur le marché canadien. Il rappelle que ces interventions sur le marché secondaire en vue d'ordonner le marché de ces obligations lorsque des tensions inhabituelles se sont manifestées en 1976, n'étaient pas nouvelles et qu'à diverses époques par le passé, la Caisse était intervenue de façon similaire. De fait, souligne le rapport, "les récentes opérations ne se distinguent des précédentes que par le vif intérêt qu'elles ont suscité auprès du public".

La réaction des investisseurs à l'élection d'un gouvernement indépendantiste, le 15 novembre dernier, a été "vive mais ordonnée" et l'année boursière 1976 s'est terminée sur une note "optimiste", selon la Caisse.

"Au cours des deux jours qui ont suivi le scrutin, l'indice des valeurs industrielles de la Bourse de Toronto et l'indice général de la Bourse de Montréal ont accusé des baisses respectives de 4.46 pour cent de 4.27 pour cent".

"La situation s'est cependant stabilisée la troisième journée et les marchés boursiers ont clôturé en hausse, poursuit le rapport. L'année 1976 s'est terminée sur un ton optimiste et les indices de Montréal et de Toronto sont revenus à des niveaux supérieurs à ceux du début de 1976."

M. Cazavan souligne qu'il était difficile de prévoir, il y a quelques années, que la masse des capitaux confiés à la gestion de la Caisse de dépôt s'accroîtrait de façon "aussi sensible et rapide", le total des biens sous gestion ayant presque triplé au cours des cinq dernières années. La proportion des dépôts nets effectués par la Régie des rentes du Québec représentait 50,4 pour cent des nouvelles entrées de fonds en 1976, comparativement à 80,3 pour cent il y a cinq ans.

Dès son rapport de 1974, la Caisse de dépôt entrevoyait que le rythme d'accroissement des fonds provenant d'autres sources que le Régime de rentes du Québec serait tel que ces fonds pourraient éventuellement constituer une masse de capitaux supérieure à celle alors gérée pour la Régie des rentes.

"Ces prévisions ont déjà commencé à se concrétiser, dit M. Cazavan, grâce à l'apport de trois déposants majeurs depuis 1973". Ce sont: la Commission des accidents du travail de Québec, la Commission administrative du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et les régimes complémentaires d'avantages sociaux dans l'industrie de la construction.

Dans l'ensemble, les placements de ces trois déposants représentaient 21 pour cent des biens sous gestion de la Caisse de dépôt au 31 décembre 1976, alors qu'il y a cinq ans, la proportion de ce total attribuable uniquement à la Régie des rentes était de 90,4 pour cent.

L'actif du fonds général de la Caisse de dépôt a atteint $4,3 milliards au cours de 1976, soit une hausse de 16,8 pour cent par rapport à l'année précédente. Le revenu net de l'exercice, au montant de $327 millions, a été réparti entre les détenteurs d'unités de dépôts à prévis au prorata de leur participation.

Les placements de ce fonds s'établissaient à $4 238,8 millions et leur ventilation en fonction de la valeur comptable de chaque catégorie était de 73,2 pour cent en obligations, 1,6 pour cent en actions et valeurs convertibles, ,9 pour cent en immeubles et créances hypothécaires et ,3 pour cent en valeurs à court terme.

La Caisse de dépôt mentionne qu'elle a, en 1976 comme par le passé, accordé un concours prioritaire à la distribution des nouvelles émissions d'obligations du secteur public québécois; elle s'est notamment portée acquéreur de $395 millions d'obligations émises par le gouvernement du Québec, $50 millions par l'Hydro-Québec et $30 millions par Sidbec. Depuis sa création en 1966, elle a acheté des nouvelles obligations émises ou garanties par le gouvernement du Québec sur le marché primaire canadien pour un montant de $2,4 milliards, dont 47,1 pour cent par le biais d'émissions privées.

Au cours de cet exercice, un montant net de $22,6 millions en actions et valeurs convertibles a été ajouté au portefeuille-actions. Au 31 décembre, la valeur comptable des investissements en actions était de $661,3 millions, soit 15,6 pour cent de l'ensemble des placements du fonds général en comparaison de 17,6 pour cent à la fin de l'année précédente. Les achats nets les plus importants ont été effectués dans les secteurs "Consommation et services", "Banques et finance" et "Mines et métaux", pour des montants respectifs de $14,4 millions, $11,2 millions et $11,1 millions.

Par le biais du département des financements privés, la Caisse de dépôt a participé au lancement de trois nouvelles compagnies au cours de 1976, ce qui a entraîné un engagement financier de $12,2 millions. En outre, dix entreprises ont conclu avec elle des ententes de financement s'élevant à $15,2 millions, portant ainsi à près de $100 millions la somme cumulée des 76 financements négociés avec des entreprises oeuvrant au Québec, depuis le début des opérations. Sur ces engagements de $27,4 millions, $22,2 millions ont été canalisés vers des entreprises de fabrication, alors que $5,2 millions ont été affectés au secteur des services.

Durant l'exercice, le département des placements hypothécaires a émis des engagements de $66,5 millions pour le portefeuille du fonds général: $43 millions pour des édifices commerciaux, $13,4 millions dans le secteur résidentiel et $10,1 millions pour des établissements industriels. Les débours ont atteint $30,5 millions et, en fin d'année, les engagements en cours se chiffraient à $98,6 millions.

La Vérendrye passera le cap des $50 millions en 1977

La Corporation de gestion La Vérendrye et ses trois filiales, Brazeau Transport, Air Brazeau et Témisko devraient réaliser un chiffre d'affaires de plus de $50 millions en 1977 (par rapport à $33.6 millions en 1976) et les bénéfices nets pourraient doubler pour approcher les $2 millions.

Hier, lors de l'assemblée annuelle des actionnaires, dans un hôtel de la métropole, la compagnie de La Sarre a dévoilé ses résultats pour le premier trimestre qui montrent des revenus bruts de $13.2 millions et un gain net de $828,000 après une récupération d'impôt de $375,000.

La Vérendrye a connu un essor spectaculaire au cours du dernier exercice avec l'acquisition en juillet des actifs de la firme de camionnage D.C.B. Ltée. L'achat de cette entreprise en faillite a permis à La Vérendrye de récupérer $700,000 d'impôts l'an dernier et les crédits non épuisés sont de $4 millions.

Cette année, la compagnie devrait faire un bénéfice net de $1.9 million, selon une étude récente de Lévesque, Beaubien, le courtier de cette entreprise. Si on ajoute des crédits d'impôts de $1.7 million, le bénéfice net de 1977 serait de $3.8 millions après poste extraordinaire.

Hier, le président de la compagnie, M. Marc Lavigne a confié au Devoir que l'achat récent de Tremblay Express de la région du Saguenay-Lac St-Jean apporterait un revenu supplémentaire de $5 millions au chiffre d'affaires du groupe. L'entreprise a fait, il y a quelques semaines, l'acquisition de deux petites firmes d'aviation de la région de Québec: Québec Aviation Ltée et Tapis Rouge Aero Services Inc.

M. Lavigne a ajouté que "d'autres projets sont présentement à l'étude". Le fond de roulement de la compagnie est de $2.5 millions par rapport à $960,000 à la fin de l'exercice précédent.

Le secteur du camionnage (90% du chiffre d'affaires) devrait connaître une nouvelle amélioration en 1977, selon le président du conseil, M. Fernand Doyon.

Quatre facteurs expliqueraient cette majoration des revenus: le réseau routier de CDB acquis en juillet produira des revenus pour 12 mois, l'activité devrait s'intensifier dans la région de la Baie James, un important contrat de transport de copeaux équilibrera la route Montréal-Nord-Ouest québécois et le réseau au Saguenay-Lac St-Jean devrait également contribuer à augmenter les ventes.

Les actions de la compagnie s'échangent présentement à leur sommet des derniers mois: $5.75. La direction verse un dividende trimestriel de quatre cents mais celui-ci pourrait être majoré suite à une rencontre prévue avec des représentants de la Commission de lutte contre l'inflation.

Les 673,000 actions sont entre les mains d'actionnaires québécois dans une proportion de plus de 80%. La Caisse de dépôt et le Crédit foncier franco-canadien détiennent respectivement 8% et 7% du capital ordinaire. Les administrateurs de la compagnie possèdent environ 36% des titres. Hier, M. Paul Murdock, président du conseil de l'Union canadienne, cie d'assurance et M. D'Alton Sinclair, conseiller financier de Toronto, ont été nommés au conseil d'administration. (M.N.)

Selon le Board of Trade

Québec ne soupçonne pas les séquelles de la Charte

par Michel Vastel

Le Montreal Board of Trade a lancé un sévère avertissement hier au gouvernement du Québec sur les conséquences de son projet de Charte de la langue. Le président, M. Bernard Finestone, estime que le gouvernement ne soupçonne pas le coût qu'entrainerait, notamment, le départ des sièges sociaux.

L'analyse que fait le Board of Trade du Livre blanc de M. Camille Laurin l'amène à conclure que le gouvernement "veut proposer la création d'une société québécoise isolée, coupée de la réalité nord-américaine ou internationale".

Or, précise le Board of Trade, "il serait tragique pour la croissance à long terme de l'économie québécoise que des entraves viennent inutilement réprimer le talent et l'esprit d'initiative dont les autres collectivités pourraient le faire bénéficier".

Ainsi, le Board estime que les critères d'admissibilité scolaire envisagés dans le Livre blanc réduiront au minimum la disponibilité d'experts en provenance des pays non-francophones, ou même francophones. Tout en "laissant à d'autres" le soin de débattre cette question, M. Bernard Finestone a prétendu hier que les conséquences de cette politique, sur l'économie elle-même, seraient importantes.

Le président du Board s'est référé à une étude menée actuellement auprès de 13 sièges sociaux importants. Selon des résultats préliminaires de cette recherche, dont LE DEVOIR a une copie, les 13 sièges concernés effectuent au Québec, pour leurs opérations non-québécoises, des dépenses brutes de $430 millions, et emploient au total 13,260 personnes. Le responsable de la recherche estime d'ailleurs que ce chiffre moyen de $33,000 par employé lui semble conservateur.

M. Bernard Finestone a révélé que cette étude est actuellement poursuivie et, peut-être dès la semaine prochaine, elle devrait être en mesure de préciser ce que ces sièges dépensent à Montréal pour l'achat de services de génie conseil, ou de comptabilité publique, ou encore de conseil juridique. Les chercheurs voudraient également être en mesure de préciser ce que signifie, pour la population en général, la présence d'un siège social important: pour les chauffeurs de taxi, pour les restaurants et les hôtels, et tous les sous-contrats de peintres, plâtriers, menuisiers, etc.

M. Finestone a ainsi indiqué que plusieurs compagnies tentent actuellement de raffiner leur dossier économique afin de prouver leur importance pour la collectivité, lors du débat sur la politique linguistique du gouvernement.

Après avoir souligné quatre contradictions qui se sont, selon lui, glissées dans le Livre blanc de M. Camille Laurin, le Board of Trade conclut que "si certaines politiques énoncées dans ce Livre devaient être mises en oeuvre, elles ne pourraient qu'entrainer des conséquences néfastes pour l'économie du Québec et le mieux-être de sa population. L'exode possible des sièges sociaux d'entreprises nationales et internationales établis au Québec, avec les graves répercussions économiques qui en résulteraient, ne constitue qu'un aspect du problème" ajoute le Board dans son document de deux pages, remis le 21 avril au Premier ministre et au ministre d'État au développement culturel.

Reprenant enfin une thèse déjà développée par les autres associations patronales, notamment le Conseil du Patronat et la Chambre de commerce de la province dont il est membre, le Board of Trade, qui rassemble lui-même 2,900 entreprises de la région métropolitaine, considère que le Livre blanc constitue un "cheval de Troie" destiné à établir, de fait, une séparation liguistique, préliminaire à la séparation politique. Or, rappelle l'organisme, le Parti québécois a été élu le 15 novembre après avoir sollicité un mandat pour administrer plus efficacement, dans le cadre d'un gouvernement provincial faisant partie intégrante de la fédération canadienne.

Tout en affirmant que la communauté des affaires anglophone du Québec "progresse" dans le sens où la collectivité québécoise le souhaite, le Board of Trade refuse toute forme de coercition et souhaite que le gouvernement s'en tienne à l'approche "persuasive" retenue pour la loi 22 par l'ancien gouvernement.

Fermeture au Cap-de-la-Madeleine

La "Consol" inscrit une perte aux livres de $5 millions

La fermeture de l'usine à papier journal du Cap-de-la-Madeleine entraînera des pertes aux livres de $5 millions et la filiale papetière du groupe Power a annoncé hier un déficit de $4.6 millions (68 cents par action) pour le premier trimestre de l'exercice 1977.

Les opérations ont laissé un maigre profit de $419,000 seulement soit 1 cent par action. Les ventes ont été de $191 millions, une hausse de 25% sur le trimestre correspondant en 1976. À cet époque cependant, l'entreprise était vivement touchée par un arrêt de travail.

Le président, M. William Turner a déclaré hier lors d'une rencontre avec la presse financière que la décision de fermer la division Wayagamack au Cap-de-la-Madeleine "était une mesure prise en vue de rationaliser la production de papier journal". Les machines n'étaient pas assez productives par rapport à d'autres machines de la compagnie, a précisé le vice-président M. Maurice Sauvé.

Environ 375 employés perdront ainsi leur emploi: la moyenne d'âge est d'environ 38 ans et la plupart d'entre eux comptaient un peu moins de 10 ans d'expérience.

Par ailleurs, M. Turner a annoncé aux actionnaires que la filiale allemande de la compagnie, Europa Carton porterait à six le nombre d'usines qu'elle possède dans ce pays. Europa Carton deviendra aussi le plus grand fabricant de contenants en carton ondulé et de boîtes de carton pliant de l'Allemagne fédérale.

Selon M. Turner, les perspectives de 1977 permettent d'envisager quelques améliorations des gains totaux par rapport à ceux réalisés l'an dernier ($2.28 par action seulement).

Les dépenses en immobilisations pour l'année en cours se situent autour de $50 millions dont environ la moitié sera réservée aux usines de fabrication de pâtes et papiers de la compagnie. L'entreprise continuera de maintenir ses positions dans deux domaines bien précis: pâtes et papiers et emballages.

La filiale des récipients en verre, Domglas a haussé ses ventes de 25% en 1976 pour atteindre $165 millions mais ses gains nets ont reculé de $4.9 millions en 1974 à $3 millions, l'an dernier.

COURS DE MASSAGE

commençant bientôt

Informations et inscriptions:

Jerry Thiffault

842-7601

Faites comme le capitaine Kidd.

Appelez-nous au 1-800-565-7180, sans frais,

et demandez votre guide-vacances de la Nouvelle-Écosse.

LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Le paradis maritime du Canada Atlantique

BILINGUISME FONCTIONNEL

Nouvelle façon d'apprendre l'anglais ou le français. Méthode directe avec support 'audio-visuel'

SESSION PRINTEMPS II — 1977

Commençant les 9, 10 et 14 mai 1977
7 semaines — 42 heures — $83.00

Programmes: l'après-midi, le soir et le samedi
Niveaux: débutants, intermédiaires et avancés (01-06)

TESTS DE CLASSEMENT
Les jeudis 21 et 28 avril et 5 mai
De 4 h 30 à 7 h 00

YMCA

Heures d'affaires: Lundi au vendredi de 9 h 00 à 7 h 00 p.m. Samedi de 10 h 00 à 3 h 00

CENTRE-VILLE

1441, rue Drummond
849-5331, Poste 723

RCM: Montréal consacre plus à la dette qu'à la sécurité

par Clément Trudel

Un diagnostic sévère a été posé hier à l'endroit du comité exécutif de Montréal par le critique financier du RCM: administration figée, dépourvue d'initiative qui pour l'année 1977-78 consacre plus à la dette ($156 millions) qu'à la sécurité ($129 millions) tout en allouant un dérisoire montant de $5 millions à "l'amélioration du milieu de vie urbain".

Le conseiller Michael Fainstat a étudié les "vrais coûts" du budget pour chaque Montréalais. Voilà comment il en arrive à une "médaille olympique" peu flatteuse: Montréal a une dette de $726 per capita et selon lui, la priorité donnée au cours des dernières années aux installations olympiques coûtera à Montréal $810 millions de plus que prévu pour le prolongement du métro et pour l'usine d'épuration des eaux usées et pour l'usine d'épuration Charles-J. DesBaillets qui doit commencer à fournir de l'eau potable avant la fin de 1977.

Malgré lui, le conseiller Fainstat a déridé les membres du Parti civique qu'il s'appliquait pourtant à humilier pour leur triste bilan. Il venait de fustiger le fait qu'en deux ans, la dette nette directe de Montréal avait grimpé de 62% et atteignait $1,2 milliard quand il ajouta: "Voilà l'héritage de l'administration du Parti civique qui va rester avec nous pour de nombreuses années à venir".

Qui ou quoi restera longtemps: l'héritage peu flatteur ou le Parti civique? La majorité a choisi de manifester son contentement à cette prédiction de longue vie, ce qui ne devait pas désarçonner le critique financier du RCM dans son exposé.

Pour M. Fainstat, l'administration en est une "en sursis", coincée par les mesures que doit prendre le gouvernement québécois pour tenter d'amenuiser le désastre. L'administration Drapeau est coupable, selon M. Fainstat, d'avoir saboté les vrais besoins de la population et il n'est qu'à jeter un coup d'oeil sur les taxes antisociales, telle la taxe d'eau, ou le déséquilibre du fardeau porté par les propriétaires de maisons unifamiliales ou de duplexes comparativement au fardeau imposé aux industries, commerces et terrains vacants, pour conclure que Montréal ne fait rien pour alléger le poids des taxes à caractère foncier frappant davantage les moins fortunés.

Selon un tableau préparé par M. Fainstat, l'augmentation moyenne du rôle d'évaluation entre 1975 et 1977 révèle que les maisons unifamiliales ont subi une hausse de 48%, les duplexes augmentant de 39% tandis que les terrains vacants n'étaient haussés que de 1%, les industries de 15% et les commerces de 13%.

Le RCM se propose au cours de la semaine qui vient — où plus de 20 heures seront consacrées à compulser les dépenses prévues en 1977-78 — de se concentrer sur les nouvelles relations existant entre le gouvernement québécois et l'administration montréalaise, sur le budget et la vocation de Terre des Hommes et sur l'augmentation des coûts depuis le dernier budget.

M. Fainstat a conclu que Montréal bat un record d'endettement, si l'on tient compte de la dette pour sa part des dépenses de la CUM et du transport en commun: chaque homme et chaque femme de Montréal doit, dans cette optique $1,093, c'est-à-dire $150 de plus que la dette per capita pour l'ensemble du Québec.

Pour comprendre le calcul qui sous-tend le diagnostic du conseiller Fainstat sur le haut degré d'endettement des Montréalais, cinq éléments ont été retenus:

1) l'emprunt de $215 millions pour financer une partie du déficit olympique coûtera, intérêts inclus, $425 millions en 20 ans ou $386 per capita;

2) des emprunts contractés par le Québec à la suite des Jeux olympiques, Montréal doit retenir comme sienne une dette de $150 millions (ou $136 par capita);

3) le retard dans l'échéancier du prolongement du métro laisse à Montréal un coût additionnel de $125 millions (ou $104 per capita);

4) l'usine DesBaillets qui sera terminée en 1978 au lieu de 1975 et $40 millions en plus sont versés par Montréal (ou −36 per capita) en raison du retard provoqué par la priorité donnée aux Jeux olympiques;

5) la dernière tranche ($70 millions) de coûts additionnels qui échoient à Montréal touche l'épuration des eaux usées, les intercepteurs et l'usine d'épuration réalisée par la CUM.

C'est ainsi que M. Fainstat en arrive à une dette de $726 par an pour chaque Montréalais comme coût des Jeux olympiques, maintenant que la Loi 82 ne permet plus les "subterfuges".

La discussion d'hier a d'autre part donné l'occasion au président du comité exécutif, M. Gérard Niding, de souligner qu'il n'était pas, en principe, opposé à un impôt sur le revenu qui ferait disparaître toute taxation fondée sur la propriété foncière.

Le directeur des finances, M. Fernand Denis, ne s'affole pas outre mesure de l'exode de la population. Il reconnaît un courant général à l'exode dans les 40 plus grandes villes en Amérique du Nord (Montréal vient au septième rang pour sa population).

Des six villes américaines plus populeuses que Montréal, seule Houston échappe à ce courant d'une population mobile, gagnant la banlieue. Entre 1970 et 1975, affirme M. Denis, ces grandes villes ont perdu de 3 à 11% de leur population; les centres-villes se refont et peut-être verra-t-on un renversement de la tendance actuelle, laisse entendre le directeur des finances. M. Denis ne peut que constater une baisse de la subvention que Québec accordera en 1977-78 à Montréal suivant la population: au dernier budget, on prévoyait à ce poste une subvention de $25.6 millions mais le recensement marque un fléchissement de la population à Montréal et il ne faudra attendre que $245.1 millions à ce poste en 1977-78.

La discussion autour du projet de budget de Montréal reprend lundi à 14 h en la salle du conseil.

Les droits des locataires

Les locataires ont tout intérêt à connaître et à faire respecter leurs droits, rappelle le Rassemblement des citoyens de Montréal dans un communiqué.

Droit de porter plainte dans les 60 jours à la Régie des loyers si le propriétaire demande un montant plus élevé que celui que payait l'ancien locataire. Droit aussi de contester une hausse, même si la maison vient de changer de propriétaire, la Régie ne retenant pas l'argument que l'amortissement d'une hypothèque récente justifie des hausses astronomiques.

Le propriétaire doit assumer toutes les réparations, sauf les petites dépenses d'entretien (vitres brisées, peinture et ménage). S'il ne le fait pas, on peut demander une réduction de loyer à la Régie ou s'adresser à la Cour provinciale pour demander l'autorisation de retenir le loyer. Dans l'un et l'autre cas, il appartient au locataire de prouver que des réparations sont nécessaires et que le propriétaire n'a rien fait même si le locataire l'a avisé de la nécessité de ces réparations.

Lorsqu'un locataire subit des dommages par suite de l'absence de réparations, il peut s'adresser à la Cour des petites créances pour réclamer remboursement (maximum de la réclamation: $400).

S'il y a de la vermine ou si le logis est en mauvais état, un inspecteur de services gouvernementaux peut se rendre sur les lieux. C'est la ville qui peut alors faire pression sur le propriétaire.

Les numéros de téléphone utiles à un locataire aux prises avec un logis qu'il estime trop cher ou pas assez bien entretenu: Régie des loyers (873-2190); Cour des petites créances (873-6073) ou encore Service d'habitation (872-5533) ou de santé (872-4300) de Montréal.

affaires sociales

Un important symposium sur la cécité à l'hôpital Notre-Dame

Un symposium sur la cécité aura lieu le mercredi 27 avril, à l'auditorium Rousselot de l'hôpital Notre-Dame.

Cet événement est organisé conjointement par l'Institut national canadien pour les aveugles et l'Association des ophtalmologistes du Québec. "Quand on pense que six Canadiens par jour deviennent aveugles et que 50% de la cécité peut être évitée, il n'est pas trop tôt pour prendre des mesures sérieuses et imaginatives pour éliminer cette perte inutile de vision", commente Fernand G. Huneault, porte-parole du comité organisateur.

Il ajoute que l'ignorance des soins sanitaires requis pour prévenir la cécité constitue la principale cause de ce problème. Ainsi, tous les enfants devraient être vaccinés contre la rubéole, particulièrement les filles. La rubéole peut causer la cécité chez le nouveau-né si la mère contracte la rubéole durant ses trois premiers mois de grossesse.

Ce sujet fera l'objet, parmi d'autres, d'une analyse d'experts au cours du symposium sous le thème: "Prenez la décision de conserver une bonne vision".

●

Sauver des vies

Il existe des milliers de problèmes d'ordre médical qui ne sont pas apparents à première vue et qui peuvent entraîner de sérieuses complications sinon la mort s'ils ne sont pas reconnus immédiatement. Au Canada, on estime qu'en moyenne une personne sur quatre se trouve dans cette pénible situation.

Afin d'aider la Fondation canadienne Médic-Alert à renseigner le public et à encourager les gens qui sont allergiques à un médicament ou qui ont un problème d'ordre médical à porter le bracelet ou le collier Médic-Alert, l'Association des assureurs-vie et les assureurs-vie de Montréal s'occuperont activement, au cours du mois de mai, d'une campagne d'information Médic-Alert.

Les assureurs-vie qui, dans les 10 provinces et les territoires du Canada, s'occupent de plus de 11 millions de détenteurs de polices, encourageront ceux qui présentent des problèmes médicaux à s'affilier à la Fondation canadienne Médic-Alert. Par le fait même, ils reçoivent le bracelet ou le médaillon d'acier inoxydable qu'on reconnaît facilement, et sur lequel se trouve gravé le nom, de la maladie dont souffre le porteur: diabète, allergie, port de verres de contact, épilepsie, etc. Au bracelet vient s'ajouter une carte format de poche sur laquelle figurent le nom du médecin, les nom et numéro de téléphone du plus proche parent ainsi que des détails particuliers au cas de ce membre. Pour renseignements à Montréal: 288-4277.

●

La Semaine de la sécurité de l'enfant aura lieu du 1er au 7 mai pour rappeler aux parents, aux enseignants et aux responsables de loisirs la nécessité de renseigner et de protéger les jeunes contre les accidents qui peuvent survenir pendant la belle saison et les vacances. Dans son message de circonstance, M. Marc Lalonde, ministre de la Santé nationale et du Bien-Être social, rappelle les qualités de prudence et de vigilance qu'il faut toujours avoir à l'esprit en circulant à bicyclette dans les rues de la ville, en profitant des plaisirs natiques ou en jouant autour des palissades qui entourent les emplacements en construction. D'après le Conseil canadien de la sécurité, le taux d'accidents le plus élevé se retrouve dans le groupe d'âge de 10 à 145 ans. La plupart des blessures sont le résultat d'un accident de la route. L'organisme souligne aussi que 1,800 enfants environ sont tués accidentellement chaque année et que "le Canada ne peut se permettre cette perte".

●

Déficience mentale

L'ouverture officielle de la Semaine nationale de la déficience mentale aura lieu au Théatre des Variétés le dimanche, 8 mai à 14 h. Gilles Latulippe, porte-parole et président d'honneur donnera une représentation supplémentaire de "Bonne fête Variétés" et les profits seront versés à l'Association du Québec pour les déficients mentaux. Le jeudi, 12 mai, l'hôtel Quatre Saisons ouvrira sa salle de bal pour donner place à un dîner-bénéfice durant lequel se déroulera un encan animé par Paul Berval et Ken Hurlburt, ce dernier encanteur de l'ouest du Canada.

Selon les statistiques, trois Canadiens sur cent naissent atteints de déficience mentale et ces personnes ont des capacités intellectuelles moindres mais peuvent parvenir à faire les mêmes choses que nous plus lentement, si nous les aidons naturellement.

●

L'Association des centres de services sociaux du Québec (ACSSQ) tiendra son congrès annuel les 4, 5 et 6 mai à l'hôtel Hilton de Dorval. Sous le thème "Des services sociaux québécois", les participants examineront en ateliers de travail tous les aspects politiques, économique, sociologique des services sociaux offerts au Québécois, dans le cadre de la réforme de la santé vécue au Québec ces dernières années.

Selon l'ACSS, ce large débat permettra de restituer la place des services sociaux dans un processus de changement social.

●

La campagne de l'oeillet contre la sclérose en plaques se tiendra durant le week-end de la Fête des mères, du 5 au 8 mai. On espère recueillir $200,000 par la vente des fleurs et ce montant servira à financer des travaux de recherche médicale et de dépistage. La sclérose en plaques est une maladie de la moelle épinière qui atteint les jeunes adultes, hommes et femmes entre 20 et 40 ans. On ignore encore les causes de ce mal et les moyens de le guérir, mais l'on sait qu'au Québec, plus de 5,000 personnes en sont atteintes. Le populaire animateur de radio et de télévision, M. Jacques Proulx, a accepté la présidence honoraire de la campagne de 1977.

●

Roue de secours, Projet d'initiatives locales, regroupe un grand nombre de parents de la Rive sud qui trouvent dans cet organisme les ressources nécessaires pour aider des enfants en difficulté. Un programme de sorties socio-culturelles, de jeux éducatifs, de support et d'écoute leur est proposé, tandis que le journal "La clairière" et des soirées d'information atteignent les parents de ces enfants.

Roue de secours existe depuis novembre 1976 et a prouvé son efficacité et les organisateurs songent à rendre cet organisme permanent en réclamant des fonds du programme Canada au Travail. Les citoyens de Longueuil qui voudraient appuyer ce projet sont invités à communiquer avec Ginette LeBlanc: 468-4106.

Radio-Canada et le référendum

OTTAWA (PC) — Radio-Canada ne recevra pas de directives précises en ce qui concerne l'attitude à adopter lors du référendum qui se tiendra au Québec.

C'est ce qu'a laissé entendre jeudi le premier ministre Trudeau lors de sa conference de presse hebdomadaire. Des journalistes lui ont demandé s'il partageait l'opinion émise par le ministre des Affaires urbaines, M. André Ouellet, qui aurait soutenu à Montréal que la société d'État devrait soutenir la cause du fédéralisme dans cette campagne.

Après avoir mentionné qu'il n'avait pas lu les déclarations de son ministre, M. Trudeau a dit "qu'il est bien connu que Radio-Canada ne reçoit pas de directives, surtout pas du ministre des Affaires urbaines".

Il devait ajouter un peu plus tard cependant que les contribuables qui paient un demi-milliard par année pour cet organisme "sont en droit de s'attendre à ce qu'il travaille pour l'unité nationale".

Toutefois, a-t-il dit, le gouvernement fédéral pourrait intervenir si ces "fonds étaient dépensés d'une façon injuste".

M. Trudeau a également précisé que Radio-Canada n'avait pas à faire la campagne pour un oui et qu'il y a bien des façons de dire aux Canadiens et aux Québécois quils vivent dans un pays formidable.

Visitez l'Europe, avec SETA VOYAGES

EN... AUTOMOBILE

ou EUROCAMPER-TOURMOBILE



Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Renault — VW — Citroën
Fiat — Simca — Peugeot
Volvo — Micro-bus — etc...

Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc...
Réservations billets : Bateau - Avion

ITINÉRAIRES routiers gratuits

PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO

BILLETS AVION TOUTES DESTINATIONS

DEPUIS 20 ans au service des voyageurs

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE

1176, rue DRUMMOND, MTL — 861-0200

"Touring Club de France"

Permis no 50291

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures, de Waldonia Ltd. ayant sa seule place d'affaires en la Cité de Verdun, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 13 juin 1974, a été enregistré à Montréal, le 14 juin 1974, sous le numéro 2527940.

Banque Canadienne Nationale
Montréal, 21 avril 1977.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des divorces)

12-067-483-770

OMER GAGNE,
Requérant,
-vs-
DAME DIANE ST-MARTIN,
Intimée

AVIS JUDICIAIRE

Le requérant prévient l'intimée qu'il a déposé au Greffe du Palais de Justice de Montréal, une requête en divorce contre elle, dont elle peut se procurer une copie audit Greffe, et qu'à défaut par elle de comparaître dans les 60 jours de la deuxième publication du présent avis, il procédera par défaut; le tout en vertu d'un jugement pour mode de signification prononcé par M. Claude Dufour.
Montréal, le 18 avril 1977

PHILIPPE GÉLINAS
AVOCAT DU REQUÉRANT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-006973-778

JEAN-BAPTISTE GOULET, résidant et domicilié en la cité de Longueuil, district de Montréal.
Requérant
-vs-
DAME ALICE LALONDE GOULET, présentement d'adresse inconnue,
Intimée

AVIS A: Dame ALICE LALONDE GOULET
PRENEZ AVIS qu'une REQUÊTE POUR ÊTRE ENVOYÉ EN POSSESSION DÉFINITIVE DES BIENS D'UN ABSENT (suivant articles 98 et suivants C.C. et 923 et suivants C.P.C.) sera présentée pour adjudication sur icelle devant cette Honorable Cour Supérieure de Montréal, chambre 2.16, au Palais de Justice de Montréal, 10 est rue Craig, Montréal, dit district, le 26ième jour de mai 1977 à 8:30 heures a.m. ou aussitôt que Conseil pourra être entendu. Veuillez agir en conséquence.
Une copie de ladite requête, Affidavit et Avis a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à votre intention.
Montréal, ce 19 avril 1977

CLAUDE DUFOUR P.A.C.S.M.
Me GRÉGOIRE CYR avocat
a/s Malo Wilhelmy & Ass.,
2197 est rue Sherbrooke
Montréal, Qué.
Procureur du Requérant

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

No: 500 12-068631-773

STEPHANETTE LANGLAIS,
Requérante,
-vs-
HENRI VALLEE,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé HENRI VALLEE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.

Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procèdera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 19 avril 1977.

(S) A. Beaulieu
Registraire des Divorces

Mes Laberge, Toulet & Lord
1010 est, rue Ste-Catherine,
Suite 530
Montréal, Québec
Procureurs de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
Divorces

500-12-056872-751

Le 21ème jour de février 1977
PRÉSIDENT: l'Honorable juge CHATEAUGUAY PERRAULT.

GABRIELLE LAVIOLETTE, ménagère, résidant et domiciliée au 219-33e ave. Ste-Martine-sur-le-Lac, Deux Montagnes,
Partie requérante
C.
YVON POIRIER, anciennement résidant et domicilié dans les ville et district de Montréal, mais actuellement de lieux inconnus,
Partie intimée

JUGEMENT CONDITIONNEL DE DIVORCE

ATTENDU que la partie requérante a formé une demande en divorce contre la partie intimée;
ATTENDU que la partie intimée n'a pas comparu dans les délais prévus et que défaut a été enregistré contre elle;
VU la preuve faite et les pièces versées au dossier;
CONSIDÉRANT que la requête est fondée;
PAR CES MOTIFS:
LA COUR PRONONCE un jugement conditionnel de divorce des parties, dont le mariage a été célébré le 26 mai 1962, jugement qui deviendra irrévocable si demande lui en est faite après l'expiration des délais et aux autres conditions prescrits par la loi.
CONFIE à la requérante la garde des enfants mineurs;
RÉSERVE à la requérante tous ses droits quant à une pension alimentaire;
Le tout sans frais

ADOLPHE BOUVIER
REGISTRAIRE-ADJOINT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-05-005872 773

RODOLPHE BEAUDET,
Demandeur,
-vs-
STEPHEN BRIAN CASSIDY,
et- GELCO CORP. OF CANADA LTEE
et- NICK PETALAS,
et- LA COMPAGNIE ELITE METAL LTEE
Conjointement et solidairement
Défendeurs

AVIS DE COMPARUTION:

Il est ordonné au défendeur STEPHEN BRIAN CASSIDY de comparaître dans un délai d'un mois; une copie du bref d'assignation et de déclaration y annexée ont été déposées à son intention au Greffe de la Cour Supérieure, au Palais de Justice de Montréal, dit district, qu'il est prié d'en prendre connaissance dans le délai d'un mois à compter de la dernière des deux insertions du présent avis.
MONTRÉAL, ce 20 avril 1977.

A. BEAULIEU
Protonotaire Adjoint

Me LINDOR BRODEUR, Avocat,
1555, rue Girouard, Suite 104,
St-Hyacinthe, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des divorces)

NO: 500 12-068 662-778

DAME EDITH PERPIGNAND
requérante
-vs-
WILFRID IGNACE
intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé WILFRID IGNACE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 20 avril 1977.

(S) CLAUDE DUFOUR
REGISTRAIRE

Me BENOIT GENDRON,
400 est, rue Jarry,
MONTRÉAL, P.Q.
Tél.: 381-2504

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.

DEMANDE DE TRANSFERT
REG. 2 (1976) — ART. 2.59.1

PRENEZ AVIS QUE MONSIEUR MARCEL RODRIGUE, du 2210, De Blois, Duvernay, PQ, détenteur du permis no. M-501225 D-002, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'il possède sur le permis de camionnage en vrac, M-501225 D-002, catégorie Entrepreneur, région 10, à sa compagnie, TRANSPORT MARCEL RODRIGUE INC., du 1301, rue Valleyfield, Saint-Vincent de Paul, Laval, PQ.
La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (chapitre 55).
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke — Place du Cercle, Montréal.
1ère publication: le 21 avril 1977
2e publication: le 22 avril 1977
3e publication: le 23 avril 1977
SIGNÉ: PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU;
200 ouest, St-Jacques, suite 900,
Montréal, P.Q.
PAR: LOUIS LAVOIE/PROCUREUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-14-001386-770

RAPHAEL RICHARD, demeurant et domicilié à 1979 Montarville, municipalité de Saint-Bruno, district de Montréal, Province de Québec, Canada, industriel, agissant aux présentes en sa qualité d'exécuteur testamentaire de la succession de feu Edmé Louis Gauthier d'Hauteserve, en son vivant demeurant et domicilié à 1959 rue Montarville, des mêmes lieux
Requérant
-et-
JEAN RICHARD, demeurant et domicilié à 50 rue Albert, municipalité de Nitro, district de Beauharnois, et Al
Intimés

AVIS A: Jean Richard et aux Héritiers de feu Edmé Louis Gauthier d'Hauteserve.
PRENEZ AVIS qu'une requête pour lettres de vérification (art. 933 et suivants du Code de procédure civile) se rapportant au testament en forme authentique devant Me Pierre Desjardins, notaire à Montréal, le 26 octobre 1976, et concernant des biens en valeur capital en dehors de la province de Québec, sera présentée pour adjudication sur icelle devant cette honorable Cour Supérieure de Montréal, division de pratique, ch. 2.16 au Palais de Justice de Montréal, 10 est, rue Craig, Montréal, dit district, le 30ième jour de mai 1977, à 9:30 heures ou aussitôt que conseil pourra être entendu. Veuillez agir en conséquence.
Une copie de ladite requête, affidavit et avis a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à l'intention des intimés.
MONTRÉAL, 21 avril 1977

MARCEL LATOUR, P.A.C.S.
Me Paul Galt Michaud, c.r.
620 Cathcart, #752
MONTRÉAL
Procureur du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

No: 43-000889-76

Monsieur et madame X.
Requérants

AVIS A: MURIELLE LAPLANTE et ROLAND SANTINI tous deux d'adresse inconnue

PRENEZ AVIS qu'une Requête en Adoption pour l'enfant STEVE SANTINI sera présentée par les Requérants, devant cette Honorable Cour du Bien-Être social, 410 est rue Bellechasse, en les cité et district de Montréal, le 31ième jour de mai 1977 à 10:00 heures de l'avant-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu. Veuillez bien agir en conséquence.
MONTRÉAL, ce 19 avril 1977
Me ROBERT B. GIROUX
Procureur des Requérants

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO-05-006864-779

MARCEL LAVOIE
Partie demanderesse
-vs-
PAUL TESSIER
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur PAUL TESSIER d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation déclaration et avis a été laissée, à son intention à la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au numéro 1, rue Notre-Dame est, à Montréal.
FAUTE PAR le défendeur PAUL TESSIER de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 19 avril 1977

A. BEAULIEU,
Protonotaire-adjoint

ME ELIO CERUNDOLO, avocat
181e est Jean-Talon suite 100
Montréal

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-068518-772

MARIE ROSE ST-ARNAUD, résidant et domiciliée en les cité et district de Montréal,
Requérante
-vs-
ANTONIO CAMPBELL, présentement d'adresse inconnue.
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimé ANTONIO CAMPBELL est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 19 avril 1977

A. BEAULIEU
Régistraire-adjoint

Me EDMOND JOLICOEUR
a/s Daoust Duceppe & Ass.,
1595 rue St-Hubert
Montréal, QUÉ.
PROCUREUR DE LA REQUÉRANTE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

C.T.Q.
TRANSFERT
REG. 2 (1976)-ART. 2.59.1

PRENEZ AVIS que LA REQUERANTE LOCATION RICARD INC; détentrice des permis no. 1149-DYV et 1339-DY s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de changer les actionnaires de cette corporation.
Les actionnaires se répartissant actuellement comme suit:

Claude Ricard Président	335 actions ordinaires
Jude Barrette Vice Président	334 actions ordinaires
Jean Paul Veillette Secrétaire Trésorier	334 actions ordinaires

Si le transfert est accordé la répartition des actions sera comme suit:

Claude Ricard Président	15,670 actions ordinaires 6,110 actions privilégiées
Claude Baribeau Vice Président	5,000 actions ordinaires
Gilles Tessier Secrétaire Trésorier	5,000 actions ordinaires
Mlle Marilyn Backman Michel Ricard	5,000 actions ordinaires 668 actions ordinaires

La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (chapitre 55).
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke — Place du Cercle, Montréal.
1ère publication: le 21 avril 1977
2e publication: le 22 avril 1977
3e publication: le 23 avril 1977
SIGNÉ: PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200 ouest, St-Jacques, suite 900, Montréal, P.Q.

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que LES HABITATIONS GUAY & FRÈRE INC. dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Iberville a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 10ième jour du mois de mars 1977 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de St-Jean le 25ième jour du mois de mars 1977 sous le numéro 133969.
Daté à Montréal ce 1er jour du mois d'avril 1977
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE

COUR PROVINCIALE

No. 705-02-001000-76

ROGER LARAMEE résidant et domicilié à 535, 64ème Avenue, Pointe-aux-Trembles, district de Montréal,
Demandeur,
-vs-
RAYMOND GUITE, domicilié à 4999 St-Etienne, L'Assomption, district de Joliette, et maintenant d'adresse inconnue,
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur Raymond Guité est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration ont été laissées à son intention au Greffe de la Cour Provinciale à Joliette.
Mes St-Pierre & Eymard, avocats
505 est, boul. de Maisonneuve,
Montréal, P.Q.
Joliette le 14 avril 1977

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO. (ex-parte)
500-05-007 679-770

BANQUE CANADIENNE NATIONALE,
Requérante,
-vs-
LOUIS-ROBERT MARTEN,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

Un avis de 60 jours a été enregistré contre le lot (148-3281 Ptie N.O. 2) du cadastre du Village Incorporé d'Hochelaga et une copie dudit avis a été déposée à votre intention au greffe de la Cour Supérieure de Montréal.
Cet avis vous est donné afin de faire déclarer la Banque Canadienne Nationale propriétaire dudit lot à moins que vous ne remédiez d'ici 60 jours au défaut mentionné audit avis ainsi qu'à tous les autres défauts qui ont pu survenir depuis.

A. BEAULIEU
Protonotaire
Cour Supérieure du district de Montréal

REINHARDT, DESCHAMPS & LEBEL,
500 Place d'Armes
Montréal, Qué.
Procureurs de la requérante

ITACON INC.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que ITACON INC., une Corporation constituée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec, et ayant son siège social dans la Cité de Montréal, s'adressera au Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières, de la Province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la Loi des Compagnies de Québec.
DATE À MONTRÉAL, ce 19e jour d'avril, 1977.
(Signé) SYLVIE NOTZ
SECRÉTAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-006407-777

GISELE CHARPENTIER, résidant et domiciliée au 1744 rue Pierre Beaubien, Vimont, district de Montréal
Demanderesse,
-vs-
CAROL POITRAS, de lieux inconnus
Défendeur,

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur CAROL POITRAS, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
MONTRÉAL, 18 avril 1977

(S) A. BEAULIEU
Protonotaire, C.S.M.

MES SAINT-AUBIN, LONDEI
CHARBONNEAU & LACROIX
3509 est, de la Concorde, #207
Duvernay, Laval, H7E 2C6
Téléphone: (514) 661-9791
Dom. élu: 31 ouest, St-Jacques, #500

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-005855-778

Marc St-Laurent officier de police de Bois-des-Filions district de Terrebonne autrefois résidant au 109-33e avenue
Demandeur,
-versus-
ROBERT MASSE de la cité de St-Laurent district de Montréal présentement résidant au 540 boul. Ste-Croix,
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur Robert Masse est par les présentes appelé à comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication de cet avis. Une copie du bref de sommation et de la déclaration ont été laissées pour lui au bureau de la Cour Supérieure de Montréal.
Montréal, le 18 avril 1977

A. BEAULIEU
PROTONOTAIRE

Mes Gameroff, Fenster, Kandestin, Kugler & Kay
Avocats
Suite 2204
800 Place Victoria
Montréal, Québec

---

la commission scolaire de jacques-cartier
1500 boul. Curé Poirier est, Longueuil

APPEL D'OFFRES NO 147-18

ASSURANCES GÉNÉRALES

La Commission scolaire de Jacques-Cartier recevra jusqu'à 16:00 heures (heure en vigueur), le 9 mai 1977, à 1500 boul. Curé Poirier est, Longueuil, des offres, pour ses assurances générales et ce sous pli cacheté dans l'enveloppe ci-jointe portant la mention: "Appel d'offres no 147-18 - Soumissions pour assurances générales de la Commission scolaire de Jacques-Cartier".

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans un document (cahier des charges) qui est disponible pour examen et/ou qui peut être obtenu en deux (2) exemplaires contre le paiement non remboursable de $15.00, par chèque visé ou mandat poste, payable à l'ordre de la Commission scolaire de Jacques-Cartier, à compter de 14:00 heures (heure en vigueur), le 25 avril 1977, à l'endroit suivant:

Bureau du Directeur des Services de l'Équipement
a/s Hugues Kraft, Technicien en administration
Commission scolaire de Jacques-Cartier
1500 boul. Curé Poirier est, Longueuil.

Seuls sont admis à soumissionner les bureaux de courtage dont le ou les courtiers d'assurances sont membres en règle de l'Association des Courtiers d'assurances de la Province de Québec.

Pour être considérée, toute soumission devra être:

1 - Accompagnée d'un chèque visé au montant de $100,00, à l'ordre de la Commission scolaire de Jacques-Cartier, remboursable sous conditions.

2 - Remise avant 16:00 heures (heure en vigueur), le 9 mai 1977, au bureau du soussigné, au 1500 boul. Curé Poirier est, Longueuil.

L'ouverture publique des soumissions aura lieu le 9 mai 1977, à 16:00 heures (heure en vigue

Le Grand Prix de la Ville de Montréal

Bref éloge de Gilles Marcotte



par FRANÇOIS RICARD

L'oeuvre critique de Gilles Marcotte a ceci de précieux qu'elle éclaire parfaitement, aussi bien par ce qu'elle est que par ce qu'elle dit, toute l'évolution de la littérature québécoise au cours des quinze ou vingt dernières années. On pourrait considérer, en effet, les trois ouvrages majeurs que sont **Une littérature qui se fait** (1962), **Le Temps des poètes** (1969) et **Le Roman à l'imparfait** (1976) comme autant de bornes signalant chacune une étape importante dans le cheminement récent de notre conscience littéraire. Quiconque les lirait à la suite aurait ainsi une excellente idée non seulement des oeuvres qui ont été ici les plus significatives (car Marcotte a le don de distinguer toujours, dans l'abondance confuse de l'actualité, le durable de l'éphémère), mais aussi de la manière dont se sont transformées notre conception de la littérature et la lecture que depuis quinze ans nous en faisons. En ce sens, aucun critique, peut-être, n'aura été aussi fidèlement et aussi intelligemment que Marcotte le témoin de notre vie littéraire. Témoin, mais aussi conscience, car son oeuvre a ce mérite — assez rare, il faut le dire, — de constituer beaucoup plus qu'un reflet de notre littérature: celle-ci, chez lui, s'interroge sans cesse, prend conscience de ce qu'elle est et de ce vers où elle va, et découvre ainsi par elle-même et pour elle-même son vrai visage. Si elle était toujours aussi utile, la critique n'aurait pas sans cesse à se justifier.

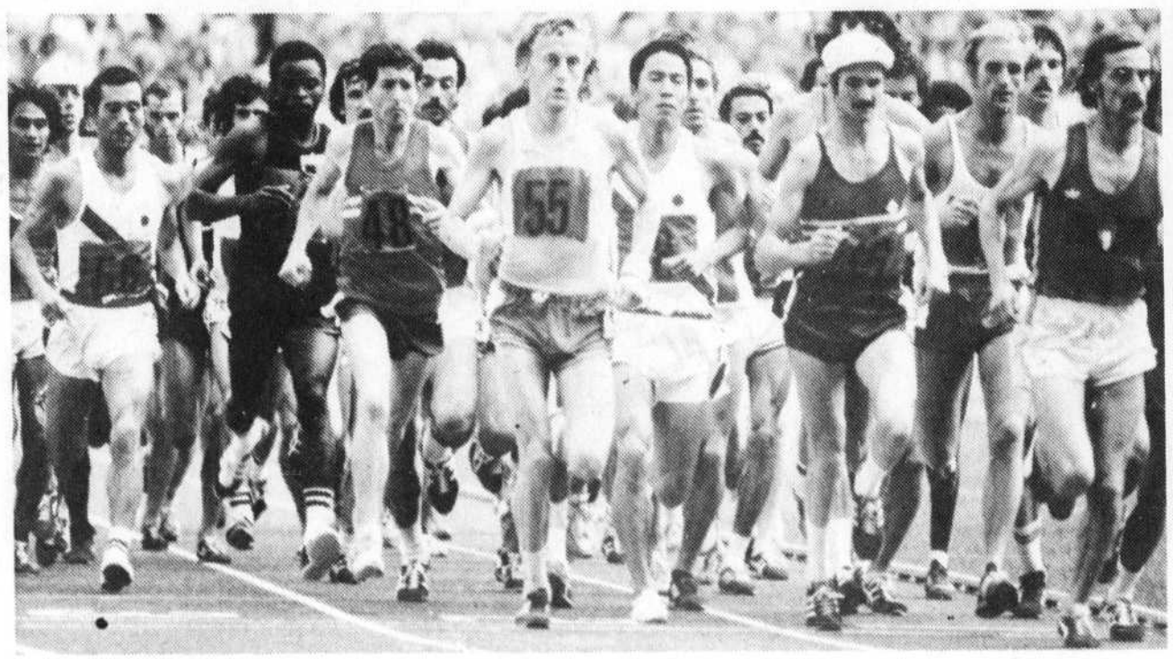
C'est peut-être d'ailleurs ce qui explique que Marcotte vieillisse si peu et que, contrairement à tant d'autres de sa génération et même de la génération qui suit la sienne, il ait su se maintenir toujours et si naturellement à la pointe de l'actualité. C'est que les méthodes ont beau se transformer et les oeuvres se multiplier, son regard reste toujours aussi lucide, sa passion de la littérature aussi vive, et aussi tenace sa volonté de servir les oeuvres et de leur donner dans sa lecture et son écriture le prolongement sans lequel elles ne seraient peut-être rien.

De tout cela, les essais réunis dans **Le Roman à l'imparfait** (1) sont un très bel exemple. Certes, on pourra contester le cadre théorique dans lequel s'inscrivent ces études, et plus particulièrement le "sociologisme" parfois excessif qui conduit le critique à expliquer un peu trop facilement certains traits du roman québécois actuel par l'état général de la société (toutefois, que celui qui n'a pas péché lui jette la première pierre!), il n'en demeure pas moins que cet ouvrage constitue probablement la meilleure étude d'ensemble qui ait été faite à ce jour de notre production romanesque récente. Personne, à ma connaissance, n'a mis aussi clairement en lumière, ni de façon aussi synthétique, le caractère tourmenté, éclaté, "imparfait" de l'ensemble du roman québécois des années soixante et soixante-dix. Je dis bien: **l'ensemble,** car les études de Marcotte ont beau porter seulement sur quatre romanciers (Gérard Bessette, Réjean Ducharme, Marie-Claire Blais et Jacques Godbout), et préserver la grande diversité de leurs oeuvres, les conclusions de ces études valent pour beaucoup d'autres auteurs, pour les plus significatifs, en fait, si bien qu'il y a, à ces essais, de multiples prolongements possibles.

Et c'est là, probablement, la grande qualité de l'ouvrage, qui, analysant les textes de manière extrêmement rigoureuse et détaillée, n'a donc pas ce caractère imprécis, fuyant, des critiques trop subjectives ou trop générales, mais qui, en même temps, parce qu'il ne craint pas les extrapolations, les comparaisons et les synthèses, évite cette espèce de fermeture et cette sécheresse impersonnelle qui caractérisent tant d'études critiques actuelles. Au contraire, la lecture du **Roman à l'imparfait** est sans cesse une invitation à la découverte, à la relecture, à l'imagination. Et ce n'est pas une chose si répandue, à l'heure actuelle, que l'imagination et que la liberté critiques.

(1) Gilles Marcotte, **Le Roman à l'imparfait — Essais sur le roman québécois d'aujourd'hui,** Montréal, La Presse, 1976, collection "Échanges", 195 pages.

LE DEVOIR — Samedi 23 avril 1977 — culture et Société — Cahier 2





Les Jeux de la XXIe Olympiade

La folle aventure du film officiel

par JEAN-PIERRE TADROS

C'est parti! On ne l'attendait pas aussi tôt, mais le coup d'envoi du marathon qu'aura à entreprendre maintenant le film officiel des Jeux de la XXIe Olympiade vient d'être donné. Avant-hier, c'était le St-Denis à Montréal; hier, le Palais des Festivals à Cannes. Et pour les semaines qui viennent, les Montréalais sont invités au cinéma de l'Office national du film sur Côte-de-Liesse pour en voir la version en son stereo...

Oui, c'est bien parti! Ce projet que l'on avait regardé se mettre lentement en forme avec un grain de scepticisme; voilà qu'on s'aperçoit aujourd'hui qu'il a non seulement pu être mené à terme, mais qu'il l'a également été avec succès. Car, autant le dire tout de suite, réaliser le film officiel des Jeux olympiques n'est pas une mince affaire.

Et tout d'abord, parce qu'il s'agit précisément du film officiel. C'est-à-dire de ce film exigé par les réglements du CIO (Comité international organisateur) qui demandent à ce que les Jeux olympiques soient perpétués par un film commémoratif. Ce qui implique un certain nombre de contraintes. Jugez-en vous-mêmes par ce que nous en livre le communiqué de presse de l'ONF. "A la fois mémoire et testament des Jeux, le film se doit d'être plus qu'un simple reportage: il doit refléter la culture du pays-hôte; il doit faire connaître et apprécier à leur juste valeur les hauts faits des Jeux de la XXIe Olympiade et la réalisation qu'en a faite la ville-hôte; il doit mettre en relief les valeurs du sport amateur et la fraternité humaine qui sont la raison d'être de l'olympisme."

Voilà donc beaucoup de choses à dire et à montrer dans un film de deux heures. Et qui plus est, un film dont la durée de tournage est très exactement deux semaines; sans possibilité de reprises. On comprendra, dans ces conditions, que des maisons de production étrangères se soient offertes pour réaliser ce film d'envergure. Un producteur anglais a particulièrement été tenace, il s'agit de Michael Samuelson qui avait produit le précédent film olympique, "Visions of Eight" sur les Jeux de Munich. Et la lutte a été dure. "Les pressions ont été très fortes pour que le contrat du film officiel soit donné à des compagnies étrangères", reconnaît Jacques Bobet qui a dû se battre pour que le film ne nous échappe pas.

Car il faut bien que cela soit clair: en 1970, quand Montréal se vit attribuer le redoutable privilège d'accueillir les Jeux olympiques de 76, il n'allait pas alors de soi que le film officiel devait être produit par des Canadiens. Jacques Bobet, producteur à l'Office national du film, pensait cependant qu'il revenait aux Canadiens de réaliser ce film-là. Et c'est un peu grâce à sa tenacité qu'on doit d'avoir eu ce privilège.

Et aussi à l'Office national du film. Car faire un film d'une telle ampleur exigeait des reins solides. L'ONF les avait. Financièrement d'abord, puisque la part de l'Office s'est chiffrée à quelque $500,000 (le film a coûté $1,387,000; la part du COJO étant de $900,000). Mais surtout, techniquement, car la réalisation d'un tel film exigeait une infrastructure importante. Pensez donc que juste en ce qui concerne les laboratoires, il a été possible grâce à ceux de l'ONF de visionner tôt le matin tout ce qui avait été filmé la veille. Ce qui a permis à l'équipe de réalisation une meilleure planification, et aussi la possibilité de commencer à travailler sur le montage dès la fin des Jeux.

Et puis, il y a aussi qu'un tel film demandait la mise sur pied d'une équipe importante. Elle s'est chiffrée très exactement à 168 personnes, dont 3 réalisateurs-associés, 31 cameramen, 26 ingénieurs du son, et 17 régisseurs. Il y a eu 9 groupes de formés pour travailler sur les quelque 30 sites olympiques répartis à Montréal, Kingston et Bromont, et ainsi occuper les 128 positions de caméra réservées à l'équipe du film officiel sur les aires de compétition.

Toute cette comptabilité, soyez-en certain, a son importance. Car elle seule peut indiquer la complexité d'un tel film. Elle seule peut laisser percevoir les difficultés inhérentes à un tel projet. Il fallait un certain courage, et beaucoup de témérité aussi pour se lancer dans une telle aventure. L'Office national du film a relevé le défi; Jacques Bobet, en tant que producteur du film officiel, a eu le courage de le mettre en marche et de veiller



à ce qu'il se fasse; et enfin Jean-Claude Labrecque a eu à le réaliser.

Car "Jeux de la XXIe Olympiade" est un film de Jean-Claude Labrecque, de la même manière qu'on dit qu'un film de fiction est de X, Y ou Z. Car on retrouve à travers ce film, qui ne fait pourtant que capter des scènes vécues des Olympiques, une farouche volonté d'être proche de l'homme; cet homme que cache trop souvent l'athlète. Pour Jean-Claude Labrecque, il ne s'agissait pas en entreprenant ce film d'oublier ce que sa longue carrière de cinéaste lui avait appris à être. Il appliquera donc au film officiel la tradition québécoise du documentaire.

Ce qui explique donc que ce film sur les Jeux de Montréal ne se présente pas comme une suite de reportages sur les différents événements sportifs. Cela n'a pas été facile à faire admettre au COJO. "Au départ, reconnaît le réalisateur, tout ce que l'on attendait de nous, c'était un album de famille sur les Jeux olympiques. Tranquillement, on leur a fait comprendre que ce n'était pas possible et souhaitable. Qu'il ne s'agissait surtout pas d'essayer de battre la télévision sur son propre terrain. Les réglements du CIO datent d'avant la télévision. C'est pourquoi ils demandaient à ce que le film officiel deviennent la mémoire des Jeux. Mais cette mémoire, c'est la télévision. Il faudrait qu'on change au-

Suite à la page suivante





Margaret Mead et l'autre sexe

par JEAN BASILE

Il se peut bien que la dernière honnêteté de l'anthropologiste soit de parler de lui-même. Après tout, il a passé sa vie à regarder les autres vivre (parfois même indiscrètement), à tenter de les comprendre et à les décrire dans des livres qui peuvent faire sa fortune. C'est ce que vient de faire Margaret Mead, la plus célèbre des anthropologistes de l'École américaine. Après plus de soixante dix ans de vie bien remplie, elle livre donc au public quelques bribes de ses expériences en tant que savant, en tant que femme, en tant qu'être humain surtout, dans un ouvrage intitulé "Du Givre sur des ronces" (1).

Ce qui frappe dès l'abord dans ce livre, assez court si on le juge selon la carrière de savant, c'est le ton sec, objectif, qui y règne. Tout y est dit minutieusement, sans passion, depuis la petite enfance jusqu'au jour où elle apprend l'art d'être grand-mère. Pas de pathos, à peine de romantique, une sensibilité tout intérieure y compris dans les conflits qui l'opposent parfois à ses maris: une âme énergique et sereine, facilement détachée des "choses de ce monde", honneurs, argent, gloire académique.

Son témoignage est d'autant plus intéressant que Margaret Mead est une enfant du siècle puisqu'elle est née en 1901, à Philadelphie. On voit immédiatement se dresser l'Amérique puritaine, sévère et un peu dépravée en-dessous. Il n'en est rien. Peut-être est-ce là une des raisons de son équilibre évident, sa mère, son père sont des êtres ouverts et sensibles. Elle est venue au monde désirée en tant que fille. Tous ces passages sont un portrait fascinant d'une Amérique que l'on ne connaît guère. Non plus, d'ailleurs, que l'Amérique de ses études qu'elle nous décrit: étudiants suant de plein coeur sur des travaux juste un peu trop difficiles pour eux, professeurs exigents mais dévoués...

L'aspect le plus intéressant de ce livre est sans conteste le témoignage qu'elle apporte sur l'état de femme, la fonction de femme dans une Société déjà ancienne que l'on croit facilement fermée à ce genre de problèmes. Margaret Mead a toujours été une femme de carrière et, dès son premier mariage (avec un futur pasteur protestant), cette carrière fait partie intégrante de la vie du couple. Au fond, a-t-elle l'air de dire, en faisant un clin d'oeil aux féministes plus modernes, une femme qui veut est une femme qui peut. Sans doute faut-il faire des concessions aux mythes, aux tabous de la Société où l'on vit. Mais, après tout, la nôtre n'a pas été si fermée à la femme.

Cela est dit d'une façon générale, car il va de soi que Margaret Mead, comme tout le monde, a connu des problèmes de mariage. Mais, chose curieuse, ils se traduisent par des différences d'opinions "savantes", à travers lesquelles transparaissent des traits de caractère. Ainsi, son mari, Réo, est fasciné par les Mundugumor, groupe canibale et féroce de Nouvelle-Guinée; elle les déteste, surtout à cause de la façon dont ils traitent leurs enfants. Mais les hommes étaient aussi féroces que les femmes, ni plus ni moins. Le couple se déchirait et se mordait en faisant l'amour (si possible dans le champ d'ignames du voisin pour abîmer sa récolte!).

Chacun a la déformation de son métier.

Margaret Mead parle évidemment de ses nombreux voyages et études sur le terrain. On la retrouve à Samoa où elle trouva le matériel pour son premier livre et premier succès, **Coming Of Age un Samoa**, en Nouvelle-Guinée, au Bali, etc... Ses chapitres sont comme une réflexion complémentaire sur son oeuvre qu'elle traite avec beaucoup d'humilité, au milieu de celle de ses confrères.

Au travers de tout cela, naturellement, ses opinions sur les mondes, les femmes et les hommes, y foisonnent. Mais, femme d'âge, elle le fait presque gentiment et soulignant toutefois sévèrement, quand il le faut, une erreur.

Par exemple, il est admis généralement que l'**accouchement naturel** est une invention de la femme. Erreur, c'est une invention d'homme, purement une invention d'homme.

De même, elle n'est pas douce pour nos "anthropologues" ou politicologues modernes.

"Dans les années vingt, écrit-elle, nous savions que les Sociétés primitives étaient en voie de disparition. Maintenant nous savons que celles qui subsistent encore seront détruites plus rapidement encore par l'impact de notre société technologique. Ainsi dans certaines régions de l'Amérique latine, des escrocs assurés de l'impunité, se livrent à d'impitoyables opérations; en Nouvelle-Guinée, on pousse les gens sur le plan idéologique à réclamer une forme d'indépendance dans laquelle l'exploitation aura des effets plus profondément dévastateurs; en Afrique et ailleurs, le mal vient de l'action de jeune bureaucrates décidés à transformer des pays tout neufs à l'image des pays euro-américains, démocratiques ou communistes".

Pessimiste? Certes Margaret Mead peut l'être mais non complètement dans la mesure où l'on apprendra tout en même temps à préserver l'avenir et le passé.

■

On ne peut dire de Luce Irigaray qu'elle est féministe. Car cela supposerait qu'il y a un masculin, face auquel le féminin aurait à se définir. Déjà son premier livre, **Speculum, de l'autre femme**, proposait un divorce radical entre les deux données de ce problème. Dans son nouvel ouvrage, **Ce sexe qui n'en est pas un**, elle pousse encore plus loin son interrogation. La femme est multiple, différente, unique; tout ce que l'on voit d'elle est "inversé" par rapport à une culture-économie masculine. Même son langage n'existe pas et il lui faut le réinventer. Il faut donc la réinventer par elle et seulement par elle.

Grand inventaire donc et, surtout, sur le plan de la psychanalyse freudienne (qui ne semble pas avoir compris grand chose), puis sur le plan de l'économie car la femme, selon l'auteur, est une "marchandise", exactement dans le sens où l'entend Marx, une monnaie d'échange instituée par l'homme pour l'homme.

Après la lecture de ce livre ardu mais brillant et plein de trouvailles étonnantes (ainsi le monde phallocrate est purement homosexuel; pourquoi alors réprime-t-il l'homosexualité masculine?), on en vient à se demander ce qu'il y a de valable dans toutes les héroïnes que les hommes ont créées. Heureusement l'un d'entre eux a vendu la mèche. "Madame Bovary, c'est moi", a dit Flaubert!

(1) **Du givre sur les ronces**, par Margaret Mead, autobiographie, 320 pages, Le Seuil éditeur, Paris 1967.

(2) **Ce sexe qui n'en est pas un**, par Luce Irigaray, 224 pages, Les éditions de Minuit, Paris 1977.

La folle aventure

Suite de la page couverture

jourd'hui le mandat du film officiel."

Et à sa manière, sans rien bouleverser, Jean-Claude Labrecque a su infléchir le mandat qui lui avait été confié. C'est comme ça qu'on arrive à retrouver dans ce film ce qui avait fait, et continue à faire l'originalité du véritable documentaire québécois. C'est-à-dire de ces films qui arrivent à rester proche de l'homme par delà les événements. Jean-Claude Labrecque s'était donc promis de ne pas présenter une suite d'événements sportifs, mais d'essayer plutôt à dégager l'élément humain qui se cache derrière ces compétitions. En d'autres termes, nous montrer les coulisses de l'Olympisme, ces coulisses que la télévision ne nous a jamais donné à voir.

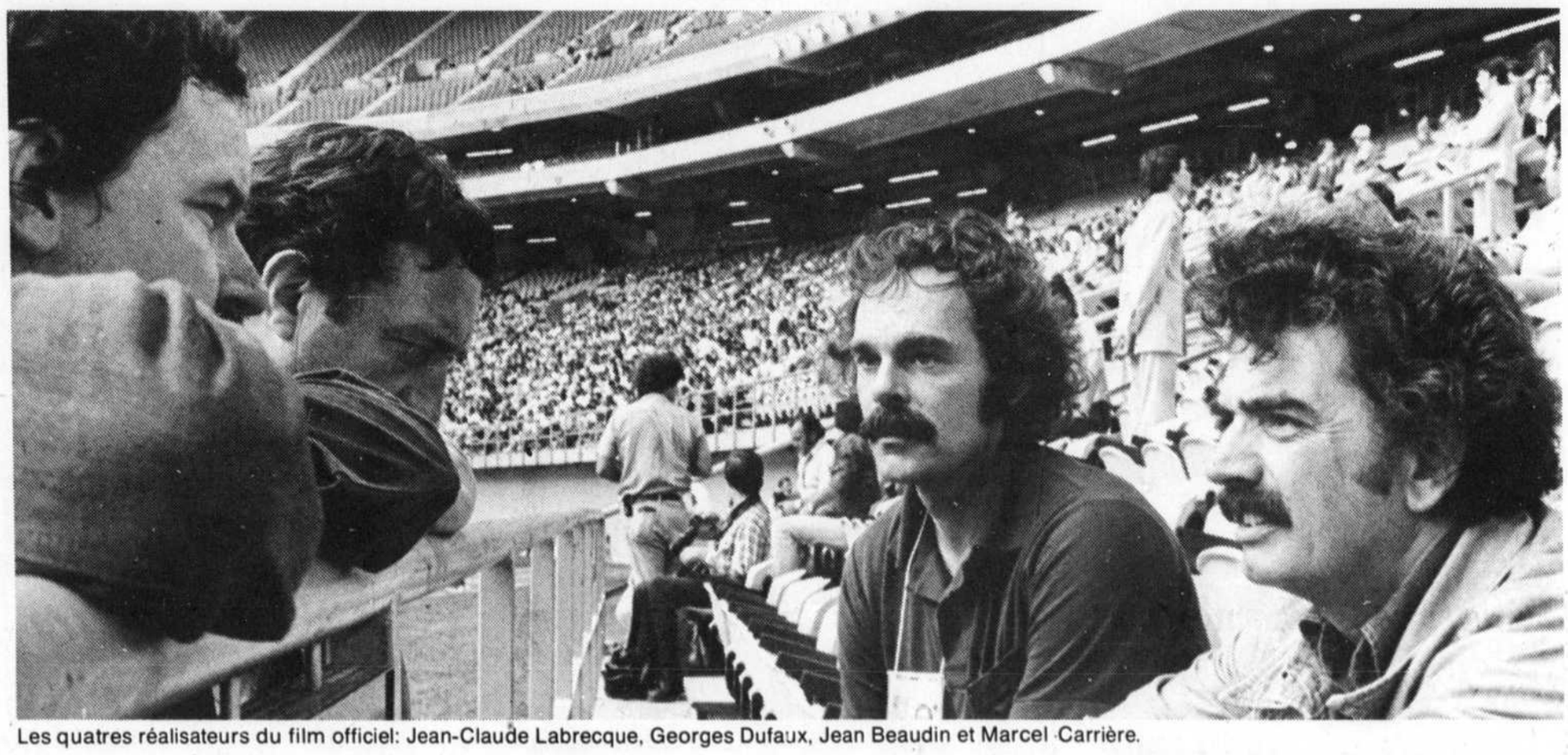
Pour y arriver, Jean-Claude Labrecque a donc décidé d'utiliser le 16mm au lieu du 35, ce qui permettait une plus grande malléabilité. Il a décidé aussi de travailler le plus souvent en son synchrone; et 80% du film sera ainsi. Et comme, d'après le réalisateur, les temps s'en viennent lentement où les salles de cinéma seront équipées d'un système stereo, on a poussé la coquetterie à le tourner en son stéréophonique.

Voilà pour ce qui est des intentions; qu'en est-il maintenant du film, du produit fini puisqu'il existe? Passons rapidement sur la qualité technique, aussi bien de l'image que du son, qui marque ce film olympique. On n'a pas à avoir honte de nos techniciens, tout au contraire. Pas un bavure, tout au long des deux heures que dure le film.

Mais que dire du contenu même du film? Eh bien! c'est un intelligent compromis entre les exigences du COJO et celles du réalisateur. Comme nous l'indiquera Jean-Claude Labrecque lui-même, les sportifs retrouveront dans le film tous les grands moments des Jeux de Montréal, Kornelia Ender, Gregg Joy, Vasily Alexeev, Vieren, Drut et bien d'autres seront là. Mais ils ne se bousculeront pas les uns les autres. "Au lieu d'en mettre beaucoup sous forme de flashes, on a sélectionné certains événements et on leur a donné toute la place qu'ils méritaient". Pour certains, cela ne sera pas assez; mais il y avait des limites de temps à observer, et il faut reconnaître que le film a su en tirer le meilleur parti.

Quelques concessions au passage, cependant. Comme ces plans d'aviron, et ces autres de Kingston qui apparaissent quelque peu déplacés. Labrecque reconnaît ici n'avoir pu échapper aux pressions. Oui, il a fallu faire des compromis, et le film officiel en souffre par moments. Car son unité s'en trouvera brusquement altérée. Parce que "Jeux de la XXIe Olympiade" répond à une certaine structure, prévue d'avance, et que les réalisateurs auront pu suivre presque à la lettre.

L'équipe du film avait en effet été structurée en fonction de certains objectifs fixés au départ par Jean-Claude Labrecque. Ainsi avait-il à ses côtés trois réalisateurs-associés: Jean Beaudin, Marcel Carrière et Georges Dufaux. Aujourd'hui, Labrecque reconnaît que Beaudin a eu la tâche la plus ingrate puisqu'il devait filmer les événements sportifs et les athlètes à travers les reportages qu'en ont donné les journalistes et les télévisions étrangères.



Les quatres réalisateurs du film officiel: Jean-Claude Labrecque, Georges Dufaux, Jean Beaudin et Marcel Carrière.

Marcel Carrière a eu à suivre l'équipe hongroise de pentathlon, la canadienne Debbie Brill (saut) et l'équipe de poursuite en cyclisme de la RFA. Les séquences sur Debbie Brill, souligne Labrecque, n'ont pu être utilisées car la jeune canadienne a été éliminée trop rapidement.

Georges Dufaux, lui, a suivi la gymnaste Nelli Kim (URSS), l'Américain Bruce Jenner (USA) et le cubain Sylvio Leonard (sprinteur). Et même si ce dernier s'était blessé avant les compétitions, le réalisateur n'en est pas moins resté près de lui, captant la longue agonie d'un athlète qui était venu là pour vaincre. Car il ne s'agissait pas de montrer uniquement des vainqueurs; le monde du sport n'est pas fait que de cette race d'hommes et de femmes; heureusement.

Le choix fait au départ était donc quelque peu arbitraire. Il s'agissait naturellement de sélectionner différentes disciplines et différents pays. À partir de là il ne fallait pas nécessairement essayer de chercher le vainqueur, mais celui qui, d'un point de vue strictement humain, pouvait se révéler le plus intéressant. Cette volonté de départ se retrouve dans le film qui a su véritablement retrouver l'homme à travers l'athlète.

Tous ces héros, tous ces athlètes, on ne les verra donc qu'accessoirement en pleine compétition. Car la caméra a préféré les regarder se préparant, et aussi après l'effort. Ce qui donne un portrait assez saisissant d'un monde qu'avait omis de nous révéler le petit écran. S'il fallait encore justifier la raison d'être d'un film officiel, on la trouve dans ces plans de Nelli Kim avec son entraîneur; de ces deux Hongrois discutant de stratégie étendus sur l'herbe; de ces rencontres silencieuses entre Avilov et Jenner; de cet autre Hongrois se plaignant des pauvres performances de son cheval; de cette même équipe hongroise de pentathlon déçue de n'avoir gagné que les médailles de bronze... Et tous ces autres plans qui ont eu le courage de nous restituer l'homme avant le surhomme de la télé.

On regrette juste, après avoir vu ce film plein d'humour et d'humanité (les deux ne vont-ils pas ensemble?), que Labrecque n'ait pas eu la possibilité et la liberté d'oublier les Olympiques pour arriver à nous restituer plus pleinement ces instants importants qui ne se traduisent trop souvent que par un regard, un geste, une mimique. Reconnaissons seulement aux "Jeux de la XXIe Olympiade" l'insigne honneur d'avoir rétabli la primauté du cinéma sur l'album de famille.

Et dire qu'on doit cette attitude, ce regard de cinéaste, à une longue tradition québécoise de cinéma direct, c'est dire aussi la grandeur de notre cinéma. Un cinéma qui s'est perdu dans quelques folles aventures, et qui se retrouve aujourd'hui dans une autre aventure, non moins folle. Curieuse destinée!

Pour les nouveaux résidents de l'Acadie

Les Acadiens ont voyagé... bien malgré eux. Au printemps de 1768, un bon nombre d'entre eux, après avoir vécu le grand dérangement et subi l'exil aux Etats-Unis, s'établissaient sur les terres dans la vallée de la Petite-rivière-de-Montréal.

La colonie qu'ils venaient ainsi grossir a fini par prendre leur nom et leurs traditions.

Le village de L'Acadie paraissait bien loin de Montréal à l'époque et n'en subissait aucune influence. Aujourd'hui, un nombre de plus en plus important de villageois se déplacent quotidiennement vers Montréal et ses banlieues pour y travailler.

M. Pierre Brault vient de publier aux éditions Mille Roches un petit ouvrage (1) à l'intention de ces nouveaux villageois attirés par un charme campagnard certain, mais ignorants d'une riche histoire locale et de la valeur des monuments historique de leur environnement d'adoption.

Publié en format de poche, illustré de plusieurs photographies anciennes et contemporaines, l'ouvrage de M. Brault constitue un instrument utile à l'intégration de nouveaux citoyens dans une communauté aux traits ruraux et campagnards encore importants.

L'entreprise de M. Brault devrait faire exemple dans d'autres municipalités où la croissance de la population pose des problèmes graves de définition d'un nouveau milieu de vie. Les Montréalais fuient de plus en plus leur île et s'établissent dans des villages anciens. Ils bousculent la vie des villageois, transforment les rangs en rangée rectilignes de bungalows, s'approprient sans vergogne les trésors anciens, attirent avec eux la peste des chaines du commerce urbain... Plusieurs villages y perdent leur identité et leur hitoire.

Devant cette cohorte de citadins, les villageois ont confondu richesse, prospérité et progrès... ne sachant trop que faire des trésors qu'ils détenaient sans même en soupçonner la valeur.

Cet ouvrage de M. Brault, **L'Acadie et son église**, comprend un bref historique de cette municipalité, une explication des origines des principales voies de circulation, une étude détaillée de la paroisse et de l'église, classée monument historique avec deux autres bâtiments dans son aire de protection.

L'administration municipale devrait envisager une distribution générale de cet ouvrage dans les nouveaux foyers et auprès des nouveaux résidents, afin de favoriser le développement harmonieux de L'Acadie.

Alain DUHAMEL

(1) **L'Acadie et son église**, par Pierre Brault, aux éditions Mille Roches, Saint-Jean-sur-le-Richelieu, 96 pages.

Le point sur la collection POINTS

Les Editions du Seuil ont organisé jusqu'au 1er Avril 1977 une campagne pour mieux faire connaître la collection "POINTS".

Née en 1970, cette collection en format poche a pour but de mettre à la portée d'un maximum de lecteurs des textes en sciences humaines et sociales; que ce soit en psychanalyse, sociologie, linguistique, économie, science, philosophie ou politique.

"POINTS" édite évidemment des grands noms: Ivan Illich, J. Monod, Jacques Lacan, Roland Barthes, Joël de Rosnay mais essaye aussi de mieux faire connaître certains textes importants qui n'ont pas eu (notamment à cause des prix) la diffusion qu'ils méritaient; par exemple: "Le théâtre américain" de Franck Jotterand ou "Langage et connaissance" de Adam Schaff.

La majorité de ces textes sont des réimpressions d'ouvrages soit des Editions du Seuil, soit d'autres éditeurs: Anthropos, Minuit, etc...

En six ans, POINTS a publié 170 titres qui se trouvent pour plus de facilité, répartis en 8 séries: Points, Points-Histoire, Points-Sciences, Points-Sagesses, Points-Economie, Points-Actuels, Points-Films et Points-Pratique.

Cette "Campagne Points" a été mise en valeur surtout par la parution de 9 nouveautés dont 7 ouvrages inédits. Ces inédits sont en Points: "Délivrance", un dialogue entre Philippe Sollers et Maurice Clavel, "Les libérateurs de l'amour" par Alexandrian, en Points Sagesse: "Esprit zen, esprit neuf" par Shunryu Suzuki, en Points Histoire: "La gauche en France depuis 1900" par Jean Touchard, en Points Sciences: "La recherche en astrophysique" et "La recherche en neurobiologie" qui sont des articles de la revue "La Recherche" regroupés thématiquement, et enfin "Jeux avec l'infini" de Rozsa Péter qui est une sorte de voyage à travers les mathématiques.

Cette collection est aussi un outil pour professeurs et étudiants: le format, le prix et la qualité de "POINT" leur permettant de se procurer à un prix raisonnable des livres en français de sciences humaines, domaine où trop souvent domine le livre de langue anglaise.

ART 77

* peintures * graphiques * sculpture
* photographie * tissage * batik * poterie
* macramé * céramique * bijoux * terrarium
* émaux sur cuivre * fer forgé

3e EXPOSITION
VENTE ANNUELLE
D'ART ET D'ARTISANAT

LES DIMANCHE ET LUNDI
24 ET 25 AVRIL DE 10 H. À 21 H.
Entrée gratuite
— VENEZ VOIR LES ARTISANS AU TRAVAIL LE DIMANCHE 24 AVRIL À 21 H.

VERNISSAGE:
LE SAMEDI 23 AVRIL À 21 H.
VIN ET FROMAGE.

M. Pierre de Bellefeuille, Député de Deux-Montagnes, Adjoint Parlementaire, Ministre des Affaires Culturelles, inaugurera l'exposition.

Ouvert au public. Entrée: $2.50

CENTRE COMMUNAUTAIRE JUIF DE LAVAL
du YM-YWHA et CCJ de Montréal,
755 du Sablon, Chomedey, Laval.
688-8961

COURS D'ÉTÉ
SESSIONS DE 2 SEMAINES
POTERIE ROZYNSKA
WAY'S MILLS, RR1
AYER'S CLIFF, QUEBEC
819-838-4321

Le cahier culture et Société du journal LE DEVOIR est dirigé, depuis février 1976, par Michel Roy assisté de Georges Vigny

■ Nous rappelons à nos correspondants que les lettres adressées à "Culture et Société" doivent être signées et comporter, de manière lisible, les nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont destinés qu'à éviter les apocryphes.

"Les grands soleils" éclaireront la nouvelle tente du Bois de Coulonge

par ADRIEN GRUSLIN

C'est un éventuel festival international de théâtre que Jean-Marie Lemieux souhaite mettre sur pied au domaine historique du Bois de Coulonge, sur l'emplacement même de l'ancien manoir où résidait le lieutenant-gouverneur jusqu'à ce qu'un incendie le détruise il y a deux ans. La ville de Québec, particulièrement achalandée par les touristes en période estivale, aurait son festival de théâtre, son Stratford québécois.

Le projet d'envergure est bel et bien lancé, avec pour promoteur "Les Productions Jean-Marie Lemieux Inc.". La compagnie existe depuis l'automne. Elle a produit son premier spectacle au Palais Montcalm en novembre dernier avec la pièce *Connaissez-vous la voie lactée* de Karl Wittlinger. Dès le départ, le directeur artistique Jean-Marie Lemieux avait annoncé son intention de se lancer l'été dans du théâtre d'hiver, contrairement à la coutume voulant que la saison chaude ne soit propice qu'aux dramaturgies légères et comestibles. Le Théâtre du Bois de Coulonge, compagnie à but non lucratif, marque la concrétisation des désirs du comédien.

L'avenir nous dira le sort d'une semblable aventure. On peut d'ores et déjà affirmer qu'elle est sur la bonne voie. Le Ministère des Travaux publics a donné son accord, voyant dans l'entreprise un pas vers la démocratisation du site enchanteur, à la fois proche de la cité et champêtre, que constitue le Bois de Coulonge. L'an dernier, le Ministère a entrepris des travaux afin de rendre ce parc accessible au grand public. La construction d'un théâtre ne saurait qu'être un atout en ce sens.

Le Conseil des Arts d'Ottawa a promis son aide pour la production d'ouverture, soit *Les Grands Soleils* de Jacques Ferron. Le spectacle débutera vers le 23 juin, au beau milieu de la Semaine du Patrimoine. Quant au Ministère des Affaires culturelles, il s'est désisté. Les promoteurs de l'initiative comptent bien frapper à la porte de nouveau dans un délai rapproché.

La Compagnie du Théâtre du Bois de Coulonge a d'abord sollicité des intérêts privés (brasseries, compagnies d'assurances, d'aviation, etc...) pour mener à bien son entreprise dont le coût initial se chiffre à 105 mille dollars. Ces argents couvrent la totalité de la construction d'un théâtre de quatre à cinq cents places avec scène au centre et spectateurs répartis également de chaque côté selon une première possibilité ou bien des trois côtés selon la scène élizabéthaine.

La construction offre ceci de particulier qu'elle consiste en une tente démontable. Cette structure tridimensionnelle comporte des avantages énormes de facilité d'installation. Le système, il importe de le souligner, existe présentement sur le marché. On peut donc être assuré de ses commodités de démontage et d'entreposage.

A 105 mille dollars, selon les estimations des architectes Belzile, Brassard et Galienne de Québec, il est convenu de parler d'un coût d'immobilisation relativement modeste. Fait non négligeable: la polyvalence du lieu, sa facilité à s'adapter à l'environnement physique du Bois de Coulonge sans le déparer. De plus, son aspect de tente pourrait contribuer à imprégner le tout d'un air de Festival.

Au plan de la programmation, les objectifs du groupe présidé par Jean-Marie Lemieux sont simples. Le premier consiste à offrir au public des oeuvres comme *Othello* ou *Cyrano* afin de satisfaire son goût pour le "show", selon les dires de la nouvelle compagnie. Elle veut allier l'enrichissement spirituel du spectateur à son amusement en lui offrant du répertoire reconnu (comédies de Molière, *Cérisaie* de Tchékov, etc...). Pour l'instant le Théâtre du Bois de Coulonge laisse à d'autres le théâtre de création et de recherche. L'observateur que je suis souhaite néanmoins qu'il fasse preuve d'un peu plus d'imagination que n'en laisse présager son actuelle présentation.

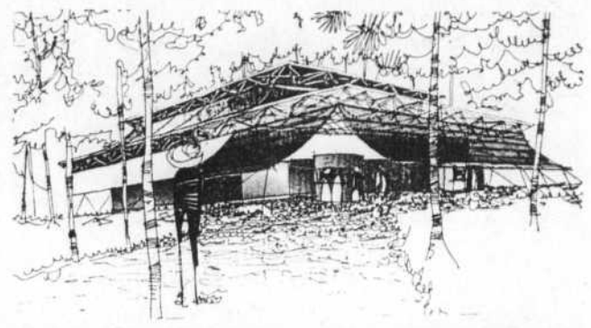
Pour contrer le coût effarant des productions dramatiques d'aujourd'hui, l'organisme envisage d'acheter des spectacles réussis des autres compagnies. Le rayonnement de ces spectacles s'en trouverait accru. Afin de satisfaire le jeune public, du théâtre pour enfants sera montré en matinée. Ce quatrième objectif veut contribuer à former le public de demain. Expositions, vernissages, matinées poétiques, etc... viendront s'ajouter au théâtre pour répondre au but de multidisciplinarité du lieu. Enfin, le Théâtre du Bois de Coulonge se veut soucieux d'encourager les artistes locaux.

Pour son premier été, le manque de ressources force la compagnie à commencer modestement. Hormis le théâtre pour enfants et quelques activités connexes, l'été d'ouverture sera le festival d'une seule pièce: *Les grands Soleils* de Jacques Ferron. Certains se souviennent peut-être que le texte du médecin-conteur avait été créé à la scène en avril 1968 par le TNM dans une mise en scène d'Albert Milaire avec une distribution comprenant entre autres Jean-Marie Lemieux lui-même. Le directeur artistique du nouveau théâtre signera la mise en scène du spectacle en plus d'être à nouveau de l'équipe des comédiens en compagnie de Jean Guy, Marie Tifo, Michel Daigle et quelques autres.

Le choix de la pièce *Les Grands Soleils* me paraît intéressant. L'oeuvre n'est pas facile et en 68, elle avait reçu un accueil inégal. Le Théâtre du Bois de Coulonge prétend qu'alors le public n'était pas prêt à la recevoir et qu'elle devrait connaître un vif succès aujourd'hui. En attendant de voir, il faut espérer qu'il en sera ainsi.

Parmi les activités du nouveau théâtre, les professeurs de théâtre des divers milieux scolaires se verront offrir des stages de technique de scène, régie, éclairage, mise en place, etc... La politique s'appliquera également pour les étudiants de théâtre qui désireront se joindre à la compagnie. Ce secteur d'ateliers est appelé à se développer, si tout fonctionne selon les désirs des membres.

Comme on vient d'en donner un aperçu, le projet est d'envergure. Monter du théâtre d'hiver l'été me paraît une excellente initiative. Ainsi l'habitué qui voudra continuer d'aller au théâtre aura tout le loisir d'éviter les comédies-bonbons, comestibles et prédigérées qui sont le lot de la plupart des granges théâtrales estivales.



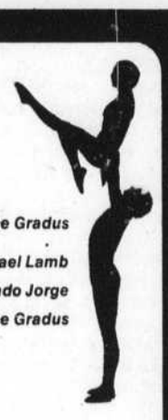
Les objectifs du Théâtre du Bois de Coulonge sont clairs et d'importance, du moins à long terme si l'on envisage le Festival, c'est tout à l'honneur des concepteurs du projet. Je trouve extrêmement dommage cependant qu'aucune place ne soit faite à la création. Si un jour, le Festival envisagé prend forme, le choix deviendra encore plus discutable. Mais il est prématuré d'élaborer sur cette réserve majeure, il faut attendre.

Cela dit, si tous les textes repris ont l'intensité des *Grands Soleils*, il y a moins lieu de s'inquiéter et il faut souhaiter longue vie à l'entreprise mise en marche.

Le Restaurant - Aubergerie
"l'ÉTÉ"
DÉSIRE VOUS INFORMER QU'IL POURRA ACCUEILLIR SA CLIENTÈLE DÈS LA FIN DE SEMAINE DU 30 AVRIL.
St-Joseph-de-la-Rive Comté Charlevoix
S.V.P. réserver Tél.: 1-418-635-2873

tnm
84 ouest, rue ste-catherine
861 0563
mise en scene jean-louis roux
decors mark negin
costumes gyshlaine ouellet
eclairages francois bedard
guy provost paul savoie robert lalonde marie-louise dion


je ne veux pas mourir idiot!
de deschamps confortès girerd wolinski

entre·six
LA COMPAGNIE DE DANSE
avec RAEL LAMB, artiste invité
"Ô SAISONS, Ô CHÂTEAUX" Lawrence Gradus
"MUD BIRD" Rael Lamb
"TROIS PRÉLUDES NOSTALGIQUES" Armando Jorge
"DIVERTISSEMENT" Lawrence Gradus
— ainsi que d'autres oeuvres inscrites au programme
Les 21, 22 et 23 avril à 20:30 heures
Le 24 avril à 19:30
Centaur 1
453, St-François-Xavier (métro Place-d'Armes)
Réservations: 288-1229


Les Ateliers de Françoise Graham Enrg.
5110 Avenue du Parc (coin Laurier)
Stage intensif
• du 13 au 17 juin '77
• du 15 au 19 août '77
Danse contemporaine
• Technique
• Danse
• Atelier de création
Renseignements: 1-514-273-2213
Permis de culture personnelle du ministère de l'Éducation no 749870

CKOI présente
SOL
le déficient manteau
Une production Beau Bec
les 6 et 7 mai à 7h30
Billets (sieges res) en vente de midi à 10h00 au cinema $4.50 et $5.
OUTREMONT
1248 BERNARD 277-4145.


Orchestre de chambre McGill
Chef d'orchestre: Alexander Brott

soliste: IDA HAENDEL, violon
Concert Mozart
Symphonie no 15 en sol majeur K. 124
Concerto pour violon en ré majeur K. 218
Symphonie no 29 en la majeur K. 201
Dimanche après-midi, 1er mai, 16:30
Billets: Adultes $6.50 - Étudiants $3.50
Au guichet de la Place des Arts seulement
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112


Les Danseurs georgiens, un spectacle unique que Concerts & Artistes canadiens (1976) Inc. présentera à la Salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts les mardi et mercredi 26 et 27 avril à 20h30.
(Publi-reportage)

Pour la première fois dans le monde occidental!
Ballet de Changhaï
de la République populaire de Chine

19, 20, 21 mai à 20 h 30
La fille aux cheveux blancs
22 mai à 14 h 30
Variétés musique et danse
Billets en vente à la Place des Arts et au Mtl Trust PVM;
$6.00, $9.00, $12.00, $15.00
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

Concert 3
L'ENSEMBLE VOCAL TUDOR DE MONTRÉAL
Wayne Riddell, Directeur-Fondateur
Oeuvres de Hassler, Bruckner, Schönberg, Britten, Archer, Hindemith
Le lundi 25 avril à 20h30.
SALLE DE CONCERT POLLACK, 550 o. Sherbrooke
Billets: International Music Store
Guichet Salle Pollack, Lun. - Ven. 12:00, 14:00
Entrée $3.50, Étudiants et l'Âge d'Or $2.00

théâtre du rideau vert
mardi au samedi 20 h.
dimanche 19 h.
de Jérôme Kilty
texte français
Jean Cocteau

yvette brind'amour gilles pelletier
CHER MENTEUR
Mise en scène: DANIÈLE J. SUISSA/Décors et costumes: FRANÇOIS BARBEAU

théâtre de la jeunesse
TOUS LES DIMANCHES
14 h - Marionnettes
MIMI ET ROUSSI AU ROYAUME des JOUETS
Marionnettes de Pierre Regimbald et Nicole Lapointe. Gaetan Gladu Andre Viens
Entrée: $1.25
15 h - Théâtre
TOMBE DES ÉTOILES
Fantaisie d'André Cailloux avec Michel Sebastien, Denis Gagnon, Marc Bellier et Marie Bégin.
Entrée $1.25
DERNIER DIMANCHE
RÉSERVATIONS de 12h à 19h, 844-1793
Métro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue Saint-Denis

Concert Gala
Sous le patronage de ROTARY ST-LAURENT MONT-ROYAL
ORCHESTRE SYMPHONIQUE

Chef d'orchestre: ALEXANDER BROTT
Soliste: VICTORIA de LOS ANGELES soprano
UNE SEULE REPRÉSENTATION
JEUDI 19 MAI 20h.30
Ouverture Leonore no 3 ..... Beethoven
Laudate Dominum (Vêpres K.339) ..... Mozart
Exultate Jubilate ..... Mozart
Symphonie no 5 ..... Beethoven
Eglise Notre-Dame
Billets: $12 - $10 - $8
International Music Store, 1334 ouest, Ste-Catherine
Montreal Trust, P.V.M.
Commandes postales: Faites chèques ou mandat-poste à l'ordre de ROTARY SAINT-LAURENT MONT-ROYAL et postez avec enveloppe-retour affranchie à: Club Rotary, Banque Royale, Centre d'Achats NORGATE, St-Laurent.
Renseignements: 737-8222

À L'AFFICHE DU 11 AU 21 MAI, 20 HEURES 30
RELÂCHE LE DIMANCHE 15 MAI
THEATRE DE LA VILLE
THEATRE MUNICIPAL POPULAIRE · ANIMATEUR DIRECTEUR JEAN MERCURE

GIRAUDOUX
la guerre de Troie n'aura pas lieu
Prix des billets: $5.00, $6.00 et $9.00
En vente dès le 11 avril aux guichets
DE LA PLACE DES ARTS
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

CKOI et BEAU BEC présentent
murray mc lauchlan

30 avril à 9h30
$4.50 et $5.
en vente au cinéma et à L'ALTERNATIF
OUTREMONT
1248 BERNARD 277-4145

McGill
Faculté de musique
le dimanche 24 avril
20 h 00
L'ATELIER D'OPÉRA DE McGILL
Direction: Edith et Luciano Della Pergola
Verdi, Puccini, Menotti, Thomas, Mozart, et autres
Entrée libre
Renseignements: lundi à vendredi 9h - 17h 392-8224
Pollack concert hall
Salle de concert Pollack

Wizards, de Ralph Bakshi: *un éblouissant dessin animé*

par ANDRÉ LEROUX



Le dessin animé (section long métrage) est un genre cinématographique qui ne traverse pas actuellement sa période la plus glorieuse. Ce genre semble perdre de la vitesse, marquer un certain essoufflement et se cantonner dans une banalité intellectuelle, affective et graphique assez déconcertante. Mais il arrive, occasionnellement, qu'un cinéaste s'aventure dans des voies inexplorées et ose faire quelque chose d'inhabituel et d'entièrement nouveau. Tel est le cas du talentueux cinéaste américain Ralph Bakshi qui avec l'étonnant **Fritz the Cat,** le magique **Heavy Trafic** et le percutant **Coonskin,** malheureusement toujours inédit à Montréal, a injecté du sang neuf à un genre passablement anémique. Renouvelant les techniques mises au point par Walt Disney, Bakshi n'a pas craint de se servir du genre afin de remettre en question la société d'abondance dans laquelle il vit. Ses trois premiers longs métrages portaient tous témoignage sur les multiples facettes d'une Amérique criarde, bigarrée, déchirée par ses soubresauts de violence, marquée au fer rouge par ses injustices raciales et submergée par différentes formes de pollution. Ils s'installaient au coeur d'un univers urbain, nous agressaient avec un humour vitriolique incessant et nous obligeaient à réexaminer les failles et les inadéquations de notre civilisation nord-américaine.

Dans son extraordinaire nouveau film intitulé **Wizards,** le cinéaste nous fait pénétrer dans un monde situé à mi-chemin entre la féérie cauchemardesque et le fantastique social. Nous sommes plongés dans un futur dont les racines s'ancrent dans un passé récent (le nazisme) et dans un présent où la technologie devient envahissante. **Wizards** est une sorte de poème épique et visionnaire qui nous propulse dans l'avenir pour mieux nous renvoyer au monde dans lequel nous vivons. Chez Bakshi, le passé et le présent se prolongent, de façon presque fantasmagorique, dans un futur qui nous oblige à retourner à la réalité la plus contemporaine. A travers les affrontements de deux sorciers, Avatar et Blackwolf, Ralph Bakshi nous parle du conflit entre la magie et la science, entre la poésie et la technologie, entre l'instinct et la raison, entre le pouvoir et la liberté, entre la soif de conquête et l'aspiration à la paix. Avatar est un sorcier nonchalant et rêveur qui veut jouir des plaisirs de l'existence sans blesser personne. Son insouciance et sa paresse lui confèrent des allures d'éternel adolescent en quête d'harmonie, de tranquilité et de paix. Son ennemi, Blackwolf, est le nouveau Hitler des temps futurs. Assoiffé de pouvoir, il allie la technologie avancée à sa puissance militaire. Il se construit des armées destructrices. Il entretient un climat de terreur et de panique qui gagne tous les territoires menacés par ses stratégies diaboliques. C'est le tyran qui veut détruire par peur d'être réduit à néant. Il a un constant besoin de se prouver à lui-même ses capacités meurtrières. Bakshi a créé un monde à la mesure de ses personnages. Un monde foisonnant de vie, démesuré jusqu'au vertige, excessif jusqu'à l'éclatement, mais tapissé de détails délicatement ciselés, de contours finement circonscrits et de petites touches minutieusement accumulées. Dans **Wizards,** la fresque s'élargit à partir de ses plus petites composantes tandis que les infimes traits prennent des dimensions hallucinantes. Le particulier et le général se fondent dans une vision qui fait tout éclater. Bakshi va jusqu'au bout de son délire visuel parfaitement contrôlé. Il ne s'arrête pas en cours de route. **Wizards** est un film d'une telle audace cinématographique que le spectateur n'a jamais le temps de reprendre son souffle. Les couleurs se contractent avec une frénésie ininterrompue. Les images se poursuivent avec un empressement ahurissant. Les événements se chevauchent à un rythme galopant. Comme les forces en présence sont, dès le début, clairement identifiées, Bakshi brasse décors et personnages avec une frénésie exprimant, avec beaucoup d'humour caustique, la folie destructice qui s'empare du despotique Blackwolf. De façon encore plus flamboyante que dans ses films précédents, il pousse au maximum l'expressivité de chacune de ses images. Il prend constamment des risques et met de côté tout ce qui pourrait affadir sa vision. Dans **Wizards,** le dessin surpasse, en qualité et en originalité, tout ce qu'on a pu voir, depuis des années, dans le domaine de l'animation. Entremêlant les bandes d'actualités des Jeux de Nuremberg, l'animation proprement dite et les fragments de films tirés en négatifs et colorés, Bakshi insuffle aux images une liberté créatrice, une décontraction visuelle et une fluidité dramatique et symbolique qui illuminent tout le film. On croirait assister à un feu d'artifices où tout peut arriver. Chaque nouvelle image surprend et étonne. Chaque nouvelle séquence va plus loin que la précédente. L'allégorie morale se scinde au récit d'aventures dont les résonances sont multipliées par les nombreuses références au cinéma, aux illustrations de la science fiction contemporaine et au genre lui-même. Bakshi lance, ici et là, des clins d'oeil à Walt Disney, emprunte à Eisenstein des passages de **Alexandre Newsky** et lorgne du côté de l'"heroic-fantasy", ce secteur de la science-fiction si répandu, si riche et si déterminant aux États-Unis.

Exaltant appel à la tolérance et à la paix, **Wizards** est un dessin animé éblouissant qui s'adresse à l'intelligence et au sens d'émerveillement des adultes. Bakshi, au sommet de son talent, nous offre un film qui dépasse tout ce qu'on peut imaginer. **Wizards** est non seulement un point tournant dans l'évolution du cinéma d'animation. C'est une date dans l'Histoire du cinéma. **(Atwater II)**

Nasty Habits: *le Watergate au couvent*

(par André Leroux) — Il y a quelque chose d'assez amusant à voir Glenda Jackson déguisée en nonne qui cherche à s'accaparer la position d'abbesse dans un couvent où tout ne tourne pas très rond. Il est rassurant de constater que Glenda Jackson est capable de se débarrasser de l'emprise des nombreux personnages névrotiques qu'elle a incarnés, depuis plusieurs années, à l'écran. Dans **Nasty Habits** du jeune cinéaste britannique Michael Lindsay-Hogg, les lèvres méprisantes, le sourire sarcastique et les yeux perçants de Glenda Jackson ne constituent pas le seul magnétisme physique de la comédienne. Ses rages et ses emportements sont contenus par une fausse douceur et un calme fébrile qui atténuent ses exhubérances habituelles. Alexandra est une hypocrite qui ne recule devant rien afin de s'assurer le titre si convoité d'abbesse. Soeur Félicité, son ennemie jurée (Susan Penhaligon), prône le libéralisme et l'amour spontané. Une lutte ouverte et acharnée se livre entre elles. La comédie de Lindsay-Hogg adaptée d'un roman de Muriel Spark **The Abbess of Crewe** publié en 1974 s'ouvre au moment où l'abbesse à la tête du couvent (Edith Evans) agonise. Qui lui succédera après sa mort? Aidée de ses deux acolytes et chouchous, Walburga (Geraldine Page) et Mildred (Anne Jackson), la conservatrice Alexandra essaiera d'arracher à la mourante une signature qui lui sera utile au moment de l'élection de la future abbesse. Afin d'éliminer Félicité, Alexandra, Walburga et Mildred ont recours aux services de jésuites chargés de voler les lettres d'amour que la jeune nonne conserve précieusement dans une boîte de couture. Les voleurs seront assaillis par la peur au moment de subtiliser le butin mais s'empareront d'un dé à coudre, preuve évidente de l'effraction. Félicité constate la disparition de l'objet et, la nuit suivante, prend les voleurs au piège. Elle les enferme dans la pièce et avertit la police. Alexandra parviendra à étouffer passagèrement le scandale et gagnera, de justesse, l'élection. Dégoûtée par les bas subterfuges de sa rivale, Félicité quitte le couvent et va défendre sa cause sur la place publique. Le scandale est dévoilé. Alexandra et ses deux alliées essaient alors de se tirer d'embarras en rejetant le blâme sur Winifred (Sandy Dennis), une jeune nonne surexcitée victime de son inconscience, de ses distractions et de la duperie d'Alexandra.

Nasty Habits dont le scénario a été écrit par le producteur Robert Enders, est une irrévérencieuse satire de l'affaire du Watergate. A travers l'hypocrisie voilée et les ruses perfides d'Alexandra, le spectateur n'a aucune difficulté à reconnaître les manigances éhontées de Richard Nixon. Alexandra possède plus de charme extérieur que Nixon. Elle affiche son élégance aristocratique avec l'assurance et la confiance d'une snob qui s'estime intouchable, irréprochable et inattaquable. Ses allures de grande bourgeoise qui veut faire respecter l'ordre et la discipline constituent ses armes les plus sûres de défense et d'attaque. A côté d'Alexandra, toutes les autres religieuses semblent gauches, un peu vulgaires, imbéciles et pas très intelligentes. Même la douce Félicité est imbibée d'une douceur mielleuse et fade qui annihile la sympathie que nous serions en droit de lui témoigner. Il y a, en Félicité, une bonté intéressée et un libéralisme fétide qui nous détachent du personnage. Le scandale du Watergate a prouvé suffisamment que Nixon était un illusioniste et un charlatan. Je trouve regrettable que Alexandra, l'incarnation métaphorique de Nixon, soit plus intéressante, plus captivante et plus séduisante, en dépit de tous ses défauts, que son ennemie Félicité, une triste réplique de George McGovern. Mais il faut dire que Glenda Jackson éclipse totalement la terne Susan Penhaligon. Jackson a une vitalité concerntrée, une intensité crispée qui irradient tout ce qu'elle accomplit. Certes, le personnage de Félicité est beaucoup moins bien développé et riche que celui d'Alexandra mais Susan Penhaligon ressemble trop à une jeune fille en fleur dont le charme volatile se situe au niveau des sourires bénêts, des regards angéliques et des attitudes platement candides. On voudrait pouvoir vibrer à la lutte que mène Félicité contre Alexandra mais la romancière Muriel Spark, le scénariste Robert Enders et le réalisateur Michael Lindsay-Hogg n'ont pas été capables de nous faire comprendre le caractère vital et impérieux du combat de Félicité. **The Abbess of Crewe** est un roman superbe de Muriel Spark mais on sent, à chaque page, que la romancière a un net préjugé en faveur d'Alexandra. Non qu'elle accepte son hypocrisie et les moyens qu'elle utilise afin de se faire élire abbesse, mais elle admire son style racé, sa fermeté de femme d'affaires et son habilité à maintenir son élégance détendue dans les pires situations. Glenda Jackson est à la hauteur du personnage. Et plus: elle peut nous faire rire en ne perdant jamais son sérieux.

Même si **Nasty Habits** s'étire un peu trop longuement dans sa deuxième partie et s'enlise légèrement dans un anecdotisme laborieux et dans une forme de redondance qui n'ajoute rien au sujet ou aux personnages, il est emporté, dans sa première partie, par un rythme allègre qui intègre joyeusement des dialogues savoureux et hilarants à des gags visuels étoffés et finement détaillés. **Nasty Habits** n'est pas une grande comédie mais comment pourrait-on résister aux merveilleuses interprétations de Glenda Jackson, Geraldine Page, Anne Jackson et Sandy Dennis? Dans le rôle de Walburga, Geraldine Page a une espèce de vulgarité qui tient à la fois de ses petits caprices puérils et de ses besoins vaniteux. Elle craint Alexandra et se livre à d'innombrables flatteries afin de ne pas être mise au rancart par celle dont dépend son aisance. Page est d'une drôlerie absolument irrésistible. Grâce à son interprétation, on n'a aucune peine à reconnaître, en Walburga, Haldeman, l'un des bras droits de Nixon. Quant à Anne Jackson, son visage de madone ravagé par le temps nous en dit long sur son manque de conviction religieuse et sur son appât du gain. Mildred est probablement entrée au couvent pour mener une vie d'oisiveté et elle s'accroche à Alexandra avec un mélange de fascination et de haine qui ne se dément jamais. Il est clair que, pour la romancière Muriel Spark, Mildred représente l'autre bras droit de Nixon: Ehrlichman. Mais la plus amusante comédienne du film est, sans contredit Sandy Dennis. Winifred est la John Dean du couvent. Elle est tellement maladroite qu'elle se retrouve victime de la manipulation d'Alexandra. Avec sa voix outrancièrement nasillarde, ses dents de lapin constamment exposées au grand jour et sa démarche hyper-nerveuse et disloquée, Sandy Dennis se parodie elle-même. Jamais n'a-t-elle été aussi comique et aussi consciente de ses propres maniérismes. Elle utilise tout ce qui dans **Who's Afraid of Virginia Woolf** de Mike Nichols la rendait pathétique mais tourne en dérision ses caractéristiques physiques. C'est la Honey de **Who's afraid of Virginia Woolf?** qui a décidé de se regarder à distance et de rire d'elle-même. Dans **Nasty Habits,** Sandy Dennis est étincelante. Dès qu'elle apparaît sur l'écran, elle déchaîne automatiquement le rire.

Nasty Habits a probablement été réalisé trop tard. A-t-on vraiment besoin, aujourd'hui en 1977, d'une satire du scandale du Watergate? Si cet événement historique était toujours confus et non éclairci, le film de Lindsay-Hogg pourrait jeter un certain éclairage sur une réalité imprécise. Mais après le livre de Carl Berstein et de Bob Woodward et après le film de Alan J. Pakula **All the President's Men,** l'affaire du Watergate ne recèle plus de secrets. **Nasty Habits** ne fait donc que répéter, sur un mode métaphorique, ce qui est depuis longtemps assez clair. La satire semble, ici, bien inutile, car son objet est déjà à l'Histoire. Mais il est, malgré tout, impossible de ne pas prendre plaisir à regarder jouer Glenda Jackson, Anne Jackson, Sandy Dennis et Geraldine Page. Et la belle photographie de Douglass Slocombe traduit fort éloquemment l'atmosphère feutrée et policée d'un couvent dont le trop lourd silence cache toutes sortes d'intrigues inquiétantes. Les conspiratrices vivent dans un calme pas très rassurant. A noter, également, l'interprétation suave de Melina Mercouri, déguisée en missionnaire grossièrement sophistiquée. Henry Kissinger est aussi au rendez-vous sous les traits d'une Mercouri en grande forme. **Nasty Habits** est un divertissement anodin mais ingénieux réalisé par celui qui, il y a quelques années, avait signé l'ennuyeux **Let it be,** un documentaire sur les Beattles. Le film de Michael Lindsay-Hogg a au moins le mérite de ne pas se prendre au sérieux. **(Avenue)**

Le Groupe La Laurentienne présente
LES GRANDS EXPLORATEURS
REPRISE
LA SCIENCE PRODIGIEUSE DES PHARAONS
du 28 au 30 avril à 20h30
1er mai à 14h.
FILM COULEUR
Commenté sur scène par DENIS ROBERT
BILLETS: $3.25
EN VENTE CHEZ:
EXPLO-MUNDO 1151 Alexandre-de-Sève
et au PLATEAU de 12h à 20h à partir du 25 AVRIL
SALLE LE PLATEAU
3710, CALIXA LAVALLÉE
TÉL.: 527-9507
Une production Explo Mundo

voici un nouveau sommet dans le film d'animation!
Scénario de Peyo
Adaptation et dialogues Peyo-Yvan Delporte
Musique originale Michel Legrand
POUR TOUS
La flûte à six Schtroumpfs
3e SEMAINE
Le PARISIEN 5
486 STE-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 4
CENTRE LAVAL 688-7776

SALLE RESNAIS
elysée
35 MILTON / 842-6053
À l'affiche
HORAIRE: LUN. à VEN. 7.30; 9.30
SAMEDI 1.30; 3.30; 5.30; 7.30; 10.00
DIM. 1.30; 3.30; 5.30; 7.30; 9.30
POUR TOUS
JACQUES TATI
ENFIN DE RETOUR
DANS
LE CHEF D'OEUVRE DU CINEMA COMIQUE
JOUR de FÊTE
un film de JACQUES TATI

"André Forcier a 27 ans, BAR SALON, son deuxième long-métrage marque une date dans l'histoire du cinéma québécois." Luc Perreault, La Presse
"André Forcier met en scène un monde fascinant et inquiétant... Sa franchise et son naturel nous désarment." Pierre Demers, Cinéma Québec
"Forcier a sa propre vision du monde. Elle est tendre, humoristique et sans peur." Vincent Canby, New York Time
BAR SALON
14 ANS
Un film d'André Forcier
avec
Guy L'Ecuyer
Jacques Marcotte
Madelaine Chartrand
desjardins
12.40 - 2.20 - 4.05 - 5.50 - 7.35 - 9.20 -

EN NOMINATION POUR 4 OSCARS
EN FRANÇAIS
14 ANS
ROBERT DE NIRO
JODIE FOSTER
CHAUFFEUR DE TAXI
GRAND PRIX FESTIVAL DE CANNES 1976
PALME D'OR
GENEVIEVE BUJOLD
CLIFF ROBERTSON
OBSESSION
3e Semaine
Taxi
Sem. 9.20
Sam. 5.20 - 9.20
Dim. 1.25 - 5.20 - 9.20
Cinéma 7e art
722-0302
3180 rue BÉLANGER
Obsession
Sem. et Sam. 7.30
Dim. 3.30 - 7.30

SALLE EISENSTEIN
POUR TOUS
LE JOUET
PIERRE RICHARD
un film écrit et réalisé par FRANCIS VEBER

14 ANS
LES RÉVOLTES DE L'AN 2000
ATTENTION S'IL VOUS PLAIT!
"Ce film qui a obtenu le Prix de la critique au Festival d'Avoriaz est un avertissement: Vous, adultes, qui au cours des guerres, tuez impunément des enfants, vous qui les tuez par le biais de la famine, méfiez-vous, un jour les enfants prendront leur revanche et ils seront sans pitié!"
-L'AURORE
"Contrairement à ce que laisse supposer le titre français du film, Serrador ne projette pas son récit dans un avenir de science-fiction. Il le rattache, au contraire, à une réalité très quotidienne.....le suspense, la montée de l'horreur, ont été parfaitement maîtrisés. Il y a du talent dans cette fable sanglante."
-Jean de Baroncelli
"À MONTRÉAL - 3 premiers jours: 27,267 spectateurs enchantés!"
EN 2e SEMAINE
CINÉMA DE PARIS
896 O. Ste Catherine 861-2096
2e GRAND FILM COULEUR AUX CINÉMAS SUIVANTS
CANADIEN
1204 E. Ste Catherine 525-8600
PLAZA
8505 St Hubert 274-8155
JEAN-TALON
4255 Jean-Talon 735-7000

écrase
Société Canadienne du Cancer

Les irrésistibles cadeaux de la télévision à péage

par JEAN-PIERRE TADROS

"Soyons réaliste, l'industrie cinématographique a besoin d'une base financière stable et solide; elle a besoin d'argent. Or, nous lui offrons 10 à 15 millions de dollars par an; alors, pourquoi refuser?"

C'est en ces termes aussi crus et clairs que les tenants de la télévision à péage vous parlent aujourd'hui. Leur discours n'a donc rien d'abstrait: les chiffres sont là qui s'alignent, impressionnants. À vous demander, par moments, comment se fait-il qu'on n'y avait pas pensé plus tôt!

Oui, la télévision à péage est là, à nos portes, n'attendant plus que l'autorisation du CRTC. Et le Conseil doit précisément tenir des audiences publiques sur le sujet à partir du 30 mai. Là, se jouera alors l'avenir de la télévision à péage. Car s'il est généralement admis qu'on n'y échappera pas, encore faudra-t-il voir de quelle manière le gouvernement canadien acceptera son implantation au pays.

L'enjeu est trop important pour qu'on se permette d'improviser en ce domaine. Surtout pour les câblodistributeurs qui ont déjà déterminé qu'ils pourraient en retirer des revenus annuels s'élevant à $96 millions. On comprendra alors qu'ils n'entendent pas prendre de chance. Il y avait déjà, pour défendre leurs intérêts, l'Association canadienne de la télévision par câble (ACTC). Cela ne pouvait suffire, et ils ont créé la Pay Television Network (PTN) dont l'objectif est précisément de regrouper autour des câblodistributeurs tous ceux intéressés par la télévision à péage afin de présenter un front commun et un futur réseau uniforme de télévision à péage à travers le Canada. Les présidents de ces deux associations étaient à Montréal cette semaine. Pourquoi faire? Tout simplement pour rallier l'opinion publique à leur thèse.

Montréal n'est pas la seule ville sur leur itinéraire. MM. Colin Watson, président de PTN, et Philip Lind, président de l'ACTC, sont en train de parcourir tout le pays, de Vancouver à Halifax. Ils iront même jusqu'à Los Angeles rencontrer ces "expatriés" que sont Norman Jewison, Ted Kotcheff et quelques autres aussi célèbres afin de les convaincre à leur point de vue. Quelques célébrités hollywoodiennes, mais aussi canadiennes, ne feront sûrement pas de mal aux audiences du CRTC!

Car, malgré leurs arguments de poids et l'argent qu'ils promettent, les promoteurs de la télévision à péage doivent faire face à une violente opposition. Il y a tout d'abord les télédiffuseurs traditionnels — en particulier la Société Radio-Canada — qui voient d'un mauvais oeil cette concurrence qu'ils considèrent déjà comme déloyale. Puisque la télévision à péage, modèle américain, repose principalement sur les longs métrages et le sport, ne perdront-ils pas ainsi une part importante de leur programmation. À cela, Colin Watson répond que PTN a décidé de ne pas retransmettre d'événements sportifs et de ne jamais tenter de proposer des programmes existant sur les chaînes conventionnelles. "Pourquoi essayerons-nous d'offrir quelque chose qui existe déjà et que le téléspectateur peut recevoir gratuitement? Il faut que ce que nous offrons ait un certain attrait, car le téléspectateur sera libre chaque mois de renouveler ou non un abonnement qui lui coûtera $8 pour 8 programmes."

La base de cette programmation sera inévitablement constituée de films. "Il a été prouvé aux États-Unis que ce que veulent les gens, ce sont des longs métrages de fiction récents. Notre programmation au Canada reposera donc surtout sur les films. "D'où viendront-ils? Au début, des États-Unis naturellement, mais d'importantes sommes d'argent seront par contre investies dans l'industrie cinématographique canadienne. "PTN se propose d'investir environ $46 millions dans 54 films, et cela dans les six prochaines années. Ce qui représentera 60% de nos dépenses prévues pour la programmation canadienne durant cette période. Par la suite, on pourrait investir $13 millions annuellement. Une autre somme de $10 millions sera dépensée durant les six prochaines années également afin d'acheter les droits pour la télévision de films canadiens. Enfin, $22 millions seront investis durant ces mêmes six années sur d'autres genres de programmes".

À côté de cela, ce qu'offre la Société Radio-Canada, la Société de développement de l'industrie cinématographique et toutes les autres agences gouvernementales paraît des plus dérisoires. Et les câblodistributeurs le savent bien, d'où leur insistance à faire valoir les avantages de la télévision à péage. Mais les téléspectateurs canadiens en veulent-ils vraiment de cette télévision à péage? Des sondages effectués par PTN indiqueraient bien peu de monde sait exactement ce que cela veut dire. Mais quand on leur explique que cela leur permettra de voir à domicile des films récents sans publicité et à raison d'un dollar le film, ils se disent d'accord. C'est donc le succès assuré, vous fera-t-on remarquer.

Cela dit, comment cet argent promis à l'industrie du film sera-t-il distribué? Car ce sont là de bien grosses sommes d'argent. M. Watson, reconnaît que le mécanisme n'a pas encore été déterminé. Le réseau engagera très probablement un super-impressario qui aura pour tâche de repérer les talents les plus valables et les plus populaires. Car il ne sera pas question de produire autre chose que des succès. Il faudra donc qu'on tienne compte du marché, souligne M. Lind qui fait alors remarquer avec philosophie: "sinon les gens ne s'abandonneront pas, car notre public n'est pas captif!"

Ces films, produits avec l'assistance de la PTN emprunteront tout d'abord le circuit traditionnel des salles de cinéma. C'est obligatoire. Mais au lieu d'attendre ensuite un, deux ou trois ans pour le voir à la télévision, il vous arrivera sur votre petit écran — si vous décidez de payer — dans les quatre mois: huit si le film devait être un gros succès à la Jaws. Et si ces films devaient faire des profits, ces argents seraient automatiquement réinvestis dans la production. Qui donc pourrait espérer mieux?

Seulement, comme on dit en anglais, il se cache dans cette belle structure une espèce de "catch 22". Car les éléments nationalistes, surtout Torontois, n'en veulent pas de cette télévision à péage. Ils y voient un nouveau danger de mainmise américaine. Ce sont donc contre ces "nationalistes" canadiens que part aussi en guerre le lobby de la câblodistribution. D'où leur alliance avec les producteurs, et aussi avec les créateurs. D'où cette volonté d'investir dans la création. Mais les propos de MM. Watson et Lind n'ont pu cacher un fait: il faudra que cette création canadienne soit commerciale, donc par la force des choses, américaine. D'où l'impasse.

Comment donc s'en sortira le CRTC. Les enjeux sont trop complexes et imbriqués les uns les autres, pour le savoir avec précision. Il y a bien des scénarios de prévus. Le show du 30 mai fera le reste.

variétés

Le Québec vu et perçu par Cousineau, Toupin, Offenback et les autres

par NATHALIE PETROWSKI

Nous sommes ces jours-ci, pauvres et mortels chroniqueurs de disques, inondés de nouvelles productions québécoises. Tout le monde ou presque réussit de nos jours à sortir son disque, à livrer son petit message personnel et à faire tourner sa petite chanson à la radio. Évidemment ces premières oeuvres ne sont pas toujours un cadeau tombé du ciel, ni une révélation miraculeuse. Un premier disque est valable dans la mesure où il aide à retenir un nom, c'est à partir du troisième et du quatrième disque que l'on commence enfin à deviner l'ampleur du talent; c'est aussi à partir de ces chiffres-là que la liste rétrécit car si plusieurs sont appelés, peu sont choisis...

■

ROBERT TOUPIN:
Robert Toupin — **Capitol**

Après avoir usé les couloirs de Radio-Canada dans la cuisine des Tremblay, Robert Toupin a décidé de réaliser un vieux rêve énoncé à plusieurs reprises dans les nombreux épisodes de **Quelle Famille**: chanter. Il vient de sortir son premier disque solo sur Capitol. Un disque sans nom, sans grande originalité, un disque qui perpétue la tradition saine et divertissante de **Quelle Famille** et qui ne menace aucunement les règles bien établies de la belle chanson propre. La voix rauque et étrange, mal placée, est le seul élément original qui ajoute un certain piquant à une musique plutôt fade. Les paroles et musiques sont toutes signées Robert Toupin, sauf **Vers le Nord**. Les arrangements conventionnels épousent les styles connus, la ballade, le rock, le funk sans développer une personnalité musicale intéressante. Enregistré au studio de Son Québec le produit manque techniquement de fini comme s'il s'agissait d'un disque à petit budget.

■

LUC COUSINEAU:
Schlack — **Airedale**

Luc Cousineau n'en est pas à son premier disque et pourtant parfois je me demande pourquoi il n'a pas arrêté au premier. **Schlack** son tout dernier bébé est égal aux autres. Produit par Cousineau avec l'aide de Red Mitchell et de Pete Tessier, il a été enregistré en décembre dernier. Parmi les musiciens qui figurent sur le disque mentionnons, Mitchell à la guitare, Al Macneil à la basse, Roger Gravel au piano, Nick Catalano à la batterie, Lise Cousineau aux voix. Il y a sans aucun doute, un dédoublement de personnalité chez Cousineau; celui qui se veut imaginatif et créateur et le compositeur de petits refrains insignifiants qui se répètent ad nauseam sur les ondes de la radio-savon. Malheureusement cette fois-ci, c'est Cousineau l'amateur de radio-savon qui l'emporte sur l'autre. Sa musique molle et sans consistance rappelle les airs délavés des supermarchés et se fond avec complaisance sur les rimes faciles de Robert Gauthier. Le joual y est utilisé à profusion, un joual calculé et maniéré, un joual de gars cool qui veut être à la fine pointe des courants de pensée qui circulent dans les cafés. Quant à la voix de Cousineau, elle est toujours aussi tenue, sans souffle, ni puissance. **Schlack**, soi-disant, une claque en plein visage, en réalité, tout juste un courant d'air qui ne fait même pas sursauter.

■

OFFENBACH: Offenbach — **A & M**

Offenbach fut la grande révélation de la semaine. En même temps qu'ils ouvraient le Milord, ils en profitaient pour lancer leur septième long-jeu. Offenbach est aujourd'hui le plus vieux groupe du Québec, leur disque est le fruit de ce long cheminement vers la maturité à travers l'expérience et la vie. Un disque positif, rempli d'amour et de sensibilité, une musique qui refuse encore de se soumettre et de se ranger. Un beau disque de rock ressenti comme il ne s'en fait presque plus; un hommage à la grande poésie, celle qui mêle ses espoirs, sa sueur et sa souffrance au vrombissement des guitares. Des poèmes de Gilbert Langevin (La voix que j'ai) de Jean Genet (Le condamné à mort), de Pierre Harel (Victoire d'Amour). Pour une fois, la force des décibels rejoint celle du verbe dans un long et grand cri d'amour. C'est sans aucun doute le meilleur disque d'Offenbach, un témoignage vivant et dynamique de leur inspiration sans cesse renouvelée. Un disque qui me fait croire qu'il se passe encore quelque chose au Québec alors que les modes défilent à un rythme vertigineux et que chacun, veillant trop bien à sa carrière, tente de s'y adapter. Offenbach, lui n'a pas dérogé de sa première conviction et communique la plénitude de quelqu'un qui s'est trouvé.

■

JIM ET BERTRAND:
La Tête en gigue — **Kebec Disc**

J'ai la tête en gigue est un disque que l'on associe facilement au printemps, à l'arrivée de l'été: mélodies douces et chaleureuses, paroles enduites de soleil, de rêve et de poésie. On sent que Jim et Bertrand ont réussi avec ce disque à canaliser toutes leurs énergies en une même direction pour donner un style et une forme à leur musique. Feeling intimiste, intimement lié aux choses de la terre, le soleil, les rivières, ils font parfois songer aux Séguins parce qu'ils s'inspirent abondamment de la nature, mais ils le font à leur manière sans emprunter aux autres. À noter, l'excellent travail de Richard Grégoire aux arrangements, la richesse et la diversité des instruments depuis le violon, le violoncelle, le banjo, la guimbarde et la mandoline.

SUPERTRAMP:
Even in the quietest moments — **A & M**

Disque longuement attendu, le dernier de Supertramp présente évidemment des qualités exceptionnelles de production et d'arrangements. Les voix sont toujours aussi bien agencées et ne laissent pas une seconde de répit à notre intérêt. Si l'on décortique et que l'on rogne jusqu'à l'os pour observer le travail de composition, on trouve des éléments de base plutôt simples. Le secret est dans l'agencement, l'embellissement, dans la technique de plus en plus sophistiquée des ingénieurs américains. Geoff Emmerick qui a travaillé avec Paul McCartney et Gino Vanelli, s'est occupé de mix sans mentionner au moins six autres ingénieurs de tous genres. Michel Colombier a signé les arrangements orchestraux avec Supertramp. Chaque pièce est travaillée, polie jusqu'à la perfection, jusqu'à l'harmonieuse synchronisation de tous les éléments. Chaque pièce raconte sa propre histoire mais le récit, au lieu de décrire courbes et fluctuations, est souvent linéaire. **Fool's ouverture**, la dernière pièce du disque est la plus réussie dans la veine de l'opéra-rock. Un disque qu'il faut sans doute écouter souvent pour découvrir et apprécier ses nombreuses qualités.

Une histoire d'amour intime, secrète...
18 ANS
CAROLE LAURE • LEWIS FUREY
dans un film de GILLES CARLE
L'Ange et la Femme
3e SEMAINE!
LAVAL 3 — CENTRE LAVAL 688-7776
Le PARISIEN 2 — 486 STE-CATHERINE O. 866-3856

« UN FILM D'UNE BEAUTÉ EXTRAORDINAIRE, PARFOIS DRÔLE, SOUVENT MÉCHANT, QUI DÉBOUCHE SUR LA SATIRE SOCIALE, LA PLUS IMPITOYABLE. » LA PRESSE
14 ANS
LE CASANOVA DE FELLINI
TOUTE LA SEMAINE: 12.00 - 3.00 - 5.00 - 8.35
CARREFOUR
STE-CATHERINE - BLEURY 866-8057
Etudiants: $2.00

BIENTÔT
"NOIR BLANC COULEUR"
élysée
35 MILTON / 842-6053

LE SON DES FRANÇAIS D'AMERIQUE
POUR TOUS
Le son des Cajuns — CE SOIR 19h.
Fred's Lounge
Ma chère Terre
Les Créoles
Réveille!
Québec/Acadie
14h.00
Le son des Cajuns
16h.30
DEMAIN
au cinéma OUTREMONT
277-4145 · 277-2001
1248 rue Bernard

"UN TRÈS GRAND FILM"
— New York Times
"Edvard Munch" est le meilleur film qu'il m'ait été donné de voir décrivant le cheminement artistique. Un événement longtemps attendu ... la tentative cinématographique la plus intelligente pour sonder et pour rendre l'état d'esprit et les méthodes d'un véritable artiste." — Jack Kroll, Newsweek
POUR TOUS
EDVARD MUNCH
Un film de Peter Watkins
Avec Geir Westby et Gro Fraas
A New Yorker Films Release
PLACE VILLE-MARIE — CINEMA-1 866-2644
1.05 4.25 7.50

ROMY SCHNEIDER
PHILIPPE NOIRET
POUR TOUS
Une Femme à sa fenêtre
Sem.: 7.30 - 9.30
Sam.-dim.: 1.00 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.30
VILLERAY
ST-DENIS - JARRY 388-5577

Des témoignages inattendus, mais combien vivants que les réalisateurs Michel Brault et André Gladu ont recueillis dans des communautés francophones dont on nous a trop longtemps caché l'existence.
diffusé par LE NOUVEAU RÉSEAU

L'Horoscope d'Élise
Le voyage hallucinant d'une jeune fille vers l'amour
14 ANS

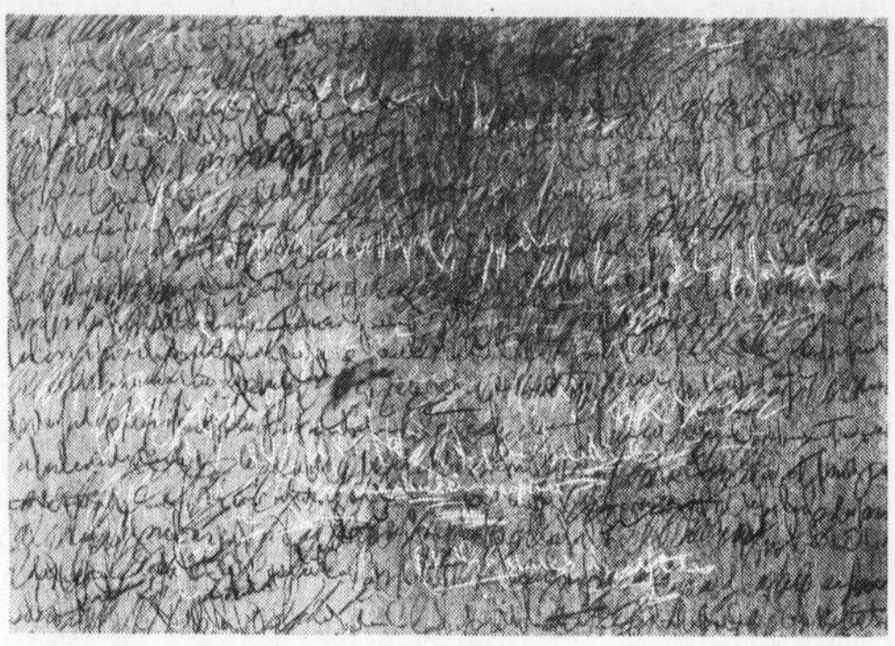
Du 16 mars au 20 mai
LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE
arlequin
valet de deux maitres
de goldoni
Jean Besré
Yvan Canuel — Georges Carrère
Edgard Fruitier — Benoit Girard
Françoise Graton — Marcel Girard
Josée Labossière — Jo Ann Quérel etc.
Mise en scène : Gilles Pelletier
Décors et costumes : François Barbeau et Claude Pelletier
Musique : Pierre Voyer
1200 Bleury — Renseignements — 866-1964

POUR TOUS
un éléphant ça trompe énormément
LE NOUVEAU FILM D'YVES ROBERT
dialogues JEAN-LOUP DABADIE
Sem.: 7.30 - 9.30
Sam. - Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

Il y a eu "FRITZ LE CHAT" Maintenant, voici LE DESSIN ANIMÉ LE PLUS DROLE !
14 ANS
"Je n'ai pas écrit ce film!" — Edgar Rice Burroughs
"Une insulte aux héros des dessins animés." — Popeye
"Ça ne m'a rien coûté, alors, ça m'a plu!" — Jean Morin
TARZOON la HONTE de la JUNGLE
conçu et réalisé par PICHA
pierrot
1590 RUE ST-DENIS 845-3222

L'Horoscope d'Élise
au cinéma OUTREMONT
277-4145 / 277-2001
diffusé par LE NOUVEAU RÉSEAU
21.h30

Langages de l'art: les voies de l'imaginaire



par JEAN-CLAUDE LEBLOND

Depuis son exposition à a Relève voilà deux ans, Louis Charpentier a fait un bout de chemin dont on peut constater la trajectoire au Musée des Beaux-Arts. Le lyrisme qui se dégageait de ses collages, cette réminiscence d'une poésie du vague à l'âme a fait place graduellement à une prise de conscience du médium dans sa virtualité expressive.

Peinture, papiers peints, journaux et calligraphie ne se mélangent pas impunément. Leur résistance tient, parallèlement à une grille rationnelle de lecture, à un tout global, un "package deal" qu'il faut digérer tout d'un coup.

Dans la trentaine de collages de Charpentier échelonnée sur une période d'un an, on retrouve, dans les plus anciens, le calme, la sérénité du lyrisme. D'ailleurs, l'artiste n'est pas un violent. Il n'exprime pas, il démontre. Et puis arrivent le besoin, la nécessité de développer un langage, un énoncé clair, concis; qui soit compréhensible sinon littérairement, du moins, plastiquement. L'artiste fait appel à des feuilles de journal. La série des kakémonos retient une typographie japonaise. La feuille déchirée du journal marque la crête du paysage, la ligne brumeuse de l'horizon. Elle établit les limites, la frontière entre la forme et l'informe, la logique et l'intuitif. Ainsi se forment des Fujiyamas et des lumières, des éclairages particuliers que l'intervention de la peinture a pour mission de préciser.

D'un autre point de vue, faudrait-il parler de l'affiche? Conçue pour l'éphémère, elle se déchire, se macule, subit la superposition d'une autre affiche, plus jeune, plus belle, plus proche de l'actualité qu'elle définit. Anti-affiche d'une manière qui ne décrit que sa réalité propre, indépendante de l'actualité extérieure à elle-même, cette affiche nous est présentée dans son message. Son état final, en voie de détérioration, de désintégration constitue son message et présente dans sa mort envisagée comme imminente une singulière beauté (dirait-on décadente) aux contours à la fois nets et ciselés du papier déchiré. Du papier arraché à lui-même exclus de son contexte mais intégré dans un autre, dans une fresque plus grande, plus noble aussi.

Le travail plus récent, celui des derniers mois s'en va puiser petit à petit dans la réserve figurative. On voit apparaître une fraise, des personnages, un décor. "Kakémoni pour une fraise sombre" juxtapose déjà l'énoncé typographié et l'autre, plastique. Le personnage, le sujet se multiplient. Encore l'affiche qui envahit un mur de sa répétition, encombrante dès qu'elle a franchi un seuil, dépassé la saturation de lecture.

Mais la présence grandissante de l'élément réaliste dans ce qui n'était jusqu'alors qu'abstraction augure un avenir, une synthèse peut-être des deux avenues jusqu'à maintenant contradictoires. Il reste un éclectisme certain où nuages, calligraphies, personnages et objets réalistes se mêlent, un peu à l'image de la diversité des média utilisés.

Chez Louise Robert, le parti pris linguistique marque la base d'un travail qui évolue également fort rapidement depuis un an et demi. Son exposition chez Curzi nous montre un peu cet itinéraire à travers ce que l'artiste appelle ses "écritures".

Écritures en effet que cet étalement sur toute la surface d'une toile d'une calligraphie faisant appel à la linguistique: lettres juxtaposées qui, ne formant pas le mot, marquent l'énoncé d'un autre code. Lyrique dans leur équilibre, leur linéarité égale à elle-même, les écritures de Louise Robert se voulaient d'abord une découverte d'ailleurs intuitive d'un rapport de l'art à une éventuelle sémiologie. Au reste, le jour où nous découvrirons que certains signes graphiques ou chromatiques possèdent une signification commune et irréfutable à l'ensemble de l'humanité, nous aurons fait un grand bout de chemin. Incidemment, Louise Robert s'aventurait un peu au hasard dans cette avenue.

Est-ce une propriété de la lettre, du mot? Naît l'exaspération. L'artiste veut détruire, violer cette monotone linéarité incompatible avec une plastique, violenter le mot, le rendre plus expressif, décupler sa valeur, sa force sémantiques. Sur la surface couverte de mots, insertions de nouvelles formules sur le brouillon. Cacher le fond de la pensée par un maquillage qui perturbera la réalité première; le dedans et le dehors. Éviter de se mettre au vif, ne pas trop en dire, rendre la lecture plus difficile, une lecture au deuxième degré si l'on veut. L'écriture se dote enfin d'un élan qui dépasse le linguistique et touche au plastique. Il ne faut plus lire le mot à mot, ne pas chercher une compréhension linéaire qui n'éclaire que progressivement mais enfin, revenir à une globalité de l'image plastique qui révèle d'abord l'ensemble avant de donner à voir les parties.

Cette exaspération du dire qui caractérise les derniers dessins de Louise Robert ouvre de grandes perspectives de recherches dont nous souhaitons bientôt voir les résultats.

— **Louis Charpentier**, collages; Musée des Beaux-Arts de Montréal jusqu'au 1er mai. **Louise Robert**, dessins; Galerie Georges Curzi, 2140, rue Crescent; jusqu'au 30 avril.

Expositions

L'exposition des oeuvres de Marie-Josée Beaudoin à la Galerie Saint-Denis possède le mérite de nous faire accomplir un grand saut du côté de Paris dès que nous franchissons le seuil de la galerie. On y retrouve en un bref résumé l'essence des grandes démarches des artistes de l'École de Paris de l'époque abstraite lyrique. Penser à Zao Wou Ki, Viera da Silva au regard de ces tableaux n'enlève en rien l'attachement de l'artiste pour les transparences, les teintes aquatiques, les chatoiements lumineux ou l'élan de la gestualité ne s'accompagne pas de l'agressivité créatrice mais s'exprime tout en douceur, en féminité. D'origine québécoise, Marie-Josée Beaudoin vit à Paris depuis plusieurs années.

■

Marcelle Ferron chez Gilles Corbeil nous convie à un festin réchauffé dont le menu ne parvient pas à se renouveler mais qui reste cependant égal à lui-même. Le petit côté routine de l'exposition annuelle n'aide pas à rehausser les saveurs qui se cherchent volontairement croirait-on une désuétude qu'on voudrait voir disparaître.

■

Pour Jacques Hurtubise dont une toute petite, si petite exposition vient de commencer à la Galerie Gilles Gheerbrant, on assiste à un éclatement progressif de la structure picturale. La lecture s'impose toujours de haut en bas et de droite à gauche mais les masses réparties en modules tendent à s'effriter, à s'effilocher dans l'espace.

Informations

La République populaire de Chine vient d'offrir à la Ville de Montréal une sculpture grandeur nature du Docteur Norman Bethune. Réalisée par quatre artistes chinois, la statue est exposée au Musée des Beaux-Arts en attendant son installation sur la Place qui portera le nom du célèbre médecin canadien, coin Guy et Boulevard de Maisonneuve. Rappelons que Norman Bethune qui jouit en Chine d'une grande réputation, a consacré les dernières années de sa vie à la cause chinoise.

■

Aujourd'hui à 15 h au Musée d'art contemporain: Les débuts du film d'animation aux États-Unis, 3e partie. Au programme, douze projections d'une durée totale de 1 h 50 min.

■

La Galerie Média, rue Rachel, vient de lancer sans tapage une petite revue de 8 pages du nom de Media et qui se consacre à des études théoriques à partir des travaux présentés à la galerie. Contrepoids à l'anglicisation progressive de la revue Parachute?

■

Le pavillon international de l'humour à Terre des Hommes 1977 consacrera son exposition à la bande dessinée canadienne.

À voir également

Puvis de Chavannes à la Galerie Nationale, Ottawa; L'or des dieux au Musée des Beaux-Arts; Première biennale des artistes du Québec au Centre Saidye Bronfman; Arto à la Galerie Tarika; Fernand Toupin à la Place des Arts.

les disques — classiques

PIERRE ROLLAND a écouté pour vous

Scott Ross joue du clavecin comme jamais personne n'en a joué récemment, du moins jusqu'à l'intégrale de l'oeuvre de clavecin de **Rameau: Telefunken 6.35346**, un coffret de quatre disques.

Pièce après pièce l'on découvre la cadence, cette formule harmonique qui sert de conclusion — on reste fort surpris qu'il en existât autant. L'art de jouer les "notes inégales" — expression qui s'applique à une manière particulière d'interpréter les valeurs brèves en succession régulière dans la musique baroque: "on prolonge ou "pointe" celles qui se situent en rang impair et portent l'accent métrique, moyennant raccourcissement proportionné des autres" (Dictionnaire de la Musique - Pordas). Cet art, Scott le possède entièrement. On ne sait jamais rythmiquement où on en est. Ajoutez les cadences qui, parfois, et un peu trop souvent même, provoquent un temps d'arrêt de la valeur d'un demi-temps et même souvent d'un temps; ceci cause une chute du texte musical et provoque un grand malaise à l'auditeur. Reste à savoir si cette façon de jouer est la bonne. Par les temps qui courent, il est extrêmement difficile de connaître la vérité s'il y en a une, tant les musicologues et les experts ont des opinions et des façons diamétralement opposées.

Une autre façon de jouer qui m'apparaît étrange sur cet enregistrement, (et j'ai peut-être tort) c'est le rubato des basses. Rythmiquement, ces retards donnent l'impression d'un professeur donnant une leçon et voulant expliquer comment on construit un passage. Ici, ce jeu est plutôt brutal et tue la musique. Comme la main droite articule également de la même manière, vous obtenez à peu près la même chose que la parole exagérément articulée d'une personne s'efforçant de bien parler. Il est bien entendu que toutes les pièces ne sont pas jouées de cette façon; c'est donc dire que celles qui le sont l'ont été volontairement par Scott Ross. A-t-il raison? Évidemment, comme l'a fait remarquer un biographe de Rameau, il n'y a jamais eu de Jean-Philippe; il fut toujours Monsieur Rameau. L'instrument employé semble par ses belles sonorités un instrument ancien et il est accordé dans le diapason ancien, soit un demi-ton plus bas que celui de nos jours. La prise de son, la gravure et l'usinage sont de très belle qualité. En conclusion: une intégrale uniquement pour les "Ramistes" convaincus, très friands de "notes inégales".

■

Un vrai trésor, les mélodies de Duparc. **Bernard Kruysen** et **Noël Lee**, avec la participation de **Danielle Galland**, ont réalisé l'intégrale des mélodies de **Duparc: Telefunken 6.42113.**

Ce disque est exceptionnel à un double point de vue. Tout d'abord, Kruysen et Lee sont des artistes particulièrement sensibles et intelligents. Leur art est très raffiné; la musique qu'ils font ensemble a été longuement pensée et ils l'ont assimilée pour la vivre intensément dans une communion de conception que bien peu peuvent espérer. Ce disque contient les treize mélodies de Duparc, les seules qu'il ait jamais composées et qui firent sa réputation. Les textes sont de Beaudelaire, Lahor, Coppée, Leconte et Lisle, Gautier, Prudhomme, de Bonnières et Moore. Écrites de 1868 à 1877, ces mélodies ont suffi pour que Duparc s'affirme comme un musicien d'une singulière et profonde sensibilité.

Elles sont l'émanation de l'interprétation française des exemples de Schubert et de Schumann. Qui ne se souvient de l'Invitation au Voyage, de la Sérénade Florentine, du Manoir de Rosemonde, etc. Ces mélodies ont suffi pour faire de Duparc un des plus éminents musiciens. Conclusion: un disque d'une rare qualité musicale.

■

L'un des violons d'Ingres de **Claudio Arrau** est de collectionner de précieux bijoux anciens. L'un des nôtres est la collection de vieux enregistrements précieux. En version originale mono, **Odyssey 34601** nous offre ce rare plaisir d'écouter et de goûter à l'art suprême de cet unique beethovénien qu'est Claudio Arrau. Avec l'**Orchestre de Philadelphie**, dirigé par **Eugène Ormandy**, il a endisqué, il y a plus de 20 ans, pour **Columbia ML 4302, le 3è Concerto de Beethoven.** Si l'Orchestre de Philadelphie est bon, sans plus, quelle belle leçon de musique il nous offre. Et pour doubler notre plaisir, l'autre face de ce disque contient le **premier Concerto de piano de Liszt**, publié autrefois également par **Columbia ML 4665.** Comme Arrau fut un temps élève de Liszt, il m'est tout à fait superflu de dire à quel point Arrau joue bien. La gravure et la prise de son souffrent des années "l'irréparable outrage", mais le son du piano est éminemment présent, on ne perd pas une note. En conclusion: un disque pour des musiciens, même pour ceux qui ne jouent pas d'un instrument, c'est-à-dire pour ceux qui aiment la Musique.

■

Également dans les gravures anciennes, **Odyssey 34600** nous offre le très sévère et orthodoxe **George Szell** dirigeant l'**orchestre de Cleveland** dans les **4è et 5è Symphonies de Beethoven**, déjà publiées par **Columbia M7X 30281.** Les nostalgiques de l'aura Szell seront des plus heureux et ceux qui veulent savoir comment ausculter et prendre le pouls d'une symphonie de Beethoven, encore plus. Les interprétations de Szell ont toujours été très doctes et nombreux sont ceux qui sauront encore le reconnaître. La prise de son et la gravure sont bonnes. En conclusion: l'Orchestre de Cleveland à l'époque où il était l'Orchestre de Szell et où la précision, le style et la discipline orchestrale atteignaient des sommets prussiens.

■

Daniel Shafran a une bien étrange façon de jouer l'intégrale des **sonates pour violoncelles et piano de Beethoven: Odyssey-Columbia Mélodya 34645** (une pochette comprenant deux disques) avec le pianiste **Anton Ginzburg.** Autant ce dernier est correct, discipliné, souple et élégant, autant Shafran est instable, emporté et rebelle à toute discipline. On dit de Shafran qu'il est un grand violoncelliste: c'est vrai et on le sent. Mais lors de l'enregistrement de ces sonates il devait être dans ses mauvais jours qui ne lui rendent pas justice. Son instrument, un Antonio Amati daté de 1630, sonne admirablement, un Antonio Amati daté de 1630, sonne admirablement, malgré une prise de son médiocre.

Ces deux disques nous font regretter de ne pas découvrir à son meilleur cet instrumentiste à la sensibilité à fleur de peau. Combien il doit être alors merveilleux. En conclusion: mille regrets de ne pouvoir mieux connaître ce fougueux violoncelliste.

Galeries d'Art

Chaque samedi sous la rubrique des arts "vos galeries"
LE DEVOIR
Jacqueline Avril
844-3361

ACADÉMIE BÉLENGÉ
BÉLENGÉ PEINTRE
ATELIER LIBRE
GALERIE D'ART
5002, BOUL. ST-LAURENT
MONTRÉAL, QUÉ. H2T 1R7
279-2806

GALERIE SIGNAL
vous invite à l'exposition de
LOUIS BRIEN
JANA JENICEK
ARTHUR CÔTÉ
jusqu'au 4 mai 1977
4545 rue St-Denis, 845-4171
Lun. au ven. de 10h. à 18h. Sam. et dim. de 13h. à 17h.

REPRODUCTIONS GRATUITES
DE HAUTES QUALITÉS JUSQU'À $25
SI NOUS VOUS LES ENCADRONS
CHOIX DE 10,000 SUJETS
jusqu'au 30 avril
sélection d'oeuvres internationales
encadrement sur place, qualité musée
Jacquie Inc.
Galerie d'Art
1437 STANLEY
(métro Peel) 842-3639


Johnny Inukpuk
SCULPTURES
SCULPTURES, GRAVURES, MURALES ET DESSINS EN ACRYLIQUE
LA GALERIE D'ART ESQUIMAU
4056 ouest, Jean-Talon (Immeuble Cesco) — 341-3814
(dans la salle d'exposition de meubles hors-série David Keeb)
lundi à samedi, 9 h. à 17 h. 30; jeudi, 9 h. - 21 h.

PETER AITKENS
du 27 avril au 10 mai
Atelier J. LUKACS
1430 rue Sherbrooke, ouest
Tél.: 933-9877 - 845-4361
Lun. au vend. de 9.30 à 17.30h
Sam. de 9h30 à 17h

galerie georges dor
32 ouest, rue Saint-Charles Longueuil 677-6217
Oeuvres récentes de
Isabelle Martin
jusqu'au 8 mai inclusivement
Ouvert du jeu. au dim. de 13 à 17h. et jeudi soir de 19 à 22h.

REMISE DE 50%
SUR TOUTES
LES REPRODUCTIONS
ENCADRÉES OU NON
DU 16 AU 30 AVRIL
INCLUSIVEMENT
OUVERT LE LUNDI
1024 OUEST, AVENUE LAURIER
279-2188
LES TERRASSES
705 OUEST, RUE STE-CATHERINE
STATION McGILL NIVEAU MÉTRO
849-8243
NOUS ACCEPTONS CHARGEX
ET MASTER CHARGE
atelier 66

BORDUAS
DALLAIRE
LEMIEUX
PELLAN
RIOPELLE

Paul-Émile Borduas
1905-1960
"LE CAVAL INFERNALE" 1943
mar. - ven. 9 à 5h30
sam. 9 à 5h
NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ
Fermé dim. et lun.
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

Le Barat... a ses raisons
Vous découvrirez que l'acquisition d'un appartement en condominium avec Le Barat vous fournit le meilleur de deux mondes. Vous profiterez des commodités avantageuses de la vie en appartement au centre-ville tout en ayant le confort et l'espace retrouvés dans une résidence en permanence.

Le Barat... et son emplacement
Situé au point de rencontre du chic Westmount, sur la rue Sherbrooke angle Atwater, face au magnifique domaine boisé de la Congrégation Notre-Dame.

Le Barat... et la sécurité
Presque toutes les possibilités ont été prévues pour votre protection et votre tranquillité . . . service de portier jour et nuit, surveillance en circuit fermé, dispositif d'alarme contre le vol ainsi qu'un avertisseur de fumée et incendie dans chaque résidence.

Le Barat... et la tranquillité
Une moyenne de cinq résidences par étage ou moins vous assure une intimité incomparable à la plupart des immeubles de ce genre. Les fenêtres thermiques, scellées hermétiquement, vous isolent des bruits de la ville.

Le Barat... et le confort
Vous serez impressionnés par le système électrique de chauffage et de climatisation des plus modernes et tout à fait silencieux. Vous permet un réglage individuel à l'année longue. Les plus grands appartements sont munis d'un réglage double-zone pour un confort égal.

Le Barat... et la cuisine de vos rêves
D'une efficacité remarquable, son ébénisterie de conception unique fut importée d'Europe; réfrigérateur 19 pi. cu. auto-dégivrant; four auto-récurant; lave-vaisselle; broyeur à déchets — le tout de marque General Electric.

Le Barat... et ses salles de bain
Où même les appartements d'une chambre en possèdent deux . . . les appartements de trois chambres vous en fournissent trois! Plusieurs salles de bain sont munies de deux lavabos enjolivés de marbre importé et surmontés d'élégants miroirs.

Le Barat... a de la valeur
Ils en valent leurs prix . . . de $58,500 (pour 900 pieds carrés — appartement d'une chambre) à $128,250 (maisonnette à deux paliers et trois chambres — au delà de 1840 pieds carrés). Venez voir ce que vous obtiendrez pour votre argent.

Le Barat
937-9241 ou 288-9235
Le jour, de 11h à 17h
ou sur rendez-vous.
Avis: Les acheteurs indécis ont le choix de louer et une grande partie du coût des loyers déjà remis est déduite du prix d'achat.

Gilles Houde



L'Ordre du Canada décerné à Roger Rousseau et Yvan Dubois

M. Roger Rousseau, président et commissaire général du COJO 1976, vient de recevoir l'Ordre du Canada. Cette décoration du gouverneur général du Canada, M. Jules Léger, était bien méritée par M. Rousseau. Ce dernier, héros de la dernière guerre mondiale et diplomate de carrière, a dirigé avec efficacité l'organisation des derniers jeux olympiques de Montréal. La tâche a été difficile et souvent ingrate, mais M. Rousseau et son équipe ont réussi à nous présenter des jeux de première qualité.

Le maire du Village Olympique a reçu la même décoration. On sait que M. Yvan Dubois a consacré sa vie à la cause des jeunes et du sport en particulier. La capacité de travail d'Yvan Dubois est légendaire et ceux qui ne partagent pas toujours ses opinions sont unanimes à reconnaître son dévouement et son efficacité au travail. Depuis les Jeux olympiques, Yvan Dubois prépare la prochaine saison de sa base de plein air EDPHY et s'emploie activement à promouvoir la cause de la recherche pour vaincre l'hémophilie.

Au début de mai, à l'occasion d'un colloque international sur l'hémophilie qui se tiendra à Toronto, Yvan Dubois entretiendra les congressistes de la participation sportive chez ceux qui sont atteints de cette maladie. Le meilleur exemple que pourra donner le conférencier sera sûrement celui de ses deux fils Luc et Alain. Luc Dubois est hémophile mais il est classé parmi les meilleurs décathloniens du Québec. Présentement, il est membre de l'équipe d'athlétisme de l'Université Dade en Floride. Alain Dubois, hémophile également, ne donne pas sa place au sein des équipes sportives du Collège Laval.

La Fédération de hockey sur gazon ne chôme pas

Par la voix de son directeur technique Joceline Dion, nous apprenons que la saison d'été 1977 sera fort active pour les adeptes du hockey sur gazon. Les rencontres et les stages de formation dans cette discipline sont nombreux et couvrent tout le territoire du Québec. On peut se procurer la liste des activités en téléphonant à 374-4700.

Au-delà de 250 nageurs à la piscine olympique

Pour du nouveau c'est du nouveau: cet après-midi, à compter de 13 heures, à la piscine du Parc olympique, la Fédération de natation du Québec, vous offre "la rencontre des maitres". C'est un programme de compétitions pour tous les nageurs de 20 ans et plus. Plusieurs villes du Canada et de l'étranger délègueront des nageurs. Selon Edgar Théorêt, déjà plus de 114 personnes sont inscrites à l'épreuve du 1,500 mètres. La ville de Québec sera représentée par une quarantaine de nageurs. J'espère que Jacques Amyot et Paul Desruisseaux seront du groupe.

"CSQ-Flash", un bulletin réussi

La Confédération des Sports du Québec m'a fait parvenir le calendrier des activités de la fin du mois d'avril pour plusieurs de ses fédérations. L'espace manque pour le publier, mais je peux vous inviter à téléphoner à la CSQ (374-4700) qui se fera un plaisir de vous communiquer les dates et les endroits des activités de vos sports favoris. Il y a de l'action dans plusieurs fédérations et cela pour tout le Québec. Exemples: match international de basketball au CEGEP de Joliette, à 19 heures le 28 avril. Équipe du Québec contre une équipe d'étoiles de l'Ohio... 29-30 avril, stage pour les arbitres à la Crosse... 23-24 avril, CEGEP de Ste-Foy, tournoi provincial "Québec Metro" à l'escrime... stage provincial pour entraîneurs, au Collège Marie Victorin, les 29 et 30 avril, c'est le football.

Le club de la médaille d'or de la Palestre nationale

Comme toujours, la "bonne vieille Palestre Nationale" la maison-mère des sports chez les Canadiens français, a honoré cette semaine deux autres athlètes de chez nous. On a rendu hommage à Daniel Béland qui a remporté à Mégève le championnat mondial junior du patinage artistique et à Jean Lapointe, notre nouveau champion boxeur canadien dans la catégorie des poids-légers. Félicitations à ces deux athlètes et remerciement sincère à Robert Rivet pour son invitation au Club Médaille d'Or.

Ktiné, mascotte de Sherbrooke

Dans le dernier numéro de "Loisirs Mieux" petite revue fort bien faite et publiée par le Haut Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, j'ai trouvé ceci: "Le ratonlaveur Ktiné sera la mascotte des prochains Jeux d'été du Québec à Sherbrooke. Ktiné est en fait l'abrégé d'un mot abénaquis, KTINEKETOLEKBAC, qui signifie "le lieu des Grandes Fourches" et qui servait à désigner, au 18e siècle, le confluent de la rivière Magog (Potégourka) et de la rivière Saint-François (Alsigantéka). C'est à Ktine, devenu aujourd'hui Sherbrooke, que les Abénaquis avaient l'habitude de camper quand ils remontaient le cours de la rivière Saint-François à l'occasion de leurs excursions de chasse et de pêche. La version graphique de Ktine représente le raton laveur en costume athlétique et en mouvement, symbole de l'activité physique. Vu de trois quarts, Ktine est en marche vers la droite, c'est-à-dire vers l'est ou l'Estrie, et semble gravir une colline, symbole de la géographie accidentée de Sherbrooke et sa région. Son ardeur, son sourire et son regard espiègle symbolisent la jeunesse, la créativité et la joie de vivre des participants aux Jeux du Québec.

Suède 4, Canada 2

Les sombres prévisions se confirment à Vienne

VIENNE (AFP-CP) — Les plus sombres prévisions à l'égard du Canada ont été confirmées hier à l'occasion de la deuxième journée des championnats du monde de hockey disputés à Vienne. Pressenti pour terminer le tournoi au quatrième rang derrière la Tchécoslovaquie, champion sortant, l'Union soviétique et la Suède, le Canada a en effet encaissé un premier revers en s'inclinant 4-2 devant la formation suédoise. Cet échec, survenu au lendemain d'une victoire peu convaincante contre les États-Unis, place le Canada au quatrième rang ex aequo avec les Américains, et deux points derrière les trois "grands".

Dans les autres rencontres présentées hier, la Tchécoslovaquie a défait l'Allemagne fédérale 9-3, l'Union soviétique a vaincu la Finlande 11-6, et les États-Unis ont disposé de la Roumanie 7-2.

Les Suédois ont profité du jeu complètement désordonné de la part des professionnels canadiens pour prendre une avance de 2-0 dès la première période. Mats Ahlbert a d'abord déjoué Tony Esposito à l'aide d'un lancer frappé à 5:43 durant une pénalité à Wilf Paiement. Puis Lars-Erik Ericsson a ajouté un deuxième but en marquant le premier de ses deux filets à 7:08.

Ericsson a de nouveau déjoué Esposito en deuxième période au cours de laquelle le Canada a présenté un jeu plus ordonné et efficace. Ainsi Phil Esposito a frappé un poteau tandis que le gardien suédois Goeran Hoegosta réalisait plusieurs arrêts spectaculaires.

Le Canada a poursuivi son attaque en troisième période, et l'intérêt des spectateurs s'est ravivé lorsque Jean Pronovost a réduit l'écart à 3-1 avec six minutes à faire dans le match. Et dans le but de réduire à nouveau l'écart, l'entraîneur Johnny Wilson a retiré Esposito en faveur d'un sixième attaquant. La stratégie a réussi puisque Pierre Larouche a pu compter à 19:34. Mais avec seulement 12 secondes à jouer, Per Olov Brasar a enregistré le dernier but du match dans un filet désert, assurant ainsi la victoire à la Suède.

Dans les autres rencontres, l'URSS a démontré ses qualités éblouissantes face à des Finlandais valeureux qui ont surtout su limiter les dégâts grâce à leur remarquable défense. Victor Shalimov a dirigé l'attaque soviétique avec trois buts, tandis que Vladimir Petrov et Sergei Kapustin ont marqué chacun deux buts.

Nullement impressionnés par le champion du monde en titre, les Allemands de l'ouest ont résisté de leur mieux avant de s'incliner 9-3 devant la Tchécoslovaquie.

Enfin, les États-Unis ont dû combler un écart de deux buts pour finalement l'emporter devant la très jeune sélection roumaine.

Suède 4, Canada 2
Première période

1—SUÈDE: Ahlberg, Jax 5:43
2—SUÈDE: Lars-Erik Ericsson, Roland Eriksson, Olsson 7:08
Pénalités: Paiement C 4:59, McKechnie C 11:28, Persson S 15:19, Paiement C 18:57.

Deuxième période

3—SUÈDE: Lars-Erik Ericsson, Roland Eriksson 7:07
Pénalités: Russel C 8:34, Suède trop de joueurs, servie par Ahlberg 12:34, Merrick C 15:19.

Troisième période

4—CANADA: Pronovost, Klassen 13:23
5—CANADA: Larouche, Pronovost 19:34
6—SUÈDE: Brasar 19:48
Pénalités: Paiement C mineure, majeure 5:05, Vadnais C, Olsson S 6:36, Salming S 14:18, McKechnie C 16:37.

Tirs au but

Canada	13	3	13	—27
Suède	5	5	9	—19

Gardiens: T. Esposito (C); Hoegosta (S)
Assistance: 4,500

La victoire échappe à Rogers mais non aux Expos en 10ème

Un simple à l'avant-champ de Andre Dawson a permis à Tony Perez de croiser le marbre et ainsi procurer aux Expos de Montréal une victoire de 3-2 en 10 manches contre les Giants de San Francisco dans un match interrompu deux fois par la pluie, hier, au Stade olympique, devant un peu plus de 10,000 spectateurs.

Dawson a frappé presque involontairement la balle en direction du joueur de deuxième but Ron Andrews, qui n'a pu la saisir correctement alors que les buts étaient tous occupés. Les Expos ont obtenu leur septième victoire de la saison aux dépens du lanceur de relève Gary Lavalle.

Ellis Valentine a obtenu un double à la 10ème reprise, puis Tony Perez a bénéficié d'un but sur balles intentionnel. Larry Parrish a ensuite été retiré à la suite d'un roulant au champ intérieur, mais Gary Carter a alors reçu une passe gratuite intentionnelle pour emplir les coussins.

Dawson, auteur de sept coups sûrs seulement en 40 présence au marbre cette saison, a été chaleureusement félicité par ses coéquipiers même si son coup ne fut pas frappé avec puissance.

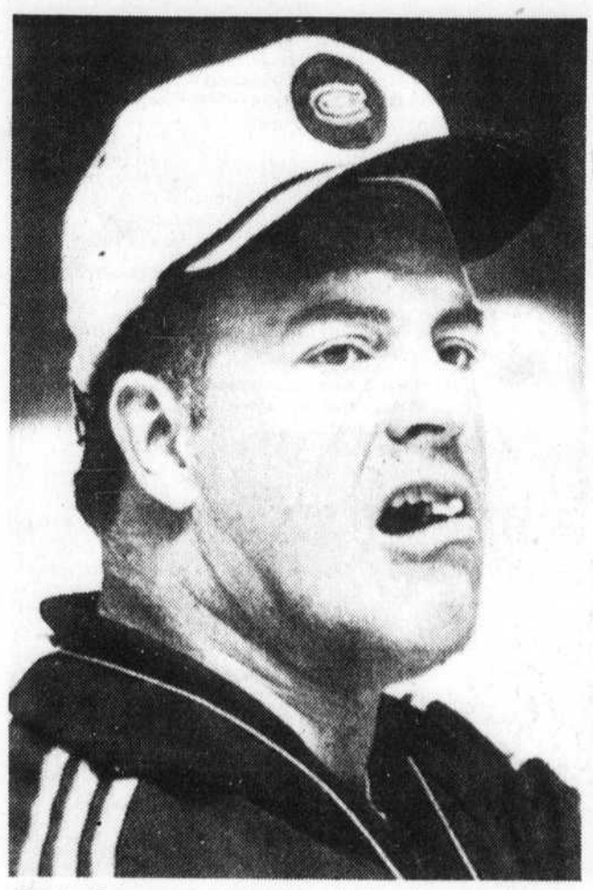
Si la victoire n'a pas échappé aux Expos, elle aura toutefois glissé entre les doigts du lanceur partant, Steve Rogers. Celui-ci a en effet blanchi les Giants pendant sept manches, cédant toutefois sa place au monticule à Will McEnaney. L'ex-lanceur des Reds de Cincinnati a cependant effacé malgré lui le travail de son prédécesseur en accordant en 9ème un circuit de deux points à Willie McCovey, qui créait ainsi l'égalité à 2-2.

Les deux équipes auraient pu mettre fin au match plus tôt car les occasions n'ont pas manqué. Ainsi Tim Foli a frappé un faible roulant à l'arrêt-court alors que les coussins étaient tous occupés à la 9ème manche. Foli est du reste dans une profonde léthagie puisqu'il n'a pas frappé en lieu sûr à ses 24 dernières présences au marbre.

McCovey a également eu la chance d'assurer la victoire aux Giants mais il a été retiré sur des prises par Dan Warthen avec tous les coussins occupés à la 10ème manche.

Les Expos ont compté un premier point à la 3ème manche à la suite d'un double de Carter et d'un simple de Dave Cash. Ils ont ajouté un second point à la 5ème reprise grâce surtout à un mauvais tir du lanceur Charlie Williams, qui permit à Carter de croiser le marbre.

Le match a été interrompu une première fois pendant 35 minutes, et une seconde fois durant 64 minutes. Le match aurait d'ailleurs été contremandé s'il avait été présenté au parc Jarry. Mais la surface synthétique du Stade olympique a évidemment permis à l'eau de s'écouler puis rapidement et le match a pu ainsi être complété. Plusieurs rencontres ont du reste été annulées hier en raison de la pluie.



Scotty Bowman a dirigé hier le dernier exercice du Canadien avant la demi-finale qui l'opposera ce soir au forum aux Islanders de New York. (Photo CP)

Le Canadien et les Islanders passent aux choses sérieuses

La période d'attente est désormais terminée et le Canadien de Montréal et les Islanders de New York peuvent maintenant passer aux choses sérieuses, alors que commence ce soir au Forum leur série demi-finale au meilleur de sept matchs.

Le Canadien et les Islanders ont bénéficié d'une semaine de repos après avoir remporté leurs séries quart-de-finale dans le minimum de quatre matchs. Le Canadien n'a fait qu'une bouchée des Blues de St-Louis, et les Islanders ont disposé assez facilement des Sabres de Buffalo.

"Je suis heureux que la série débute samedi (ce soir), a déclaré pour sa part l'entraîneur du Tricolore, Scotty Bowman. Il nous était difficile de s'entraîner car nous ne savions pas qui serait notre adversaire".

Les joueurs du Canadien ne sont du reste guère surpris d'affronter les Islanders. Cette demi-finale est en effet dans la logique des choses. Les Islanders ont terminé la saison avec la quatrième meilleure fiche de la ligue et en raison du système éliminatoire adopté, il était normal, à moins d'une surprise, que les joueurs de Al Arbour jouent contre le Tricolore en demi-finale. La hiérarchie a donc été respectée.

Les Islanders ont fini la saison avec un total de 106 points, mais comme la majorité des formations de la LNH, ils n'ont guère eu de succès contre le Canadien cette saison. Ils ont en effet perdu leurs quatre parties contre le Canadien. Les Islanders ont été limités à seulement sept buts contre 16 pour le Tricolore.

"Ils nous ont néanmoins donné beaucoup de difficultés, a expliqué le joueur de centre Doug Jarvis. Ils adoptent un style de jeu où prédomine une mise en échec serrée et soutenue. Et dans un match chaudement disputé, un seul but peut faire toute la différence".

Les Islanders peuvent toutefois envisager la série avec un certain optimisme puisque la défensive du Canadien est présentement sérieusement affaiblie. Ainsi Guy Lapointe souffre encore de maux au dos et les chances qu'il participe à la rencontre de ce soir sont assez minces. Des examens ont encore une fois prouvé que Lapointe ne souffrait pas d'une fracture, mais la blessure, subie au cours du troisième match de la série contre les Blues, le fait encore souffrir. Pierre Bouchard soigne pour sa part une séparation de l'épaule droite, et la direction de l'équipe doute qu'il puisse revenir au jeu avant la fin de la série contre New York.

A ces deux joueurs s'ajoute le nom de l'ailier Murray Wilson, victime d'une élongation musculaire à l'aine dimanche dernier. Il devrait toutefois être à son poste ce soir.

Les deux équipes n'en sont pas à leur première expérience l'une contre l'autre en séries éliminatoires. C'est en effet la seconde fois en autant de saisons que le Canadien et les Islanders s'affrontent en matchs de demi-finale. L'an dernier, le Tricolore avait remporté les trois premières parties de la série, non sans difficultés, avant de perdre son unique match des éliminatoires dans le quatrième match à Uniondale. Le Canadien a ensuite remporté la cinquième partie pour accéder à la finale contre les Flyers de Philadelphie, lesquels se sont inclinés en quatre parties.

hockey

Coupe Stanley
(Séries quart-de-finale, 4 de 7)

Jeudi
Philadelphie 4, Toronto 3
Boston 4, Los Angeles 3

Ce soir
(Séries demi-finale, 4 de 7)
Islanders NY à Montréal

Dimanche
Boston à Philadelphie

Mardi
Islanders NY à Montréal
Boston à Philadelphie

Trophée Avco
(Séries quart-de-finale, 4 de 7)

Hier soir
Edmonton à Houston
Winnipeg à San Diego

Ligue Majeure du Québec
(Série finale, 4 de 7)

Hier soir
Sherbrooke à Québec

Dimanche
Québec à Sherbrooke

Championnat du monde

Jeudi
Canada 4, USA 1
URSS 10, RFA 0
Tchécoslovaquie 11, Finlande 3
Suède 8, Roumanie 1

Hier
Suède 4, Canada 2
URSS 11, Finlande 6
USA 7, Roumanie 2
Tchécoslovaquie 9, RFA 3

Dimanche
Roumanie c. Tchécoslovaquie
Finlande c. Suède
RFA c USA
Canada c. URSS

COUPE STANLEY

Série "E"

	pj	g	p	pp	pc	pts
MONTRÉAL	4	4	0	19	4	8
ST-LOUIS	4	0	4	4	19	0

Série "F"

PHILADELPHIE	6	4	2	19	18	8
TORONTO	6	2	4	18	19	4

Série "G"

BOSTON	6	4	2	30	24	8
LOS ANGELES	6	2	4	24	30	4

Série "H"

ISLANDERS NY	4	4	0	16	10	8
BUFFALO	4	0	4	10	16	0

TROPHÉE AVCO

Série "A"

	pj	g	p	bp	bc	pts
QUÉBEC	5	4	1	23	12	8
N.-ANGLETERRE	5	1	4	12	23	2

Série "B"

INDIANAPOLIS	4	4	0	19	9	8
CINCINNATI	4	0	4	9	19	0

Série "C"

HOUSTON	4	3	1	16	13	6
EDMONTON	4	1	3	13	16	2

Série "D"

WINNIPEG	5	3	2	20	13	6
SAN DIEGO	5	2	3	13	20	4

baseball

Ligue Nationale

Jeudi
Aucun match à l'affiche

Hier
Montréal 3, San Francisco 2
Philadelphie à Chicago, remis
San Diego à Houston
Los Angeles à Atlanta
St-Louis à Philadelphie
Pittsburgh à New York

Aujourd'hui
Cincinnati, Fryman (1-1) à Chicago, Krukow (0-1) ou Hernandez (0-0), 14h
Pittsburgh, Kison (1-1) à New York, Espinosa (2-0), 14h
San Francisco, Montefusco (1-1) à Montréal, Brown (1-0), 14h
San Diego, Griffin (0-0) et Sawyer (1-1) à Houston, Andujar (1-0) et Bannister (0-1), 2, 17h30
St-Louis, Forsch (3-0) à Philadelphie, Lerch (1-1), 19h30
Los Angeles, Hooton (1-1) à Atlanta, Ruthven (3-0), 19h30

Ligue Américaine

Jeudi
Détroit 8, Boston 0
New York 8, Toronto 6
Minnesota 11, Texas 4
Chicago à Californie, remis

Hier
Boston à Toronto, remis
Baltimore à Détroit, remis
New York à Cleveland, remis
Minnesota à Texas
Milwaukee à Californie
Chicago à Oakland
Kansas City à Seattle

Aujourd'hui
Boston, Jenkins (1-1) à Toronto, Lemanczyk (2-1), 13h30
New York, Figueroa (0-2) à Cleveland, Dobson (0-1), 14h.
Baltimore, Grimsley (1-1) à Détroit, Sykes (0-0), 14h.
Chicago, Johnson (1-1) à Oakland, Umbarger (0-2), 16h30
Kansas City, Leonard (0-0) à Seattle, Thomas (1-0), 16h30
Milwaukee, Travers (1-2) à Californie, Simpson (0-2) ou Ross (0-1), 22h30
Minnesota, Goltz (0-1) à Texas, Alexander (1-1), 20h30

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
ST-LOUIS	8	4	.667	—
MONTRÉAL	7	4	.636	½
NEW YORK	6	6	.500	2
PITTSBURGH	5	6	.455	2½
CHICAGO	4	6	.400	3
PHILADELPHIE	3	6	.333	3½

Section Ouest

LOS ANGELES	9	2	.818	—
ATLANTA	7	5	.583	2½
HOUSTON	5	6	.455	4
SAN FRANCISCO	5	7	.417	4½
SAN DIEGO	5	8	.385	5
CINCINNATI	4	8	.333	5½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
MILWAUKEE	7	3	.700	—
BALTIMORE	6	4	.600	1
TORONTO	7	7	.500	2
CLEVELAND	4	6	.400	3
BOSTON	4	7	.364	3½
DÉTROIT	5	9	.357	4
NEW YORK	4	8	.333	4

Section Ouest

CHICAGO	7	3	.700	—
OAKLAND	8	4	.667	—
MINNESOTA	8	6	.571	1
KANSAS CITY	6	5	.545	1½
TEXAS	6	5	.545	1½
CALIFORNIE	6	8	.429	3
SEATTLE	6	9	.400	3½

Visionnements prolongés

Le film olympique

Devant l'immense succès rencontré auprès du public par Jeux de la XXIe olympiade, le film olympique officiel de Montréal 1976, l'Office national du film prolonge du 16 au 29 mai inclusivement les visionnements gratuits du film préalablement programmé pour trois semaines.

Les représentations, sur réservation, ont lieu en alternance français et anglais à l'auditorium de l'ONF, 3155 Côte-de-Liesse, Ville Saint-Laurent.

Jeux de la XXIe olympiade est présenté en version française originale chaque soir à 20 heures, les lundis, mercredis, vendredis, dimanches et en matinée à 16 heures, les samedis et à 13:30 les dimanches.

Les billets pour assister à ces visionnements sont disponibles au bureau régional de l'Office national du film, 550 ouest, rue Sherbrooke. Tél.: 845-2511. Toutefois, il faudra attendre au 2 mai pour retirer sur place les billets des représentations supplémentaires.

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ: UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION
fithines 33

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

COMPTABLES AGRÉÉS

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE C.A.
ROBERT ST-JEAN C.A.
GILLES SPERANO C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Lucien D. Viau C.A.
Armand H. Viau C.A.
J. Serge Gervais C.A.
Waguih Boulos C.A.
H. Lionel Robin C.A.
Jean-Jacques Guerette C.A.
Jacques R. Chadron C.A.
Jacques Joyal C.A.
Richard De Bellefeuille C.A.
Louis Baril C.A.
4926 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3
7708 rue Édouard, LaSalle, H8P 1T9
55A, Blainville Est, Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 - 435-4691

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER
Comptables Agréés
Jean Provost, C.A. Henri Lavoie, C.A.
Jacques Larose, C.A. Raymond Poirier, C.A.
6000 est, Métropolitain 254-7559

samson, bélair & associés
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 25 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

Modula INC.
ameublement modulaire commercial
Conception d'ameublement modulaire, magasin, bureau, résidence.
Montréal 931-8931
1160 St Mathieu
Québec - 683-1971
2376 Galvanie St. Foy

TAXI 273-6331 DIAMOND
Au lieu d'utiliser de l'argent comptant,
Pourquoi n'auriez-vous pas un compte courant avec nous !
Association des Taxis Diamond Ltée
909 St-Grégoire
Appelez 273-1725

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 21, 22 et 23

Université Laval

PROFESSEURS

Sciences de l'administration

Fonctions:

Proposer et réaliser des projets de recherche, enseigner aux programmes du doctorat, de la maîtrise et du baccalauréat dans l'une ou l'autre des disciplines suivantes: assurances, comptabilité, finance, gestion des opérations, gestion du développement urbain, management, marketing, méthodes quantitatives, systèmes d'information.

Durée du contrat:

Selon la convention collective pour les professeurs permanents; à négocier pour les professeurs invités et les professeurs-substituts.

Exigences:

Doctorat ou l'équivalent. Les candidatures de personnes sur le point d'obtenir leur doctorat sont recevables.

Les intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

Jean Marie Gagnon, professeur
Faculté des sciences de l'administration
Université Laval
Sainte-Foy, Qué.
G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

AGENT DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Sommaire des responsabilités:

Sous l'autorité immédiate du directeur du personnel, le titulaire de ce poste
— participe à l'élaboration et à l'application de politiques, procédures et règlements ayant trait à la gestion du personnel.
— dirige les opérations courantes du bureau du personnel.
— assure le recrutement et la sélection du personnel. Effectue toute autre tâche confiée par le directeur du personnel.

Service:

Direction du personnel

Qualifications requises:

— détenir un diplôme universitaire de premier cycle en administration, relations industrielles ou toute autre discipline connexe.
— posséder une expérience pertinente en gestion du personnel.

Traitement:

Selon les normes du M.A.S.

PHYSIOTHÉRAPEUTE

Traitement:
Selon les normes du M.A.S.

M. C. Guy Desjardins
Directeur du personnel
Centre hospitalier de Charlevoix
47, Boul. Fafard
Baie St-Paul, Cté de Charlevoix

MANOIR VERDUN

Centre d'accueil pour personnes agées (320 lits)

recherche

UN(E) INFIRMIER(E)

pour un poste à temps complet au service de soir (15.30 h. à 23.30 h.)

Exigences:
— membre pratiquant(e) de l'O.I.I.Q.
— expérience souhaitable en gérontologie et gériatrie.

Avantages:
— fin de semaine aux 2 semaines.
— pas de rotation.

Traitement et avantages sociaux:
Selon les politiques administratives et salariales du ministère des Affaires sociales.

S'adresser au:

Service du personnel
Manoir Verdun
5500, boul. LaSalle
Verdun, Qué.
Tél.: 769-8801 poste 22

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE SCIENCE POLITIQUE

Le département de science politique de l'Université Laurentienne annonce un concours pour combler un poste régulier de professeur:

Domaines de spécialisation:

— Gouvernement canadien; théorie politique.

Conditions:

Doctorat de préférence, expérience dans l'enseignement et la recherche. Le bilinguisme serait un atout mais l'enseignement se fera en français.

Début de l'emploi:

Le 1er juillet 1977.

Prière de faire parvenir un curriculum vitae et les noms et adresses de trois répondants aussitôt que possible à:

Rand Dyck, Directeur
Département de Science Politique
Université Laurentienne
Sudbury, Ontario
P3E 2C6

LA COMMISSION SCOLAIRE OUTAOUAIS-HULL

Recherche les services d'un (e)

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN MATHÉMATIQUES

Nature du travail

L'emploi du Conseiller pédagogique est un emploi de professionnel, qui comporte plus spécifiquement des fonctions d'ammation pédagogique, relativement à l'utilisation des méthodologies, à l'évaluation des programmes et à l'organisation scolaire.

Attributions caractéristiques

Conformément à la politique établie par la Commission, le Conseiller pédagogique voit à l'implantation des innovations, sur base expérimentale ou autrement; il fait connaître les exigences de l'évolution dans son milieu dans un processus continu d'évolution. Il a un rôle primordial d'animation pédagogique auprès du personnel enseignant de la discipline.
Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

Qualifications requises

1e Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi.
2e L'autorisation personnelle d'enseigner, décernée par le Ministère.
3e Expérience comme Enseignant.

Traitement

$13,313.00 à $24,787.00, selon la scolarité et l'expérience.

Entrée en fonction: 1er août

Toute demande d'emploi incluant le numéro du concours, et curriculum vitae, doivent parvenir le ou avant le 4 mai 1977 à 16 heures au:

Directeur des Services du Personnel
Commission scolaire Outaouais-Hull
122, rue St-Laurent
Hull, Québec.

CONCOURS P-16

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE LA DESERT

Poste:

Directeur(trice) général(e)

Endroit:

Maniwaki

Responsabilités:

— Mandaté par le Conseil d'Administration, est responsable de l'administration générale de l'établissement.
— Est responsable de la planification et de la préparation du budget;
— Voit à élaborer et à mettre sur pied, en collaboration avec une équipe multidisciplinaire, les programmes et services tant du domaine de la santé que du domaine social en tenant compte des besoins du milieu;
— Établit et maintient des relations avec les groupes du milieu, les établissements du réseau et le Ministère des Affaires Sociales.

Exigences:

— Diplôme universitaire en administration ou en sciences humaines ou expérience pertinente;
— Expérience pratique valable dans un poste semblable, impliquant des fonctions de direction et de coordination;
— Connaissance du réseau des Affaires Sociales;
— Aptitudes en administration et en gestion de personnel et maîtrise du processus décisionnel;
— Capacité d'animer une équipe multidisciplinaire et d'en coordonner des activités en suscitant une prise en charge chez chacun de ses membres;
— Facilité de communication tant avec les individus qu'avec les groupes;
— Connaissance de l'anglais est souhaitable.

Rémunération:

Suivant les normes du Ministère des Affaires Sociales et selon les qualifications du candidat.

Date limite:

Lundi le 23 mai 1977.

Veuillez adresser votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

CLSC de la Désert
144, Principale-sud
Maniwaki, J9E 1Z6
Att: M. Léo Bourdon

ANALYSTES EN INFORMATIQUE

LIEU DE TRAVAIL: Québec

LE SERVICE DE L'INFORMATIQUE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC est à la recherche de 15 analystes en informatique pour différentes divisions du développement des systèmes des usagers du réseau de téléinformatique.

POSTES: Analystes aux divisions Conception et réalisation des systèmes et à l'Amélioration et entretien des systèmes du ministère.

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS:
Effectuer l'analyse, le développement, l'implantation, la documentation, l'amélioration et l'entretien de systèmes informatiques et de nouvelles versions de systèmes.

EXIGENCES:
— Diplôme universitaire de premier cycle;
— minimum de deux (2) ans d'expérience en analyse sur des systèmes de gestion ou expérience dans l'utilisation de l'APL.

POSTES: Analystes à la division Administration des données.

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS:
Assurer la mise en place des mécanismes de contrôle de l'intégrité des banques de données en production et des mécanismes de surveillance du rendement des logiciels de supports de l'utilisation des banques de données.

EXIGENCES:
— Diplôme universitaire de premier cycle;
— minimum de deux à trois (2 à 3) ans d'expérience en informatique;
— la connaissance des fonctions de l'administration des données et une expérience de l'implantation des banques de données avec IMS, serait un atout.

INSCRIPTION:
Inscription:
Faire parvenir un curriculum vitae détaillé (incluant les attestations d'études) au:

Ministère de l'Éducation
Service de l'informatique
Section Personnel
1035, de Lachevrotière
Édifice "G", 24ème étage
Québec.

DATE LIMITE:
Toutes les demandes devront être reçues avant le lundi 2 mai 1977 à 16:30 h.

N.B.: POSTES À CARACTÈRE OCCASIONNEL

Agence canadienne de développement international — Canadian International Development Agency

L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

ADMINISTRATEURS/ GESTIONNAIRES

Intéressés au développement international

L'ACDI recherche quatre cadres de direction pour une affectation de deux ans auprès d'un organisme de développement régional intégré (DRI) en Haiti.

Le D.R.I. est un organisme haitien qui œuvre en collaboration avec l'ACDI au développement intégré (agriculture, éducation, santé, etc.) de régions administratives situées à l'extérieur de la capitale, Port-au-Prince.

1. DIRECTEUR DES OPÉRATIONS RÉGIONALES - 7098

Fonctions:

Sous l'autorité du directeur régional de l'organisme, le directeur des opérations régionales est responsable de la réalisation des projets de développement dans sa région de même que de la gestion entière des ressources qui y sont affectées. À ce titre, il dirige une équipe multi-disciplinaire (agronomie, génie, éducation, santé, etc.).

Exigences:

- Détenir une maîtrise en administration ou l'équivalent;
- Posséder environ dix (10) années d'expérience au cours desquelles le candidat a eu l'occasion de travailler à l'élaboration et à la réalisation de projets d'envergure et a fait preuve d'un sens développé de décision et d'organisation;
- Assumer avec succès la direction des ressources humaines multi-disciplinaires et faire preuve de compétences dans le développement des habiletés du personnel sous sa supervision.

2. CHEF RÉGIONAL DES SERVICES ADMINISTRATIFS - 7099

Fonctions:

Sous l'autorité du directeur des opérations, le chef régional des services administratifs est responsable des achats locaux, de la gestion des inventaires et du matériel entreposé dans sa région et de l'administration des systèmes politiques et procédures établies.

Exigences:

- Détenir une maîtrise en administration ou l'équivalent;
- Être membre en règle d'une corporation professionnelle pertinente et reconnue;
- Posséder au moins cinq (5) années d'expérience dans une fonction similaire. Le candidat a l'habitude de diriger du personnel et a fait preuve de compétence dans le développement des habiletés du personnel sous sa supervision.

3. CHEF DU SERVICE ADMINISTRATIF ET DES FINANCES - 7100

Fonctions:

Sous l'autorité du directeur de l'administration, le chef du service administratif et des finances est responsable de la réalisation des objectifs établis en matière de contrôle budgétaire et comptable de certains services de support.

Exigences:

- Détenir une maîtrise en administration ou l'équivalent;
- Être membre en règle d'une corporation professionnelle pertinente et reconnue;
- Posséder au moins cinq (5) années d'expérience en gestion financière et/ou comptable. Le candidat a déjà eu l'occasion de diriger du personnel.

4. CHEF DE L'ÉLABORATION DES PROJETS - 7120

Fonctions:

Sous l'autorité du directeur des études et de l'élaboration des projets, le chef de l'élaboration des projets est responsable de l'aide conceptuelle et technique requise pour l'élaboration des projets. Pour ce faire, il devra coordonner une équipe multi-disciplinaire (agronomie, génie, éducation, santé, etc.).

Exigences:

- Détenir une maîtrise en administration ou l'équivalent;
- Posséder au moins cinq (5) années d'expérience en planification et élaboration des projets dans diverses disciplines. Le candidat a déjà eu l'occasion de diriger du personnel.

Les candidats devront faire parvenir avant le 6 mai 1977 leur curriculum comprenant des détails complets sur leur formation et leur antécédents professionnels et salariaux en ayant soin de mentionner le poste qui les intéresse ainsi que le nom de deux personnes appelées à donner des références.

Adresser la correspondance à:

Direction des ressources humaines
L'Agence Canadienne de Développement International
122 rue Bank
Ottawa, Ontario K1A 0G4

Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux

Région Sud de Montréal (6-C)

POSTES: (cadres supérieurs)	SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS
	Sous la responsabilité du directeur général, dans le but d'assurer au CRSSS le support professionnel et technique dans le domaine des communications et d'assurer au directeur général l'assistance nécessaire concernant les travaux du secrétariat corporatif et du comité de régie interne, le titulaire du poste est chargé des fonctions suivantes: **COMMUNICATIONS:** planifier, coordonner et contrôler les activités relatives aux communications (objectifs, politique et programmation annuelle dans ce domaine); confection et diffusion des publications, organisation des colloques et assemblées publiques... etc. **SECRÉTARIAT CORPORATIF:** conseiller et assister le directeur général dans ses tâches relatives au fonctionnement du conseil d'administration et de ses divers comités; voir aux élections et au renouvellement des membres du Conseil; voir à assurer le support légal aux activités du CRSSS qui le requièrent (conseil, commissions administratives, contrats de services...); ... etc. **COMITÉ DE RÉGIE:** conseiller et assister le directeur général dans ses tâches relatives au fonctionnement du comité de régie interne; assurer la coordination dans les relations avec le réseau prises en charge par chacune des unités administratives; ...etc. De plus, le secrétaire général peut être appelé à collaborer avec les autres directions du CRSSS en vue d'assurer certaines activités d'assistance-conseil auprès des établissements de la région.	Sous la responsabilité du directeur général, dans le but d'assurer au CRSSS l'utilisation adéquate et efficace de ses ressources financières, humaines et matérielles dans un milieu favorable de travail, le titulaire du poste doit planifier, coordonner et contrôler les activités des secteurs suivants: **SERVICES FINANCIERS:** élaborer et appliquer les règles et procédés de gestion du budget du CRSSS, des fonds en fiducie (Commissions administratives) et des fonds pour programmes spéciaux; assurer le contrôle des diverses opérations financières, la préparation du budget, les rapports financiers; ... etc. **SERVICES AU PERSONNEL:** élaborer et appliquer les normes et procédés de gestion des ressources humaines; assumer la responsabilité des relations de travail; élaborer en collaboration avec les autres directions une politique de formation et de perfectionnement du personnel; ... etc. **SERVICES AUXILIAIRES:** élaborer et assurer une organisation matérielle de travail qui soit adéquate; voir à l'utilisation judicieuse des équipements, terrains et locaux; ...etc. De plus, le directeur des services administratifs peut être appelé à collaborer avec les autres directions du CRSSS en vue d'assurer certaines activités d'assistance-conseil auprès des établissements de la région.
QUALIFICATIONS	— diplôme universitaire (2e cycle) dans une discipline appropriée, de préférence en administration ou en droit; — expérience pertinente: minimum de 5 ans, dont 3 années dans un poste de cadre supérieur.	— diplôme universitaire (2e cycle) dans une discipline appropriée, de préférence en sciences administratives; — expérience pertinente: minimum de 5 ans, dont 3 années dans un poste de cadre supérieur.
TRAITEMENT: **DATE LIMITE DU CONCOURS:**	— SALAIRE: selon les qualifications, l'expérience et la politique salariale en vigueur pour les cadres supérieurs. — BÉNÉFICES MARGINAUX: ceux en vigueur dans le secteur public et parapublic. le 12 mai 1977	Adresser demande écrite et curriculum vitae à: **Directeur général,** **CRSSS Sud de Montréal (6-C),** **125, boul. Ste-Foy,** **Longueuil, Qué.** **J4J 1W7**

commission
de formation professionnelle
de la main-d'oeuvre
du montréal métropolitain

COORDONNATEUR DU SECTEUR DE L'ÉVALUATION POSTFORMATION

NATURE DU TRAVAIL

Le coordonnateur du secteur de l'évaluation postformation:
— identifie et opérationnalise les objectifs du secteur, en mesure l'atteinte, rédige et présente les rapports périodiques des activités du secteur, initie, dirige et évalue le personnel du secteur,
— définit le plan et le cadre méthodologiques d'évaluation de la formation institutionnelle et industrielle de la région, détermine les sujets d'enquête et l'échantillonnage, consulte les agents de l'évaluation, propose et administre, aux périodes propices, les instruments de collecte des données, applique les méthodes d'analyse les mieux adaptées, traite les données, interprète les résultats, énonce les caractéristiques et variables susceptibles de constituer des facteurs positifs et négatifs de formation, formule des recommandations de projets visant une adaptation de la formation aux exigences du marché du travail,
— développe le centre de documentation chargé de recueillir l'information et de fournir les données requises principalement par les autres secteurs de la CFP,
— participe à l'estimation des besoins de formation professionnelle et en main-d'oeuvre de la région, établit les priorités de formation,
— accomplit toute autre tâche que lui confie le directeur général.

TRAITEMENT

L'échelle de salaire se situe entre $12,837 et $23,071, selon les qualifications.

QUALIFICATIONS REQUISES

Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle, dont l'obtention requiert un minimum de 16 années d'études, en économie, statistiques ou dans une autre discipline universitaire appropriée.

OFFRE DE SERVICE

Toute personne intéressée devra faire parvenir au plus tard le 6 mai 1977, avant 16h30, une offre de service accompagnée d'un curriculum vitae détaillé incluant photocopie des attestations d'études, sans lesquelles aucune offre de service ne sera considérée, à l'adresse suivante:

La Commission de formation professionnelle de la main-d'oeuvre du Montréal métropolitain
a/s de J. Rénald Côté, directeur général,
5350 rue Lafond, Montréal H1X 2X2

PROFESSEURS
À TEMPS PLEIN POUR L'INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE SEPT-ÎLES

Renseignements: école secondaire privée; revenue pour RFS par le ministère de l'Éducation en 1976; école mixte; secondaires I à V; 270 élèves.

Exigences: expérience dans l'enseignement; permis d'enseigner. polyvalent; bonne santé.

Traitement: échelle du Gouvernement et prime de rétention.

Matières: spécialement: arts plastiques, éducation physique, histoire, mathématiques-chimie-physique; il se peut que d'autres matières s'ajoutent.

DEMANDE: ENVOYER VOTRE DEMANDE À **INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE SEPT-ÎLES, C.P. 993 SEPT-ÎLES;** vous recevrez des renseignements supplémentaires sur l'école et des renseignements généraux à nous faire parvenir.

Référence: envoyer lettres de référence avec votre demande.

TRADUCTEUR

Fonctions:
— traduction technique de l'anglais au français.
— recherche terminologique.
— révision, lecture d'épreuves et tâches connexes.

Qualifications:
— Baccalauréat en traduction ou l'équivalent.
— expérience pertinente.

Traitement:
Selon les qualifications et l'expérience.

Les candidats intéressés devront faire une demande écrite à:

L'Association canadienne de normalisation
Service de traduction
149, Oneida Drive
Pointe-Claire, Qué.
H9R 1A9

REPRÉSENTANT DES VENTES

Éditeur réputé de livres médicaux-dentaires et soins infirmiers, recherche une personne qui visiterait les professionnels des bureaux et hôpitaux du Québec et des provinces maritimes.

Le candidat devra avoir quelque expérience dans la vente de préférence dans le domaine médical et devra parler français et anglais couramment. Etre dynamique et ambitieux.

Revenus calculés selon une commission importante sur les ventes. Boni et autres avantages sociaux.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae à:

Le Devoir
Dossier # 2629
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Voir autres Carrières et Professions, en pages 20, 22 et 23

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE VAUDREUIL-SOULANGES

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le candidat choisi assumera la responsabilité totale de la gestion de l'ensemble des programmes et des ressources pour toutes nos unités administratives (enseignement, vie étudiante, personnel, finances, équipement, informatique, etc.).

Les qualifications minimales pour ce poste sont:
— Diplôme universitaire terminal de premier cycle, mais de préférence de deuxième cycle;
— Dix (10) années d'expérience, de préférence en milieu de l'éducation dont au moins cinq (5) dans un emploi de cadre;
— Une habileté à résoudre des problèmes administratifs et techniques complexes.

Toute demande sera traitée confidentiellement et devra être faite par écrit avant le **14 mai 1977.**

Prière de faire parvenir curriculum vitae à:

Me. PIERRE-A. LAMARRE, président
du Conseil des Commissaires de la C.S.R.V.S.
CASIER POSTAL 24
Dorion (Québec)
J7V 1E7

AGENT DE RECHERCHE
Décanat des études de premier cycle

FONCTIONS: L'agent de recherche exerce des activités d'étude, d'analyse, de synthèse et de recommandation sur différents rapports, dossiers ou projets reliés au développement ou au fonctionnement des études de premier cycle.

Seul ou en collaboration, il prépare et rédige des projets et/ou dossiers spéciaux pour étude par le doyen du premier cycle ou des comités internes ou externes.

EXIGENCES: *Scolarité minimum:* Diplôme universitaire de premier cycle.

Autre: Connaissance du fonctionnement de l'Université du Québec.

TRAITEMENT: S13 022 à S25 016 annuel à compter du 1er juin 1977.

Les demandes écrites accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir avant 17h le 4 mai 1977 à:

Bureau du personnel, Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières, Québec G9A 5H7

Université du Québec à Trois-Rivières

PROFESSEURS

FONCTIONS Enseignement et recherche dans les secteurs suivants: méthodologie, psychosociologie des organisations, théorie des communications et pratique des média.

EXIGENCES: Posséder un doctorat dans la discipline concernée ou une discipline connexe et/ou une expérience professionnelle pertinente équivalente.

TRAITEMENT: Selon l'échelle en vigueur dans la convention collective

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 10 mai 1977 à

M. Jean-Paul Lafrance, directeur
Département de Communications
Université du Québec à Montréal,
C.P. 8888, Montréal, Québec H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

Université Laval

PROFESSEUR
EN MESURE ET ÉVALUATION
(Intérêts, attitudes et motivation)

FONCTION:

Enseigner aux trois cycles, conseiller les étudiants dans leurs travaux de thèse ou d'essai, développer et réaliser des projets de recherche.

QUALIFICATIONS:

Doctorat dans le domaine. Les porteurs de maîtrise seront aussi considérés.

Connaissance du français parlé et écrit.

Capacité de travail en équipe.

Les intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 11 mai 1977 à:

Monsieur le directeur,
Département de mesure et évaluation
Faculté des sciences de l'éducation
Cité universitaire
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

PROFESSEUR-CHERCHEUR
(Économiste urbain)

FONCTIONS:

Oeuvrer en recherche à la poursuite des objectifs de l'INRS-Urbanisation notamment dans les domaines de la finance municipale, l'évaluation de l'efficacité des services municipaux, les problèmes économiques des fusions municipales, le transport urbain et le logement.

EXIGENCES:

Doctorat en économique ou en administration ou dans une autre discipline pertinente.

Le candidat doit être prêt à travailler en équipe multi-disciplinaire avec des spécialistes de science politique et de sociologie.

LIEU DE TRAVAIL: INRS-Urbanisation
3465 rue Durocher
Montréal

TRAITEMENT: Selon la convention collective en vigueur.

Seules les demandes écrites reçues avant le 5 mai 1977 seront retenues.

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en y indiquant le numéro du concours: SP 77-09 au:

Directeur du personnel
Institut National de la Recherche Scientifique
2700 rue Einstein Casier postal 7500
Sainte-Foy, Québec G1V 4C7

Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique

Projet Baie James

Dietéticien(ne)

Poste au chantier

FONCTIONS:
- Concevoir et organiser certains programmes de recherche et d'information au chapitre de l'alimentation.
- Participer à l'établissement des menus de la cantine.
- Étudier le service et les installations des cuisines et faire des recommandations s'il y a lieu.
- Participer à la formation en cours d'emploi des manutentionnaires des vivres.

EXIGENCES:
- Formation universitaire en diététique.
- Plus de cinq (5) ans d'expérience pertinente dans le domaine.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au service de recrutement ou communiquer avec Liette Pilon au numéro 288-1740 poste 237.

LALONDE, VALOIS
LAMARRE, VALOIS
& ASSOCIÉS, INC.
EXPERTS-CONSEILS CONSULTANTS
GROUPE LAVALIN

1130 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL, QUÉBEC,
CANADA H3A 2R5 TÉL. (514) 288-1740

LA COMPAGNIE MINIERE QUEBEC CARTIER

UN AVENIR SÛR, PROSPÈRE...

LA COMPAGNIE MINIERE QUÉBEC CARTIER REQUIERT POUR MONT-WRIGHT:

CONTREMAÎTRES ÉLECTRICIENS
Surveille et coordonne le travail des électriciens et apprentis-électriciens, chargés de la réparation et de l'entretien d'installations industrielles, circuits CA et CC, sur des foreuses rotatives, pelles mécaniques et les organes électriques de véhicules tels que camions de 150 tonnes, chargeuses mécaniques, etc. Il doit aussi s'occuper de l'entretien et de la réparation des installations de transport et de la distribution d'électricité à haute tension, soit 34.5 KV et 7.2 KV.
Préférence sera donnée aux diplômés en technologie électrotechnique ayant 3 ans d'expérience dans la surveillance.

CONTREMAÎTRES MÉCANICIENS
(Véhicules à moteurs diesel)
Surveille et coordonne le travail des mécaniciens et apprentis-mécaniciens automobilistes, qui s'occupent de réparer les véhicules tels que camions lourds de 150 tonnes, (avec moteur GM-Diesel), bulldozers, chargeuses mécaniques, etc. Il doit aussi lire et interpréter les plans. Préférence sera donnée aux diplômés en technologie mécanique ayant 3 ans d'expérience dans la surveillance.

CONTREMAÎTRES DE MÉCANICIENS D'ENTRETIEN
Surveille et coordonne le travail de mécaniciens, apprentis-mécaniciens, soudeurs, hommes de service en lubrification qui s'occupent de réparer, ajuster, de monter et d'entretenir le matériel mécanique tel que les foreuses rotatives, foreuses à percussion, chargeuses mécaniques, etc.
Préférence sera donnée aux diplômés en technologie mécanique possédant 3 ans d'expérience dans la surveillance.

Excellentes possibilités d'avancement pour les candidats intéressés à faire carrière dans l'industrie minière. Excellents avantages sociaux; allocation nordique de $150.00 par mois pour les personnes mariées et de $135.00 par mois pour les célibataires. Les facilités de logement, services publics et éducatifs, sont disponibles à la nouvelle ville de Fermont. Frais de déménagement payés.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae au:

PLANIFICATEUR À LA MAIN-D'OEUVRE
COMPAGNIE MINIÈRE QUÉBEC CARTIER
PORT CARTIER, COMTÉ DUPLESSIS
QUÉBEC

ou pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec votre Centre de Main-d'oeuvre du Canada de votre région.

PROFESSEURS DE GEOGRAPHIE

1 poste de professeur régulier

- **CHAMP DE SPECIALISATION:** développement régional et géographie appliquée.
- **QUALIFICATIONS:** doctorat, ou sérieusement engagé dans des études y conduisant.
- **FONCTIONS:** enseignement, recherche, participation aux activités du Département.
- **ENSEIGNEMENT:** pouvant assurer certains des cours suivants: analyse de photos aériennes, méthodes d'enquête en géographie, utilisation du sol, géographie du monde rural, hydrologie continentale, pédologie, stage: structures rurales.
- **TRAITEMENT:** selon la convention collective en vigueur à l'UQAR.

1 poste de professeur-substitut

- **QUALIFICATIONS:** maîtrise en géographie, ou l'équivalent.
- **TACHE:** pouvant assurer les cours suivants: géographie urbaine, géographie rurale, stage: structures urbaines, problèmes de disparités économiques au Canada.
- **TRAITEMENT:** selon la convention collective en vigueur à l'UQAR.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 6 mai 1977 au:

Directeur du Département des Lettres
et Sciences humaines
Université du Québec à Rimouski
300 av. des Ursulines, Rimouski

Université du Québec à Rimouski

PROFESSEURS AU DEPARTEMENT DES SCIENCES DE L'EDUCATION

Dans le cadre des programmes du 1er et second cycle, l'Université du Québec à Rimouski sollicite des candidatures aux postes suivants:

TITRE:
1. Professeur en administration scolaire (curriculum)
2. Professeur en administration scolaire (gestion académique)
3. Professeur en enfance inadaptée (supervision de stages)

FONCTIONS:
- Enseignement et direction de séminaires
- Supervision de stages et de projets de recherche d'étudiants
- Recherche appliquée

EXIGENCE:
Doctorat.

DATE D'ENTREE EN FONCTION:
1er juin 1977

TRAITEMENT:
Selon l'échelle des professeurs

DUREE DU CONTRAT:
Deux ans

Seules les demandes écrites reçues avant le 9 mai 1977 seront retenues.

Toute candidature sera traitée confidentiellement. Veuillez faire parvenir votre curriculum viate au:

Directeur du Département
des Sciences de l'éducation
Université du Québec à Rimouski
300, avenue des Ursulines
Rimouski, Québec
G5L 3A1

Université du Québec à Rimouski

Voir autres Carrières et Professions, en pages 20, 21 et 23

Carrières et Professions

CENTRE HOSPITALIER STE-MARIE

Titulaire du poste:
Coordonnateur(trice) des Activités Professionnelles.

Nature du poste:
Permanent, temps complet de jour.

Pré-requis:
Diplôme universitaire de 1er cycle,
Membre en règle de l'O.I.I.P.Q.
5 ans d'expérience,
1 an d'expérience en Gestion de Personnel,
Connaissances techniques, cliniques, administratives.

Conditions de travail:
Selon les normes ministérielles.

Faites parvenir votre curriculum vitae d'ici le 6 mai 1977.

Centre Hospitalier Ste-Marie
a/s Service du Personnel
1991, boul. du Carmel
Trois-Rivières

CENTRE D'ORIENTATION ET DE RÉADAPTATION DE MONTRÉAL

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Centre d'accueil privé conventioné, offrant service interne à des garçons de 6 à 12 ans et des services externes d'évaluation, de consultation et de psycho-thérapie à enfants adolescents et adultes.

Qualifications:
— être membre en règle d'une corporation professionnelle oeuvrant dans le domaine des sciences humaines.
— détenir le plus haut grade académique de sa discipline, c'est-à-dire le doctorat ou l'équivalent.
— posséder une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans et une expérience de gestion d'au moins cinq (5) ans dans le domaine des services de santé et sociaux. De plus, avoir une expérience et un intérêt marqué dans une approche multidisciplinaire.
— démontrer des capacités de leadership professionnel et scientifique de même que des aptitudes et un intérêt évident pour la gestion.

Salaire:
Selon les normes du Ministère des Affaires sociales (classe 19)
— minimum: $24,512.
— maximum: $34,554.

Date limite des candidatures:
Le 2 mai 1977

S'adresser à:

Docteur Albert Royer, président
Conseil d'administration
39 ouest, boul. Gouin
Montréal, H3L 1H9
331-5530

Université Laval

PROFESSEURS RÉGULIERS (3)

Département des relations industrielles

POSTE: Professeur en relations industrielles: aspects juridiques.

FONCTIONS: Assumer les enseignements de base ainsi que certains cours de spécialisation au niveau des premier et deuxième cycles dans les matières privilégiant la dimension juridique des relations du travail. Participer aux activités de recherches, de publications, d'encadrement des étudiants de même qu'aux autres aspects de la vie interne et externe du Département et de l'Université.

EXIGENCES: Être titulaire d'un doctorat OU être titulaire d'une maîtrise en droit et avoir fait la preuve d'une compétence reconnue dans le domaine des relations du travail, ainsi qu'être apte à assurer la responsabilité d'un enseignement et d'une recherche dans ce même domaine.
N.B.: Les candidatures des personnes ayant terminé une scolarité de doctorat seront également considérées.

POSTE: Professeur en relations industrielles: aspects économiques

FONCTIONS: Assumer les enseignements de base ainsi que certains cours de spécialisation au niveau des premier et deuxième cycles dans les matières privilégiant les aspects économiques des relations du travail. Participer aux activités de recherches, de publications, d'encadrement des étudiants de même qu'aux autres aspects de la vie interne et externe du Département et de l'Université.

EXIGENCES: Être titulaire d'un doctorat OU avoir fait la preuve d'une compétence jugée équivalente et être apte à assurer la responsabilité d'un enseignement et d'une recherche dans le domaine de l'économique du travail.
N.B.: Les candidatures des personnes ayant terminé une scolarité de doctorat seront également considérées.

POSTE: Professeur en relations industrielles: méthodologie et techniques de recherche

FONCTIONS: Assumer les enseignements de base ainsi que certains cours de spécialisation au niveau des premier et deuxième cycles dans les matières portant sur la méthodologie et les techniques de recherche en relations industrielles. Participer aux activités de recherches, de publications, d'encadrement des étudiants de même qu'aux autres aspects de la vie interne et externe du Département et de l'Université.

EXIGENCES: Être titulaire d'un doctorat dans une discipline pertinente, de préférence en sciences sociales, et posséder une expérience de recherche reconnue.

CONDITIONS: Selon les dispositions de la convention collective des professeurs de l'Université Laval.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: Le 1er juin ou toute autre date compatible avec le début de l'année académique 1977-78.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES: Le 6 mai 1977.

Faire parvenir toute demande accompagnée d'un curriculum vitae à:

Jean Boivin, directeur
Département des relations industrielles
Faculté des sciences sociales
Université Laval
Québec, P.Q.
G1K 7P4

Toute demande sera traitée confidentiellement.

Cité universitaire, Québec

RÉDACTEUR

Pour **"Le Réveil Du Consommateur"**
— responsable du contenu rédactionnel et de l'aspect visuel de la revue.
— coordonne le travail de pigistes et collaborateurs.

Exigences:
— expérience en rédaction.
— connaissance du domaine de la consommation.
— capacité de travail en équipe.

Salaire à discuter.

Envoyer curriculum vitae avant le 2 mai à:

L'IPIC
1212, Panet
Montréal, Qué.

La Commission Scolaire Régionale Youville

DIRECTEUR
DES SERVICES FINANCIERS ET DES SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT

2e OUVERTURE

ATTRIBUTIONS:
Le directeur des services financiers planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives à la trésorerie, à la préparation du budget, à la comptabilité, au contrôle et à la vérification, aux méthodes et procédures de gestion.
Le directeur des services de l'équipement planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives à la mise en place de l'équipement, à l'entretien préventif, physique et ménager, à la sécurité, à l'approvisionnement, aux services auxiliaires (transport, alimentation), aux équipements communautaires.
Il avise le directeur général et assiste les autres directeurs de services et les directeurs d'écoles au sujet de la gestion des finances et de l'équipement.
Il évalue le personnel sous sa responsabilité.
Il accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat.

SALAIRE:
Selon les échelles actuellement en vigueur à la Commission scolaire régionale Youville. (minimum $18,618. - maximum $31,487.)

ÉCHÉANCIER:
Le titulaire remplira dès son entrée en fonction, le poste de directeur des services financiers. A une date ultérieure, la responsabilité des services de l'équipement lui sera confiée.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:
— Diplôme universitaire exigeant un minimum de seize (16) années d'études en administration.
— Huit (8) années d'expérience pertinente dont au moins trois au niveau 2 ou dans des fonctions administratives équivalentes.

N.B. Une expérience pertinente exceptionnelle peut compenser une scolarité moindre.

PROCÉDURE:
Faire parvenir PAR ÉCRIT votre offre de service accompagnée du curriculum vitae à l'adresse suivante et ce, avant le 28 avril 1977 à 16 heures en mentionnant le poste 76-7:

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE YOUVILLE
M. JEAN-GUY HUDON, DIRECTEUR
SERVICE DU PERSONNEL
200, RUE ELLICE
BEAUHARNOIS, QUÉBEC
J6N 1Y1

PROFESSEURS POUR LE BÉNIN

Le gouvernement du Québec poursuit avec le gouvernement du Bénin une action de coopération dans le domaine de la FORMATION DE TECHNICIENS SUPÉRIEURS D'EXÉCUTION. À cet effet le ministère des Affaires intergouvernementales recrute des professeurs pour les postes suivants: LABORATOIRE MÉDICAL, RADIOLOGIE, GÉNIE CIVIL, MÉCANIQUE INDUSTRIELLE, ÉQUIPEMENT MOTORISÉ, ÉLECTROTECHNIQUE, SCIENCES NATURELLES (BIOLOGIE VÉGÉTALE), MATHÉMATIQUES (STATISTIQUES), TECHNIQUES ADMINISTRATIVES ET ANGLAIS TECHNIQUE.

LIEU D'ENSEIGNEMENT: Collège polytechnique universitaire de Cotonou

CONDITIONS DE CANDIDATURE:
— Citoyenneté canadienne;
— Maîtrise de la langue française parlée et écrite;
— Expérience professionnelle pertinente et/ou d'enseignement de niveau collégial.

CONDITIONS DU CONTRAT:
— Le contrat d'une durée normale de deux ans, débute en juillet 1977;
— Le traitement est basé sur les échelles en vigueur au Québec;
— Les indemnités de vie à l'étranger sont versées selon les normes établies.

POUR POSER SA CANDIDATURE:
Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Peter Dunn
Chargé de programmes
Direction des Programmes Multilatéraux
Direction Générale de la Coopération Internationale
Ministère des Affaires intergouvernementales
1225, Place Georges V
Québec
Tél.: (418) 643-3630

DATE LIMITE: 6 mai 1977

Les candidats éligibles seront convoqués pour une entrevue, vers la mi-mai, par le comité de sélection.

QUÉBEC
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

MAISON NOTRE-DAME DE LAVAL INC.
COORDONNATEUR(TRICE) D'UNITÉ DE VIE

Sous l'autorité immédiate du coordonnateur de vie de groupe, il doit:
— Contrôler, diriger et animer le personnel éducateur de son unité de vie;
— Assumer la responsabilité de la vie de groupe et l'administration de son unité de vie.

Salaire selon la rémunération des cadres du M.A.S.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 6 mai au:

Service du personnel
Maison Notre-Dame de Laval Inc.
310, Boul. Cartier
Laval, H7N 2J2

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Sous l'autorité du Conseil d'Administration:
— responsable de la gestion et du financement.
— voit à établir et maintenir les relations avec les groupes populaires et les gouvernements.
— coordonne le travail des employés.
— porte-parole officiel de l'organisme.

Exigences:
— compétence en gestion.
— expérience dans les groupes populaires.
— capacité de travail en équipe.

Salaire à discuter.

Envoyer curriculum vitae avant le 2 mai à:

L'IPIC
1212, Panet
Montréal, Qué.

Le Centre de services sociaux de l'Estrie

recherche un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS:
— Sous l'autorité du Conseil d'administration, voit à l'administration générale du C.S.S.E.
— Planifie, coordonne et contrôle les activités de l'établissement dans le but d'assurer aux bénéficiaires les services, eu égard à la vocation de l'établissement et de répondre à leurs besoins;
— Établit et maintient des relations avec les groupes du milieu, les établissements du réseau et le ministère des Affaires sociales.

EXIGENCES:
— Détenir un diplôme d'études universitaires de 2ème cycle, de préférence en sciences humaines ou administratives ou l'équivalent;
— Expérience pratique de cinq (5) années ou plus doit trois (3) années dans un poste semblable impliquant des fonctions de direction et de coordination;
— Connaît les lois et principalement la Loi sur les Services de santé et les Services sociaux et leurs règlements;
— Capacité d'animer une équipe multidisciplinaire et d'en coordonner les activités en favorisant la participation de chacun de ses membres.

SALAIRE
Selon les normes du ministère des Affaires sociales et selon les qualifications et l'expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae complet avant le 21 mai 1977

au: **C.S.S. de l'Estrie**
a/s du Président
594 boul. Queen nord
Sherbrooke J1H 3R7
re: poste de directeur général

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Entreprise canadienne française spécialisée depuis 30 ans dans l'industrie du verre, recherche gestionnaire.

Fonctions:
— Responsable de la gestion et du contrôle interne et externe
— Coordonne et dirige le travail des employés.
— Capable de voir à la planification et préparer les états financiers.

Expérience:
— Diplôme de premier cycle en administration ou années d'expérience équivalentes.
— Aimant le public.

Poste conduisant sous peu à celui de directeur général.

Salaire à discuter.

Envoyez curriculum vitae avant le 1er mai à:

Vitra Glace Ltée
6026, Hochelaga
Montréal, H1N 1X6

Un CENTRE d'ACCUEIL

pour Personnes âgées (capacité: 125 lits)

requiert les services d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS:
Sous l'autorité du Conseil d'administration, le détenteur de ce poste planifie, coordonne et contrôle les activités du Centre d'Accueil dans le but d'assurer aux Bénéficiaires les services et de répondre à leurs besoins.

QUALIFICATIONS:
Diplôme d'études universitaires du premier cycle en sciences administratives et/ou humaines ou l'équivalent.
Expérience administrative valable dans le secteur des Affaires Sociales.

RÉMUNÉRATION:
Salaire et avantages sociaux selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

INSCRIPTION:
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 28 mai 1977, au

Président du Comité de Sélection,
Résidence Saint-Joseph,
Maria, Cté Bonaventure,
P. Qué.
G0C 1Y0

Le Joins-Toi INC.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'ORGANISME:
Centre Résidentiel Communautaire établi à Granby, dont les objectifs sont d'héberger des détenus en voie de réhabilitation et de fournir les programmes et services nécessaires à leur réinsertion sociale.

LA FONCTION:
Planifier, organiser, diriger et contrôler l'ensemble des activités de l'organisme. Entre autres tâches: Sélectionner les résidents, élaborer les programmes, engager et superviser le personnel, assurer les relations extérieures.

LE CANDIDAT:
— Formation en sciences humaines et/ou bonne expérience de travail dans le domaine;
— Expérience dans la gestion de projets semblables;
— Capacité de diriger une équipe de travail;
— Esprit créateur et innovateur.

LIEU DE TRAVAIL: Granby, P.Q.
SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL: à discuter.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae à

Yvon Allard, président,
Maison d'Accueil le Joins-Toi Inc.,
41 est, boulevard Leclerc,
Granby, P.Q.
J2G 1S7

au plus tard le 5 mai 1977. Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.

DIRECTEUR ADJOINT
FORMATION DU PERSONNEL
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

Une société manufacturière dynamique et de réputation internationale recherche un cadre supérieur possédant une vaste expérience industrielle dans le secteur de la Formation et du Développement des ressources humaines pour diriger et coordonner l'ensemble des activités reliées à la Formation des cadres.

Le titulaire sera responsable de préciser les besoins de formation du personnel de la société, définir les programmes pouvant répondre à ces besoins et à ces priorités, partager et réconcilier les différentes responsabilités pour la réalisation, la coordination et l'évaluation de ces programmes.

Il sera impliqué directement avec le développement, la mise en application et la coordination de toutes les activités reliées à la Formation et le Développement du personnel de gérance, d'ingénierie, et technique et de production et ce en accord avec les objectifs et politiques de la compagnie.

Le mandat comporte également des responsabilités au niveau des activités reliées à la planification et développement des cadres de l'organisation, les interventions de diagnostique, de formation d'équipe de travail et développement de systèmes en ressources humaines, tels fichier central du personnel, banque des talents, etc...

Le candidat idéal est un diplômé universitaire ou l'équivalent ayant oeuvré plusieurs années dans le secteur de la Formation et du Développement des cadres, au niveau industriel et possédant les qualités personnelles et le leadership nécessaires pour coordonner les activités de cette Division. Le poste est à l'extérieur du Québec et comporte un séjour initial aux États-Unis suivi d'un mandat outre-mer.

Le bilinguisme est essentiel et le salaire sera en fonction de l'expérience des postulants et sera constitué d'un salaire de base généreux, d'un boni substantiel et d'autres compensations financières équivalentes à environ 30% du salaire de base.

Si intéressé veuillez communiquer confidentiellement avec G. Maurice Gilbert, vous référant au dossier MG-265-LD.

gmg
G. MAURICE GILBERT & ASSOCIÉS ASSOCIATES
400 ouest, boul. Dorchester, Suite 1204,
Montréal, Québec. H2Z 1V5,
Tel. (514) 861-9457
Conseillers en Orientation et Ressources Humaines

Voir autres Carrières et Professions, en pages 20, 21 et 22

Carrières et Professions

CHEF DE SERVICE

Compagnie progressive recherche un candidat expérimenté et capable de diriger le service de la sélection des risques de la division "Grande Branche".

Minimum cinq (5) années d'expérience ou équivalent.

Veuillez adresser le curriculum vitae et salaire désiré à:

Le Devoir
Dossier # 2697
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

SUPERVISEUR
bilingue

Notre Service Devis, Groupe recherche une personne possédant deux (2) années d'expérience en matière d'Assurance Groupe.

Un/une gradué(e) universitaire ayant passé avec succès de 3 à 5 examens d'actuariat serait préférable. De l'expérience au niveau de supervision serait un atout.

Avantages sociaux intéressants. Vacances dans l'année courante.

S.V.P. se présenter au département du personnel.

La Prudentielle
635 ouest, Boul. Dorchester
Montréal, H3B 1R7

PERSONNE RESSOURCE EN TRAVAIL SOCIAL

Tâches:
- Consultant actif pour les travailleuses communautaires: collaboration avec leur travail, développer avec elles une méthode d'évaluation des cas individuels et collectifs.
- Préparer des rencontres régulières d'études techniques et socio-politique dans le cadre du travail social existant à la clinique.
- Personne responsable de recevoir l'information des groupes existants dans le quartier en relation avec le travail des travailleuses communautaires.

Exigences:
- Personne avec expérience théorique et pratique en travail social clinique (T.S.P. ou conseiller social ou équivalent).
- Personne intéressée à travailler en dehors des cadres traditionnels.
- Ouverture sociale et politique aux problèmes socio-économiques.
- Capable de travailler en équipe avec des non-professionnels.
- Bilingue.
- Minimum 25 ans.

Les intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae avant le 4 mai 1977 à:

Patricia Cano
Clinique Communautaire de
Pointe St-Charles
1176, Laprairies
Montréal, Qué.

Université Laval

PROFESSEURS RÉGULIERS (2)

Département d'éducation physique

1 poste dans le secteur de la mesure et de l'évaluation en sciences de l'activité physique.

1 poste dans le secteur du conditionnement physique et de la physiologie de l'effort.

Les candidats intéressés devront avoir complété des études de 3e cycle et être disponibles au plus tard le 1er août 1977.

Les curriculum vitae doivent être adressés avant le 15 mai 1977 à:

M. Jacques Samson, directeur
Département d'éducation physique
Faculté des sciences de l'éducation
Cité universitaire
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

L'ASSOCIATION DES INUIT DU QUÉBEC ARTIQUE

Une association représentant les intérêts des esquimaux du Québec Artique et co-signataire de la Baie James et du Nord Québécois recherche un(e):

SPÉCIALISTE DES TERRES ET DE L'UTILISATION DES TERRES

pour son service des terres et de l'environnement. Cette personne devra:
- garder à jour une bibliothèque de cartes géographiques, de relevés et de photo aériennes.
- apporter son assistance technique à l'équipe de négociation pour la sélection des terres.
- coordonner l'arpentage des terres sélectionnées avec le gouvernement du Québec.
- se tenir au courant des développements miniers ou autres projets susceptibles d'affecter l'utilisation des terres par les autochtones.
- préparer des cartes concernant l'utilisation des terres.
- renseigner les communautés Inuit en ce qui a trait aux terres.

Compétence:

Le/la candidat(e) devra posséder - un bacc ou une maîtrise approprié, parler couramment le français et l'anglais, être apte à entretenir de bonnes relations avec les agences gouvernementales et les communautés autochtones et être disponibles en tout temps pour voyager au nord.

Le Salaire sera de $13,000. à $15,000. selon l'expérience.

Faites parvenir votre candidature accompagnée du curriculum vitae à:

L'Association des Inuit
a/s Erik Val
suite 1500
505 ouest, Boul. Dorchester
Montréal, H2Z 1A8

Université Laval

PROFESSEURS

Département de science politique

POSTE:

En administration publique. Candidats aptes à offrir des enseignements aux trois cycles et à poursuivre et diriger des recherches principalement dans les domaines de l'administration publique canadienne et québécoise.

EXIGENCES:

Le doctorat ou l'équivalent. Faire parvenir un curriculum vitae détaillé et le nom de trois répondants à l'adresse ci-dessous.

ÉCHÉANCE: Le 13 mai 1977.

ADRESSE:

Le directeur
Département de science politique
Faculté des sciences sociales
Université Laval
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Centre des Services Sociaux de l'Outaouais

CHEF D'UNITÉ

ENDROIT: Campbell's Bay

FONCTIONS:
1. Distribue, coordonne et organise les activités professionnelles du personnel de son unité;
2. Assure au personnel de son unité l'encadrement professionnel requis, i.e., supervision, consultation, revision des objectifs d'intervention, etc. . .;
3. En collaboration avec le directeur de succursale, définit, revise et évalue périodiquement les objectifs opérationnels du ou des programme(s) administré(s) par son unité;
4. Exerce certaines responsabilités administratives et de gestion du personnel (emploi du temps, compte de dépenses, temps supplémentaires, etc. . .) en conformité avec la convention collective et les normes de l'établissement;
5. Procède à la sélection et à l'embauche du personnel affecté à son unité, en fait l'évaluation et procède à l'application des mesures disciplinaires qui s'imposent en collaboration du directeur de succursale;

EXIGENCES:

SCOLARITÉ: Un diplôme universitaire en service social;

EXPÉRIENCE: Expérience de travail dans le domaine du service social et expérience en gestion.

SALAIRE:

Selon la classe 14 du système de rémunération des cadres du réseau des affaires sociales.

PRIÈRE DE FAIRE PARVENIR TOUTE DEMANDE AVANT LE 6 MAI 1977, au:

C.S.S.O.
Service des Ressources Humaines,
105, boulevard Sacré-Coeur,
HULL, Québec,
819-771-6631, poste 147

Offre d'emploi

MAQUETTISTE

Un journal requiert les services d'un maquettiste ayant déjà une bonne expérience de la mise en page. Le maquettiste sera intégré à une salle de rédaction et supervisera les maquettes à l'atelier de composition. Semaine de travail: du lundi midi au jeudi midi.

Faire parvenir curriculum vitae et indiquer le salaire souhaité.

Le DEVOIR
DOSSIER 2698
C.P. 6033
MONTRÉAL, H3C 3C9

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE THIÈS, SÉNÉGAL

L'École polytechnique de Montréal, en collaboration avec l'Agence canadienne de développement international, est à la recherche de candidats pour remplir le poste suivant au niveau de la formation d'ingénieurs à l'École polytechnique de Thiès, au Sénégal:

* résistance des matériaux

Les candidats doivent être citoyens canadiens, avoir une connaissance parfaite du français parlé et écrit. Des indemnités pour affection à l'étranger et des conditions de logement sont prévues. Les candidats choisis devront s'engager pour une période de deux ans.

Les candidats devront posséder au moins une maîtrise en sciences ou en sciences appliquées avec expérience dans l'enseignement.

Adresser votre demande, accompagnée d'un curriculum vitae complet, avant le 9 mai 1977 au:

Directeur du projet de
l'École polytechnique de Thiès
a/s École polytechnique de Montréal
C.P. 6079, Succursale "A"
Montréal (Québec) H3C 3A7

LA FÉDÉRATION DES C.L.S.C. DU QUÉBEC

CONSEILLERS À LA PROGRAMMATION

(2 postes)

La fédération des C.L.S.C. du Québec est le regroupement volontaire des Centre Locaux de Services Communautaires.

La fédération des C.L.S.C. est à la recherche de (2) conseillers à la programmation et aux régions.

Description du poste:
- Constituer, avec les C.L.S.C., des dossiers sur les programmes spécifiques des C.L.S.C. (Personnes âgées, jeunesse, santé industrielle, périnatalité, etc.);
- Intégrer les informations, faire ressortir les responsabilités des C.L.S.C. dans ces dossiers et les moyens essentiels devant leur permettre de les assumer;
- Organiser des colloques sur les sujets de ces dossiers;
- Sur une base régionale, servir de personne ressource aux C.L.S.C. ayant des problèmes communs;
- Assurer une présence plus particulière dans certaines régions;
- Réaliser les activités pertinentes au fonctionnement quotidien de la fédération.

Qualifications:
- Diplôme universitaire de premier cycle en sciences humaines ou en sciences de la santé.
- Deux (2) années d'expérience pertinente dans le secteur des Affaires sociales ou autre secteur connexe.
- Connaissance du réseau des Affaires sociales.
- Capacité d'animer une équipe de travail.
- Facilité à rédiger des documents de travail.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir avant le 6 mai 1977 sa demande accompagnée d'un curriculum vitae à:

La Fédération des C.L.S.C. du Québec
a/s Comité de sélection
7333, Place des Roseraies
suite 410
Anjou, H1M 2X6

ANALYSTE
RECHERCHE DES MARCHÉS
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE
ENVIRON $25,000

Une importante société canadienne d'envergure internationale recherche un candidat d'expérience dans le secteur de la recherche des marchés pour faire partie de son équipe spécialisée en Marketing.

Relevant du Directeur, les responsabilités essentielles du titulaire seront orientées vers la recherche de nouveaux marchés et vers l'implantation des programmes de promotion visant à rencontrer et satisfaire les objectifs de pénétration des nouveaux marchés. Il devra déterminer le potentiel de croissance des ventes particulièrement aux États-Unis, et identifier les tendances du marché dans divers secteurs d'activités et produits fabriqués.

Le mandat comporte également la nécessité de transiger et d'échanger régulièrement avec les autres divisions importantes de la société y compris le personnel des ventes, les nouveaux produits, la technologie, et être impliqué directement dans la stratégie du développement des produits.

Le candidat idéal possède de 3 à 5 ans d'expérience pratique dans la recherche industrielle des marchés ainsi que des aptitudes reconnues dans ce secteur. Il est essentiel qu'il ait complété son MBA et qu'il possède des antécédents techniques pour pouvoir analyser et comprendre l'aspect technique de ses responsabilités. Une connaissance très pragmatique des marchés Canadien et Américain dans le domaine des cables de télécommunications est souhaitable et le bilinguisme est essentiel.

Le poste est à Montréal et il y aura des déplacements occasionnels au Canada et aux États-Unis. Le salaire sera en fonction de l'expérience des postulants. Si intéressé veuillez communiquer confidentiellement avec G. Maurice Gilbert, vous référant au dossier MG-267

G. MAURICE GILBERT & ASSOCIÉS ASSOCIATES
400 ouest, boul. Dorchester, Suite 1204,
Montréal, Québec. H2Z 1V5.
Tel. (514) 861-9457
Conseillers en Orientation et Ressources Humaines

Belgique: vers une coalition tripartite

BRUXELLES (Reuter) — M. Léo Tindemans, chargé par le roi Baudouin de former le nouveau gouvernement, s'est déclaré hier favorable à la constitution d'une "grande coalition" comprenant les socialistes.

Au cours d'une conférence de presse, M. Tindemans, dont la formation (les sociaux-chrétiens) a renforcé sa position de premier parti belge lors des dernières élections législatives, a annoncé qu'il entamera la semaine prochaine ses consultations politiques. "Il est dans l'intérêt du pays que nous formions un gouvernement aussi rapidement que possible", a dit le premier ministre sortant, dont le prestige personnel est sorti considérablement renforcé du scrutin.

M. Tindemans a d'autre part exprimé sa préférence pour la constitution d'une coalition tripartite comprenant les trois principaux partis belges (chrétiens-sociaux, socialistes et libéraux) afin de résoudre les problèmes économiques et d'accélérer un programme de régionalisation.

Une telle coalition bénéficierait d'une majorité de 175 sièges à la Chambre des représentants. En écartant les libéraux (33 députés), le parti de M. Tindemans (80 députés) associé aux socialistes (62 députés) disposerait encore d'un siège de plus que la majorité des deux-tiers requise pour l'adoption des projets de loi importants.

Le premier ministre sortant a enfin annoncé que le projet de programme de gouvernement qu'il mettra au point pendant le week-end sera soumis la semaine prochaine aux autres formations.

M. Tindemans a reçu hier les dirigeants des partis socialiste et libéral pour des entretiens qualifiés d'exploratoires.

Vietnam: corps d'un pilote US retrouvé

WASHINGTON (AFP) — Les autorités vietnamiennes ont informé hier Washington qu'elles ont retrouvé le corps d'un nouvel aviateur américain, abattu pendant la guerre au-dessus du Nord-Vietnam, a annoncé hier le département d'État.

Hanoï, a ajouté le porte-parole, s'est également engagé à effectuer de nouvelles recherches afin de déterminer la véritable identité de deux des douze militaires américains dont les dépouilles mortelles ont été restituées le mois dernier aux États-Unis.

Les douze corps avaient été rapatriés par la mission présidentielle envoyée à Hanoï et conduite par M. Leonard Woodcock, président sortant du syndicat de l'automobile et prochain chef de la mission de liaison américaine à Pékin. Les autorités vietnamiennes s'étaient trompées dans l'identification de deux des cadavres.

La communication qu'Hanoï vient de faire à Washington est généralement considérée comme un geste de bonne volonté avant la reprise du dialogue américano-vietnamien à Paris le 3 mai.

Avions soviétiques à 100km des USA

WASHINGTON (AP) — Des bombardiers soviétiques TU95 Bear sont parvenus jusqu'à une centaine de kilomètres de la côte est des États-Unis cette semaine et ont survolé plusieurs bateaux de guerre US avant de rebrousser chemin, lorsque des avions américains se sont lancés à leur poursuite, apprend-on dans les milieux du département de la Défense.

Jamais, dit-on, les bombardiers soviétiques, qui ont survolé le porte-avions Saratoga, un croiseur d'escorte et deux frégates en manoeuvres, ne s'étaient aventurés aussi près de la côte est des États-Unis.

Deux chasseurs à réaction F-4 Phantom ont décollé de la base aérienne Seymour-Johnson, en Caroline du Nord, lorsque les Bear sont apparus au-dessus du Saratoga et de son escorte. Mais, dit-on, les appareils soviétiques se sont éloignés sans autre incident.

Bien que les bombardiers soviétiques n'aient effectué aucune manoeuvre menaçante et qu'ils se soient trouvés au-dessus d'eaux internationales, certains milieux militaires américains sont inquiets de la hardiesse des pilotes de TU95 qui ont manoeuvré à l'intérieur de la zone de défense aérienne des États-Unis.

Selon ces milieux, l'incident se situe dans le cadre d'une intensification des activités navales, aériennes et sous-marines soviétiques, enregistrée depuis un an.

Les TU95 sont équipés de caméras et de divers appareils de détection électronique, ainsi que de deux types de missiles air-mer.

Depuis 1970, des Bear effectuent, à des intervalles irréguliers, des vols entre l'URSS et Cuba, mais, jusqu'à présent, ils s'étaient toujours tenus à distance de la côte américaine.

Gierek libère dix grévistes

VARSOVIE (Reuter) — Dix des ouvriers polonais condamnés, certains jusqu'à huit années de prison, à la suite des émeutes de juin dernier, ont été libérés, a annoncé hier un porte-parole du comité de défense des travailleurs. Quatre autres avaient été libérés en début de semaine.

Autant qu'on le sache, il ne resterait plus que sept ouvriers en prison, quatre de Radom et trois d'Ursus, faubourg de Varsovie.

Les autorités semblent vouloir faire oublier ces émeutes et désamorcer le mouvement de protestation dissident qu'il a fait naître.

On n'a jamais précisé le nombre exact d'ouvriers qui ont été condamnés mais, à l'automne, un porte-parole du gouvernement avait indiqué que près de 80 personnes étaient détenues et, début février, quand M. Edward Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier unifié s'est prononcé en faveur d'une amnistie pour ceux qui se repentaient, plus de 50 ouvriers se trouvaient encore emprisonnés.

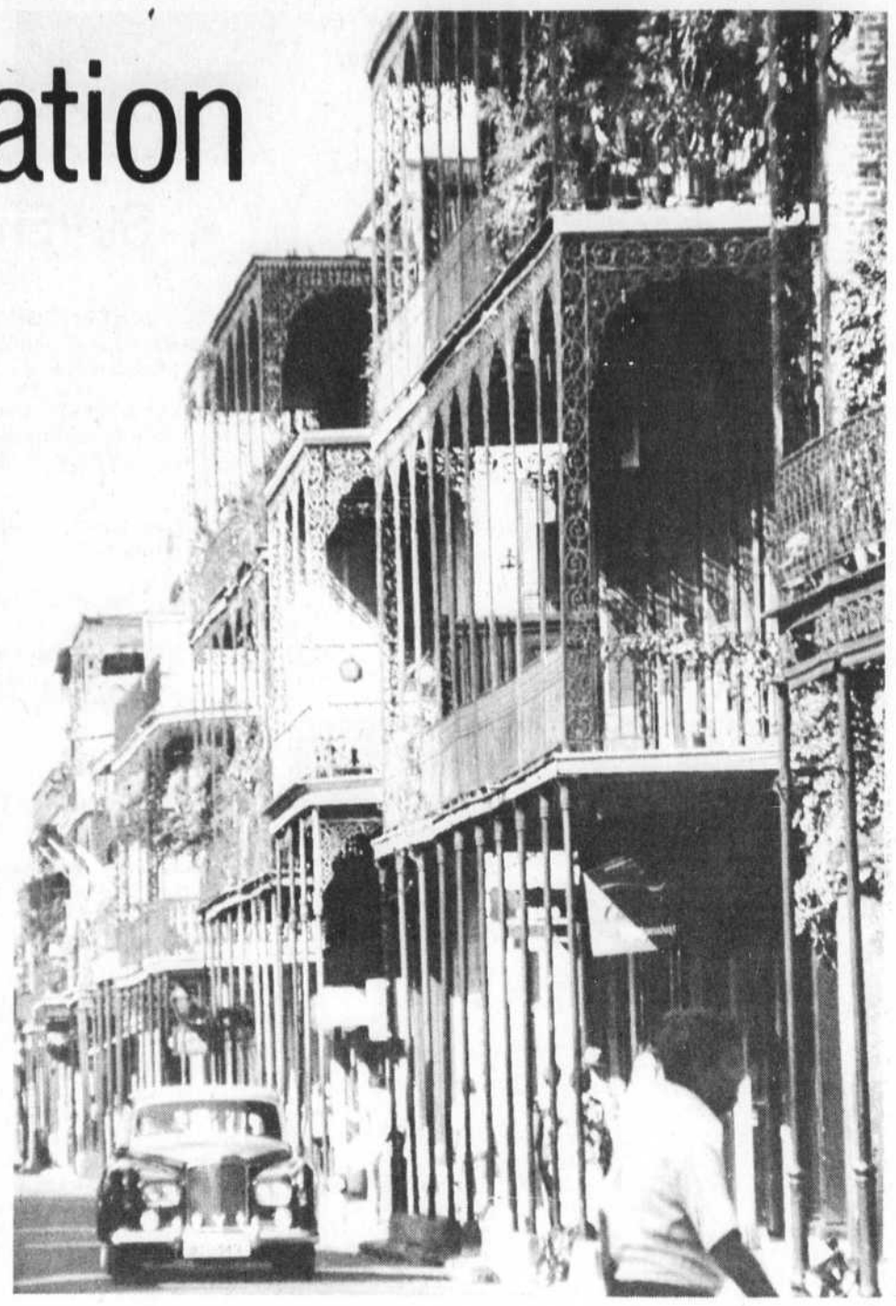
M. Jacek Kuron, porte-parole du "comité de défense des ouvriers," a exprimé hier sa satisfaction à l'annonce de la libération, la veille, de ces dix ouvriers. Une des principales revendications de ce comité est la mise en liberté sans conditions des ouvriers emprisonnés.

Nouveau troc soviéto-chilien ?

COPENHAGUE (AFP) — Le gouvernement chilien a fait savoir au comité Sakharov danois qu'il était prêt à échanger treize prisonniers politiques communistes chiliens contre treize prisonniers soviétiques, a révélé hier le président du comité, M. Oejvind Felsted Andresen.

Le comité Sakharov danois, qui avait contribué à l'échange Vladimir Boukovski - Luis Corvalan le 18 décembre dernier à Zurich, a donc établi une liste de treize prisonniers soviétiques qu'il propose pour l'échange. Elle comprend trois membres de la section soviétique d'Amnesty International, Sergej Kovalev, Eduard Kouznetsov et Valentin Moroz, un journaliste, Viatcheslav Chornovil, le leader de l'Église Baptiste en URSS, Georgij Vins et un écrivain, Vladimir Osipov figurent aussi sur la liste Jurij Shukhevich, Semion Gluzman, Sviatoslav Karavanskij (journaliste) Igor Ogurtsov (traducteur) et trois femmes, Oksana Popovich, Irina Senik et Irina Stasiv-Kalynets.

La Louisiane, terre d'immigration



L'originalité de la Louisiane prend toute sa force dans la réalité et la fierté de son passé plus que tourmenté, parfois pénible, parfois cocasse, ou bien heureux. Le peuple de Louisiane se retrouve, en cette fin du XX siècle, cimenté, fort et uni malgré la diversité de ses origines et de ses races. L'histoire louisianaise est, naturellement teintée des croyances amérindiennes; mais aussi de l'exploration aventurière du Mississipi par Français et Espagnols, des émigrations acadiennes au commerce et à la prospérité des marchands de la Nouvelle-Orléans, de l'esclavage aux guerres entre nord et sud... Tous les paysages louisianais reflètent cette diversité. Partout, les villages tirent leur origine, leur fonction ou leur nom d'une facette, d'une période ou d'un événement de cette histoire mouvementée.

■

Les premiers habitants de la basse vallée du Mississipi et de la Louisiane actuelle ont une origine que l'histoire n'a pu encore cerner avec précision et exactitude. De l'arrivée en sol américain des Athapascans, 30,000 ans avant notre ère, aux familles Indiennes décimées par les Blancs, il persiste, dans les recherches des anthropologues et des historiens de nombreux vides très difficiles à combler. Cela se comprend d'ailleurs assez facilement puisque les peuples amérindiens ont connu presque uniquement une culture et une tradition orale; de plus, nomades et chasseurs pour la plupart ils se confondaient à la nature, symbole de la mère qui donne la naissance, la nourriture mais aussi le repos. En fait, peu de choses ont survécu de ces peuples aujourd'hui "stationnés" en réserves fermées, sinon quelques souvenirs épars dans le paysage ou la toponymie de la région.

Une carte, exposée au "Old arsenal", musée racontant l'histoire louisianaise à l'ombre du plus haut capitole des Etats-Unis, au centre de Bâton-Rouge, identifie six grandes régions indiennes du nord au sud de l'état. Dans la région septentrionale, tout près du grand fleuve s'étaient installées les familles des Indiens Tunica et Koroa. Rien, ni sur la carte, ni dans le paysage ne subsiste de ces hommes aujourd'hui disparus. Plus à l'ouest, les Kadohadachos, les Yatasis, les Natchitoches, les Adais et les Caddos se partageaient le territoire. Les terres Caddos ont donné leur nom à la paroisse (comté) où s'épanouit Shreveport, deuxième ville de l'état. À michemin entre Shreveport et Alexandria, sur la route 1, plus au sud, traverse la cité de Natchitoches, centre de l'ancienne région indienne. Près de là, en direction du Texas sur la route locale no. 6, a été aménagé le "Los Adais Historical park" en souvenir des premiers habitants du secteur. Natchitoches, fondée en 1714, est la plus ancienne ville du nord-ouest louisianais. Étape importante sur l'ancien "Camino Real" (route royale) qui reliait le Mississipi, d'administration alors espagnole, à la capitale mexicaine, l'agglomération conserve précieusement de nombreuses bâtisses anciennes. Mais toutes ces pierres racontent la colonisation blanche, espagnole et française, seul le nom rend hommage aux premiers hommes de l'endroit.

Plus au sud encore, en revenant vers les méandres paresseux du grand fleuve, la paroisse de Tensas ainsi que le bayou (ruisseau) du même nom rappellent tout comme la paroisse Avoyelles voisine que des peuples indiens ainsi baptisés ont vécu là. Dans la paroisse Avoyelles, d'ailleurs, près de la petite cité de Marksville, des fouilles archéologiques importantes ont mis à jour, dans le début des années 30, les restes préhistoriques de ces civilisations maintenant éteintes. Le site historique, très bien aménagé, accueille les visiteurs et les archéologues amateurs, et leur permet de se promener sur un espace ondulé de "mounds", buttes artificielles bâties par les hommes disparus, pour localiser culte et rendez-vous de marché. Un petit musée, sis dans un ancien monastère espagnol, adossé à l'une de ces mini-collines abrite une collection de renseignements et d'objets trouvés au pied de ces buttes lors des recherches archéologiques passées. Pour le moment, le site repose tranquille, sans être victime des bistouris historiens. Ses plaies sont cicatrisées et l'ensemble, bien ombragé, est devenu un parc agréable et silencieux. Les Indiens Natchez, plus nombreux et plus célèbres avaient installé près de là, une partie de leurs terribles tribus. Mais la majeure partie de leurs territoires s'étendait loin sur l'autre rive du cours d'eau, dans l'état actuel du Mississipi. Là aussi prospère une ville portant le nom de cette ancienne nation. Elle était l'aboutissement d'une route indienne utilisée depuis des siècles, venant de l'est (Nashville et ses environs). Ce sentier fut parcouru aussi par les Blancs du siècle dernier, par les postes et les diligences et enfin par l'armée. Mais, depuis le milieu du XIX siècle, elle s'endormit trop concurrencée par la navigation à vapeur sur le Mississipi et l'Ohio, et par le chemin de fer. Aujourd'hui, le sentier existe encore et peut être suivi à pied! Mais le service fédéral américain des parcs et du tourisme a aménagé une route historique parallèle, interdite aux camions, sans carrefour et sans traversée de village, truffée de haltes, de curiosités et de sites historiques très bien conservés et restaurés. Cette route magnifique et reposante, la "Natchez Trace Parkway" permet de vivre 450 milles d'aventure et d'histoire.

Vers l'aval, sur le Mississipi s'est développée la capitale louisianaise, Bâton-Rouge. 200,000 personnes vivent paisiblement dans une cité relativement calme, au pied des magnifiques jardins du Capitole. La banlieue, industrielle, polluée par ses raffineries très importantes épargne la ville qui ne se ressent pas trop de ses fumées. On y trouve de nombreux souvenirs historiques français et espagnols. Ils établirent là des fortifications pour garder la frontière marquée par un poteau rougeâtre enduit de sang, entre le territoire des Indiens Houmas et le bassin du bayou Goula, colonisé. Le nom de Bâton-Rouge n'est que la traduction littérale du mot "Istrouma". La capitale n'a gardé que peu de choses de ces hommes qui lui donnèrent naissance; mais le musée du vieil arsenal les conserve précieusement.

Tout au sud, enfin, près des marais du littoral étaient établies les familles des Indiens Opelousas et Atakapas. Au coeur de la terre cajun, entre ville Platte et Lafayette, la ville d'Opelousas s'est développée. Elle prit son nom de ces tribus qui ont toléré, dans l'adversité, les Acadiens déportés. La cité n'a pas conservé de souvenir de ces hommes, cependant son blason fait côtoyer pointe de flèche indienne et fleur de lys française en leur honneur. Less

Atakapas, plus réservés et plus hostiles n'eurent que peu de contacts avec les Blancs avant de disparaître. Cependant, un village était aux limites des territoires colonisés etindiens: Poste des Atakapas. C'était une place de traite et d'échange, une ville limitrophe. C'est à cet endroit que le triste et déchirant drame d'Évangéline et de Gabriel (Emeline Labiche et Louis Arceneaux) se déroula, sous un chêne aujourd'hui trois fois centenaire. Poste des Atakapas n'est plus. Le village, colonisé et "civilisé" fut rebaptisé en Saint-Martinville, le "Petit Paris" louisianais.

■

Les premiers blancs à sillonner, timides mais émerveillés, le golfe du Mexique, venaient de la péninsule ibérique, envoyés par le royaume espagnol. Le gènois Christophe Colomb commandait l'entreprise. Ils fouillèrent les iles et s'attaquèrent aux brillantes civilisations de l'isthme et du sud des nouvelles terres. Mais la côte septentrionale du golfe tiède fut épargnée et resta paisible. Ce n'est qu'au XVII siècle que les côtes humides et le delta du Mississippi furent atteints par les Français. Une expédition mena Cavalier de La Salle, le long du grand fleuve jusqu'à ses bouches tentaculaires. Le 9 avril 1682, il prend possession de la Louisiane, au nom du Roy de France. Quelques années plus tard en 1717 Jean Baptiste Le Moyne de Bienville fonde la Nouvelle-Orléans, appelée ainsi en l'honneur du duc d'Orléans, un des personnages les plus importants de la cour royale à Versailles. La colonisation blanche et française est amorcée... La Nouvelle-Orléans, accueille en premier lieu des Français venus en Louisiane comme colons pour mettre en valeur le pays par la culture du coton et de la canne à sucre. Peu à peu, un commerce fructueux se développa et un port fut aménagé sur les rives du fleuve... La ville, ajourd'hui conserve et entretient de nombreux souvenirs de ces temps de colonie, principalement dans le "Vieux Carré". Les rues, étroites et disposées en damier s'appellent Dauphine, Bourbon, Chartres, Royale, Toulouse, Dumaire, etc... Les vieux hôtels du XVIII et du XIXe siècle des grandes familles françaises ont toujours pignons sur rue. Les façades s'ornent de balcons en fer forgé très sophistiqué, d'influence espagnole, rappelant que la ville fut aussi d'administration castillane. A l'intérieur, des patios et des cours, à l'ombre de palmiers et de plantes tropicales, gardent une fraicheur agréable pour les maîtres qui venaient se reposer là, après un après-midi étouffant, bercés par le chuchotement d'une fontaine en bronze ou en marbre...

Sur la rue Royale, Étienne De Bore, grossiste en produits sucriers, le pharmacien Peychaud, l'ébéniste François Saignouret et le docteur Lemournier ont élevé de magnifiques demeures toujours existantes. Sur la rue Saint-Pierre s'élève la maison de Louis Tabary, site du premier théâtre de Louisiane. Sur la rue de Chartres, la grande famille Beauregard-Le Carpentier tenait un hôtel particulier imposant. Plus loin, le pharmacien Dufilho et le tailleur Paul Tulane ont fait de belles affaires au début du siècle dernier. Ailleurs, Jacques Gallier fils, a laissé une magnifique demeure aujourd'hui parfaitement restaurée. Près de la rue Royale, un peu plus loin, s'élève encore la maison Lalaurie, construite en 1831. La légende raconte que la maîtresse de maison, madame Lalaurie, maltraitait ses esclaves. Une nuit, une partie de la grande bâtisse brûla; malgré leurs cris désespérés, madame Lalaurie, refusa de détacher les liens de ses esclaves enchaînés au mur des appartements en flammes. Il n'y eut pas de survivant... Les bâtiments publics de l'ancienne ville française ont conservé dans leurs pierres, leur aspect français des siècles derniers. La cathédrale Saint-Louis-de-France massive et grise, fait face au fleuve, sur l'ancienne Place d'Armes devenue le "Jackson Square". Elle est gardée, à droite du palais épiscopal, et à gauche, du palais du gouverneur qui devint le Cabildo sous la régence espagnole. Sur les quais Bienville et Toulouse, les marchés et docks de l'ancien port (French Market) permettaient d'entreposer toute la marchandise et les vivres qui descendaient le fleuve ou qui venait de la métropole.

Sur les bords du lac Pontchartrain, enjambé par le plus long pont du monde (45 km!), dans une magnifique forêt a été installé le Fontainebleau State Park. La légende raconte que Bernard de Marigny de Mandeville riche planteur de canne à sucre, avait acquis en 1829 cette immense forêt dont la beauté lui rappelait celle du même nom, et qui s'étend au sud-est de Paris, près de la ville et du château de Fontainebleau... Dans ce parc d'état, un camping ombragé et agréable est aujourd'hui aménagé. C'est là que je venais me reposer de la vie trépidante néo-orléanaise.

Mais la Nouvelle-Orléans n'était pas le seul foyer d'immigration française. Les rives du bayou Têche, après avoir servi de point de rencontre entre Blancs et Amérindiens (Poste des Atakapas), et abrité les douleurs des familles acadiennes morcelées devint, à la fin du XVIII siècle, le refuge de personnages riches et précieux, fuyant les idées révolutionnaires qui avaient entraîné la chute de la monarchie française. Le seul véritable village existant dans ces lieux encore vierges était Poste des Atakapas. C'est là qu'ils s'installèrent, provisoirement bien sûr, en attendant que le roi soit rétabli sur le trône, et la révolution, mâtée... Ils bâtirent donc leurs campements: de magnifiques hôtels particuliers où l'architecture grecque, française au goût de l'époque et coloniale s'entremêlent avec beaucoup de succès, dans un luxe étonnant. Le Poste des Atakapas laissa peu à peu son nom exotique pour adopter le surnom plus chic de Petit Paris...

Le plus vieil immeuble du "Petit Paris" fut l'hôtel Castillo. C'était un lieu de rendez-vous "select" où se donnaient bals, concerts et opéra. La troupe française d'opéra s'y produisait pendant toute la saison d'été. Quand le "Petit Paris" déclina pour devenir le village de Saint-Martinville, on y installa le bureau de postes et finalement, depuis 1896 une école catholique des "Sisters of Mercy"... Le village est bâti presque uniquement de châtelets. L'un des plus célèbres est celui d'Eugène Duchamp de Chastaigner, émigré des Antilles, fuyant la révolte des esclaves menée par Toussaint Louverture. La maison est la réplique exacte de son hôtel antillais. Aujourd'hui, cette luxueuse demeure est le siège du bureau de poste car la municipalité, découragée par le coût trop élevé de l'entretien du bâtiment, l'a donné à l'administration des postes américaines qui a dû entièrement le restaurer. C'est le seul bureau de poste classé monument historique aux États-Unis!

Il y a beaucoup d'autres demeures dont l'architecture témoigne d'un passé prestigieux. Mais aujourd'hui, tout ce faste est disparu, et le village très animé vit activement comme toutes les agglomérations lousianaises. Pourtant, il flotte à Saint-Martinville un air vieillot, chargé d'histoire empouissiérée, fort bien entretenu par l'Église et ses trésors royaux offerts par Louis XVI, et le musée du "Petit Paris" qui rassemble les objets des grandes familles enterrées au cimetière communal. Je ne serais pas étonné, au milieu de la nuit, de rencontrer les fantômes blanchâtres du Chevalier de Clouet, de Monseigneur de Blanc d'Erneville, du Capitaine Du Crest de Villeneuve, d'Olivier de Vezin ou du Chevalier Paul Augustin le Pelletier de la Houssaye...

■

Des Amérindiens aux nobles français du "Petit Paris", seuls des vestiges "toponymiques" et architecturaux, documents historiques, restent pour essayer d'imaginer le passé de la région. Mais l'histoire se poursuit aujourd'hui, alors que les Cajuns ont adopté dans leur culture tous les descendants de ces branches diverses. Les Cajuns, originaires d'Acadie ont préservé leur culture à cause de l'isolement qu'ils se sont infligés. Ils n'ont encore rien légué à l'histoire si ce ne sont légendes et contes qu'ils aiment encore revivre aujourd'hui. Mais, en 1977, qui dit francophone, descendant d'exclave ou de noble, d'acadien ou d'Amérindien, dit Cajun. C'est un peuple très accueillant que celui de Louisiane.

1713 marque pour les Acadiens le début de longues années de "dérangement". Au traité d'Utrecht, cette année-là, la France doit céder l'Acadie aux Anglais. Le pays acadien n'était peuplé que de Français catholiques. L'autorité anglaise devait laisser l'Acadien s'en aller librement pendant un an, mais s'il restait, elle devait lui autoriser la liberté de religion "en autant que le permettent les lois de la Grande-Bretagne".

1755, c'est la déportation des Acadiens, le "grand dérangement". Sous des prétextes divers, mais surtout devant la résistance pacifique des Acadiens face à l'intégration souhaitée par les Anglais, l'expulsion vers les colonies du sud (Maryland, Virginie, Pennsylvanie et Massachusetts) est organisée. A Beaubassin, aux Mines, à Port-Royal, c'est le même scénario. On embarque hommes, femmes, enfants, vieillards sans se soucier des liens de famille ou d'affinité; on brise des ménages, éventre des familles; Emeline Labiche (Evangéline) perd ainsi son fiancé Louis Arceneaux (Gabriel), pour ne le retrouver que trois années plus tard, sous un chêne à Poste des Atakapas, marié et père de famille. Plus de 7,000 Acadiens furent ainsi exilés et la plupart, toujours rejetés par les habitants des treize colonies, atteignirent la Louisiane.

Si la Louisiane du XXe siècle garde fièrement son parler français, c'est grâce aux Acadiens déportés et établis sur les rives des bayous. Tout dans la culture des Cajuns (déformation du mot Cadien ou Acadien par les Anglais; prononcer "kedjun"...), rappelle leurs origines. D'abord, il y a la langue naturelement, une dame d'une cinquantaine d'années m'expliquait que les Cajuns avaient tout gardé de leurs ancêtres au prix de terribles sacrifices.

"Les jeunes ne se forcent plus et oublient d'où ils viennent. Moi, j'ai été à l'école jusqu'au cinquième livre seulement, mais j'ai toujours parlé français en premier..." Mais après le "cinquième livre" elle dut quitter l'école et aider son père à labourer son champ, car à cette époque, comme tous les Cajuns, ils vivaient très misérablement...

La religion les différencie des autres louisianais et surtout des "Cous rouges" (Les Américains)... La patronne d'un petit restaurant de Mamou venait de me servir le traditionnel gumbo. Comme j'était étranger, elle accepta bien volontiers de me parler de son village.

"À Mamou, il y a un tas de familles catholiques; au moins vingt-neuf cents catholiques à Mamou. C'est beaucoup de Cajuns, ça!". D'ailleurs, le village n'abrite que 15% de "Cous Rouges". Tous les autres sont "catholiques".

L'architecture traditionnelle des maisons construites par les charpentiers cajuns partage avec les maisons canadiennes-françaises l'originalité d'avoir la "galerie" en façade; elles se ressemblent beaucoup, avec leurs arêtes de toit pointues, et le bois comme matériau principal. Seulement, les exigences climatiques diffèrent. Alors que la maison canadienne devait abriter et réchauffer les grandes familles sous un large toit percé de lucarnes, celle des Cajuns, plus modeste et exigue, vue la clémence de la température, ne sert pratiquement que de chambre à coucher...

Tout comme en Acadie, les Comeau, les Richard, les Mouton, les Leblanc vivent nombreux en Acadiana, au sud de la Louisiane. Les paroisses d'Évangéline, de Saint-Landry, d'Acadie sont les plus typiques.

Le peuplement de cet état du "Deep South" américain tire ses origines des sources les plus diverses. Il se trouve que la majorité des pionniers et des colons qui s'établirent dans cette partie du Nouveau Monde étaient, comme chez nous, des francophones. Mais les conditions de leur arrivée dans les bayous sont variées. Les uns étaient modestes et firent fortune autour de la Nouvelle-Orléans en mettant en valeur de larges territoires qui devinrent de magnifiques plantations. Les autres fuyaient; certains s'exilaient, pauvres et orphelins, à cause de la trahison anglaise à un traité militaire; d'autres, très riches, s'expatriaient avec leur fortune, chassés par la liberté, l'égalité et la fraternité...

L'administration de Louisiane fut symbolisée, au cours de son histoire, par 10 pavillons. En premier, les Espagnols l'ont parcouru. Mais elle fut réellement explorée par les Français. De nouveau les Espagnols reprirent la région qui redevint française à la suite d'un accord européen. La France perdit, de nouveau, la Louisiane en même temps que le Canada en 1763. Napoléon victorieux des insulaires anglais, exigea le retour des territoires pour les revendre, 24 heures après, à la jeune république américaine, doublant ainsi sa superficie. Puis la région devint indépendante à la suite de mésententes avec la nouvelle administration. Elle se rattacha peu après à la république de Floride pour devenir, enfin membre de la confédération des états sudistes. À la suite de la guerre de sécession, elle fut intégrée à l'union américaine.

par JEAN-MARIE BALARD

télévision

■ Emissions en noir et blanc

SAMEDI

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Demetan, la petite grenouille
9.30 Wickie
10.00 Misha la boule
10.30 John, l'intrépide
11.00 Les enfants du 47A
11.30 Es-tu d'accord?
12.00 Les héros du samedi
1.00 Sporthèque
2.00 Femme d'aujourd'hui
3.00 Techno-flash
3.30 Ciné-jeunesse:
"Barbara, la belle à la longue natte" et "Play Bach".
5.00 Bagatelle
6.00 Génies en herbe
6.30 Téléjournal
6.35 Partout
7.00 Cosmos 1999
8.00 Les grands films:
"La valise" (comédie-Français).
10.00 Terre et moissons:
L'évolution de l'agriculture dans les pays en voie de développement.
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles du sport
11.00 Politique fédérale
Le parti conservateur
11.10 Cinéma:
"Hec Ramsey: le mystère de la rose jaune" (western-Américain 1972).
12.45 Ciné-nuit:
"Esther et le roi" (drame-It. Américain 1960).

CFTM 10

8.55 Horaire-bienvenue
9.00 Les p'tits bonshommes
9.30 Thierry la Fronde
10.00 Tarzan
11.00 La piste aux étoiles
12.00 Pour hommes seulement
2.00 Papa a raison
2.30 Ciné-Jeunesse: "Le corsaire de la Reine" (aventures-Américain 1962).
4.30 La Bobinette Cherra
5.30 Sport mag
6.00 Les arpents verts
6.30 Gros plan sur l'actualité
7.00 Disco-tourne
8.00 Les grands spectacles
"Jeux pervers" (drame psychologique - Britannique 1968).
10.00 Les protecteurs
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 La couleur du temps
11.25 Cinéma:
"Et puis M... Je t'aime" (comédie-Américain 1970).
1.00 Cinéma:
"Délire" (drame-Italien 1967)
2.30 Le 10 vous informe

RADIO-QUÉBEC 17

18.30 Tourlou
19.00 Silence on rit:
"Son jour de sortie".
19.15 Mouvements dans la nature:
"L'abeille et les hommes".
19.30 Nos épaulettes:
"La crosse".
20.00 Première rangée:
"Guerre et Paix" (tiré de l'oeuvre de Tolstoï).

CBMT 6

10.00 Sesame Sreet
11.00 The White Stone
11.30 Klahanie
12.00 Brown paper bag
12.30 Reach for the top
1.00 Parade
2.00 CBC Saturday Sports
5.00 Space 1999
6.00 CBC Saturday evening news
6.30 Quebec report — response
7.00 Quebec report — decision
7.30 The Watson Report
8.00 Happy days
8.30 King of Kensington
9.00 M.A.S.H.
9.30 Barney Miller
10.00 Carol Burnett Show
11.00 The National
11.15 Provincial Affairs
11.21 The city tonight
11.37 Saturday super movies:
"Three bullets for a long gun" (western — 1973) ■
1.30 Station Closing

CFCF 12

6.00 University of the Air
7.00 Ed Allen
7.30 Circle Square
8.00 Let's go
8.30 Spiderman
9.00 Rocket Robinhood
9.30 Kidstuff
10.30 Oceans Alive
11.00 Merrie Melodies
11.30 Flintstones
12.00 Star Trek
1.00 Cinéma:
"Bless the beasts and children" (Drame — 1971)
3.00 Superstars of Wrestling
4.00 Wide World of Sports
6.00 Travel 77
6.30 The Amazing Kreskin
7.00 Paul Lynde Special
8.00 Academy Performance
10.00 City lights
10.30 The connection
11.00 News
11.21 Pulse
12.00 The Twelve Midnight Movie:
"El Condor" (Western — 1970).
2.00 Sign-off

DIMANCHE

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Woody le pic
9.30 Mon ami Guignol
9.45 La bible en papier
10.00 Le jour du Seigneur
11.00 Son et images
11.30 Ciné-Magazine
12.00 La semaine verte
1.00 D'hier à demain
1.30 L'univers des sports
3.30 L'heure des quilles
4.30 Le monde en liberté:
"La préservation de la nature"
5.00 Second regard:
"Sous le chêne de Mambré"
6.00 Déclic
6.30 Téléjournal
6.35 Télescopie
7.00 Quinze ans plus tard
8.00 La soirée du hockey:
"Les quarts de finale"
10.30 Téléjournal
10.45 Sports-dimanche
11.00 Politique provinciale:
"L'Union Nationale"
11.10 Ciné-club:
"Le silence" (drame — Suédois 1963 — sous-titré) ■
12.45 Fin des émissions

CFTM 10

8.30 Ministère mondial de Rex Humbard
9.30 Les petits bonshommes
10.00 C'était le bon temps
12.00 Bon Dimanche
2.00 Jugement rendu
2.30 Au royaume des animaux
3.00 La coupe du monde:
"Canada vs U.R.S.S."
6.00 La petite maison dans la prairie
7.00 Showbizz
8.00 Ciné-comédie:
"Un mort récalcitrant" (comédie policière — Américain 1959) ■
10.00 Regards sur le monde
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 Les gens qui font l'événement
12.00 L'homme de fer
1.00 Le dix vous informe

RADIO-QUÉBEC 17

18.30 Le prince orphelin
19.00 La maisonnée
19.30 Ciné... plus
"Le coeur fou" (drame psychologique réalisé par Jean-Gabriel Albicocco).
22.00 Rythmes:
Le folklore de la Russie.

CBMT 6

10.00 Music and the spoken word
10.30 This is the life
11.00 Meeting Place
12.00 Sunday Brunch
1.00 Music to see
1.30 Country Canada
2.00 V.I.P.
2.30 Sunday sports special
4.00 Crosspoint
4.30 The money makers
5.00 Hymn sing
5.30 Mr. Chips
6.00 The Wonderful World of Disney
7.00 The Beachcombers
7.30 The Tony Randall Show
8.00 NHL Hockey playoffs
11.00 The National
11.15 Nation's business
11.21 The city tonight
11.37 Sunday best
"Lady and the Mob" (comédie 1939).
12.50 Station closing

CFCF 12

6.00 The Church
6.30 Crossroads
7.00 Day of discovery
7.30 Jimmy Swaggart
8.00 Rex Humbard
9.00 Oral Roberts
9.30 Its is written
10.00 Hellenic program ■
10.30 Teledomenica ■
1.30 The Red Fisher Show
2.00 Garner Ted Armstrong
2.30 Question Period
3.00 World Hockey Championships:
"Canada vs U.R.S.S."
6.00 As it is
6.30 The editors
7.00 Nancy drew/hardy boys
8.00 Six million dollar man
9.00 Switch
10.00 W-5
11.00 CTV National News
11.21 Pulse
12.00 The Twelve Midnight Movie:
"The Burglurs" (drame).

cinéma

AUDITORIUM LALEMANT: 5625 Ave. Decelles, 531-1297 "Jaws" 3.00, 7.00, 9.15.
ATWATER I: Niveau Alexis Nihon 935-4246 "Slapshot" 12.30, 2.50, 5.00, 7.20, 9.40.
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Wizards" 1.00, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.
AVENUE: 1224 Ave Greene Westmount 937-2747 "Nasty habits" 1.00, 2.45, 4.30, 6.10, 7.50, 9.30.
BEAVER: 5117 Avenue du Parc 844-1932 "The private afternoons of Pamela Mann" 12.00, 2.50, 5.45, 8.35 et "Sometimes sweet Susan" 1.25, 4.15, 7.05, 10.00.
BERRI: 1280 St-Denis 288-2115 "Quand la panthère rose s'en mêle" 2.30, 6.10, 9.45 et "Alerte à la bombe" 12.60, 4.25, 8.00.
BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure 861-2725 (Salle I) "Uptown saturday nite" 3.10, 6.55, et "Let's do it again" 1.20, 5.00, 8.50. (Salle II) "Deep Jaws" et "Come on take off your dress" dès 1.15.
CARREFOUR: 318 Ste-Catherine O. 866-8057 "Casanova" 12.0, 3.00, 5.50, 8.35.
CHAMPLAIN: 1816 Ste-Catherine E. 524-1685 (Salle I) "Carrie au bal du diable" 2.25, 6.05, 9.40 et "Le vent de la violence" 12.40, 4.10, 7.45. (Salle II) "L'inspecteur ne renonce jamais" 2.45, 6.15, 9.50 et "La trahison" 1.10, 4.30, 8.00.
CHEVALIER: 1590 St-Denis "Ambulance tous risques" 2.20, 5.55, 9.35 et "Dernière folie" 12.30, 4.05, 7.45.
CINEMA LONGUEUIL: 677-7933 "La fureur d'un flic" 3.05, 6.20, 9.40 et "L'appât" Sam: 4.45, 8.00 Dim: 1.30, 4.45, 8.00.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke E. 246-7395 "Network" 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.15.
CINEMA 7e ART: 180 Bélanger E. 722-0302 "Chauffeur de taxi" Sam.: 5.20, 9.20 dim.: 9.20, "Obsession" Sam. 7.30, dim. 3.30, 7.30.
COTE DES NEIGES: 6800 Côte-des-Neiges 735-5527 (Salle I) "Uptown saturday nite" 3.10, 7.05, et "Let's do it again" 1.10, 5.05, 9.00. (Salle II) "Fun with Dick and Jane" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210 "Carrie au bal du diable" 9.35 et "Le vent de la violence" 7.50.
COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I) "Bar salon" 12.40, 2.20, 4.05, 5.50, 7.35, 9.20. (Salle II) "Molly" 1.20, 3.15, 5.10, 7.05, 9.00. (Salle III) "Cousin, cousine" 1.05, 3.05, 5.05, 7.05, 9.05 (Salle IV) "Cria Cuervos" 12.30, 2.35, 4.40, 6.45, 8.50.
DAUPHIN: 2396 Beaubien E. 721-606k (Salle Renoir) "Un éléphant ça trompe énormément" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. (Salle McLaren) "J.A. Martin photographe" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
ELYSEE: 35 Milton O. 842-6053 (Salle Resnais) "Jour de fête" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. (Salle Eisenstein) "Le jouet" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
KENT: 6100 Sherdr ke O. 489-9707 "The Pink Panther strikes again" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
LOEWS: (Salle I) "Rocky" 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10. (Salle II) "Black Sunday" 1.25, 4.05, 6.45, 9.25. (Salle III) "Black Sunday" 1.00, 3.40, 6.20, 9.00. (Salle IV): "The late show" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. (Salle V): "Rabid" 1.35, 3.35, 5.35, 7.35, 9.35.
MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa 381-6116 "A la recherche de l'Arche de Noé" 1.30, 5.40, 9.30, et "Un génie, deux associés, une cloche" 3.20, 7.30.
MERCIER: 4260 Ste-Catherine E. 255-6224 "Quand la panthère rose s'en mêle" 2.40, 6.15, 9.45 et "Alerte à la bombe" 12.50, 4.25, 8.00.
MONKLAND: 5505 Monkland 489-2579 "Silver streak" 2.05, 5.40, 9.15 et "Shyriders" 12.30, 4.05, 7.40.
OUTREMONT: 1248 Bernard O. 277-4145 "Ce son des Français d'Amérique/Le son des Cajuns" Sam: 7.00, dim: 4.30 et "L'horoscope d'Elise" Sam: 9.30, dim: 9.30 et "le fantôme du paradis" Sam: 12.00 p.m. et "le son de Français d'Amérique/Québec — Acadie" dim: 2.00 et "les meilleurs films du festival du film érotique de New-York" dim: 7.00.
PALACE: 698 Se-Catherine O. 866-6991. "Bitter sweel love" 12.15, 3.20, 6.30, 9.35 et "Don't turn the other cheek" 1.50, 4.55, 8.00.
PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. (Salle I): "Histoire d'un flic" 1.10, 3.15, 5.20, 7.25, 9.30. (Salle II) "L'Ange et la femme" 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40. (Salle III): "Histoire de Joanna" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. (Salle IV): "Rage" 2.30, 6.00, 9.30 et "7 heures de panique" 12.40, 4.10, 7.40. (Salle V): "La flûte à six schtroumpfs" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
PIERROT: 1590 St-Denis 845-3222. "Tarzoon la honte de la jungle" 12.35, 2.20, 4.10, 5.55, 7.45, 9.35.
PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595 "Airport 77" 12.30, 2.30, 4.40; 7.00, 9.00.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) "Edouard Munch" 1.05, 4.25, 7.50.
PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma) "Bound for glory" 12.20, 3.00, 5.40, 8.20.
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215 "Heads or tails" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "Newcomers" 1.30, 4.20, 7.10, 10.00.
SÉVILLE: 2155 Ste-Catherine 932-1139 "Oliver" Sam. et dim.: 2.15 et "The Travelling executioner" Sam.: 5.00, Dim.: 9.30 et "Face to Face" Sam. et dim.: 7.00 et "Young Frankenstein" Sam.: 9.45, dim.: 5.00 et "Beyond the Valley of the dolls" Sam.: 12.00 p.m.
SNOWDON: 5225 Décarie 842-1322 "Voyage of the damned" 1.00, 3.40, 6.25, 9.20.
VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-8243. "Sex with a smile" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
VERDUN: 2381 rue Wellington 769-2092 "L'inspecteur ne renonce jamais" 2.30, 6.15, 10.15 et "Yakuza" 12.30, 4.20, 8.00.
VILLERAY: 8042 St-Denis 399-5577 "Une femme à sa fenêtre" 1.00, 3.05, 5.15, 7.30, 9.30.
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-1477 "A Star is Born" 12.45, 3.20, 6.00, 8.45.
YORK: 1487 Ste-Catherine 937-8978 "Demon seeds" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

CINEMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 170 St-Denis 844-8734. -Relâche.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 de Maisonneuve 879-4349. "Sam. "Investigation of a citizen above suspicion" (de C. Petri — Italie 1970). 7.00 et "The Organizer" (de M. Maricelli — Italie 1963) 9.00. Dim.: "Before the revolution" (de B. Bertolucci — Italie 1964). 7.00. et "The night" (de M. Antonioni — Italie 1961) 9.00.

sur scène

THEATRE EN L'AIR: 160 Notre-Dane Est 845-3338 "Le grand moule" création collective du mercredi au dimanche: 21 h 00. Relâche: lundi, mardi.
THEATRE MAISONNEUVE: Relâche.
THEATRE DU NOUVEAU-MONDE: 84 ouest Ste-Catherine 861-0563 "Je ne veux pas mourir idiot" du mardi au vendredi: 20 h 00, samedi: 17 h 00 et 21 h 00, dim.: 19 h 00. Relâche: lundi et "On est deux, faut s'parler" de R. Lévesque — Midi.
THEATRE PORT-ROYAL: "Qui a peur de Virginia Woolf?" d'Edward Albee 20 h 30.
THEATRE DE QUAT'SOUS: 100 Avenue des Pins 845-7277 "Le trio Paul et Paul". Sam.: 19 h 30 et 22 h 30, dim.: relâche.
THEATRE DU RIDEAU-VERT: 4664 St-Denis 844-1793 "Cher menteur" de Jérôme Killy. Du mardi au samedi: 20 h 00. Dimanche: 19 h 00. Relâche: lundi.
CENTAUR: 453 St-François-Xavier 288-1299 (Salle II) "Comedians" de T. Griffiths du mardi au samedi: 20 h 00. Dimanche: 19 h 00. Matinées, mercredi: 13 h 00. Samedi: 14 h 00.
CENTRE D'ESSAI LE CONVENTUM: 1237 Sanguinet 843-3460. "Chou-Clac" (panthomime) 21 h 00.
CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL: 2332 Edouard-Montpetit 343-6524 "Le prince travesti ou l'illustre aventurier" de Marivaux. Tous les soirs 20 h 30. Relâche: lundi.
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 rue Bleury 866-1964 "Arlequin valet de deux maitres" de C. Goldoni — sam: 20 h 30. Dim: relâche.
PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131 "Jocelyn Bérubé" semaine et dimanche 21 h 00. Samedi 20 h 00, 23 h 00.
PATRIOTE EN HAUT: "Tout est rose sur le plateau" mercredi, jeudi, vendredi, dimanche 20 h 00 samedi 19 h 30, 22 h 30. Relâche lundi, mardi.
LA POUDRIERE: Ile Ste-Hélène 526-0821 "A wife in the hand" de Jack H. Crisp Semaine 20 h 30 samedi 18 h 30, 21 h 30. Relâche: dimanche.
SALLE WILFRID PELLETIER: The Liberace show Sam: 16 h 30 et 20 h 00. Dim: 14 h 30 et 20 h 00.
THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau 523-1211 "Les faux brillants" de Félix-Gabriel Marchand tous les soirs 20 h 30. Relâche: lundi.